REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIe ANNEE. — TROISIEME PÉRIODE

TOME CIX. — 1er JANVIER 1892.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIe ANNEE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT NEUVIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1892

11,719

054
R3274
1892 [v.1]

LES

DUPOURQUET

MŒURS DE PROVINCE.

DEUXIÈME PARTIE (1).

XIX.

Les jeunes époux habitaient au Vignal à l'entière satisfaction de tous.

George en avait, dès le début, manifesté le désir, appréciant par-dessus tout le confort, la vie large, les appartemens clos, trois choses vainement cherchées dans sa gentilhommière en ruines, « son nid à chouettes, » disait-il dans l'intimité, lorsqu'il ne posait pas pour les ancêtres.

Les d'Escoublac avaient bien protesté, regrettant l'aisance tardive et d'autant plus appréciable qu'eût apportée chez eux la dot de Thérèse; mais devant les généreuses promesses de leur fils, bien plus apte à leur venir en aide en restant au Vignal, ils s'étaient

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

inclinés, et rançonnaient Génulphe à dates fréquentes et fixes comme aux temps heureux de la dîme.

Quant à Thérèse, restant dans son cadre, et aux Dupourquet gardant près d'eux ce gendre quintessencié, ce fils de preux qu'ils exhibaient ainsi qu'un drapeau au faîte de leur toit, ils nageaient dans la pleine allégresse des situations nouvelles dont on ne prévoit jamais le revers ni les angles.

Dès les premiers jours George s'implanta carrément, bouleversa la maison, changea les habitudes, profita de la dévotieuse servilité de ses beaux-parens et de la soumission un peu craintive de sa femme pour devenir le maître.

Jusqu'alors, suivant les traditions de famille, on ne s'était occupé au Vignal que d'agriculture, et depuis l'érection de la masure en maison à tourelles, depuis l'empiétement du *jardin anglais* sur des joualles de vignes très anciennes qui venaient jusqu'aux murs, on n'avait songé qu'à la terre, restant, malgré la crise, la vraie richesse, le placement sûr et immuable qui fait vivre.

George, d'après l'éternel principe que noblesse oblige, exigea que l'on sacrifiât davantage au train de maison, qu'il y eût un jardinier pour les quelques massifs de fleurs qui s'étiolaient au sein des pelouses, deux cuisinières, l'une pour l'exploitation, l'autre pour les maîtres, une femme de chambre en bonnet-linge attachée à la personne de Thérèse, et un cocher qui, contrairement aux usages du pays, fût propre, parlât le français et ne portât pas de moustaches.

La Grise fut reléguée à la charrette et à la herse, et l'américaine, cette solennelle patache des grands jours, vendue au poids du fer.

Il y eut à l'écurie, joliment carrelée et divisée en *boxes,* deux grands tarbais vicieux qui ruaient à des hauteurs fantastiques, et un double poney luisant et gras, d'une lymphatique douceur. Dans la remise s'alignaient, reflétés par les vitres d'une sellerie modèle, un landau, un phaéton et une charrette anglaise marqués d'un chiffre tire-l'œil surmonté d'un tortil.

George, par oisiveté plus encore que par goût, était devenu grand chasseur; il rassembla une meute de briquets poils forts qui mordaient les passans et mangeaient les poules, et deux bracks Saint-Germain d'une éducation déplorable, qui déshonoraient à tout bout de champ les armoires du vestibule et se prélassaient sur les grands fauteuils en reps jaune du salon.

Les Dupourquet ne soulevaient pas l'ombre d'une objection. Cette façon d'entendre la vie, ce contrepied systématique de leurs

idées et de leurs goûts leur plaisaient assez au fond, et ils applaudissaient de confiance à toute réforme nouvelle par crainte de paraître à George des bourgeois sans envergure, des ignorans ou des avares.

Seul, parfois, le Terrible avait de fugitives tristesses, un pli soucieux qui se creusait verticalement entre les rides de son front. Il ne comprenait pas, lui, ne pouvait s'assimiler ce luxe inutile, ces vaines prodigalités qui ne rapportaient que du bien-être. Son système d'économie domestique s'en trouvait tout bouleversé, et lorsqu'il béquillait à travers champs en tournée d'inspection, il s'arrêtait longtemps devant les vignes malades, sentait entrer en lui comme le froid d'une lame cette décrépitude incurable, cette mort lente des souches dont les ceps écourtés se crispaient comme des moignons.

Et il songeait que les temps prospères étaient finis; que, la source vermeille du vin se tarissant peu à peu, c'était comme si le sang fécond de la terre se fût figé à son cœur. Il se disait que bien fous étaient ceux qui jetaient l'argent aux quatre vents de leur caprice, et qu'un jour viendrait, prochain peut-être, où de l'épargne stoïque et patiente des vieux comme lui, il ne resterait plus grand'-chose, dissipée, fondue, au soleil miroitant des orgueils et des convoitises!..

Puis, au détour d'un chemin, il se trouvait soudain en présence de George retour de la chasse, qui le saluait d'un : *Aditias, pépé* (1)! singulièrement ironique; et sous l'étreinte de cette main vigoureuse qui lui agrippait l'épaule, il se redressait le Terrible, balbutiait dans un sourire édenté quelques paroles de remercîment :

— Comment allez-vous aujourd'hui?

— Pécaïre! comme une vieille rosse.

— Oui, je connais ça. Toujours la même antienne. Une rosse qui a encore bon pied bon œil, n'est-ce pas? Allons! continuez à vous bien tenir, mon pauvre vieux. Songez que le pissenlit n'est plus bon quand on le mange par les racines!..

Ils se quittaient ainsi, soulignant d'un gros rire cette boutade. Et le Terrible, resté seul, le corps ployé à nouveau, retombé sur son bâton d'épine, murmurait en regardant la haute silhouette de George se perdre dans les taillis :

— C'est égal! un bon *drôle* (2) tout de même, fort comme un bœuf et pas fier pour deux sous!..

(1) Bonsoir, grand-père.
(2) Garçon.

XX.

Maintenant il y avait table ouverte au Vignal; des repas de chasseurs alternant avec des dîners de prêtres, sans compter les invitations imprévues faites au dernier moment, à la fortune du pot : Boutarel venant apporter des quittances à signer, le docteur Bosredon en tournée, les Brassac ou les Lacousthène en visite, et que l'on retenait de force pour déguster une vieille bouteille ou manger un civet.

Plusieurs fois Thérèse avait essayé à cet égard quelques observations. Elle eût préféré à ce va-et-vient d'hôtellerie l'intimité dans laquelle on s'écoute vivre, les repas paisibles sans apprêts, les soirées somnolées en commun au coin du feu.

Puis, avec ses exigences sentimentales, ses maladroites tendresses de femme initiée tant bien que mal à l'amour, elle trouvait que George n'était pas assez à elle, que tous ces gens l'accaparaient, le lui prenaient chaque jour davantage, les demoiselles Lacousthène surtout, toujours fourrées au Vignal depuis son mariage, et faisant des frais incroyables pour plaire, comme si elles se fussent posées hardiment en rivales.

Elle en arrivait à regretter la brutalité des premières caresses de l'époux le soir des noces, ce coup de désir qui l'avait meurtrie et que dans son ignorance, dans son trouble, elle avait pris pour de l'amour.

Il avait prononcé ce soir-là des mots qui ne lui étaient jamais plus sortis des lèvres, et elle se les rappelait comme une musique douce, l'excuse touchante de ses emportemens de passion, la compensation faible, mais pourtant suffisante, de tout ce qu'elle avait souffert par lui dans sa dignité de femme et dans sa chair.

Mais avec la possession, à la longue, le désir lui-même s'était affaibli, puis éteint; et Thérèse vainement s'en alarmait, cherchait à reprendre un peu de cet empire qu'elle avait perdu par son inertie de victime obéissante et son inexpérience en l'art d'aimer.

— Ne recevons pas tant de monde, veux-tu? on n'est plus chez soi, on se prodigue aux étrangers, et lorsqu'on se retrouve le soir, c'est avec la lassitude de la journée écoulée, ou la préoccupation de celle qui va suivre. Ce serait pourtant si bon d'être un peu seuls, de vivre pour soi, non pour les autres!

— Et de filer le parfait amour entre ton père assoupi sur l'*Indépendant du Lot,* et ta mère ravaudant des piles de linge, n'est-ce pas? Eh bien! non, là vrai! ça ne me dit rien, cette perspective de partie carrée... Avec ça que la vie est déjà si gaie ici : de sempi-

ternelles doléances sur les vignes, d'obsédans calculs sur la bonne tournure du blé ou l'avenir douteux des pommes de terre... ineptes ces bonshommes que nous voyons, j'en conviens, mais ils me sont encore une distraction, un passe-temps; j'aime mieux m'abêtir peu à peu en leur société que de m'ankyloser tout de suite, assis à la façon de ton père sur les talons des domestiques.

Elle n'osait ajouter : — Et moi, je ne suis donc rien alors?

Elle eût dit cela froidement, sans une tendresse dans la voix, par révolte de son orgueil blessé, plutôt que par un sentiment de tristesse vraie, d'affection déçue.

Et son mécontentement, ses inquiétudes, ses jalousies n'étaient en somme, bien qu'elle ne s'en rendît pas compte, que des blessures de l'épiderme, des éraflures à fleur de peau qui ne lésaient que son amour-propre, ne pénétraient pas jusqu'à son cœur.

XXI.

— Ce que je prise avant tout chez l'homme, déclara nerveusement Mlle Alice, l'aînée des Lacousthène, c'est la noblesse et la force.

— Comme chez le lion! ponctua George avec une emphase moqueuse.

— Raillez; c'est pourtant bien sensé ce que je dis là, et l'homme qui ne possède qu'une seule de ces qualités n'est plus l'homme à mon sens, mais un être incomplet qui ne peut que faillir à ses devoirs ou méconnaître ses droits.

Depuis le matin au déjeuner, comme sous l'influence d'un courant magnétique, leurs yeux se cherchaient, se heurtaient à chaque instant en de fugitifs regards où se lisaient une sympathie secrète, une attirance indéfinissable née de leurs fréquentations journalières.

George l'avait trouvée tout d'abord déplaisante, cette grande fille brune et sèche, toute en angles, avec ses épaules hautes, sa taille carrée et son visage aride où luisaient de petits yeux méchans cerclés de bistre.

Très froide en apparence du reste, indéchiffrable dans l'insignifiance de ses mots et la maussaderie de son attitude : une bigote qui jouerait au sphinx, s'était-il dit; et son premier sentiment avait été de l'aversion. Il n'aimait ni les femmes maigres, ni les natures froides, ni les bigotes.

Puis, peu à peu, il s'était habitué à elle, à son étrangeté, à sa laideur. Elle lui avait semblé se transformer, dans une évolution lente de chrysalide qui se dépouille, s'auréoler d'un rayonnement de langueur.

Et dans cet état nouveau qui la faisait valoir toute, certains dé-

tails, passés jadis inaperçus, le frappaient aujourd'hui. Il découvrait en elle des traits d'un ensemble gracieux maintenant qu'une pensée en harmonisait les lignes, une oreille exquise comme une toute petite coquille de nacre ourlée de rose, des dents un peu fortes, mais très belles, montrant leur émail teinté d'azur à la moindre contraction des lèvres; une fossette nichée au menton, des veines bleues courant sur la diaphanéité des tempes, un cercle de mélancolie ou de souffrance autour des yeux, tout ce qui dans un visage de femme attire et séduit.

De son côté, elle avait compris qu'elle ne lui était pas indifférente, qu'il la regardait avec plaisir, presque avec convoitise, comme si l'intérêt qu'il lui témoignait se fût changé en un sentiment plus tendre, qui était plus que de l'amitié, glissait insensiblement à l'amour.

Et tous deux, d'un commun accord, sans s'être rien dit pourtant, tandis qu'au sortir de table, on se groupait autour du café et des liqueurs servis en plein air, ils avaient pris par une allée de charmilles qui tournait le parc, s'éloignaient avec le mutuel désir d'être ensemble, d'être seuls.

Aux derniers mots d'Alice, George s'arrêta surpris, le regard coulé de côté vers cette vierge qui parlait avec la hardiesse et l'autorité d'une femme :

— Peste! mademoiselle, vous m'avez l'air d'une jolie force en matière de vivisection du sexe fort; expliquez-vous donc, je vous prie, vous m'intéressez au dernier point.

— Je vous étonne surtout, n'est-ce pas? Je m'étonne moi-même du reste... toutes ces idées, je ne les avais pas, elles me sont venues naguère, je ne sais pourquoi ni comment. Vous comprenez bien que ce n'est pas mon expérience qui parle, mais mon instinct. Il me semble donc que notre destinée à nous autres femmes est d'abord d'être aimées; il faut qu'on nous comprenne, qu'on nous ménage comme des enfans souffreteux et fantasques, que l'on s'adresse à nos sentimens en tenant compte de nos nerfs, et voilà pourquoi je veux à l'homme la noblesse qui est l'intelligence du cœur. Nous avons aussi besoin d'être soutenues, guidées, protégées, de sentir peser sur nous une main douce, mais ferme, dût-elle parfois aux heures de danger... ou de tendresse nous ployer; et voilà pourquoi je veux à l'homme la force, la juste conscience, la mise en pratique de ce qu'il peut et de ce qu'il doit!..

George se rapprocha, leurs épaules se touchaient presque, leurs mains pendantes se frôlaient. Il luisait au travers des jeunes verdures un gai soleil de printemps qui baisait les premières fleurs agrestes des pelouses, charriait des bouffées tièdes de lilas, d'âcres senteurs de pollens s'exhalant en leurs fécondations mystérieuses.

— Qu'attendez-vous donc pour aimer, vous qui sentez si bien ce que doit être l'amour !

Elle eut un petit rire impertinent qui semblait le défier :

— Mais j'attends l'occasion... honnête, répondit-elle, elle ne se trouve pas tous les jours, comme vous voyez...

Il lui saisit la main brusquement :

— Parce qu'on ne vous connaît pas, entendez-vous, parce que vous n'avez jamais dit à personne ce que vous venez de me dire à moi. Quel est donc l'homme qui résisterait à votre charme si pénétrant quand vous voulez être vous-même ! Moi, je ne vous ai pas soupçonnée d'abord ; je vous prenais pour une petite pensionnaire poseuse, coulée au même moule que les autres avec l'esprit faux, les yeux fuyans et des idées de l'autre monde, et je m'aperçois que vous êtes la plus séduisante, la plus adorable des femmes.

Elle répliqua de son air mutin :

— C'est très flatteur ce que vous me dites là, et je vous en remercie, votre opinion a infiniment de prix pour moi... Oui, mais avec tout ça, je l'attends toujours, l'occasion honnête.

— Elle naîtra quand vous voudrez, vous le savez bien.

— Croyez-vous ! Bah ! les amoureux d'aujourd'hui sont si pratiques, si « fin de siècle, » comme on dit. Il leur importe peu qu'une femme ait des avantages physiques ou quelque supériorité morale, si elle ne sanctionne cela d'un apport jugé suffisant. Ce qu'il leur faut, ce n'est pas l'amour, c'est l'argent ; on nous marchande longtemps avant de nous prendre, comme le bétail en foire...

George avait desserré son étreinte, il balbutia dans un sourire contraint, les pommettes avivées de rouge :

— C'est pour moi que vous dites cela ?

— Pour vous ?.. Oh ! non, vous !..

Elle joignit ses mains, le regarda avec une si éloquente admiration, une telle ferveur d'amour qu'il comprit que toute audace était permise, qu'il n'avait qu'à ouvrir les bras pour qu'elle y tombât.

Alors il lui entoura la taille, l'attira à lui si violemment, qu'elle en jeta un faible cri comme si la respiration lui manquait.

— C'est donc moi que vous aimez, murmura-t-il, moi que vous avez choisi !

Elle se raidissait maintenant luttant contre le désir de cet homme qui l'envahissait à son tour ; ses narines palpitaient dans un spasme, des larmes vinrent à ses yeux.

— George, je vous en prie, laissez-moi, vous savez bien que c'est impossible !

Il lui ferma la bouche d'un long baiser où dans leurs souffles unis leurs âmes se fondirent.

— M'aimez-vous, du moins? dites-moi que vous m'aimez?

Et sous cette caresse, elle devint blême comme une morte, se laissa aller contre lui, inerte, les paupières lourdes, voilant à demi l'œil sans regard.

— Eh bien! oui. Je vous aime... voilà longtemps. C'est affreux, mais je ne peux pas, je n'ai plus la force!..

Elle défaillait, la tête renversée sur son épaule, et comme il cherchait de l'œil un siège quelconque, un banc de jardin, un coin de mousse où il pût la déposer et s'asseoir près d'elle, la voix de Génulphe arriva jusqu'à lui distincte dans le silence :

— Où diable sont-ils passés? leur café va refroidir.

Et avec son optimisme confiant, Lacousthène répliquait :

— Ils seront, sans doute, allés voir les chiens, c'est l'heure de la pâtée, n'est-ce pas?

Alors George redressa la jeune fille, la secoua par le bras à plusieurs reprises pour l'éveiller de son extase :

— Alice, je vous en supplie, remettez-vous, on vient!

Et quand toute la bande lancée à leurs trousses les rejoignit, ils avaient repris côte à côte leur promenade, semblaient causer de choses indifférentes; et les grosses plaisanteries de Pidancier mis en humeur par la rincette finale au fond de sa tasse vinrent s'émousser à leur calme impénétrable.

Seule, Thérèse avec son intuition, son acuité de regard de femme jalouse, devina une partie de la vérité au rayonnement trop vif de leurs yeux, au frémissement encore inapaisé de leurs lèvres.

XXII.

George resta quelques jours plongé dans l'étonnement de cette conquête rapide, partagé entre l'énervante obsession de son caprice qui, maintenant, s'exaltait au ressouvenir de cette heure brève où ils s'étaient presque aimés, et le désir d'analyser chez Alice ce coup de passion foudroyante, cette offre hardie d'elle-même qui le stupéfiait.

Au premier moment, il s'était laissé prendre, avait vibré à l'unisson comme un novice à cette profession de foi d'une méconnue qui jaugeait l'homme crânement à la largeur de ses idées et à la vigueur de ses muscles.

Elle l'avait conquis par sa parole brève, un peu fière avec une sourdine d'amertume dans son enjouement, et il avait apprécié toutes ces nuances, la science de sa coquetterie, l'aveu sincère de sa faiblesse.

Mais, à présent, loin d'elle, livré au désenchantement des réflexions, à la défiance instinctive dont tout homme paie la femme

qui trop facilement se livre, il trouvait l'aventure étrange, forcée, en reniait le côté romanesque et sentimental, pour ne voir là qu'un entraînement des sens facilité par quelque prédisposition morbide, un accès de névrose, une de ces crises protéiformes qui, au moindre choc, éclatent, déterminent une inconscience absolue et comme une folie passagère.

Très curieux, décidément ! songeait-il, avec le demi-sourire d'un homme qui juge en connaissance de cause, elle me rappelle tout à fait cette pauvre Loulou du d'Harcourt, une grande fille nerveuse et maigre comme elle, qui se disait issue d'un huissier de province, avait son brevet supérieur, parlait de l'amour comme Bourget et récitait du Verlaine dans les bras du premier venu.

Et il ne l'en désirait qu'avec plus d'ardeur, se plaisait à l'idée d'une intrigue qui orienterait sa vie monotone, si banale, lui serait une distraction et un but.

Il ne s'arrêtait pas un seul instant aux conséquences, traitait Alice en femme libre de sa destinée, seule responsable de ses actes, ne voyait en elle qu'une maîtresse comme les autres, s'ingéniait seulement à se rapprocher d'elle, à faire naître l'occasion qui la lui livrerait toute cette fois.

XXIII.

Et cela arriva un soir qu'il avait dîné à Mazerat en garçon, au retour d'un voyage d'affaires à Cahors accompli de conserve avec Lacousthène.

Les giboulées grésillaient dès le matin ; une journée capricieuse, maussade, avec des alternatives de bleu, de gris et de noir au ciel ; un soleil qui flambait deux minutes, puis s'éteignait, s'abîmait dans un tel assombrissement de nuées qu'il semblait ne jamais plus devoir luire pour la terre.

Et à la nuit, tout cela se fondit en une de ces larges pluies tièdes qui tombent sans faiblir d'une goutte pendant des heures, couchant les blés comme d'une caresse brusque, débarbouillant à grande eau les plantes pour la journée radieuse du lendemain.

Au dessert, Lacousthène se leva, alla aplatir son nez contre les vitres comme s'il eût voulu sonder la nuit.

— Mais vous ne pouvez pas partir de ce temps-là, même en voiture, s'exclama-t-il.

Et comme George protestait, demandait seulement une houppelande quelconque pour protéger son paletot mastic, ces dames se récrièrent à leur tour.

Quelle nécessité d'aller se tremper jusqu'aux os ! Personne de malade au Vignal, n'est-ce pas ? Aucune affaire importante qui ré-

clamât sa présence le soir même? Eh bien! alors, Thérèse penserait bien qu'on le retenait ici de gré ou de force.

— Puisque vous insistez avec tant de bonne grâce, fit-il en s'inclinant, mais je vais vous déranger, vous causer du tracas...

— Du tracas, par exemple? est-ce qu'on se gêne avec vous!

Et devant l'acquiescement de George, ce furent aussitôt de la part de ces demoiselles des cris de joie, des battemens de mains, la reconnaissance bruyante qu'elles témoignaient à l'hôte complaisant qui acceptait de rester, d'égayer de sa présence la veillée toujours silencieuse et triste.

— Nous jouerons au loto à quatre cartons chacun, proposa Mlle Jeanne, la cadette.

— Non, au raims plutôt, notifia égoïstement Lacousthène, et avec la *demoiselle obligatoire* pour ceux qui ne voudraient pas *y aller!*

La maîtresse de maison, en femme pratique, porta la motion que l'on arrangeât d'abord la chambre de George, après quoi, on jouerait jusqu'à minuit, tant qu'on voudrait. Et tandis qu'avec Jeanne, munie d'un trousseau de clés qui semblait celui d'un guichetier de ronde, elles allaient à l'autre bout de la maison, dans un grenier converti en lingerie, chercher des draps et des serviettes; tandis que Lacousthène rassemblait les cartes, et triait des haricots pour parfaire les mises, Alice, un bougeoir à la main, demanda:

— Voulez-vous prendre connaissance de votre chambre, monsieur George? Vous verrez, elle est assez curieuse; la seule vieille pièce qu'on ait respectée dans la maison.

Ils sortirent, longèrent un très long couloir où, sur le carrelage, leurs pas avaient des résonances profondes comme sur les dalles d'un cloître. George s'extasiait, heureux de s'en aller avec elle, éprouvant l'âpre désir de la prendre en ses bras, ne fût-ce qu'une seconde, dans cet isolement, dans ce silence suggestif des appartemens déserts qu'ils traversaient, comme s'ils se fussent perdus dans des ruines.

— Mais c'est très grand chez vous! Vous me conduisez donc au bout du monde!

Elle se retourna à demi, avec son éternelle provocation du regard:

— Vous avez peur?

— Oui, pour vous! répondit-il gravement, cachant son émotion sous une emphase vibrante et sombre à la Barbe-Bleue.

Elle ne répliqua rien, continua de marcher devant lui jusqu'à la chambre, dont elle lui fit admirer la vaste cheminée de pierre, sous le manteau de laquelle dix personnes eussent pu tenir debout; le lit à baldaquin de bois sculpté, et le plafond, très haut à poutrelles peintes.

La pluie tombait toujours, fouettée par les rafales, tambourinant sur les vitres :

— Ah! mon Dieu, et les volets qu'on a oublié de fermer!

Elle se précipita, ouvrit toute grande la fenêtre; et comme elle se penchait, cherchant de ses mains tâtonnantes les poignées de fer, une bouffée de vent humide s'engouffra dans la chambre, souffla la bougie, qui rendit comme un sifflement.

Alors il la saisit par la taille, la renversa sur sa poitrine; mais elle se dégagea lestement, devenue forte devant le danger.

— Alice! vous avez peur de moi; quel enfantillage!

Elle fuyait dans l'obscurité, se cognant aux meubles, la tête perdue, et, lui, essayait de tourner la chose en plaisanterie, de la rassurer par des réflexions drôles, déguisait son impatient désir sous une vivacité joueuse et des rires bruyans, comme s'il se fût agi d'une partie de cache-cache.

A la fin, près de la porte, il la rejoignit au moment où elle s'élançait à corps perdu dans le couloir; et, à bout de souffle, incapable de résister davantage, elle se blottit tout contre lui, frémissante, muette avec ces secousses nerveuses, ces palpitations violentes des oiseaux longtemps poursuivis que l'on emprisonne dans la main. . . . . .

. . . . . .

XXIV.

Ils se revirent deux fois encore, furtivement, n'échangeant qu'une caresse rapide, paralysés dans leurs effusions par la crainte d'être surpris : la première, un jour d'excursion aux ruines de Maubrun, tandis que les autres dévalaient en bande dans les souterrains, ou entouraient, soucieux, le crayon aux lèvres, le coin de pierre où ils allaient sanctionner de leur paraphe l'ineptie prétentieuse de leur pensée; — la seconde, un soir de colin-maillard et de clair de lune, dans le parc du Vignal, dont les charmilles semblaient garder pour eux leurs profondeurs ombreuses.

Et à mesure que chez Alice la passion montait, exaltée par les obstacles de toute sorte, chez George, au contraire, le désir allait faiblissant, pas assez tenu en haleine, le laissant comme dégrisé chaque fois, avec l'inquiétude de cette situation sans issue qui menaçait de se prolonger indéfiniment.

Les relations étaient difficiles, Alice ne jouissant pas pour cela d'une liberté suffisante; surveillée de très près, du reste, par Thérèse, qui s'attachait à elle, la suivait de son regard noir de jalousie et de haine, se posait là entre eux, silencieuse, attentive comme une bête aux aguets prête à bondir; et George, à la fin, se lassait,

se dérobait doucement, ennuyé de ne pouvoir aimer à sa guise, énervé aussi des exigences d'Alice, de sa sentimentalité et de ses pleurs.

Il la traitait en détraquée dont il faut redouter les excès de tendresse, rationner prudemment les ardeurs sous peine de se laisser envahir, et d'avoir à en déplorer plus tard les conséquences. — Et il effectuait pas à pas sa retraite, hypocritement, en homme sérieux qui fait taire son amour pour n'écouter que la raison, et atténuer de son mieux l'irréparable de la faute.

XXV.

Un soir, ils eurent à ce sujet une explication décisive.

Depuis deux nuits, déjà, George veillait dans le parc jusqu'à l'aube, embusqué, le fusil aux mains, pour surprendre des braconniers qui venaient tendre leurs collets et fureter des clapiers établis sous la haie de clôture. Mais comme si, avec leur flair de fauves en chasse, les maraudeurs l'eussent éventé, aucune silhouette ne se profilait au travers des arbres, aucun pas ne faisait craquer les branches sèches.

George, assommé de fatigue, les jambes cassées, maugréait. Cette nuit, la troisième qu'il passait là inutilement, la dernière à coup sûr, lui semblait interminable, et il suivait des yeux, à l'insensible déclinaison des étoiles, la fuite lente des heures.

C'était à la fin de mai; il y avait là, tout près de lui, perché sur un frêne, un rossignol qui depuis une éternité, lui semblait-il, s'égosillait en chansons d'amour; et, très loin, de l'autre côté du Lot, dans les coteaux de Cazes, un courant qui chassait seul, donnait des coups de gorge espacés et longs, comme pour se convaincre lui-même. Et c'était tout ce qu'on entendait dans la nuit, ces hurlemens monotones de chien et ces trilles exultans d'oiseau.

Soudain George épaula vivement son fusil. A dix pas à peine de sa cachette, une ombre était là, qu'il n'avait pas entendue venir, étrange d'aspect et d'allures, avec des vêtemens moulant ses formes; et, sur le point de presser la gâchette, une pensée illumina son cerveau, un cri jaillit de ses lèvres :

— Alice!

Elle avait eu un sursaut de frayeur, s'était vivement réfugiée au plus épais des charmilles; mais, en un bond, il fut près d'elle, la saisit aux épaules, comme une voleuse qu'on arrête :

— Vous ici, seule, à cette heure!.. vous êtes folle!..

Elle répondit tout d'un trait, la voix tremblante :

— Oui, folle de vous aimer et de souffrir; je ne vous vois plus, et il fallait que je vous voie cependant, que je vous dise tout ce

que j'ai là qui m'étouffe; alors, sans savoir comment je pourrais vous parler, je suis venue. C'était comme une grande force qui m'entraînait... Vous voyez, Dieu m'a exaucée.

Il reprit d'un ton brusque, les dents serrées :

— Mais quel était votre but, enfin! Qu'espériez-vous donc en faisant cette équipée inqualifiable?

— Je comptais recevoir un accueil meilleur, répliqua-t-elle avec amertume; mon but était de vous dire que je ne peux plus vivre ainsi entre la jalousie de votre femme, qui nous a devinés et qui nous épie, et la tiédeur de votre affection, la privation de vos baisers, qui sont ma joie, ma consolation, l'oubli de ma condition misérable...

Il s'apaisa, essayant de la prendre par la douceur :

— Voyons, ma chérie, nous ne pouvons cependant pas nous afficher; ce serait déchaîner le pays, provoquer toutes les foudres; votre situation et la mienne nous commandent, au contraire, la plus extrême réserve; notre amour est hors les conventions, hors la loi, nous devons le cacher à l'égal d'une...

— D'une honte, oh! vous pouvez dire le mot. Et ce sera toujours ainsi, n'est-ce pas : dans dix ans, dans quinze ans, la même chose, jusqu'à l'âge où, au premier cheveu blanc, la dernière illusion s'envole... Une aumône d'amour de temps à autre, une étreinte brutale dont se défendrait une fille, et rien autre au-delà, si ce n'est la terreur des autres et le dégoût de soi... Non! je ne veux plus dans ces conditions... George, je vous en supplie, ayez pitié de moi... Vous dites que nous sommes hors les conventions, hors la loi; eh bien! défions les conventions et la loi, ayons jusqu'au bout le courage de notre faute, emmenez-moi, partons... Je vous jure que je serai pour vous la femme la plus dévouée, la plus aimante, que je vous servirai à genoux...

Elle s'était laissée glisser à terre, les mains jointes élevées vers lui; il la releva, et, d'un ton de gronderie douce :

— Vous n'y songez pas! murmura-t-il. Cette excitation chagrine que vous entretenez en vous, cette longue course seule, dans la nuit, la frayeur, la fatigue, tout cela a un peu ébranlé vos nerfs et vous parlez sans savoir; il faut donc que j'aie de la raison pour deux.

Elle se récria :

— Oh! je sais ce que vous allez me dire : le boulet de notre situation fausse, que nous traînerons partout; l'isolement dans lequel nous tiendra le monde; notre affection, aigrie à la longue, et la pauvreté imminente, car nous sommes, vous et moi, sans ressources, et je ne souffrirais pas que vous voliez votre femme

pour me suivre... Oui, tout cela, je me le suis dit aussi, j'en ai longuement pesé le pour et le contre, et je persiste. Que me fait, à moi, le mépris des autres, pourvu que j'aie votre estime! Si je redoute la gêne, les privations, c'est pour vous, non pour moi, sachez-le bien, je suis forte, courageuse, je travaillerai...

Il comprit alors qu'il fallait brusquer les choses, trancher dans le vif jusqu'aux racines profondes de cet amour, et ce fut d'une voix ferme qu'il répondit :

— Vous venez, en effet, d'émettre tous les motifs que j'allais invoquer pour vous rappeler à la raison; mais si vous persistez, je refuse, moi, je refuse dans votre intérêt plus encore que dans le mien. Quoi que vous puissiez dire, la vie n'est pas close pour vous, il n'y a d'irrémédiable que le scandale, le défi jeté à l'opinion, ce que vous voulez enfin; nous nous sommes aimés sincèrement, gardons-en au fond de nous le souvenir heureux... Vous verrez, il y a tant de place dans le cœur pour d'autres affections calmes, sans révoltes et sans remords, celles-là.

— Ah! tenez, finissons-en, vous m'écœurez! C'est une rupture, n'est-ce pas? Après vous avoir distrait, je vous fatigue et vous me repoussez. C'est bien cela que vous voulez dire?

— Voyons, Alice...

— Expliquez-vous franchement, sans phrases.

— Eh bien! oui, il le faut, vous le comprenez vous-même, puisque vous voilà venant me demander autre chose que ce qui est, et que je ne peux vous accorder.

— C'est votre dernier mot?

Il n'osa répondre, inclina légèrement la tête en signe d'affirmation.

— Adieu, alors!

Elle le quitta chancelante, se heurtant contre les arbres, butant aux pierres, et comme machinalement, par une politesse dernière, il la suivait, elle se retourna :

— Ah! par grâce, laissez-moi, je n'ai besoin de personne; et tranquillisez-vous surtout! Je ne suis ni de celles qui se vengent, ni de celles qui se tuent.

Il la suivit des yeux quelques instans, la vit passer le portail, prendre tout droit à travers champs, côtoyant les seigles, déjà hauts, qui lui montaient jusqu'aux épaules, si bien qu'on ne voyait plus d'elle que sa tête, une petite tache sombre qui s'éloignait insensiblement, se perdait dans le noir opaque des verdures. — Et quand elle eut disparu, un grand soupir lui dégonfla la poitrine; il déchargea son fusil, revint à pas lents vers la maison.

Au levant, le ciel pâlissait; des claironnées de coqs saluaient hâtivement l'aurore; et, dans la campagne, c'était déjà le bruisse-

ment des choses qui s'éveillent, le tressaillement imperceptible de la terre essayant de secouer sa torpeur.

George fit flamber une allumette, consulta sa montre :

— Trois heures; elle sera de retour avant que les domestiques ne se lèvent, allons, tout va bien!

Et, après avoir écouté, quelques secondes, des perdreaux qui cherchaient à s'accoupler dans les vignes en friche de Lagard, paisiblement il regagna sa chambre.

XXVI.

— Tiens! une lettre de Julien, fit Dupourquet en arrêtant complaisamment ses yeux sur une grande enveloppe jaune à l'adresse calligraphiée et timbrée de Tunis.

C'était la troisième seulement qu'il leur écrivait depuis son départ; six mois déjà passés au corps, loin de France. — Et il restait paysan en cela, concentré, méfiant à l'égard de lui-même, n'ayant pu se décider à prendre la plume que poussé par les circonstances, pour envoyer au Vignal ses vœux de nouvel an; puis, à l'occasion de la fête de Thérèse, qui tombait en mars; et aujourd'hui, pour annoncer sa nomination récente au grade de caporal-fourrier.

Cette lettre-là était plus longue que les autres : huit grandes pages, étroitement margées, et couvertes d'une écriture fine, avec des fioritures aux lettres majuscules, comme pour bien marquer le commencement de chaque phrase.

On eût dit qu'il avait fait durer le plaisir d'étaler, en écrivant, ses coudes sur la table, l'œil tiré par la laine rouge et le scintillement d'or de ses galons. Et son orgueil, refoulé pourtant, se glissait entre les lignes, s'accusait dans cette abondance de détails qu'il donnait sur sa vie de soldat, sur cette terre lointaine où il servait.

On sentait dans ses phrases au ton solennel, aux boursouflures naïves, le désir d'étonner ses parens du Vignal, d'intéresser Thérèse, de l'éblouir par la féerique vision des palais aux portiques de marbre, de l'amas éclatant des maisons blanches sous le soleil, des végétations inconnues, de la mer et du ciel idéalement bleus ; le tout entrecoupé de réflexions pratiques, de jugemens portés sur la nature du sol, où l'on sentait sa préoccupation constante de laboureur arraché à la charrue, son indéracinable amour de la terre.

Génulphe fit à haute voix la lecture de cette lettre, tandis que George, s'emparant des feuilles locales, se plongeait dans les faits-divers et que Mme Dupourquet, la figure sérieuse, marmottait le nombre de points qu'il lui fallait pour mener à bien un talon de chaussette.

Seule, Thérèse, cessant d'étudier les patrons de son journal de modes, écoutait rêveuse, les yeux portés au loin vers ce pays enchanteur où tout était beauté, épanouissement et lumière, la nature et les êtres, les fleurs et les femmes; car Julien parlait aussi des femmes, s'y arrêtait même avec une complaisance marquée, comme s'il eût possédé à cet égard quelque expérience, fait des études comparatives sur les Mauresques au teint d'ambre jaune, et les juives si blanches aux yeux de velours.

A la fin de sa lettre, incidemment avec les souhaits d'adieu, il annonçait qu'il n'écrirait plus de longtemps sans doute, sa compagnie devant très prochainement partir pour le Tonkin. — En sa qualité de jeune soldat, il aurait pu « tirer au renard » et rester à Tunis, mais il n'avait pas voulu ; on se battait encore un peu par là-bas, disait-on ; il y avait chance pour lui d'avancer plus vite, de décrocher en un rien de temps les galons d'or et la médaille.

Génulphe, attendri, déclara en repliant la lettre :

— Ce mâtin-là, il a de l'opinion tout de même; vous verrez qu'il arrivera à quelque chose « pourvu que rien ne s'y mette. »

— Qu'entendez-vous par : arriver à quelque chose, mon cher monsieur Dupourquet? demanda George goguenard, en polissant ses ongles.

Dès le lendemain de son mariage, il avait pris vis-à-vis de ses beaux-parens un ton de froideur polie qui marquait les distances, et devant l'obséquiosité qu'il rencontrait, cette froideur était devenue de l'impertinence, une moquerie cinglante à propos de tout.

Dupourquet, un peu embarrassé, répondit :

— Mais, arriver à se faire une position dans l'armée... s'il rengage.

— Bah! la trique d'adjudant à perpétuité, et une cantine sur ses vieux jours... à moins qu'il ne finisse dans les bottes d'un gendarme!

Thérèse répliqua avec cette humeur agressive qu'ils avaient depuis longtemps l'un pour l'autre :

— Je te trouve peu indulgent à l'égard des miens; pourquoi Julien ne réussirait-il pas, après tout? Il n'est ni sot, ni méchant, il a quelque instruction, de bons sentimens, et chose plus rare par le temps qui court : du cœur!

— Eh! là, mon Dieu, parce que le voilà caporal et qu'il va au Tonkin; mais tout le monde est caporal aujourd'hui, et tout le monde va au Tonkin ; il n'y a qu'une difficulté, c'est d'en revenir.

— Qu'on y meure ou qu'on en revienne, on a toujours fait son devoir.

— Peuh! quand on n'est plus, il en reste bien peu de chose, à

moins qu'un comité de fondeurs ne s'organise pour vous ériger une statue ; et quand on a la chance d'en réchapper, ce qu'on y a gagné avant toutes choses, c'est un aplatissement sérieux, les fièvres, la dysenterie, ou tout au moins une gastrite.

— Il vaut mieux se bien porter, n'est-ce pas, n'avoir d'autre ambition que de satisfaire ses appétits et de contenter ses caprices, se carrer dans son égoïsme, écarter de sa route tout ce qui n'est pas son plaisir, se servir des autres et les mépriser...

George, souriant, répliqua :

— C'est le commencement de la sagesse! tout au long dans *Monsieur de Camors*.

Dupourquet, toujours conciliant, crut devoir intervenir :

— Voyons, monsieur George, on se doit cependant un peu à son pays, à ses semblables ; sans ça il n'y a pas de société possible ; nous reviendrions à l'état primitif ; le droit du plus fort...

— Et d'abord, mon cher beau-père, je vous ai prié maintes fois de ne pas m'appeler *monsieur* George. Ça vous rabaisse inutilement, et comme je fais partie de votre famille, ça m'humilie... Quant à ce qui est de mes principes et de mes idées, vous me permettrez de ne pas les discuter avec vous ; nous avons une façon toute différente de voir les choses, vous par le petit, moi par le gros bout de la lorgnette ; nous ne nous entendrions jamais sur les proportions.

— Tu comprends, père, nous ne sommes que des bourgeois, des paysans, nous, il y a un abîme...

XXVII.

La cloche du déjeuner vint mettre fin à cette escarmouche, qui menaçait comme toujours de dégénérer en une action décisive où chacun eût déchargé son cœur.

Le malentendu s'aggravait entre eux, de tous les mille petits heurts résultant de la vie commune, et les Dupourquet, sans cesse fouaillés par cette raillerie hautaine de George, commençaient à se révolter à la façon de ces fauves, qui, à force d'être maltraités par leur dompteur, montrent les crocs silencieusement sous leur soumission apparente.

Ils reconnaissaient un peu tard leur erreur, se disaient qu'ils avaient sacrifié Thérèse à leur vanité stupide, à cette satisfaction d'amour-propre de faire d'elle la femme d'un noble qui n'avait apporté chez eux que sa morgue et ses goûts de dépense.

Et le Terrible n'était plus seul maintenant à s'alarmer de cette fuite rapide de l'argent qui coulait sans répit, comme si par une

blessure profonde le Vignal eût perdu tout le sang jaune de ses épargnes.

Les revenus pourtant n'étaient plus les mêmes. On eût dit que la terre, lasse d'avoir tant et si longtemps produit, se récusait cette fois, devenait une marâtre capricieuse et avare comme si elle se fût vengée des insouciances anciennes, de l'âge heureux où l'on avait abusé d'elle, où sous le moindre soc de charrue déchirant ses entrailles jaillissaient l'or des moissons miraculeuses et l'inextricable fouillis des pampres affaissés sous le poids des grappes.

Il aurait fallu enrayer ferme, songer à l'avenir, prévoir *la traverse noire*, comme disait le Terrible. Savait-on combien de temps durerait la crise!

Et Dupourquet en voulait à George de ne pas comprendre cela, de ne pas voir qu'il était leur ruine avec son immodéré besoin de paraître.

Quant à Thérèse, elle ne gardait plus à l'égard de son mari la moindre illusion. Sa timidité des premiers temps s'en était allée à la longue; elle s'était accoutumée à le regarder en face, à le juger froidement dans la légèreté de ses paroles et l'inconséquence de ses actes. — Et ce qui de prime abord l'avait conquise, cette élégance, cet esprit facile, ces qualités brillantes de surface, elle perçait tout cela à jour aujourd'hui, ne voyait rien au-delà, si ce n'est un égoïsme féroce, une âme vile de jouisseur. — Et elle s'était éloignée de lui peu à peu avec un sentiment de répulsion, presque de frayeur, comme si elle eût craint pour elle la contagion du mal, l'influence pernicieuse de ces idées qui bouleversaient les siennes, de cette irréligion de tout qui la scandalisait.

Après avoir refoulé ses impressions, souffert en silence, elle s'était enhardie à protester faiblement d'abord, puis avec une ténacité batailleuse qui défendait le terrain pied à pied, ne négligeait aucune occasion d'entamer la lutte.

C'étaient entre eux de continuels défis, une guerre traîtresse d'embuscades où George, toujours maître de lui, exaspérait Thérèse du sifflement de ses mots qui volaient comme des traits, de l'insolence de son sourire; et alors, elle s'exaltait, défendait furieusement les siens attaqués, bafoués sans cesse; rappelait comme un titre de gloire les origines de la famille, prodiguait devant son mari au Terrible, à cet aïeul aux mains noueuses gantées de durillons à force d'avoir étreint la terre, les soins les plus affectueux, les attentions les plus délicates.

Ce pauvre vieux! on l'avait désavoué un instant; elle toute la première, on l'avait relégué à l'office avec les domestiques, comme un parent pauvre dont on a honte!.. Quelle aberration! quelle lâcheté! Mais sa revanche aujourd'hui était venue, il fallait s'in-

cliner devant lui, s'enorgueillir hautement de sa simplicité et de sa vaillance, lui redonner conscience de sa valeur, le remettre à sa vraie place.

Et cet esprit de famille s'étendait aussi à Julien, qu'elle avait traité si durement jadis, qu'elle avait été si soulagée de voir partir, tant elle craignait que George n'eût vent de l'intimité de leur enfance, de ce roman d'amour ébauché entre eux aux premiers troubles de la puberté.

Maintenant, par tactique plus encore que par conviction, elle le réclamait lui aussi, l'appelait son cousin, s'attendrissait aux souvenirs lointains de son entrée au Vignal, contait sa sauvagerie, son mutisme farouche de petit paysan arraché à sa masure, et plus tard sa reconnaissance, son dévoûment, l'attachement sans bornes qu'il leur gardait.

— Une seule chose m'étonne, ma chère, lui répondit George certain jour ; c'est que, le portant à ce point dans ton cœur, tu ne l'aies pas épousé. Pas mal du reste, ton cousin, un beau gars aux abatis canailles, mais solides... Puis, c'est tout ce qu'il aurait fallu ici, un bouvier qui continuât les traditions, mangeât des ognons à la croque-au-sel et exhalât une saine odeur d'étable.

XXVIII.

Cependant, entre eux, la scission n'était pas complète. Ils gardaient par habitude, sans songer à s'affranchir, la même chambre ; et parfois, si près l'un de l'autre, ils oubliaient en un moment très court leurs rancunes ; mais ce n'était là de la part de George que la satisfaction d'un capricieux désir, de la part de Thèrèse que la soumission inerte à l'époux, l'observance loyale de ce qu'on lui avait dit être le devoir. Et de ces rapprochemens sans amour, il leur restait après comme le sentiment d'une déchéance.

Un jour, les Lacousthène vinrent passer l'après-midi au Vignal.

Depuis quelque temps les relations s'étaient espacées, refroidies sans motifs plausibles, par suite d'une inconcevable tristesse d'Alice qui se calfeutrait dans sa chambre, objectait une lassitude qu'elle ne pouvait secouer, un absolu besoin de solitude et de calme comme si elle eût couvé quelque maladie lente.

Le docteur Bosredon, appelé à plusieurs reprises, constata un peu d'anémie, quelques troubles nerveux du côté du cœur, un ennui général plutôt qu'un malaise et prescrivit les ferrugineux, tout en conseillant le mariage.

Alors les Lacousthène usèrent de leur autorité pour faire sortir Alice, lui procurer bon gré mal gré des distractions, faisant valoir à

l'appui les commérages, les suppositions méchantes que ne manquerait pas de soulever cette réclusion inexpliquée.

— On se demandera ce que tu as, et tu sais si les langues vont leur train! Certains rappelleront que ma pauvre sœur est morte de la poitrine, et que, du côté de ta mère, il y a eu l'oncle Éloi qui tombait du haut mal.

— Eh! mon Dieu! laissez-les donc parler, les gens! si vous saviez combien peu je m'en soucie!.. d'abord je suis résolue à ne pas me marier.

— En voilà bien d'une autre! Et pourquoi ça, je te prie?

— Parce que nous sommes trop pauvres pour que je puisse prétendre à un parti selon mes goûts. De quoi vous plaignez-vous, du reste? c'est toujours cela de moins que vous aurez à débourser.

Subitement calme, le père avait répliqué sans autre objection:

— Je comprends, tu préfères rester avec nous, être notre bâton de vieillesse, c'est d'une brave fille, et nous accepterons ce sacrifice avec joie; mais ta sœur, malheureuse enfant, tu ne songes pas à ta sœur; le discrédit, une fois jeté, s'étend à tous les membres d'une famille.

Et de guerre lasse, Alice avait promis de se montrer, de sortir, d'aller donner quelques notions élémentaires de musique à la plus jeune des Pidancier et de terminer, en compagnie des sœurs de Salviac, une couverture au crochet que l'on destinait à l'abbé Roussillhes pour sa fête.

Le jour où il fut question d'aller au Vignal, elle opposa une résistance telle que Lacousthène en avait perdu patience, s'était écrié avec l'affectation d'un homme qui a retenu un mot sans en bien comprendre le sens :

— Mais c'est de l'utopie, à la fin! Il n'y a pas à dire, c'est de l'utopie!

Et de nouveau Alice s'était exécutée, avait même donné à sa toilette un temps inouï, essayant à tour de rôle toutes ses robes, bouleversant ses cheveux en une série de coiffures dont aucune n'arrivait à la satisfaire; et quand elle parut, le père et la mère eurent quelque peine à la reconnaître tant elle leur semblait pimpante et fraîche dans son costume de foulard clair, et sous son grand chapeau de paille noire à coques de velours, qu'une branche d'acacia rose enserrait.

Au Vignal, ils ne trouvèrent que les Dupourquet et Thérèse, George étant allé assez loin du côté de Vire tendre des lignes de fond; et Alice en fut à la fois comme soulagée et toute triste pourtant.

Après avoir si vivement redouté cette entrevue, s'y être pré-

parée de toute sa coquetterie d'amante dédaignée dont la vengeance est dans l'impression « posthume » qu'elle doit faire, et les regrets qu'elle peut laisser, maintenant elle était contrariée qu'elle n'eût pas lieu, que George ne pût s'ébahir de l'élégance de sa toilette, de son air détaché de femme dont le cœur s'est vite cicatrisé et pour qui le passé est lettre morte.

Les deux hommes sortirent pour aller parcourir les vignes, Génulphe tenant à faire constater la différence probante qui existait entre une sienne plantation de cépages français à leur deuxième feuille, et une vigne limitrophe d'herbemonts, appartenant à un menuisier de Salviac. Et tandis que Mme Dupourquet entraînait Jeanne et sa mère vers la cuisine pour une expertise quelconque de ménage, Alice et Thérèse restèrent seules au salon, défiantes, gênées, se regardant dans les yeux comme deux duellistes qui tâtent le fer.

Ce fut Thérèse qui la première rompit le silence, et sa voix était mordante dans sa douceur; elle souriait avec un retroussis mauvais des lèvres comme si elle eût voulu mordre :

— Bien vrai que tu as été si souffrante que ça?.. On ne s'en douterait pas, ma chère.

— Oh! si, des faiblesses, des vertiges, un besoin de m'étendre, de dormir... Mais maintenant je vais mieux, en effet, j'ai pris le dessus.

Thérèse continua, sans paraître avoir entendu :

— Moi, je me figurais qu'il s'était passé quelque chose, que quelqu'un ici t'avait déplu, que tu nous boudais...

— Tu me crois bien sotte! Et qui donc aurait pu ou voulu me déplaire, je te le demande?

— Est-ce que je sais, moi!.. George peut-être, oh! sans intention, cela va sans dire; mais il est si taquin! puis galant aussi à ses heures, prenant parfois des licences...

Alice se cabra de toute sa hauteur :

— M. George a toujours été pour moi d'une convenance parfaite.

Puis, avec le besoin de se retourner, de rendre coup pour coup :

— Ce n'est pas qu'il n'ait essayé de me faire la cour, ajouta-t-elle; je le crois très volage, ton cher époux, et pour peu que je l'eusse encouragé...

— Oh! je n'en doute pas le moins du monde. George s'est amusé pas mal à Paris, et il lui en est resté des façons un peu cavalières, un goût très vif pour toutes les femmes, quels que soient leur rang, leur beauté et leur intelligence. Croirais-tu que, l'autre jour, je l'ai surpris en train de lutiner la petite porchère, une fillette de seize ans qui a une tête d'ange et des bras rouges!

Alice se contraignit à sourire.

— Bah! vraiment? et cela ne te rend pas jalouse?

— Moi! allons donc! cela m'amuse plutôt. Si tu savais ce qu'ils étaient drôles tous deux; George prenant ses airs talon rouge et la petite, son seau à la main, riant à pleine gorge comme si on l'eût chatouillée... Jalouse! ah! Dieu non; mon mari peut papillonner, en conter à celles qui sont assez niaises pour l'écouter et le croire, c'est toujours à moi qu'il revient, c'est moi qui ai son respect et le meilleur de ses tendresses.

Alice, un peu pâle, les yeux soudainement creusés, balbutia :

— Tout est pour le mieux, alors; je te félicite, cette confiance...

— Ne s'est jamais démentie. Je suis fière d'être sa femme, doublement fière depuis que je sais... Écoute! il m'arrive un grand bonheur. Je n'en ai encore soufflé mot à personne en dehors des miens; tu es ma première, ma meilleure amie; jamais de secrets l'une pour l'autre, n'est-ce pas? J'ai tenu à t'en faire à toi d'abord la confidence...

Et tandis que la jeune fille, instinctivement, se raidissait, Thérèse, penchée sur elle, lui jeta au visage :

— Je suis enceinte!

— Ah!..

Alice chancela sur son siège, ses mains se crispèrent au rebord de la table à ouvrage qui les séparait.

— Comprends-tu mon orgueil, ma joie! Un enfant! un petit être à nous deux, né de notre affection, qui toujours nous rappellera des heures douces, sera entre nous le chaînon qui rive à jamais les liens d'amour, le gage vivant du passé, la sauvegarde de l'avenir... Eh bien, qu'as-tu donc?

Alice se renversait, livide, avec de grandes ombres qui meurtrissaient ses joues :

— Je t'en prie, ne parle plus, je souffre là. J'étouffe!..

Ses doigts convulsivement étreignaient sa gorge, remontaient jusqu'à son cou comme pour déchirer la chair, ôter de là un poids très lourd.

Alors, Thérèse jeta le masque, et, debout devant sa rivale défaillante, elle exhala son cri de victoire.

— Tu me supplies de me taire, tu n'as plus la force de m'entendre. Allons donc! il faut pourtant que tu saches que je n'ai jamais été ta dupe. J'ai deviné dès le début votre intrigue, je l'ai suivie pas à pas, et je pourrais, sans crainte de me tromper, préciser le jour...

— Thérèse, par pitié!

— Maintenant, la comédie est jouée; le rideau tombe, on t'aban-

donne avec autant d'insouciance et de parfait mépris que l'on t'a prise; de là tes malaises, ton affaissement, tes vapeurs. Aujourd'hui tu es venue avec le secret espoir de rattraper un peu du terrain perdu, d'entamer un nouveau roman; eh bien, j'ai à te dire que tu perds ton temps et tes peines; tu peux rentrer ta robe de foulard crème, dépouiller ton personnage de coquette qui joue à l'oubli; plus rien à faire ici, je te chasse! oh! pas ouvertement, j'ai horreur du scandale, je t'invite seulement à trouver des motifs suffisans pour ne jamais revenir au Vignal, on ne m'a pas habituée à fréquenter des filles!

Thérèse aurait pu continuer longtemps de la sorte; Alice ne l'entendait plus, tombée dans un évanouissement profond.

Elle la regarda ainsi quelques instans, satisfaite, vengée; puis, avec de grands éclats de voix, une sollicitude affolée, elle se précipita vers la porte, appela au secours d'une telle force que d'un champ voisin où ils collationnaient, les domestiques accoururent, et tandis que l'on s'empressait autour d'Alice, elle racontait avec une stupéfaction chagrine comment la chose était arrivée :

— Nous causions là, bien tranquillement; elle me parlait de cette couverture au crochet qu'elle fait pour l'abbé Roussillhes; tout à coup elle change de couleur, fait un soupir et la voilà qui tombe!..

Lacousthène et Dupourquet rentraient au même instant, intrigués, très émus de ces cris, de ce remue-ménage perçus de loin au cours de leur promenade.

Le père considéra longuement sa fille, que l'on essayait en vain de ranimer. Son visage s'estompait, s'engrisaillait de tristesse, ses sourcils s'amoncelaient en nuages noirs sur ses yeux, et d'une voix dolente il balbutia :

— Pauvre enfant, elle a beau dire, ça lui fera tout de même bien du tort!..

XXIX.

La grossesse de Thérèse amena au Vignal une détente; par un accord tacite, devant cet événement heureux, chacun désarmait.

Les Dupourquet reprirent courage; il leur semblait que la venue de cet enfant allait aplanir bien des choses. Ils se disaient que la paternité change un homme, que George devant ces responsabilités, ces obligations nouvelles qui lui incombaient, s'amenderait sans doute, songerait moins à ses plaisirs et restreindrait ses dépenses.

Quant à Thérèse, elle faisait plus que de désirer, que d'espérer une conversion quelconque chez son mari; elle était heureuse plei-

nement, se trouvait payée au centuple de ses désillusions et de ses chagrins d'épouse par cette gloire prochaine d'être mère. Et dans la fiévreuse attente du cher petit être, dans les préparatifs de toute sorte faits en son honneur, elle jadis si froide, si compassée, se révélait étrangement tendre, charmante, avec le perpétuel gazouillis d'un langage nouveau qu'elle parlait sans l'avoir appris, la joie indicible qui émanait d'elle, du moindre de ses actes, de la plus insignifiante de ses attitudes.

George suivait avec un intérêt croissant toutes les phases de cette transformation, et un sentiment complexe fait de curiosité, de surprise, de sympathie inavouée et tardive s'éveillait en lui.

Il ne reconnaissait plus sa femme, se trouvait en présence d'une autre Thérèse franche, alerte et gaie qui le déroutait, le captivait, lui donnait l'illusion d'une compagne nouvelle avec laquelle il serait doux de recommencer la vie, de rouvrir à la première page le livre jamais épelé de l'amour.

Il essaya d'un rapprochement, se mit en frais pour plaire, se dépensa en attentions délicates, en galanteries discrètes, mais elle semblait ne pas s'en apercevoir, le traitait avec la plus entière indifférence, en homme qu'elle s'était résignée à subir; et devant des tentatives plus hardies, elle se récusa avec une volonté ferme, alléguant pour recouvrer son indépendance des raisons d'ordre intime, les ménagemens qu'on lui devait, la paix absolue, l'exemption de toute contrainte que nécessitait son état.

Il comprit dès lors l'infranchissable distance qui les séparait, le vide qu'il avait creusé, élargi lui-même comme à plaisir, et combien peu de place il tenait désormais dans la vie de cette femme qui l'eût adoré, s'il s'était donné la peine de découvrir en elle ce qu'il y a à l'état latent de reconnaissance, de dévoûment et d'adoration dans le cœur de toute femme pour l'homme qui a su la deviner et la comprendre.

Il sentit que Thérèse le fuyait de parti-pris, s'échappait de lui avec un empressement presque joyeux, et par un reste de dignité il renonça à la poursuivre.

Maintenant il s'absentait du Vignal des semaines entières, frayant avec des gens tarés, la lie des campagnes; des braconniers dont il acceptait l'hospitalité et partageait les exploits, des joueurs de profession, qui se faisaient ses plats valets et le dévalisaient obséquieusement dans des guinguettes de village, des maquignons avec lesquels il s'attablait, et dont il prenait, sans s'en apercevoir, le ton et les manières, tenant contre eux des paris stupides, crevant des chevaux pour un rien, pour la satisfaction d'être applaudi et considéré comme un cavalier hors pair et un homme à poigne par toutes ces brutes.

Lui, le gentilhomme orgueilleux, entiché de son titre; l'homme bien né qui n'avait jamais pu s'embourgeoiser dans la famille de sa femme, il se plaisait à présent en la société de ces rustres dont les flatteries lourdes le grisaient comme du gros vin. Son éducation, son esprit, sa distinction native, tout cela sombrait lentement dans ces fréquentations quotidiennes qui lui étaient devenues un plaisir et un besoin. Son corps lui-même s'alourdissait comme son intelligence, et les soirs de retour de chasse, sa plus grande joie consistait à défier et à vaincre, le verre en main, jusqu'au dernier de ses hôtes.

XXX.

La délivrance de Thérèse arriva un matin de décembre à l'aube grise, tandis que le brouillard mettait aux vitres un ruissellement de larmes, et que le gel saupoudrait finement l'éternelle verdure des sapins et des cèdres, s'étalait en couche blanche impalpable sur les pelouses blêmies.

Le docteur Bosredon fit irruption dans la pièce où Dupourquet, George et M. d'Escoublac avaient passé la nuit anxieux, frissonnant aux cris de douleur qui passaient assourdis au travers des murs.

— Un garçon! c'est un garçon!

Alors ils se sentirent tous soulagés d'un grand poids, se précipitèrent pêle-mêle vers la chambre où Thérèse, brisée, mais radieuse, souriait aux femmes qui l'avaient assistée, et piaillaient maintenant leurs impressions, — groupées autour de son lit.

Après ses grandes souffrances, elle éprouvait une lassitude, un anéantissement de bien-être et un ineffable orgueil; et ce sentiment de l'épreuve vaillamment subie, de la victoire chèrement gagnée se lisait dans le rayonnement de ses yeux agrandis, dans la bienvenue du sourire adressé à tous. Elle ne voyait là, autour d'elle, que des amis dont la sollicitude lui était douce, qu'elle aimait à ce moment de toute sa reconnaissance extasiée, et quand George se pencha sur elle, la baisa au front avec un attendrissement sincère, elle continua de sourire, heureuse de cette caresse, l'âme ouverte à tous les pardons, fondue dans cette grande joie d'être mère.

— Comment es-tu, ma chérie?

— J'ai bien cru mourir! Mais maintenant, c'est fini. Je ne sens plus mes membres, il me semble que je suis au ciel.

Il restait là, gêné, ne trouvant plus une parole; alors du regard, elle lui désigna au pied du lit la barcelonnette où l'enfant déjà couché se tortillait sous ses dentelles.

— Eh bien! tu ne l'embrasses pas?

Une servante le lui mit dans les bras triomphalement et quand

il sentit près de la sienne cette petite tête grimaçante, cette bouche convulsée où la salive grésillait en mousse au coin des lèvres, il eut comme un haut-le-cœur, le baisa rapidement en retenant son souffle.

— Il est beau, n'est-ce pas, mon fils?

— Non,.. c'est-à-dire oui... enfin, il est difficile encore de savoir.

Mais déjà le bébé passait de main en main, et l'on s'escrimait maintenant à démêler en lui des ressemblances. Génulphe, très convaincu, déclara :

— C'est tout à fait le portrait de tata Florine.

Et cette opinion souleva une tempête, chacun opinant pour un collatéral ou un ancêtre différent, si bien que toute la généalogie des Dupourquet et des d'Escoublac défilait autour de ce petit être encore à l'état d'ébauche.

Le baron s'exclama soudain d'un ton inspiré :

— Voyez, là, à la naissance des sourcils cet entre-croisement de petites rides qui dessine une croix de Malte : notre marque de père en fils, notre signe de ralliement à nous autres, notre estampille... Ah ! c'est bien un d'Escoublac !

Le docteur Bosredon ne tarda pas à faire évacuer la chambre; ce grouillement autour de l'accouchée lui semblait dangereux, l'atmosphère de ces expansions étouffante et malsaine; et il prenait tous les gêneurs par les épaules, les poussait à la porte avec une brutalité familière et des rembourrades dans le dos comme il eût fait sortir des gamins.

XXXI.

Aussitôt dans Salviac et aux environs, tout le long de la plaine de Vire la nouvelle se répandit de la naissance d'un héritier mâle au Vignal.

C'était une intuition, bien mieux, une certitude qui passait dans l'air portée par le vent, une télégraphie vocale d'un champ à l'autre, un cri toujours le même qui franchissait les fossés, sautait pardessus les toits, volait comme une flèche :

— *Moussu George a un pitiou* (1).

Et le travail en était un moment suspendu. Les bouviers arrêtaient leurs bœufs, plantaient leur aiguillon en terre; d'autres laissaient leurs bêches dans le *pic* et se réunissaient à la clôture de leurs lots, échangeaient gravement des réflexions.

Du côté de Lacroze, une voix s'éleva impérieuse, entraînante :

(1) M. George a un enfant.

— Faut porter un mai !

Et ce fut alors de tous côtés une course vers les peupliers, qui de loin en loin, comme des sentinelles rangées, bordent la rivière. On en choisit un, le plus haut, le plus droit, soigneusement émondé jusqu'à sa houppette de feuilles, et à grands coups réguliers de sa hache un charron l'abattit.

Maintenant, l'arbre s'acheminait vers le Vignal couché de tout son long sur les épaules robustes qui lui imprimaient un balancement. On eût dit de loin d'un mille-pattes gigantesque se promenant d'un pas paisible au bord de l'eau ; et sur ses flancs voltigeait une nuée d'enfans braillards qui prenaient part à l'expédition, flairant avec leur instinct de jeunes loups la collation copieuse des remercîmens, les miches de pain blanc qu'on éventre et les barriques que l'on perce.

Les hommes s'avançaient silencieux et voûtés, l'encolure éraflée, bleuie au passage de l'écorce, mais en vue des tourelles une émulation les redressa, la conscience de leur force et aussi le désir de s'annoncer, de se présenter crânement en joyeux garçons qui célèbrent un jour de fête, et ils entonnèrent une chanson belliqueuse, la chanson préférée des conscrits qui veulent se faire illusion et tromper leurs inquiétudes :

Je pars pour aller au combat
Je pars pour venger ma patrie !
En arrivant au champ d'honneur
Tous les Français criaient : « Aux armes »
Moi je m'avance le premier
Tout en représentant mes armes...

Puis, sur une observation de celui qui marchait en tête, ils s'arrêtèrent, se turent, prêtant l'oreille à un chœur de voix qui montait, là-bas, du côté d'Issudel et semblait leur répondre. Et sur un rythme gai, éclatantes comme des tirelis d'alouettes montant dans le ciel, les paroles arrivaient jusqu'à eux :

Dé bon matin mé suis levée,
Don daine, vive l'amour !
Plus matin que l'albéto.
Dans mon zardin jé suis entrée,
Don daine, vive l'amour !
Pour culir la biouletto.

— *Couqui dé Diou !* Ce sont les Salviac qui, eux aussi, portent un mai ! S'agit d'arriver les premiers ou que le diable nous écrase !

Alors, sans plus chanter, ils se hâtèrent ; et leurs sabots martelaient rudement la terre durcie, défonçaient avec un bruit de vitres cassées la glace des ornières.

— Nous y serons tout de même avant eux.

— Nom de Dieu! les voilà !

Au bas de l'avenue du Vignal, les deux cortèges se heurtèrent; et ce fut comme un choc formidable de béliers, mais personne ne lâcha prise; les jambes s'arc-boutaient inflexibles, les bras se nouaient désespérément autour des arbres, et le sang des rixes entrait déjà en ébullition, chauffait les oreilles, allumait les joues.

Un des vieux qui suivaient en amateurs avec les enfans fit observer qu'il serait malséant de se disputer pour si peu, de donner aux familles auxquelles on allait rendre honneur le spectacle pénible d'une lutte; que l'avenue était assez large du reste et qu'on pouvait monter de front. Et les deux trophées se remirent en marche dans une bousculade, qui tendait à garder l'alignement, débouchèrent côte à côte dans la cour, tandis que sur le perron, debout, épanouis, mais très dignes, M. d'Escoublac, Dupourquet et George attendaient.

Chaque délégation lut son compliment transcrit à la hâte sur une méchante feuille de papier écolier, maculé de terre et de graisse, et comme après quelques paroles gracieuses de remercîment, George distribuait des poignées de mains à la ronde, l'enthousiasme militant de M. d'Escoublac n'y tint plus. Le buste penché sur la balustrade comme pour faire entrer plus avant sa conviction, il commença:

— Mes bons, mes chers amis!..

Encore un discours politique! songea Génulphe à qui la franchise de ces professions de foi causait de singuliers malaises, et il le tira doucement par l'un des pans de son habit:

— Pas encore, monsieur le baron, laissez-leur d'abord planter les mais, c'est l'usage.

M. d'Escoublac resta dans une belle pose de statue, un bras levé, la bouche ouverte.

— Sarpejeu! mon cher, quelle rage vous avez de toujours m'interrompre!..

Dupourquet, très bonasse, répliqua :

— On ne vous eût pas écouté avec assez de recueillement, ces braves gens ont grande hâte de mettre leurs arbres en place, ça se comprend, ils ne sont venus que pour ça et pour boire.

Il y avait, en effet, deux équipes de travailleurs qui piochaient ferme de chaque côté du perron, creusaient deux trous profonds où l'on engagea les peupliers que l'on dressa ensuite au moyen de câbles où tout le monde s'attelait hommes, vieillards, gamins, pliés en deux, les bras raidis avec un entrain du diable et des *Aou!* cadencés comme les *Oh! hisse!* des matelots.

Puis quand les arbres furent droits, on les cala au pied avec de

grosses pierres sur lesquelles on jetait à pleins chariots du gravis et du sable, et, les trous une fois comblés, dissimulés sous un tapis de mottes gazonnées tenues en réserve, deux gars vigoureux et lestes grimpèrent à mi-hauteur des cimes, clouèrent au-dessous d'une gerbe de drapeaux les plaques commémoratives.

Sur l'une on lisait :

A Monsieur et Madame George d'Escoublac. Salut! Honneur et Gloire!

Sur l'autre, plus calme, et mélancolique comme une inscription funèbre :

Aux familles d'Escoublac et Dupourquet, la commune de Salviac reconnaissante!

Il y eut un silence d'émotion pendant lequel on n'entendait que le claquement des drapeaux fouettés par la bise et, plus haut, comme un murmure d'êtres invisibles, le soyeux bruissement des feuilles.

Puis quelqu'un cria : « Vive M. George! Vive M. Dupourquet! » et cinquante poitrines répétèrent en un hurlement infernal cette double bénédiction.

M. d'Escoublac avait à nouveau bondi sur le perron :

— Mes bons, mes chers amis!..

Mais déjà du côté de l'écurie la table se dressait, on percevait le tintement des assiettes et des verres, le roulement sourd des futailles que l'on poussait hors de la cave et que l'on juchait en haut d'un chevalet pour pouvoir *les saigner plus à l'aise;* et les manifestans se débandaient un à un en y mettant des formes pourtant, les mains aux poches, la tête virée en tous sens comme s'ils eussent voulu visiter les communs.

Le baron continuait :

— Dieu soit loué! vous êtes encore de ceux qui pensent que l'édifice social ne peut exister sans un sommet et une base...

Puis, constatant qu'il n'avait plus devant lui qu'un enfant qui le considérait avec un ahurissement méditatif en se fourrant les doigts dans le nez :

— Ah! bon Dieu! quelles brutes! fit-il dans un accès de dégoût,.. enfin je tâcherai de les repincer au départ, et ils m'écouteront, ne serait-ce que par politesse.

On avait apporté une demi-forme de cantal et un sac de noix, et les couteaux entaillaient maladroitement le fromage, établissaient dans la pâte beurrée toute une série heurtée d'échelons.

D'un commun accord on réservait les noix comme dessert pour grignoter quand on n'aurait plus faim, et se donner le prétexte de mettre à sec les futailles.

Dupourquet passait au milieu des convives, leur frappait amicalement sur l'épaule, les appelait par leurs prénoms ou leurs sobriquets et se délectait à les tutoyer en leur débitant de grosses plaisanteries qui les faisaient se tordre avec des rires gloussés dilatant simplement la gorge sans ralentir le fonctionnement des maxillaires :

— Allons, mes enfans, encore un coup! *un baiser de plus au petit Jésus!* vaut encore mieux avaler ça que des sottises...

Il se taillait là un succès personnel, un regain de popularité, par sa seule bonhomie, le doigté savant de sa poignée de mains, le tact avec lequel il restait dans les banalités courantes, évitant à l'encontre du baron les questions irritantes, le terrain brûlant de la politique, mettant sa sagesse à ne jamais parler d'*opinions* à des gens qui, selon lui, ne pouvaient avoir que des *intérêts;* et lorsque après la ripaille, M. d'Escoublac voulut reprendre son discours :

— Mes chers, mes excellens amis...

Génulphe se dressa à ses côtés triomphant et cynique :

— N'insistez pas, monsieur le baron, vous vous enroueriez inutilement,.. ils ont maintenant l'estomac trop plein pour bien comprendre la liberté de conscience!

XXXII.

Un jour de foire de Salviac, Lacousthène vint déjeuner au Vignal. Il paraissait triste, n'avait plus cette loquacité, cette exubérance de gestes qui étaient le fond même de sa nature enthousiaste et lui avaient valu la réputation de hâbleur aimable et de « menteur par bienveillance. »

Pendant qu'on se mettait à table, Dupourquet affectueusement s'informa :

— Vous n'êtes pas malade au moins!

Puis, à le voir si *minable*, si négligé dans sa tenue avec sa redingote criblée de taches sur la poitrine et dont les bordures s'effilochaient, une inquiétude lui vint. Il pressentait là des ennuis d'argent, une situation précaire qu'on allait sans doute lui soumettre, et prudemment il battit en retraite, parla de son petit-fils, des affaires communales, du conseil de fabrique, du nouveau préfet, le vingt et unième depuis vingt ans! affectant de ne pas voir l'abattement de son voisin, cherchant par tous les moyens possibles à l'éloigner d'un emprunt. Il alla même jusqu'à dire que les revenus « de ses quelques sous de capital » passaient tous à la terre.— Insatiable maintenant, la terre!

Lacousthène, qui, par une vieille habitude, buvait à l'assiette comme les paysans, s'arrêta net, la moustache chargée de vin.

— A qui le dites-vous! s'écria-t-il. C'est bien la terre qui me ruine; et pourtant Dieu sait si nous avons vécu sagement, ma femme et moi, si nous nous sommes privés! si j'ai consacré à l'amélioration du sol tout l'argent que ne me prenait pas l'éducation de nos filles,.. et pour en arriver à quoi, oui, à quoi? à faire le saut comme les autres, à demander trente mille francs au Crédit foncier qui, après des enquêtes à n'en plus finir, ne m'en accorde que dix!

Dupourquet modula en sifflement de pitié, en soupir de soulagement :

— Mon pauvre ami! est-ce possible! Je me disais aussi : Lacousthène est changé, il a quelque chose, mais j'étais loin de supposer...

— Ah! c'est que tout le monde n'a pas comme vous des cruches pleines d'or dans ses caves! Moi je n'avais que la dot de ma femme, mon bien de Mazerat, mon activité et mon bon vouloir. Au début, j'ai cru que j'allais devenir millionnaire; la seule vente de mon vin m'était, chaque année, comme un héritage qui tombait du ciel!.. et puis par une fente invisible, je ne sais comment, peu à peu, sou par sou, tout cela s'en est allé. J'avais beau barricader ma caisse, tenir mes mains fermées, l'argent filait tout de même comme s'il avait hâte de me fuir, d'aller ailleurs... Alors nous avons enrayé de toutes nos forces; tant que les enfans sont restées en pension, nous avons vécu chichement comme les domestiques, mangé de la viande à midi trois fois la semaine, le reste du temps des légumes, et, le soir, avalé seulement de la soupe et bu de la piquette. Et de même en toutes choses, et rien n'y a fait, je me suis ruiné lentement, sûrement, comme on agonise avant de mourir!

Génulphe répliqua d'un ton de doux reproche :

— Lacousthène, voilà bien longtemps que je vous le dis, vous avez eu tort de planter de l'américain!..

— Allons donc! j'aurais planté de l'auxerrois, du chêne truffier ou de la canne à sucre, c'eût été toujours la même chose; il y a une destinée, voyez-vous, une épreuve terrible qui vous empoigne et vous terrasse, quoi qu'on fasse pour l'éviter. C'est comme une épidémie de misère qui passe, et lorsqu'on est atteint, c'est fini!

Il y eut un silence. Thérèse et George mangeaient penchés sur leur assiette, l'esprit ailleurs. Génulphe, lui, était devenu sombre; Mme Dupourquet, sincèrement apitoyée, demanda :

— Mais comment ferez-vous? Cela va bien vous gêner pour le placement des petites.

Lacousthène eut un geste las.

— Oh! il y en a une qui ne me coûtera guère à établir : Alice. Elle devient de plus en plus fantasque, veut maintenant « se faire sœur. »

Tout le monde se récria :

— Alice! que nous dites-vous là? Mais vous badinez, je suppose?

Seul George resta muet, et Thérèse le regardait fixement avec une curiosité sournoise, pour surprendre en lui l'ombre d'une émotion ou d'une surprise; mais il était détaché entièrement, et son visage resta impassible.

Lacousthène continua :

— Ça l'a prise comme ça tout d'un coup, le lendemain du jour où elle s'est trouvée mal ici; elle prétend que Dieu l'appelle et passe tout son temps en méditations et en prières. L'abbé Roussillhes est venu la voir, et après avoir causé longuement avec elle, il est parti édifié, les larmes aux yeux... Moi, vous comprenez, je ne la contrarie en rien, car dans la situation où nous sommes...

Dupourquet acheva avec conviction :

— C'est ce qui pouvait vous arriver de plus heureux!

Maintenant, en attaquant le rôti, on discutait le pourquoi de cette vocation si brusque.

Alice était pieuse, sans doute, s'approchait régulièrement de la sainte table aux jours fériés, mais elle aimait aussi le monde, s'amusait davantage au bal qu'aux sermons, et déchiffrait bien plutôt les accompagnemens du répertoire Boutarel que de la musique sacrée.

Mme Dupourquet insinua :

— Elle a peut-être éprouvé quelque déception; les jeunes filles se frappent si facilement! il n'y avait aucun mariage en train pour elle?

— Ma foi! non, et c'était là, je dois le dire, le cadet de ses soucis; elle m'a déclaré à moi-même plusieurs fois que son intention était de rester fille.

Génulphe, qui remplissait les verres à la ronde, s'exclama :

— Alors, c'est à n'y rien comprendre!

Et Lacousthène, que les lois mystérieuses de l'atavisme préoccupaient au point qu'il y rapportait avec une foi égale les vocations religieuses et les infirmités physiques, avoua :

— C'est de famille. Sa tante Eudoxie, la sœur de ma femme, a fait comme elle; à vingt et un ans, on n'a pas pu la tenir, il a fallu qu'elle parte...

Puis, changeant de ton :

— Mon Dieu ! je ne la plains pas. Ce sera bien elle la plus heureuse ; plus d'embarras, plus de soucis ; une vie douce arrangée d'avance, tandis que nous...

— Ah! nous, accentua Dupourquet en revenant au plat, notre poste est dans la mêlée, comme dit M. d'Escoublac ; l'existence du propriétaire n'est qu'une longue série d'efforts et de luttes. On dispute jusqu'au coin de terre où l'on dormira un jour.

Comme on se levait de table, Thérèse, qui n'avait parlé jusque-là que par monosyllabes, s'approcha de Lacousthène.

— J'espère, dit-elle, qu'Alice ne partira pas sans venir nous faire ses adieux : elle nous a bien délaissés tous ces temps-ci, mais je ne lui en veux plus depuis que je sais ses intentions. Dites-lui au contraire que je suis de cœur avec elle, et que je prierai Dieu de lui donner là où elle va, non le bonheur, — il n'est pas de ce monde, — mais la satisfaction de soi et la paix.

Et tandis qu'elle s'éloignait, Dupourquet haussa légèrement les épaules :

— Toutes les mêmes, ces gamines, murmura-t-il ; de l'exaltation, des grands mots !.. Si vous voulez mon avis : on leur inculque trop l'idée religieuse, et ça les suit partout après ; elles en gardent l'empreinte comme si on les marquait d'une croix... elles veulent toutes devenir des saintes.

Puis, il conclut dans un froncement de sourcils :

— Il y a là un écueil social... considérable !

XXXIII.

On ne parla bientôt plus dans le pays que de la vocation d'Alice. C'était l'intarissable sujet qui faisait chuchoter les dévotes, le soir à l'église, entre l'examen de conscience et leur tour de confessionnal, le thème jamais épuisé sur lequel chacun émettait ses réflexions à la veillée.

Et là, comme toujours et partout, il y avait les convaincus et les sceptiques, ceux qui à toutes les objections répondaient que les vues de Dieu sont infaillibles, et ceux qui, à l'exemple de Pidancier, éternellement malveillant, s'écriaient :

— Pardi ! nous le connaissons, le couvent où elle veut entrer.

Puis, en patois, pour plus de saveur :

— Al couben de Laoûzerto
An quatre pès tsous la couberto (1).

(1) Au couvent de Lauzerte, quatre pieds sous la couverte.

Mais c'étaient là des calomnies que démentait la piété sans exemple d'Alice.

Par les plus grands froids elle était levée à l'angélus, allait seule tous les matins à Salviac pour y entendre la messe; et quand elle partait de Mazerat, il faisait nuit encore, une nuit claire, transparente, qui allait bientôt devenir le jour; sa silhouette, longue et roide, se détachait en noir sur l'infinie blancheur des champs couverts de neige, ou se fondait dans la grisaille uniforme de la terre sous le brouillard.

Elle allait se poser à genoux sur la dalle dans la chapelle de la Vierge, tout près du chœur, et là, des heures entières, elle restait immobile, les mains à plat devant ses yeux, perdue en ses actes d'adoration.

Les sœurs qui arrangeaient l'autel changeaient les nappes, époussetaient les vases de fleurs à calice d'argent et d'or, la frôlaient dans un silencieux respect, la considéraient attendries et un peu jalouses, comme si Dieu eût manifesté pour elle des préférences, en la tenant à ce point courbée devant lui.

Parfois l'abbé Roussillhes, après avoir médité quelques instans, sa messe dite, passait auprès d'elle, toussait légèrement pour l'arracher à sa ferveur, lui faire comprendre qu'il était temps de quitter l'église; et comme elle ne bougeait pas, il s'avançait plus près encore, la touchait doucement à l'épaule :

— Mon enfant, il fait très froid ici, vos vêtemens sont mouillés, il faut vous relever et me suivre.

Et elle lui obéissait machinalement, semblait s'éveiller d'une torpeur, quand l'abbé lui faisait observer qu'elle oubliait de clore d'un signe de croix ses prières.

Il la conduisait au presbytère, la forçait à prendre un bol de lait chaud, ou un peu de soupe avec deux doigts de vin à l'assiette comme un homme, et tandis qu'elle présentait à la flamme ses bottines boueuses qui fumaient, il la questionnait avidement sur les phases successives de cette grâce qui descendait en elle, voulait savoir vers quelles régions ardues d'abnégation et de sacrifice la vocation la poussait.

— Avez-vous fait choix d'un ordre, d'une maison où vous iriez de préférence, où il vous semblerait meilleur de servir Dieu?

Et tantôt elle voulait, à l'exemple de celles qui s'expatrient, porter au loin dans les pays barbares le secours des enseignemens chrétiens, la rayonnante lumière de la foi, tantôt elle vantait le mérite des ordres contemplatifs au sein desquels on ne perçoit plus les bruits de la terre, l'anéantissement en la paix tombale du cloître où l'on abrège son existence d'ici-bas pour jouir plutôt de l'autre.

L'abbé Roussillhes finissait par hocher la tête, inquiet de ces exaltations sans but, du caractère incertain de ces sentimens poussés à l'extrême.

— Il faudrait pourtant préciser, ma chère enfant, ne pas vous laisser égarer par ce que vous croyez être le désir de toujours mieux faire, et qui n'est sans doute que le dernier cri de votre orgueil. Vous semblez chercher Dieu en ce moment pour lui dire : me voilà! Dieu est partout, ma fille, et il a permis que chacun se dévouât à lui selon ses moyens. Ne vous préoccupez donc pas de forcer votre nature, de rêver d'une destinée glorieuse dans la voie de Notre-Seigneur, consultez avant tout vos forces, rendez-vous compte du meilleur parti à tirer de vos aptitudes.

Et devant ces sages paroles, Alice rentrait en elle-même, tombait soudain dans une prostration où l'on sentait je ne sais quoi de désillusionné et d'amer, comme si en effet elle eût vécu seulement en rêve ses enthousiasmes, et que la réalité la trouvât indécise et lâche.

XXXIV.

Une autre fois, l'abbé Roussillhes lui dit :

— Interrogez-vous jusqu'au fond de l'âme, avez-vous vraiment la vocation? est-ce bien le seul amour de Dieu qui vous pousse à lui? ou allez-vous chercher à ses pieds une consolation et un refuge? Est-il pour vous, le but, la fin ou simplement une compensation à des ambitions terrestres que vous ne pouvez satisfaire, à des douleurs que vous ne pouvez guérir?..

Et soudain, dans un élan qu'elle n'eût pu maîtriser, Alice se prosterna devant lui, commença d'une voix âpre, saccadée, la confession de sa faute. Et les mots se pressaient sur ses lèvres, grouillaient à sa gorge pêle-mêle avec les sanglots. C'était l'explosion de son cœur trop plein, le cri de soulagement de ceux qui, après s'être longtemps contenus, peuvent enfin librement exhaler leurs plaintes.

L'abbé Roussillhes écoutait, redressé dans son fauteuil, très pâle, les yeux clos, avec en lui comme une majesté de mortification et de souffrance.

La flambée de sarmens se mourait, retombant en baguettes noires de chaque côté des chenets; au dehors, une tempête de neige, un vol tourbillonnant de flocons qui venaient comme une nuée de papillons blancs se coller aux vitres.

Alice racontait en pleurant les étapes de sa passion :

— D'abord, il est passé inaperçu pour moi. J'enviais seulement Thérèse d'avoir pu se marier selon ses ambitions ou selon son

cœur. Je me rendais compte pourtant qu'il avait en lui tout ce qui nous plaît à nous autres, de la distinction, de l'esprit, l'art de paraître, et je n'en étais pas émue, je me disais que Thérèse avait le droit d'être fière, voilà tout. Et puis une influence mauvaise a germé en moi, quelque chose de puissant et de subtil que je ne saurais définir encore et qui m'entraînait, me poussait irrésistiblement vers cet homme... J'ai bien essayé de lutter, mais la volonté en moi était morte!.. Un jour, nous nous sommes regardés tous deux comme si nous ne nous étions jamais vus; dès lors, j'ai compris que c'en était fait de moi, qu'il n'avait qu'à vouloir...

Et devant un geste éploré de l'abbé Roussillhes qui joignait ses mains :

— Ah! croyez-moi, supplia-t-elle, j'ai conscience d'être moins coupable que vous ne pensez. Pourquoi Dieu envoie-t-il de telles épreuves à celles qu'il frappe un jour de folie et qui ne trouvent plus en elles le courage ni la force!..

Avec une satisfaction cruelle, un entêtement farouche, comme elle se fût flagellée jusqu'au sang, elle dit tout; depuis leur première étreinte, ce jour de printemps sous l'ombre tamisée des charmilles, jusqu'à leur scène de rupture à cette même place la nuit, au milieu du silence et dans la paix souveraine de la campagne endormie.

Elle hésitait parfois, prise de pudeur, cherchant ses mots, et l'abbé Roussillhes levait alors ses yeux mornes vers une lithographie grossière faisant face à un portrait vermeil de Léon XIII sur la nudité blanche du mur. Cette lithographie représentait un Christ blond, pâle, la face large, montrant d'une main son cœur flamboyant qui tenait toute sa poitrine.

— Continuez, ma fille, vous devez au ministre de Dieu l'entier aveu de vos fautes.

Puis, sa pensée toute portée sur George, ne voyant que lui en cet événement si grave :

— Oh! le pauvre, le malheureux enfant, murmurait-il, le démon s'est emparé de lui; il n'a pas compris toute la gravité de sa conduite!..

Et la confession terminée, comme Alice restait là, dans l'humble attitude de ceux qui attendent le baiser de paix de l'absolution :

— Écoutez-moi bien, conclut-il d'un ton sévère, où l'on sentait sa frayeur du scandale, son mépris de prêtre pour la femme qui symbolise la tentation triomphante et rappelle la faute première; tout ce que vous venez de me confier est mort, vos parens eux-mêmes n'ont pas le droit de savoir... Ils pourraient, dans leur juste indignation, ébruiter la chose, chercher à se venger, et il y a là en jeu, non-seulement l'honneur de deux familles, mais encore

une question de principes. Il ne faut pas que le mauvais exemple parte d'en haut; les masses ne sont que trop disposées à s'affranchir, et à profiter pour cela des faiblesses et des erreurs de ceux qui sont la tête...

Alice se releva, calmée soudain, les yeux secs ; sa douleur, son repentir s'abîmaient du coup dans l'amertume profonde d'avoir été entendue sans être comprise :

— Monsieur le curé, répliqua-t-elle avec une dignité hautaine, vous pouvez calmer vos inquiétudes; je me suis confiée à Dieu seul, cela suffit; j'espère qu'il m'enverra quelques consolations dans ma détresse.

Elle s'arrangeait très vite pour partir, entrechoquait sans pouvoir les agrafer les boucles de sa mante, rabattait de ses mains tremblantes les pans de son fichu de laine sur son front; et il y avait, dans la fièvre de ces préparatifs, un tel affolement de souffrance, un reproche si direct à son adresse que l'abbé Roussillhes en resta tout interdit. L'homme indulgent et bon qui était en lui reparut :

— Allons, ma chère fille, du courage! la miséricorde de Dieu est infinie... Couvrez-vous bien, je vais vous faire donner un parapluie et les socques de la Mariette...

Puis, sur le pas de la porte où il l'avait accompagnée tête nue :

— A demain matin, n'est-ce pas? Nous avons à recauser de tout cela, à prendre une décision... Aujourd'hui je suis trop troublé, j'ai besoin de me recueillir...

Et d'un geste paternel, de ses mains tendues comme pour une bénédiction, il la congédia.

XXXV.

Huit jours plus tard, Alice quittait Mazerat en compagnie de son père et de l'abbé Roussillhes, qui la conduisaient à Cahors chez les dames de la croix où elle avait été élevée. — Elle devait entreprendre là une retraite, se préparer par le jeûne et les prières au postulat dans l'ordre des petites sœurs des pauvres.

Elle avait choisi cette voie de salut par humilité et aussi pour mériter davantage, pour mieux se vaincre dans sa frayeur des maladies, et son dégoût de la misère. Elle, qui malgré sa charité se détournait des mendians, ne pouvait supporter l'aspect de loques au travers desquelles saignent des plaies, elle allait se dévouer à soigner les vieillards et les infirmes, passer sa vie dans la fade puanteur des salles, à voir agoniser et mourir.

Et l'abbé Roussillhes l'encourageait, l'exaltait dans cette idée, lui

répétait sans cesse en tapant sur le rebord de sa tabatière pour rejeter dans le fond le surplus de sa prise :

— Bien, ma fille! au bout de cela il y a le pardon de Dieu et la paix du ciel!..

Malgré les supplications de Lacousthène, elle n'alla pas au Vignal faire ses adieux.

— A quoi bon! disait-elle, je ne dois jamais plus les revoir sans doute, et ma visite leur causerait quelque pitié ou quelque peine, passerait comme une ombre importune sur l'intimité de leurs joies.

Il avait bien fallu se résigner; et maintenant elle partait après avoir embrassé sa mère et sa sœur sans émotion apparente, reçu avec un sourire calme les bénédictions pleurardes des voisins et des domestiques.

Il faisait un temps mou de dégel, un ciel gris et lourd qui semblait tomber sur la terre. Des squelettes noircis des arbres s'égouttait du brouillard liquéfié, et les stalactites de glace se fondaient aux flancs abrupts des collines.

Lacousthène tapait à tour de bras sur sa bête dont les larges sabots flicflaquaient dans la boue molle de la route, et il causait à voix très haute avec l'abbé Roussillhes, le bruit des roues les forçant à crier presque pour s'entendre.

Comme ils passaient devant le Vignal, Alice fut secouée d'un long frisson, ses yeux se voilèrent, et, comme une gorgée de fiel, le passé lui remonta aux lèvres dans un sanglot.

— Eh bé! qu'as-tu donc maintenant? tu pleures, toi qui n'as pas sourcillé au départ tout à l'heure?

L'abbé Roussillhes avait compris, lui. Il eut un geste enveloppant et large comme le signe de croix des absolutions, et d'une voix solennelle :

— Laissez, laissez, ordonna-t-il, c'est un don divin que celui des larmes... Avec elles s'exhalent et s'endorment à la longue toutes les douleurs, sous leur baume se guérissent et se ferment toutes les blessures.

Et comme Lacousthène le regardait étonné sans comprendre, il ouvrit son bréviaire et se mit à réciter tout bas des oraisons.

EUGÈNE DELARD.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

ANGLAIS EN BIRMANIE

II[1].

L'ADMINISTRATION, LES LOIS, LES FONCTIONNAIRES.

Une puissance européenne prétend fonder une colonie. Elle convoite, par exemple, quelqu'une de ces vieilles monarchies d'Asie qu'une civilisation décrépite, danger plutôt que sauvegarde, précipite à leur ruine. Elle a, en conséquence, organisé une expédition et opéré le débarquement. Bientôt elle a dispersé les troupes régulières, renversé le gouvernement et pris le pouvoir en mains. Elle voit venir à elle les mécontens et les ambitieux et s'incliner les timides et les découragés. Rien ne lui résiste plus que quelques caractères héroïques ou bien de ces fanfarons qui font métier de patriotisme. Elle lance alors une proclamation d'apaisement et de conciliation ; elle garantit la sécurité des personnes et des biens, le respect des croyances, le maintien des lois et des coutumes ; elle promet un régime de justice et de prospérité. Et, tout de suite, elle se met à l'œuvre ; car elle est de bonne foi et, au surplus, son intérêt répond de son zèle. Mais, arrivée à ce point, elle s'aperçoit qu'alors seulement, commence le difficile de sa tâche.

Pour réduire une nation, ce n'est pas assez de l'avoir domptée ;

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

il faut encore l'avoir séduite, à tout le moins apprivoisée. Entre nations de même race ou de même civilisation, l'entreprise n'est pas irréalisable; avec de l'intuition et de l'application, on en vient même à bout rapidement. Les Français, dans notre siècle seulement, l'ont bien fait voir en Westphalie, par exemple, et surtout en Illyrie. Mais entre nations de race ou de civilisation différente, rien n'est plus malaisé. La bonne volonté et la finesse ne suffisent plus. L'Européen est trop loin de l'Asiatique pour deviner ce qu'il peut souhaiter ou seulement tolérer. Il use, sans le savoir et malgré lui, de la méthode expérimentale. Les dispositions qu'il juge définitives ne sont que des essais et des tâtonnemens, et ce sont ses échecs successifs qui, lentement, l'amènent dans la bonne voie. Tant d'obstacles, qu'il ne soupçonnait pas et dont le vaincu n'a pas conscience, ont singulièrement retardé la marche du vainqueur. Il avait demandé crédit de quelque temps ; ce temps se trouve toujours trop court, et l'impatience générale l'abrège encore. Les espérances sont excitées et les convoitises allumées, tandis que veillent les rancunes et les haines. Au jour dit, on le somme de tenir sa parole. S'il y manque (et que de chances il a d'y manquer!), toute excuse est vaine : ou déloyal ou impuissant, de toutes façons méprisable, voilà le jugement qu'on porte de lui. Les triomphes et les générosités de la première heure ne lui sont plus comptés. Cette civilisation vieillotte et étrange, si aisément vaincue, mais si difficilement comprise et dominée, se reprend et s'éloigne de lui. Il touchait du doigt le succès; il lui faudra maintenant vingt, trente, quarante années de force discrète et de bienveillance tenace pour le ressaisir.

Tel est le tableau exact de presque toutes les entreprises des Européens sur les vieux empires d'Asie et d'Océanie. Qui n'atteint pas le but du premier coup, comme Dupleix, met, comme ses rivaux, un demi-siècle à s'en approcher. Et il n'est même pas sûr que l'expérience d'hier puisse être utilisée demain. Le vainqueur, maître d'un premier territoire, veut étendre sa domination de proche en proche. Il applique aux diverses populations qu'il soumet les procédés qui lui ont déjà réussi. Rien ne prouve qu'ils réussiront de nouveau. Ces populations, quoique contiguës, forment autant de groupes distincts. Elles ont eu beau, avec le temps et les hasards des guerres et des migrations, se pénétrer l'une l'autre ; elles demeurent séparées par des différences de race, de religion, de gouvernement; et ces différences, que longtemps nous ne percevons pas, et que, même perçues, nous estimons insignifiantes, sont, à leurs yeux, capitales et rendent intolérables à celles-ci les mesures que celles-là ont accueillies ou même sollicitées. Tant de variétés jettent le vainqueur dans la perplexité la plus fâcheuse.

Toutefois, quand des Européens éclairés et sagaces ont, durant de longues années, entretenu des rapports constans avec ces populations si variées ; quand ils ont su amasser et se transmettre de main en main le trésor de l'expérience, ils peuvent arriver, moyennant une attention qui ne se lasse jamais, à éliminer des problèmes qui surgissent de très nombreuses inconnues et, le jour où ils pénètrent chez un peuple nouveau, trouver leur tâche simplifiée. Sans doute, ils ne savent pas tout de suite quelle conduite tenir et quelles dispositions prendre ; du moins, ils savent quelle méthode adopter pour s'en instruire rapidement. Leur enquête se fait avec certitude, sur les points et près des hommes qui conviennent. Ils n'ont plus alors qu'à se souvenir et à comparer. Assurément, ils n'évitent pas les erreurs ; mais celles qu'ils commettent sont moins fréquentes, moins graves et plus tôt reconnues. Tel est le cas des Anglais en Birmanie, et le succès tout relatif qu'ils y obtiennent tient à ce que, dans l'Inde depuis cent années, en Indo-Chine depuis cinquante, ils ont appris le maniement des populations et se sont, cette fois-ci, gardés de la plupart des fautes de 1824 et de 1852.

On conçoit, après cela, de quel prix peut être le spectacle de leurs entreprises aux fortunes diverses pour un peuple qui en poursuit d'analogues aux leurs. Toutefois, je l'ai déjà dit, n'attendons pas trop d'une pareille étude. Elle ne nous apprendra presque rien que nous ne sachions déjà. Les vérités qu'elle permet de dégager ne sont certes pas des vérités neuves. Les principes du gouvernement des colonies sont dès longtemps fixés. Le manuel de la conquête matérielle et morale des peuples n'est plus à écrire. Nous avons suivi pas à pas les Anglais depuis leur entrée en Birmanie, au temps de la conquête et de la pacification, et ce que nous avons recueilli dans ce voyage se réduit à des axiomes que M. de La Palisse n'eût pas désavoués : « Pour vaincre sûrement et promptement, il est nécessaire d'avoir toujours et partout assez de troupes ; qui veut se faire aimer des peuples ne fera rien qui froisse leurs coutumes ou leurs préjugés. » Et c'est tout. Nous allons poursuivre notre route et examiner maintenant l'administration de la nouvelle province : ce que nous verrons ne sera davantage ni neuf, ni imprévu. Nous apprendrons que pour bien gouverner un pays, il convient de lui donner de bonnes lois et de bons fonctionnaires ; que pour la faire prospère, il lui faut assurer, outre la sécurité, un bon régime économique. Et ce sera tout encore.

Mais la facilité de ces constatations doit-elle nous détourner de notre dessein? N'y a-t-il rien d'instructif derrière cette application, en apparence si naturelle, des principes les plus simples? Ne le croyons pas. Il y a là un enseignement d'une haute

valeur. Chez les peuples comme chez les particuliers, le savoir n'est pas si rare que le bon sens. Les hommes et les gouvernemens ne sont pas, en général, ignorans ou imprévoyans autant qu'ils le paraissent. Presque tous, ils savent discerner où est le juste et l'utile; presque tous, ils voient la route qu'il serait sage de suivre et les procédés qu'il serait opportun d'employer. Presque tous, ils reconnaissent l'existence de certaines règles et de certains principes; ils en prêchent même l'observation. Mais tous aussi ou presque tous, dès qu'ils sont en cause, ils croient pouvoir échapper à la nécessité de les respecter. Ils se persuadent que cette infraction n'aura pas de conséquences, ou que ces conséquences pourront se réparer; que les faits inéluctables ne se produiront pas ou qu'alors, les dieux bienveillans interviendront. Voici, par exemple, une règle démontrée par l'expérience. Une colonie située à deux mille lieues de la métropole, et qui en diffère par le climat et la civilisation, a besoin de fonctionnaires plus sûrs encore et mieux préparés que la métropole. C'est là une vérité incontestable, dont tous nos voisins ont tenu compte. Et cependant, depuis cent ans et plus, nous, Français, nous n'avons presque rien fait pour procurer à nos colonies des fonctionnaires même passables. Nous avons compté sur la chance; la chance n'a pas répondu, et nos colonies sont, quoi qu'on puisse tenter aujourd'hui, déplorablement gérées. On pourrait citer vingt autres exemples. Or, les études que nous poursuivons font ressortir cette vérité : qu'il existe dans la politique coloniale des règles nécessaires, dont rien ne peut dispenser; que l'observation stricte de ces règles contribue à préparer un succès toujours douteux; enfin, que seules ont réussi à fonder des colonies prospères, les nations qui, en dépit de tout, et même au prix de durs sacrifices, ont satisfait à ce que ces règles imposent.

L'expérience des Anglais en Birmanie fournirait déjà matière à bien des observations intéressantes. Nous nous bornerons à deux ou trois d'une importance capitale. Nous étudierons seulement d'une part, le régime légal institué en Birmanie et le recrutement des fonctionnaires; d'autre part, le régime économique et la mise en valeur du pays.

I.

Rien peut-être ne mettra mieux en évidence les procédés de gouvernement de l'Angleterre, que l'œuvre législative accomplie en Birmanie. Cette œuvre, on pourrait la qualifier d'un mot : c'est une œuvre d'acclimatation. Elle a consisté à préparer en Basse-

Birmanie l'acclimatation des lois de l'Inde, puis à préparer en Haute-Birmanie l'acclimatation des lois de la Birmanie inférieure.

Les lois de l'Inde feraient honneur à n'importe quelle communauté. C'est l'opinion de sir Henry Sumner Maine, qui s'y connaissait, c'est celle d'un homme, sir John Strachey, qui a écrit sur l'Inde le meilleur livre que l'on puisse lire à l'heure actuelle (1). Les lois criminelles, notamment, sont une merveille. C'est un fait bien remarquable que les Anglais s'inquiètent d'avoir de bonnes lois criminelles plus que de bonnes lois civiles. Je crois en discerner deux motifs. La législation pénale des civilisations inférieures est d'une cruauté qui révolte les peuples civilisés. Elle n'en révolte aucun plus que le peuple anglais. On ne peut certes pas dire des Anglais qu'ils soient les champions des idées d'humanité. Mais ils sont les ennemis des idées de cruauté, en tant surtout qu'elles sont inscrites dans les lois. Étant ce qu'ils sont, ils devaient, dans l'Inde, comme dans toutes leurs colonies, s'efforcer d'introduire, avec des ménagemens qui durent encore, un code pénal plus humain. Voilà le premier de leurs motifs; voici le second. Dans les affaires criminelles, le conflit s'élève entre la société et un individu. Or, les Anglais, — sachant tout le danger des répressions excessives, — semblent redouter que le juge, qui représente la société, n'embrasse trop ardemment contre l'individu la cause de cette société, qui est en même temps sa cause à lui; et leur crainte redouble, quand cette société est l'Angleterre civilisée et que l'individu est l'Asie primitive. Ils croient donc utile, en cette occurrence, de se prémunir contre les passions du citoyen anglais. Ils s'en rapportent, contre leur ordinaire, davantage au texte de loi et moins au juge, et prennent un souci extrême de délimiter ses pouvoirs d'appréciation et de condamnation. Dans les affaires civiles, au contraire, le conflit existe le plus souvent entre deux particuliers. Le juge est alors réputé impartial, car sa partialité serait cette fois avilissante. On hésite donc moins à étendre ses pouvoirs : on lui laisse souvent le soin d'interpréter et d'appliquer la loi, au besoin de la suppléer. Et c'est bien là ce que nous rencontrons dans l'Inde. L'œuvre de législation criminelle est achevée : le code pénal, dû à une commission qu'a présidée lord Macaulay, peut rivaliser avec n'importe quelle œuvre juridique, et le code de procédure criminelle et la loi sur les témoignages offrent toutes les garanties. L'œuvre de législation civile, au contraire, est incomplète. On a terminé, il y a quelques années, un

(1) Voir la traduction qu'en vient de donner M. Harmand, ministre plénipotentiaire, et l'excellente introduction dont il l'a fait précéder, 1 volume in-8°, Paris, *Société d'éditions scientifiques*, 1891.

code de procédure civile; on a fait une loi générale sur les contrats : le reste n'est guère que du détail et de la réglementation.

Il n'y a là toutefois rien dont on puisse blâmer le gouvernement anglais. Il lui eût été facile de jeter sur le pays la masse de la législation civile anglaise. Nous, Français, nous n'y eussions point manqué. Nos codes sont bons partout et tout entiers; aussi les avons-nous implantés presque sans changemens aux quatre coins du globe (1). Les Anglais sont plus timorés. Ils estiment que la législation doit varier avec les latitudes, et que chaque pays veut des lois à lui appropriées. Dans un pays comme l'Inde, la difficulté est doublée par la variété des races et des religions. Cette variété interdit une législation uniforme; elle rend presque impossible une codification. C'est pourquoi l'Angleterre s'y est bornée à donner force de loi ici aux prescriptions religieuses, là aux coutumes locales, et l'effort des gouvernemens, au lieu de porter sur la rédaction des lois, a porté plutôt sur le recrutement des juges.

Il semble qu'une législation à la fois si humaine et si prudente aurait pu, sans inconvéniens, être transportée telle quelle en Basse-Birmanie, et, à supposer, — comme c'est le cas, — qu'on eût éprouvé quelque scrupule à l'heure de la première conquête, que du moins ce scrupule pouvait cesser au bout de longues années de domination. Les Anglais sont en Basse-Birmanie depuis 1826, pour une portion du territoire, depuis 1852 pour une autre : c'est donc soixante-cinq années pour l'une, et pour l'autre quarante années. Or, après tant de temps écoulé, pendant lequel l'œuvre d'assimilation a dû faire des progrès constans, la législation de la Birmanie, province de l'Inde, n'est pas la même que celle du reste de l'empire. Elle en diffère profondément à plusieurs égards.

Tout d'abord, elle comporte des lois spéciales à la Birmanie. Les unes sont des lois faites exclusivement à l'usage de la province, en vue de nécessités du pays; les autres sont des coutumes indigènes qui ont reçu force de loi. C'est ainsi que le statut personnel, les mariages, les questions religieuses, les successions, sont réglés par la coutume locale. « Dans toutes ces questions, dit la loi inti-

(1) Cette habitude, qui date de la monarchie, s'expliquait à merveille autrefois. Nos anciennes colonies, ces « Nouvelle France » que rêvait Richelieu, devaient se peupler et se peuplaient effectivement de nombreux colons français, qui, — cela allait de soi, — emportaient avec eux la coutume de leur province. Quant aux indigènes du pays, là où il s'en trouvait, ils devaient, — toujours dans la conception de ce temps, — être convertis et faits sujets français. Par conséquent, les lois françaises leur étaient tout naturellement applicables. Aujourd'hui nos colonies ne sont plus, pour la plupart, des colonies de peuplement, et nous avons renoncé à convertir et à naturaliser les indigènes. Dès lors le régime légal de ce temps-là devient un anachronisme.

tulée *the Lower Burma courts Act*, de 1889, — notez la date, — la législation à appliquer sera la loi bouddhiste, si les parties sont bouddhistes ; la loi mahométane, si les parties sont mahométanes ; la loi hindoue si les parties sont hindoues, à moins que ces lois n'aient été positivement changées ou abrogées, ou ne soient contraires à quelque coutume ayant force de loi en Basse-Birmanie. » Cette disposition n'a rien que de naturel ; il s'en rencontre une semblable dans presque toutes les provinces de l'empire. Elle est l'application de ce principe du législateur de l'Inde : adapter les lois aux pays et aux populations.

Mais voici qui est plus curieux et plus instructif. Les codes et les lois générales de l'Inde, le code pénal, le code de procédure criminelle, le code de procédure civile, la loi sur les contrats, etc., ont bien été promulgués en Basse-Birmanie ; mais ils ne l'ont été qu'après certaines modifications que semblait réclamer l'état de la province. C'est ainsi que la procédure et l'administration de la justice ont été fort simplifiées. Il y a plus. Même ainsi simplifiées, ces lois n'ont pas été promulguées dans toute l'étendue de la Basse-Birmanie : elles ne l'ont été que dans les parties les plus avancées en civilisation. Les autres ont été soumises à un régime légal tout différent, déterminé par deux lois célèbres dans l'Inde entière : le *Scheduled districts Act*, de 1874, et le *Statute* Victoria 33, chapitre 3, section 1.

Le *Scheduled districts Act* fait dans l'empire de l'Inde une situation spéciale à certains districts nommément désignés. Ces districts, ce sont, à l'ordinaire, des portions de territoire montagneuses, ou situées le long de la frontière, ou habitées par des populations arriérées ou turbulentes, ou, enfin, voisines de ces populations. Dans ces districts, le *Scheduled districts Act* confère au gouvernement local le pouvoir de choisir parmi les lois existantes de l'Inde celles qui devront, en tout ou en partie, rester ou entrer en vigueur. Une disposition expresse, approuvée par le gouverneur en conseil, et insérée dans les journaux officiels, suffit à cet effet. Ce n'est pas tout : ce même *Act* confère au gouvernement local le pouvoir de nommer les administrateurs et les juges, de déterminer leur compétence et de fixer la procédure (simplifiée) à suivre par-devant eux.

Le statut Victoria 33, chapitre 3, section 1, va plus loin encore. Il suppose que les lois existantes, même ainsi accommodées, ne répondraient qu'imparfaitement aux besoins de ces *Scheduled districts* et permet au gouvernement local de faire, pour eux, avec l'approbation préalable du gouverneur-général en conseil, des règlemens spéciaux, véritables lois qui, toutefois, n'ont pas besoin de la sanction de la législature.

Telle est, dans ses grandes lignes, la législation de la Basse-Birmanie. Avec un tel luxe de précautions (1) et l'appareil si ingénieux et si souple qu'ont imaginé le *Scheduled districts Act* et le *Statut* Victoria 33 chapitre 3, section 1, il semblerait que, le jour même de l'entrée des Anglais en Haute-Birmanie, cette législation eût pu y être promulguée tout entière et *de plano*. Il n'en fut rien cependant : on mit la nouvelle province au régime de règlemens spéciaux qu'on pourrait modifier incessamment, et approprier jour par jour à sa situation. Lord Dufferin, dans le mémorandum que j'ai déjà cité, où il conseillait au secrétaire d'État pour l'Inde l'annexion de la Birmanie, déclarait y mettre cette condition expresse que « dans l'état présent des choses on ne ferait rien pour y étendre l'application d'aucune portion des lois de l'Inde. Je voudrais, ajoutait-il, que le secrétaire d'État pour l'Inde déclarât, par un ordre en conseil, le statut Victoria 33, chapitre 3, section 1, applicable à l'ensemble de la Haute-Birmanie, à l'exception cependant des États shans. Cela permettra à l'administration locale de rédiger de simples règlemens, soumis à l'approbation du gouverneur-général en conseil, lesquels règlemens embrasseront toutes les matières qu'il convient d'asseoir sur une base légale bien définie : tels sont l'administration de la justice, les pouvoirs des administrations, ceux de la police, la perception des impôts. Ces règlemens devraient être formulés de façon à laisser à l'administration locale un large pouvoir discrétionnaire, afin qu'elle puisse organiser tout le détail au moyen d'arrêtés qu'elle amendera avec le temps, suivant ce que lui conseillera son expérience. Dans ces règlemens, on s'inspirerait du code de l'Inde, mais dans la mesure où ce sera pratique; du moins ne faudrait-il à présent rien d'aussi complet que le système judiciaire indien; tout ce qui tendrait à l'introduire serait préjudiciable... »

Ces sages recommandations, modèle de prévoyance et de largeur d'esprit, furent écoutées. Le secrétaire d'État rendit applicables à la Haute-Birmanie les deux lois que j'ai citées plus haut. En vertu

(1) On a cependant reproché à cette législation d'être trop compliquée pour ceux auxquels elle s'applique. Dans une série de lettres adressées au *Times*, en août et septembre 1888, un Birman, sujet anglais, M. Chantoon, déclare (voir notamment la lettre du 18 septembre) que cette législation est trop avancée pour la moitié au moins des Birmans, et, quoique bonne en soi, demeure inefficace. Il importe donc, selon lui, de ne pas l'étendre à la Birmanie supérieure. On tiendra les deux provinces entièrement séparées ; on laissera la Haute-Birmanie accomplir une évolution « de quelques siècles » avant d'introduire les lois et les formes de gouvernement et d'administration de l'Inde et de la Basse-Birmanie ; en attendant, on s'inspirera des coutumes nationales : la législation ne devrait être qu'une compilation des lois de Bouddha et de Manou. (Voir, sur cette idée, le chapitre de l'ouvrage de sir John Strachey, *India*, intitulé : *Lois et Tribunaux de l'Inde.*)

des pouvoirs que ces lois leur conféraient, les autorités locales, approuvées par le gouverneur-général en conseil, donnèrent à la province une législation sommaire, très suffisante pour les premiers besoins. En même temps, elles préparaient pour plus tard un projet de législation plus complète. Elles y travaillèrent si efficacement qu'au mois d'août 1886 elles pouvaient promulguer une nouvelle loi appelée *Upper Burma laws Act,* « loi qui détermine la législation de la Haute-Birmanie, » laquelle est aujourd'hui le code de cette partie de la province. En combinant cette loi avec celles qui régissent l'autre partie, voici quel est le régime législatif de la Birmanie tout entière.

La Birmanie sans épithète, province de l'empire indien, qui comprend l'ancienne Birmanie britannique d'avant 1885 et les territoires conquis sur le roi Thibau, est, sous le rapport des lois qui y sont applicables, divisée en cinq régions : 1° la plus grande partie de l'ancienne Birmanie britannique dont nous avons plus haut exposé la législation : sauf les différences signalées, cette législation rappelle la législation en vigueur dans le reste de l'Inde ; 2° la plus grande partie de l'ancienne Birmanie supérieure, dont la législation a été déterminée par la loi du 24 septembre 1886 : cette législation se compose soit de lois spéciales, soit de lois ou de portions de lois empruntées aux législations de l'Inde ou de la Basse-Birmanie dans leur texte intégral ou avec les modifications nécessaires ; elle est, dans son ensemble, infiniment plus simple et moins formaliste que l'une et l'autre ; 3° les districts de la Basse-Birmanie où l'on n'a pas cru pouvoir appliquer la législation en vigueur dans cette partie de la province et pour qui, en vertu du *Scheduled districts Act*, on a élaboré une législation moins complexe, qui, d'ailleurs, n'est pas la même pour tous ; 4° les districts de la Haute-Birmanie que l'on a soumis à un régime exceptionnel soit plus complet, plus formaliste que le régime commun de Haute-Birmanie, — tel le district de Mandalay, — soit au contraire plus sommaire encore et plus simple, — tels un grand nombre de districts avoisinant les États shans et la frontière ; 5° les États shans, dont la législation est plus rudimentaire encore.

Et toutes ces distinctions ne donnent qu'une idée incomplète de la savante complexité de la législation. Les districts appelés *Scheduled districts* possèdent, malgré cette dénomination uniforme, et en vertu de pouvoirs conférés aux autorités locales, des législations différentes entre elles, et dont chacune peut, en outre, varier d'un jour à l'autre suivant les circonstances. Il y a plus. Ceux de Haute-Birmanie se rapprochent d'un certain type ; ceux de Basse-Birmanie se rapprochent d'un autre ; si bien que la loi du 27 septembre 1886 a prévu le cas, qui s'est réalisé plus d'une fois, où

l'on croirait utile de transférer un district ou une portion de district de la Haute à la Basse-Birmanie, et réciproquement, afin d'y rendre applicable la législation en vigueur dans tel district déterminé (1).

Tant de distinctions, on le devine, ne visent qu'à éviter deux dangers opposés. L'un est d'imposer aux populations un régime légal ou qui serait trop compliqué pour elles, ou qui heurterait leurs croyances ou leurs coutumes, et de se lancer prématurément dans des organisations coûteuses, superflues, souvent même gênantes. L'autre est, sous prétexte que les temps ne sont pas encore venus, de laisser, pendant plusieurs années, tout un pays sans lois déterminées, sans administration régulièrement investie, et de demander à l'arbitraire, — ce dont les Anglais, dans leurs rapports entre eux, ont horreur, — la solution de toutes les difficultés. Quelques complications que ces distinctions puissent entraîner, elles procurent ce double résultat : c'est l'essentiel. Après cela, on peut leur reprocher d'exiger plus de connaissances et de tact dans le personnel de l'administration ou de la justice. Mais les Anglais ont depuis longtemps surmonté cette difficulté.

II.

Il n'y a peut-être pas au monde de fonctionnaires plus soigneusement et plus habilement choisis que les fonctionnaires de l'Inde (2). Je n'oserais pas étendre cet éloge aux fonctionnaires de toutes les

(1) « *Notification* conforme à la loi du 27 septembre 1886 et ayant pour but de transférer des portions de la Haute-Birmanie à la Basse-Birmanie. N° 110; 24 février 1887 : en vertu des pouvoirs à lui conférés par la section II, sous-section II de la loi intitulée : *Upper Burma Laws Act*, n° 20 de 1886, le *chief commissioner* de Birmanie, avec l'approbation préalable du gouverneur-général en conseil, transfère la portion de la Haute-Birmanie, ci-dessous désignée, à la Basse-Birmanie, avec effet depuis le 1er mars inclus : le township de Sinbaungwe; les cercles de Mindat, Mindou, etc. » — « *Notification* en vertu de la loi des *Scheduled districts* de 1874, étendant certains actes législatifs à des portions de Haute-Birmanie qui ont été transférés à la Basse-Birmanie. N° 111; 24 février 1887 : en vertu de la section V de la loi des *Scheduled districts*, n° 14 de 1874, le *chief commissioner* de Birmanie, avec l'approbation préalable du gouverneur-général en conseil, étend, avec effet, à partir du 1er mars inclus, au territoire transféré à la Basse-Birmanie par la *Notification* n° 110 de ce jour, toutes les lois actuellement en vigueur dans le district de Thayetmyo, excepté les suivantes : loi sur la terre et le revenu, de 1876; loi sur l'excise, de 1881. »

(2) Il ne s'agira, dans toute cette étude, que des fonctionnaires du « service civil, » c'est-à-dire de fonctionnaires d'un rang élevé, appartenant à l'une des deux branches, soit exécutive, soit judiciaire, véritable état-major civil, dont le rôle peut, sans trop d'inexactitude, se comparer à celui de nos résidens en Indo-Chine. Il resterait encore, et ce serait bien instructif, à exposer les modes de recrutement des services techniques : travaux publics, télégraphes, forêts, chemins de fer, etc.; cela nous entraînerait beaucoup trop loin.

possessions anglaises; mais, dans celle-ci, le mode de recrutement a été organisé avec un luxe de précautions et fournit des sujets d'un mérite qui défie toute comparaison.

C'est une chose vraiment instructive et bien faite pour déconcerter certains théoriciens, que les Anglais se montrent si exigeans sur la qualité de ces fonctionnaires. A l'heure actuelle, nous avons encore en France des publicistes et peut-être même des hommes d'État qui n'assignent à une bonne sélection des fonctionnaires qu'une très minime importance. Ils estiment que dans les colonies les colons sont tout. « Ayez de bons colons, disent-ils, vous aurez de bonnes colonies. Si vos colons ne valent rien, ce ne sont pas les plumitifs, avec leur paperasserie et leur réglementation, qui pourront les suppléer. » Et cette boutade a sans doute convaincu bien des gouvernemens, puisque depuis si longtemps la France envoie dans ses colonies des fonctionnaires si médiocres. Je la tiens, quant à moi, pour absolument erronée. J'observe que nos colonies sont très pauvres en bons colons, et de cette pauvreté je crois voir deux causes: la première, c'est qu'à part certains esprits aventureux, les Français n'aiment pas à s'expatrier, et que seuls s'y décident les moins heureux d'entre nous et les moins capables de se faire une place dans la métropole; la seconde est que ceux-là mêmes qui émigrent, la réputation de notre administration coloniale les éloigne de nos colonies. Et cette opinion, les chiffres la confirment. Depuis trois ou quatre ans, nous voyons chaque année vingt-cinq ou trente mille Français quitter leur pays: combien d'entre eux se rendent dans nos colonies? A peine quelques centaines. Le reste s'en va dans l'Amérique espagnole, aux États-Unis, au Canada, etc. Je sais les raisons de fait par lesquelles on tente d'expliquer cette répartition de l'émigration : elles ne suffisent pas à justifier la modicité du contingent de nos colonies. Il faut y ajouter encore celle-ci : la crainte de retrouver dans ces colonies le système rigide et gênant de l'administration française et son personnel trop souvent sans souplesse ni bonne volonté.

Les Anglais ont compris et résolu ce problème autrement que nous. Ils ont des colons de choix, sur qui, certes, ils pourraient se reposer de l'avenir de leurs colonies. Et toutefois, à côté de ces colons excellens, ils n'ont pas laissé de mettre d'excellens fonctionnaires. Ils savent que, dans ces régions, nécessairement les administrés ont plus de besoins en même temps que les lois ont moins de précision; partant, que le fonctionnaire a plus de devoirs et plus d'autorité, et que, pour suffire à ces devoirs, pour n'abuser pas de cette autorité, il lui faut l'intelligence la plus déliée et le caractère le plus intègre. Ils savent en outre que, dans ces colonies d'exploitation, dont l'Inde est le type, les colons ne sont qu'une

portion, la moins considérable, de la population, qu'un élément, pas toujours le plus influent, de la prospérité; qu'à côté d'eux se pressent, plus nombreux, les indigènes d'un maniement autrement délicat : pour ces raisons, ils pensent ne pouvoir entourer de trop de précautions le recrutement de leurs fonctionnaires de l'Inde.

Ce principe en soi est déjà bien intéressant; l'application l'est davantage encore.

Pour recruter les fonctionnaires, les gouvernemens ont à leur disposition deux méthodes. L'une est la méthode des examens : les candidats sont invités à démontrer leurs talens, et, sauf de très rares exceptions, choisis dans l'ordre que le concours a déterminé. L'autre est la méthode du libre choix par les autorités compétentes. Toutes deux ont leurs avantages. Si les autorités compétentes devaient toujours leur compétence à leurs connaissances en même temps qu'à leurs fonctions, assurément les fonctionnaires qu'elles choisiraient librement seraient très supérieurs à ceux que désigne le concours. Elles ne seraient, en effet, arrêtées dans leurs choix par aucun des obstacles que le concours rencontre ou élève. Elles pourraient appeler à elles les hommes qui ont dépassé la limite d'âge ou encore ceux qui ont tardivement révélé leur mérite dans d'autres carrières; surtout, elles pourraient tenir compte non-seulement du savoir technique, mais aussi de qualités intellectuelles ou morales ou d'aptitudes physiques dont les épreuves instituées ne peuvent que difficilement attester la présence chez les candidats. Malheureusement, le régime parlementaire ou représentatif, qui aujourd'hui fonctionne dans le monde presque entier, ne permet pas de garantir que les autorités, compétentes de par la constitution, le seraient aussi de par leur mérite. A cause de cela, les concours, malgré tous leurs inconvéniens, sont encore préférables au libre choix ou, pour l'appeler de son véritable nom, à la faveur.

A vrai dire, aucun gouvernement ne s'est avisé d'employer exclusivement une seule des deux méthodes de sélection. Tous ils usent de l'une et de l'autre conjointement, et ne diffèrent entre eux que par le dosage respectif des procédés. Celui-ci recourt davantage au concours, celui-là davantage à la faveur.

Chez nous, en cette matière, nous rencontrons un phénomène bien curieux. La plupart de nos hauts fonctionnaires ne sont nommés qu'après avoir fourni des garanties multiples de leur capacité. Certaines de nos administrations, les plus considérables d'entre elles, recrutent leurs meilleurs agens à peu près exclusivement par voie de concours. C'est ainsi que l'administration des travaux publics, celle de l'enseignement, celle des finances exigent que leurs ingénieurs, leurs professeurs, leurs inspecteurs aient, par des

épreuves compliquées, attesté non-seulement leur mérite, mais encore leur supériorité. Et, sauf des cas ou des circonstances extraordinaires, nul ne peut devenir ingénieur, professeur, inspecteur, qui n'a point passé par ces concours. D'autres administrations, moins exigeantes, se réservent bien de nommer exceptionnellement aux emplois supérieurs des personnes qui n'ont point subi de concours, mais elles tiennent cependant à mettre un concours à l'entrée de la carrière : c'est ce que font le conseil d'État, la cour des comptes, etc. Et ces examens, ces concours ne sont point des jeux d'enfans; ce sont des épreuves de l'ordre le plus élevé, et ceux qui les ont subies sont presque des maîtres. Notre corps d'ingénieurs n'a, comme science, pas de rival dans le monde; notre corps enseignant marche au moins de pair avec ceux des nations les plus cultivées; quant à nos inspecteurs des finances, leur mérite est assez éclatant pour que les établissemens privés les disputent à l'État à prix d'or.

Ainsi, en France, pour le recrutement des fonctionnaires les plus importans, le concours est la règle. A cette règle, il n'est qu'une exception un peu considérable : c'est celle du recrutement de l'administration préfectorale. Mais cette exception est bien de celles dont on dit qu'elles confirment la règle. Quelles doivent être les qualités maîtresses d'un préfet? Sont-ce les qualités spéciales du jurisconsulte, du financier, de l'ingénieur, etc.? Nullement. Sans doute, le préfet aura à s'occuper de droit, de finance, de travaux publics, d'enseignement, d'assistance, et son incompétence absolue dans l'une de ces matières serait préjudiciable à l'État. Mais bien plus préjudiciable encore serait son défaut de sens politique. Le préfet, au moins dans notre conception française, est avant tout un agent politique. Ce qui constitue un bon agent politique, ce n'est pas la science du droit, des finances ou des mathématiques appliquées; c'est un ensemble de qualités de divers ordres, qui risquent fort d'échapper aux juges des concours et dont le ministre de l'intérieur se réserve, sous sa responsabilité, de constater la présence chez les candidats aux fonctions dont il dispose. Ainsi, pour cette administration préfectorale si importante, l'absence de concours se justifie amplement; et, d'une façon générale, nous pouvons bien dire que les hauts fonctionnaires en France se recrutent principalement par voie de concours.

Toutefois, — et là apparaît le phénomène curieux que nous signalions, — cela n'est vrai que des fonctionnaires de la métropole. Les professeurs, par exemple, qui ont au-dessus d'eux et surtout près d'eux un inspecteur d'académie, des inspecteurs généraux, au besoin le conseil supérieur de l'instruction publique et, plus

haut encore, le ministre, qui sont enserrés dans des programmes définis, qui n'ont qu'un minimum d'initiative, et qui, enfin, peuvent, en quelques heures, s'éclairer au moindre doute, ceux-là, on exige qu'ils aient attesté leur capacité professionnelle par les redoutables épreuves des concours d'agrégation. Les ingénieurs, étreints, eux aussi, dans une hiérarchie formidable, et dont la plupart, dans toute leur vie, ne conduisent que des travaux à peine dignes d'un agent-voyer, les ingénieurs ont à subir des examens dont la seule préparation fait d'eux des savans. J'en pourrais dire autant de bien d'autres. Mais les fonctionnaires des colonies, appelés, loin de la patrie, loin de tout conseil et parfois de tout contrôle, à exercer, parmi des populations mal connues, les fonctions les plus délicates et les plus variées, avec les pouvoirs les plus vastes, on les admet dans la carrière *de plano*, sans concours, sans garantie. Sans doute l'administration des colonies a, depuis des dizaines et des dizaines d'années, multiplié les circulaires et les règlemens sur la nomination et l'avancement de ses fonctionnaires; sans doute, elle a institué des examens aux programmes minutieusement arrêtés. Mais, sauf pour le commissariat et l'inspection, corps remarquablement recrutés, ces programmes sont enfantins, et ces épreuves dérisoires. Il y a bien l'école coloniale, laquelle assurément constitue sur l'état antérieur un immense progrès; mais outre qu'elle est encore, à certains égards, défectueuse, elle fonctionne depuis trop peu de temps pour avoir donné des résultats appréciables. En sorte que, jusqu'à présent, malgré ces circulaires, ces arrêtés, ces décrets, ces programmes et ces examens, en dépit même des efforts de l'administration centrale et de sous-secrétaires d'État fort distingués, on peut affirmer, — et je l'ai démontré ailleurs avec une profusion de preuves techniques, — qu'à de rares exceptions près, les meilleurs fonctionnaires du service colonial sont encore ceux dont la nomination est due à la faveur.

Après cela, il n'est peut-être pas inutile de rechercher comment les Anglais ont, principalement au moyen de concours, assuré le recrutement de leurs fonctionnaires de l'Inde, c'est-à-dire, pour ce qui nous occupe ici, de leurs fonctionnaires de Birmanie, province de l'Inde.

III.

Le mode de recrutement des fonctionnaires de l'Inde repose sur un certain nombre, je n'ose pas dire de principes, mais de constatations et même d'hypothèses qui, après une expérience déjà

longue, ont, aux yeux des Anglais, acquis la valeur de principes. Indiquons-les dans leur enchaînement rigoureux.

L'Inde est pour l'Angleterre une possession d'une importance capitale. Qu'elle soit bien gouvernée et bien administrée, cela est essentiel pour la tranquillité de la métropole et le bon ordre de ses finances, comme pour le développement de sa richesse. L'Inde n'est pas une nation ni même une contrée. C'est un assemblage de cent régions disparates, une juxtaposition de cent peuples divers, n'ayant le plus souvent rien de commun : ni la langue, ni la religion, ni les coutumes, ni les besoins, ni les aspirations. Cet émiettement infini, qui offre pour la domination de si grandes facilités, est, au contraire, pour le gouvernement et l'administration, la cause de difficultés innombrables. A raison de sa complexité même, l'Inde ne peut être gouvernée et surtout administrée que par ceux qui l'ont étudiée à fond. Cette étude est longue et malaisée, et toutefois, à elle seule, ne suffit pas encore. Les peuples de l'Inde sont si loin de nous, leurs façons de penser si différentes des nôtres, qu'un homme, même instruit de leur histoire et de leurs mœurs et parlant leurs idiomes, sera au-dessous de sa tâche s'il n'est doublé d'un psychologue. Mais la science et la mise en œuvre de la science, — car ce n'est pas à moins que cela qu'il faut s'élever, — ne sont que le partage d'une élite. Les fonctionnaires de l'Inde doivent donc sortir de l'élite de la nation. Cette élite, il faut trouver le moyen de l'attirer à soi. Il faut lui offrir tel appât qui la décide à entreprendre des études souvent fastidieuses, et, plus tard, à s'expatrier durant des années. Cet appât sera celui d'une carrière sûre, intéressante, honorable, quelquefois même glorieuse, et en somme lucrative. Mais ces avantages offerts à une élite vont tenter bien des gens qui n'en seront pas : il importe de les séparer, et, pour cela, de trouver un critérium. Ce critérium, ce sera, en principe, des concours sérieux et vraiment dignes d'une élite; subsidiairement, une sélection habilement pratiquée par des personnes d'expérience parmi les hommes de mérite, là où ils se révéleront.

Voilà, en vingt lignes, le système et sa base logique. Entrons maintenant dans le détail de la construction.

L'ambition de gouverner un pays situé sous les tropiques avec l'élite d'une nation européenne paraît, à première vue, chimérique. En réalité, parmi tous les problèmes dont elle implique la solution, un seul était ardu. Il consistait à recruter, par la méthode du concours, les hommes, à tant d'égards éminens, dont on avait un impérieux besoin. Le concours ne fournit ordinairement qu'une seule garantie : c'est qu'à telle heure, tel individu possédait telles connaissances. Or cette garantie était ici parfaitement insuffisante. Le

concours ne répondrait à ce qu'on en attendait que s'il attestait chez les candidats à la fois la faculté d'apprendre, de comparer et de juger. Et ce n'était pas encore assez : restait à s'éclairer sur leurs aptitudes physiques, leur moralité, leur caractère. Tant d'exigences semblent excessives. Les Anglais en jugèrent autrement. Ils estimèrent pouvoir découvrir une façon de choisir les examinateurs, de composer les programmes et d'organiser les épreuves, qui fournirait sur les candidats toutes les informations désirables.

Un juge de concours n'est trop souvent qu'un homme très savant, très spécial et très indifférent. Il voit le candidat une heure, une semaine, lui donne sa note et le perd de vue pour toujours. Les examinateurs pour les fonctions civiles de l'Inde ne sont point des savans de profession : ce sont, à l'ordinaire, d'anciens fonctionnaires de l'Inde, nommés, pour leur mérite, commissaires du *civil service*. Ce ne sont point des spécialistes : ils ont, durant des années d'exercice professionnel, pénétré toutes les parties du service. Ce ne sont point des indifférens : ils ont vécu la moitié de leur vie dans l'Inde et s'intéressent passionnément à sa grandeur. Ils n'assistent point à ces épreuves en passant, ils n'ont point hâte d'en sortir pour oublier et concours et candidats : ils ont, de par leurs fonctions, la mission permanente de rédiger les programmes et de préparer les concours ; et l'un des devoirs de leur charge est d'arriver à connaître personnellement et intimement chacun des candidats. C'est à eux que ces candidats se présentent quand ils viennent se faire inscrire ; c'est devant eux qu'ils subiront une préalable épreuve, sorte d'enquête à la fois physique et morale, où l'on se fait une première et rapide opinion de leur santé et de leur caractère ; c'est eux qu'après le concours d'admissibilité et durant tout le temps de la *probation*, ou « temps d'épreuve, » ils devront convaincre de leur application et de l'intégrité de leur santé et de leur réputation (1) ; c'est d'eux, enfin, qu'ils recevront, après le concours d'admission, le fameux certificat sans lequel le secrétaire de l'Inde ne les nommerait point

(1) Voyez notamment l'article 3 des règlemens. L'article 2 exige du candidat la preuve qu'il est *né* sujet anglais, qu'il a l'âge et les aptitudes physiques requis, qu'il a une bonne réputation de moralité. Ceci connu, voici le texte de l'article 3 : — « Si une preuve, à première vue satisfaisante, de ces diverses conditions est fournie aux commissaires du service civil, le candidat sera, moyennant paiement des droits prescrits, admis à l'examen. Cependant, les commissaires peuvent, à leur discrétion et à toute époque, pourvu que ce soit avant la délivrance du certificat d'aptitude dont il sera parlé plus tard, ouvrir au sujet de tout candidat et sur les points qu'énumère l'article 2, telle enquête qu'ils jugeront convenable, et, si le résultat de ces enquêtes n'était pas satisfaisant, ce candidat sera déclaré inhabile à être admis au service de l'Inde ; si même il a déjà subi le concours et a été admis comme *selected candidate*, il sera déchu de sa position de *probationer*. »

fonctionnaires de son département. Quand ces commissaires ont ainsi, pendant des mois, suivi et observé les candidats, il est permis de croire qu'ils possèdent quelque autorité pour les rejeter ou les admettre.

Au surplus, la manière dont ils ont réglé les épreuves et rédigé les programmes vient en aide à leur zèle et à leur perspicacité.

Le concours, nous venons de le dire en passant, comporte deux épreuves. Les Anglais les appellent : l'une, concours public ; l'autre, concours final. Elles correspondent, à peu près, la première, à ce qu'on appelle chez nous l'admissibilité ; la seconde, à l'admission. Mais, — et cela caractérise le système anglais, — le concours d'admission n'a lieu que très longtemps après le concours d'admissibilité. Dans l'intervalle, les candidats déclarés admissibles deviennent des *probationers*. Ils sont à l'épreuve, pour une année, et voici ce qu'ils ont à faire pour sortir triomphans de cette épreuve.

Ils ont, tout d'abord, à se bien porter et à se bien conduire, ce qui est, — entendez-le comme vous voudrez, — une grosse affaire pour des jeunes gens de vingt ans. Tout ce qui altérerait leur santé, tout ce qui entacherait leur caractère, au point de les rendre ou moins capables, ou moins dignes du rôle qu'on leur destine, pourrait, à la fin de la *probation*, leur faire refuser le certificat d'aptitude. Et ce ne sont pas là des menaces vaines : les mêmes commissaires du *civil service* qui les ont examinés au premier concours les suivent durant ce « temps d'épreuve » et les examineront encore au concours final. Ils ont ensuite à se perfectionner dans l'équitation. On leur fait subir une inspection, d'une nature toute spéciale, devant un officier de cavalerie, et si cet officier ne les déclare pas aptes à faire à cheval de longues courses, de véritables voyages, ils sont rejetés comme impropres au service de l'Inde. Enfin, ils ont à se spécialiser. En effet, le concours préalable, qui avait fait d'eux des *probationers*, présentait une double particularité. Le programme, quoique fort étendu, ne comprenait pour ainsi dire pas de matières techniques, et, au surplus, aucune des matières qui y étaient inscrites n'était obligatoire. C'est là une conception bien originale et qui mérite d'être signalée.

Elle date de 1854 et est l'œuvre de la grande commission de réforme présidée par lord Macaulay.

Lord Macaulay a présidé plus d'une commission sur les affaires de l'Inde, et son influence, notamment dans les questions d'éducation, n'a pas été toujours excellente. Mais dans la matière qui nous occupe, on ne saurait trop admirer la justice et l'esprit pratique de ses conceptions. C'est lui qui, le plus nettement, sinon le premier, a émis l'idée ambitieuse, que j'ai déjà rapportée, de faire

gouverner l'Inde par l'élite de la nation. Mais, disait-il, — je résume son argumentation, — où se trouve-t-elle, cette élite? Elle se trouve, à n'en pas douter, dans ces collèges, dans ces universités par où a passé et passe encore chaque année ce qu'il y a de plus distingué dans ce pays. Notre devoir est donc de nous efforcer d'attirer à nous les meilleurs élèves d'Oxford, de Cambridge, etc., ceux qui viennent de prendre leurs premiers grades et cherchent encore de quel côté orienter leur vie. Et comment les engagerons-nous à entrer dans la carrière de l'Inde? En aplanissant la voie qui y conduit. Or, considérez ce que sont aujourd'hui nos programmes. Ils sont tout hérissés de matières spéciales et de connaissances techniques, et tels que pas un de nos *bachelors in arts* ne peut songer à affronter nos concours sans un long travail préparatoire. Là est l'obstacle qui détourne de nous tant d'intelligences et que nous devons abattre. Nous devons rédiger nos programmes de telle façon que l'enseignement classique de nos universités soit en même temps une préparation presque complète à nos concours. Il faut que le lauréat d'Oxford soit, pour ainsi dire, accueilli ici comme il le serait spontanément partout ailleurs; il faut que celui qui aura échoué devant nous puisse, avec le même bagage intellectuel que nous exigeons, s'ouvrir vingt autres carrières et n'ait point le regret, nous ayant consacré une portion si considérable de son temps, de constater que la voie où il s'était engagé conduisait chez nous et nulle part ailleurs. C'est en offrant de telles facilités que nous séduirons cette forte et florissante jeunesse anglaise dont la coopération nous est indispensable.

Voilà les raisonnemens que tenait lord Macaulay ou dont on lui a fait honneur. Et quand on lui objectait que les programmes ainsi conçus n'offriraient aucune garantie, que les fonctionnaires ainsi recrutés n'auraient aucune valeur technique, il faisait une réponse que récemment m'a rappelée l'apparent paradoxe de M. Fouillée dans sa *Réforme de l'enseignement*, parue ici même. L'esprit scientifique? disait en substance M. Fouillée, mais rien n'est plus propre à le déceler qu'une version bien faite. Et de même Macaulay : Des garanties? Je n'en sais pas de plus solides que celles d'une forte éducation libérale, « la plus forte, la plus libérale, la plus accomplie que puisse fournir notre pays. L'expérience l'a démontré : une éducation de ce genre est la meilleure des préparations pour toute profession qui exige l'exercice de hautes facultés intellectuelles. Il serait difficile de prouver que cette préparation est moins indispensable à un fonctionnaire civil de l'Inde qu'à un particulier qui se destine aux carrières libérales en Angleterre. C'est le contraire qui est vrai. Un fonctionnaire civil de l'Inde a plus besoin d'une bonne instruction générale qu'un *professional man* résidant en Angle-

terre. Les devoirs qui incombent même à un très jeune fonctionnaire de l'Inde sont plus importans que ceux qui, d'ordinaire, incombent au *professional man* anglais. Ce n'est pas tout. Une personne engagée dans une carrière libérale peut, dans la métropole, tout en menant de front ses occupations, continuer à perfectionner son esprit en lisant et en causant. Le fonctionnaire de l'Inde est souvent, durant une grande partie de sa vie, stationné loin des bibliothèques et de la société des Européens : il lui sera donc particulièrement difficile, dans son âge mûr, de combler par l'étude les lacunes de son instruction première. »

Ce raisonnement triompha : les programmes furent rédigés suivant les idées de lord Macaulay. Depuis 1854, on les a souvent remaniés, mais le même esprit y prévaut encore. Ouvrez l'*India office list* de 1891 ; cherchez le programme des concours d'admissibilité de 1891 et de 1892, vous trouverez qu'il y est fait une part considérable à la littérature, à toutes les sciences, à l'histoire, aux langues vivantes ; quant aux connaissances techniques, elles y sont fort modestement représentées : quelques chapitres de l'histoire de l'Inde, les élémens du sanscrit ou de l'arabe, et c'est tout. La spécialisation viendra plus tard, durant la *probation* (1).

(1) La *probation* a, depuis 1866, duré et dure encore deux années. A partir de 1892, elle sera réduite à une seule. Cette réduction, qui sera, je crois, préjudiciable au recrutement du *civil service*, tient à ce qu'on vient de changer les limites d'âge. La question de la limite d'âge est, — j'y reviendrai plus loin, — une question très grosse. L'État n'admet pas de candidats trop jeunes, parce qu'il les veut déjà vigoureux et instruits, ni trop âgés, parce qu'il les veut souples de corps et d'esprit. La commission de 1854, présidée par lord Macaulay, avait fixé comme maximum d'âge vingt-trois ans et comme minimum dix-huit, tout en déclarant que dix-huit ans lui paraissaient une limite extrême et qu'un candidat de cet âge n'aurait pour lui que fort peu de chances. Plus tard, sous l'empire de nécessités qu'il serait trop long d'exposer, on abaissa ces limites à dix-sept et à dix-neuf ans, et, du même coup, on allégea les programmes. Mais, d'autre part, on instituait (1866) un temps d'épreuve (*probation*) de deux années, ce qui donnait des fonctionnaires de dix-neuf ans à vingt et un ans. C'est le système qui fonctionne aujourd'hui encore. Pour 1892, on a modifié une fois de plus la limite d'âge. On s'est aperçu que ces fonctionnaires de dix-neuf à vingt et un ans étaient vraiment par trop jeunes et que ni leur autorité ni leurs forces n'étaient au niveau des difficultés et des fatigues de leurs fonctions. En conséquence, on a relevé les limites d'âge minimum à vingt et un et maximum à vingt-trois ans; mais alors on a réduit d'une année le temps d'épreuve. Les nouveaux fonctionnaires, soumis au régime de 1892, auront donc de vingt-deux à vingt-quatre ans. C'est là un âge très raisonnable. Et s'il n'y avait à considérer que la question d'âge, tout serait pour le mieux. Mais il y en a une autre qui est celle-ci : Ces fonctionnaires n'ont, pour se spécialiser, que le temps de la *probation*. Réduite de deux à une année, ne sera-t-elle pas insuffisante? Je le crains. Toutefois, les *probationers* ne sont pas tout de suite et de plein droit fonctionnaires. Nous verrons plus loin quelle est leur situation de début et comment on fait leur éducation pratique.

Cette *probation*, cette période d'épreuve, de spécialisation et de perfectionnement, n'est pas pour nous, Français, une conception absolument nouvelle. Nous disions tout à l'heure que l'épreuve préliminaire d'où l'on sort *probationer* correspond à ce que l'on appelle chez nous épreuve d'admissibilité : la période de *probation* correspond au temps que l'on passe dans nos écoles publiques, dont l'École polytechnique est à l'heure actuelle le type le plus élevé; l'examen qui termine cette période correspond à ce que nous appelons examen d'admission ou plutôt de sortie; enfin, nous rencontrerons une dernière institution qui tient lieu de notre école d'application. Le système anglais n'est donc pas, en principe, aussi différent du nôtre qu'on pourrait le croire. Son originalité consiste surtout dans l'ingéniosité et la prudence des détails d'exécution. Nous venons de le constater pour le programme de concours préliminaire; nous le constaterons plus d'une fois encore.

Ce qui caractérise la période dite *probation*, c'est que le *probationer* la passe où il lui plaît. On n'exige de lui que ceci: qu'il satisfasse à l'examen final. Il peut d'ailleurs le préparer où bon lui semble, soit dans sa famille, soit dans une école de son choix (1). Toutefois, l'Inde a évidemment intérêt à ce que cette préparation soit le plus complète possible et le plus solide. Cela lui permet, en effet, de maintenir plus haut le niveau des études et de n'accepter que des fonctionnaires d'un réel mérite. Pour y arriver, elle met des bourses de 100 livres sterling (de 300 livres autrefois, quand la probation durait deux ans) à la disposition des candidats qui s'engagent à suivre les cours d'une des universités ou d'un des collèges qu'elle leur désigne. Ces universités et ces collèges sont répartis dans le royaume, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, de façon à n'imposer aux élèves de chaque région que les plus courts déplacemens.

Qu'il suive les cours de ces écoles désignées ou qu'il travaille par ses moyens propres, le *probationer* demeure toutefois sous l'autorité des commissaires civils et entretient avec eux des rela-

(1) Ce système a évidemment de grands avantages : il est un excellent moyen de décentralisation; il dispense les familles de gros sacrifices pécuniaires, enfin il laisse aux jeunes gens beaucoup d'indépendance et d'initiative. En revanche, il n'offre pas certains avantages propres aux écoles d'application. Dans une école d'application *unique* où les élèves d'une même catégorie sont en rapports constans avec des professeurs de choix, on leur imprime plus facilement l'enseignement nécessaire en même temps qu'on arrive à les mieux connaître. Les professeurs, les directeur, les comparent et les classent; ils savent quel est leur caractère et leur valeur intellectuelle et morale; ils peuvent deviner quels services ils seront capables de rendre. A la vérité, ces pronostics, tirés dès le temps d'école, ont bien leurs côtés fâcheux, mais ils en ont aussi de bienfaisans.

tions au moins de correspondance. Les commissaires font une enquête autrefois officielle, aujourd'hui, à ce qu'il semble, purement officieuse, sur leur conduite, leur santé, le développement de leurs forces et finalement, l'année écoulée, procèdent à l'examen d'admission, qui du *probationer* va permettre de faire un fonctionnaire de l'Inde.

Cet examen, lui aussi, vaut bien qu'on lui consacre quelques explications : il comporte un programme dont la plus grande partie est à la fois technique et obligatoire, et, en cela, il se différencie doublement de l'examen préliminaire.

Pour cet examen préliminaire, en effet, la commission présidée par lord Macaulay avait, on se le rappelle, voulu donner beau jeu aux candidats. Estimant que ce n'était pas encore assez de rédiger un programme qui s'écartait à peine du plan classique des études, elle avait décidé qu'aucune des matières inscrites à ce programme ne serait obligatoire. Ainsi ce programme, d'ailleurs fort étendu, comporte quatre grandes divisions : sciences, littérature, histoire, langues, et de très nombreuses subdivisions ; il est loisible au candidat de négliger telle et telle subdivision, même telle et telle division et de n'étudier que ce qui lui plaît. Toutefois, comme en fin de compte, il lui faut, pour être admis, obtenir un certain nombre de points, force lui est bien de se faire interroger au moins sur assez de matières pour que le maximum attribué à chacune d'elles lui constitue ce total suffisant. Mais, en dehors de cette nécessité, rien ne vient influencer son choix. Citoyen anglais, il peut refuser de se laisser interroger sur l'histoire de son pays, et, futur fonctionnaire de l'Inde, sur le sanscrit ou sur l'arabe. Il n'est tenu de répondre, il n'est du reste questionné que sur les matières qu'il a préalablement désignées. Et ce n'est pas tout encore. Dans chaque matière, il délimite lui-même le champ de ses études. L'histoire, par exemple, même l'histoire d'Angleterre, il ne prétend pas la savoir tout entière, de 800 à 1848 ; il choisit une époque et c'est sur celle-là seulement qu'il s'offre aux interrogations de ses juges. Mais sur celle-là, du moins, les examinateurs le poussent à fond. Ils s'enquièrent des livres qu'il a lus, et, en tenant compte de l'esprit dans lequel ils sont conçus, ils le promènent à travers les hommes et les faits, lui demandant l'exposé et l'appréciation des événemens et des doctrines. Et il en est de même pour toutes les autres matières qu'il a désignées (1).

(1) Il existe dans le règlement un article, obscur au premier abord et singulier, qui, avec plus de clarté que tout ce que nous venons de dire, dévoile les véritables intentions des commissaires civils. C'est l'article 6, ainsi conçu : « Le nombre de points attribués aux candidats pour chaque matière pourra être réduit de la quantité que les commissaires jugeront convenable, afin d'empêcher qu'un candidat puisse tirer

Que prétend-on donc par cette méthode si éloignée de nos habitudes? On prétend éviter l'ordinaire banalité des résultats d'examens. Au lieu de constater la mémoire et la docilité d'esprit du candidat, on cherche à s'assurer de sa pénétration et de son jugement. On s'efforce de discerner ce dont il est capable quand il se mêle d'aller au fond des choses et ce qu'il saura faire par lui-même quand, d'écolier en tutelle, il sera devenu un agent responsable en liberté.

Voilà ce qu'est l'examen d'admissibilité. Le programme de l'examen d'admission, qui clôt la *probation* et entraîne l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de l'Inde, est tout autre chose: il a un programme à la fois technique et pour la plus grande partie obligatoire. L'examen d'admissibilité avait ouvert la *probation* à des *gentlemen* lettrés; la *probation* n'ouvre la carrière qu'à des techniciens. Aussi ne leur demande-t-on plus que des connaissances tout à fait spéciales: non plus l'histoire générale ou l'histoire d'Angleterre, l'histoire de l'Inde; non plus le droit romain ou le droit anglais, le droit indien; non plus seulement le sanscrit ou l'arabe, mais le persan qui se parle à la cour des princes mahométans et la langue vulgaire de la province où ils seront occupés: indoustani, birman, etc. (1). Et ces connaissances spéciales ne

quelque avantage de la désignation d'une matière dont il a à peine quelque teinture. Les rédacteurs de cet article ont prévu l'emploi par les candidats, — qu'on me passe l'expression, — du *truc* suivant. Supposons que, sur quinze ou vingt matières que le programme comporte, les candidats les mieux préparés en aient, en moyenne, désigné six; que, chacune de ces matières donnant droit à un nombre maximum, disons de 500 points, — ce qui porte à 3,000 le total le plus élevé qu'on puisse obtenir, — ces candidats en obtiennent 400 par matière, soit en tout 2,400. Un candidat médiocre, ayant des notions de tout, sans avoir une connaissance approfondie de rien, pourrait, au lieu de six matières, en désigner douze; au lieu de 400 points par matière, en obtenir 200, et réunir, comme les plus travailleurs, un total de 2,400 points. Ou encore il pourrait désigner trois ou quatre matières qu'il aurait étudiées à fond, et en outre, pour compléter le total de points nécessaires, deux ou trois autres, dont il saurait à peine les élémens. Dans les deux cas, sa petite habileté ne lui profitera pas. Les commissaires, dès qu'ils s'apercevront de sa faiblesse dans une ou plusieurs parties, abaisseront, après coup, les notes qu'ils lui avaient données pour les matières les mieux sues. En latin, par exemple, où il excelle, il avait obtenu 750 points, le maximum étant 800; de même en chimie, sa note était 450, le maximum étant 500; mais, en grec, en sanscrit, qu'il avait pourtant lui-même désignés, il a été au-dessous du médiocre. A cause de cela seulement, les commissaires réduiront sa note pour le latin à 650 et sa note pour la chimie à 300, et cela l'empêchera d'être reçu.

(1) Les Anglais, avec raison, attachent une importance capitale à la connaissance des langues vulgaires indigènes. On peut même se demander s'ils n'exagèrent pas cette importance. Quand ils durent, en Birmanie, les fonctionnaires réguliers du *civil service* n'étant pas en nombre, leur adjoindre à la hâte quelques auxiliaires, ils pouvaient ou tirer des autres provinces de l'Inde le nombre voulu de *civilians* ou enrôler sur place soit des fonctionnaires des services techniques, soit des personnes étrangères à l'administration; ils préférèrent ce dernier parti et enrôlèrent neuf fonction-

sont plus facultatives, elles sont presque toutes obligatoires. Il ne s'agit plus, en effet, d'apprécier la valeur intellectuelle du candidat, — on est renseigné là-dessus, — mais son savoir professionnel.

Quand on a vu combien de précautions ont été prises pour choisir ces fonctionnaires (1), on pourrait s'imaginer qu'une fois arrivés dans l'Inde, ils vont être tout de suite admis à faire leurs pre-

naires des services techniques et trois particuliers; et la raison qui les détermina était que ces personnes savaient la langue birmane. (*Burma*, 1886, III, p. 39.) Ce premier renfort fut insuffisant, on demanda alors des volontaires parmi les *civilians* de l'Inde. On avait ici encore le choix entre deux catégories. On pouvait, dans ces circonstances pressantes, et malgré une certaine répugnance des fonctionnaires de l'Inde à servir en *Birmanie*, trouver à foison parmi eux des hommes d'une expérience consommée : on leur préféra de jeunes fonctionnaires ayant de deux à cinq années de service, et qui, je le dirai plus loin, n'étaient pas autrement remarquables : « Nous n'avons pas, écrivait lord Dufferin, demandé de fonctionnaires civils plus anciens. Le *chief commissioner* redoutait même leur venue. Leur ancienneté leur aurait donné droit à des positions où leur ignorance de l'idiome local aurait entraîné de grands inconvéniens. Le birman est fort difficile. Un fonctionnaire, occupant de par son ancienneté le poste de *deputy commissioner*, n'a jamais et, surtout dans les circonstances présentes, n'aurait eu que fort peu de temps à consacrer à cette étude. Le principal fonctionnaire du district, s'il ignore la langue parlée et doit se fier à des interprètes, ne peut jamais et nulle part être considéré comme pratiquement utile (*efficient*); en Haute-Birmanie, à l'heure présente et pour quelque temps encore, il ne serait absolument pas à sa place. » (*Ibid.*) On choisit, en conséquence, des hommes jeunes, qu'on plaça dans des postes de début et qui s'engagèrent à apprendre le birman dans un laps de temps variant de dix-huit mois à deux ans et demi; d'ailleurs, pour les y encourager, on leur alloua une prime annuelle.

(1) Il en est une encore que je n'ai pas dite : c'est la partie orale de l'examen. A l'origine, l'examen oral ne portait que sur certaines matières : anglais, grec, latin; aujourd'hui, et depuis 1858, il porte sur toutes les matières. « Nous y attachons, disaient dans un rapport déjà ancien les commissaires du *civil service*, une grande importance. Cet examen oral a un double but : attester la sincérité des connaissances du candidat, et en outre mettre en jeu ces qualités qu'un examen écrit ne fait ressortir que bien peu, si même il peut les faire ressortir, à savoir : sa vivacité d'esprit, sa confiance en lui, son courage moral. » Et, vingt ans après ce premier rapport, une commission spéciale ajoutait : « Les vues de nos prédécesseurs méritent notre unanime approbation. L'examen oral permet à un examinateur habile et consciencieux de se rendre compte si les compositions écrites du candidat sont dues à une mémoire très cultivée ou à une parfaite intelligence des sujets qu'il a étudiés. En même temps il révèle l'existence, chez le candidat, de qualités d'un autre ordre, mais d'une importance considérable pour de futurs fonctionnaires du *service civil* de l'Inde... Quand on considère la position exceptionnelle des fonctionnaires du *civil service* de l'Inde et l'étendue des intérêts qui leur sont confiés, on peut dire, sans exagération, qu'une erreur de principe dans le choix de ces fonctionnaires, qu'elle soit due à une connaissance imparfaite des sujets ou à une partialité de l'examinateur, doit conduire à des résultats dont l'effet nuisible ne se révélera que quand ils seront sans remède. » (Voir *Report of the public service commission*, 1888, c. 5327, p. 41.)

mières armes devant l'ennemi et envoyés dans quelque poste de l'intérieur. La prudence des commissaires civils et du secrétaire de l'Inde en a décidé autrement. Ces jeunes fonctionnaires débutent par être adjoints à des fonctionnaires supérieurs. C'est leur période « d'école d'application; » seulement, ils la passent non dans une école, mais sur le terrain. Pour bien marquer d'un mot (les Anglais excellent dans cette création de vocables significatifs, — rappelez-vous *probationer*) quelle est leur situation, on les appelle *ineffective officers*. *Ineffective*, ils le sont doublement : ils ne comptent pas à l'effectif légalement fixé et ils n'ont aucune autorité propre. Ils sont des élèves et des auxiliaires. Ils se perfectionnent dans la langue, le droit, l'histoire, la géographie de la région où ils doivent résider. Placés près de hauts fonctionnaires, embrassant d'un coup d'œil toutes les affaires et toute la série des opérations, ils acquièrent à la fois et le sens pratique de l'administration et la notion de l'importance relative de chaque fonction. Quand ce stage est fini, alors seulement ils reçoivent un poste actif.

Une enquête rigoureuse sur les aptitudes physiques et sur la moralité; un concours facile seulement pour les élèves les plus distingués des universités, et qui implique, en somme, une vaste instruction générale; une année de *probation;* de nouvelles enquêtes; un sévère examen d'équitation; puis un examen final; enfin, un stage en qualité d'*ineffective officer*, voilà par où ont dû passer les fonctionnaires de l'Inde avant d'être nommés titulaires. Et ces fonctionnaires sortent d'une élite. Qu'est-ce donc qui a pu les faire ou si résignés ou si ambitieux? Nous l'avons déjà fait pressentir; ce sont les avantages de toute nature que très sagement on a attachés aux fonctions de l'Inde et dont nul ne jouira qui n'aura pas suivi la filière accoutumée. Il serait trop long et d'ailleurs sans intérêt de les exposer ici avec autant de détails que nous venons de faire le mode de recrutement. Il suffira de les indiquer d'un mot. Les fonctionnaires de nos colonies, mal payés, mal soutenus par leurs chefs, n'ayant, contre des disgrâces imprévues, ni recours dans le présent, ni garantie pour l'avenir, menacés à chaque pas de voir leur carrière brisée, puis portés, soudainement et sans cause légitime, de la révocation imminente aux plus hautes situations, ces fonctionnaires apprécieront pleinement tout ce que donne à leurs confrères de l'Inde de repos d'esprit et de satisfaction morale cette simple formule : carrière sûre, régulière et paisible; solde considérable; pension de retraite magnifique; honneurs éventuels, avec une place dans les conseils du gouvernement (1).

(1) Si l'espace ne nous eût fait défaut, nous aurions aimé à montrer ce qu'il y a derrière cette formule générale, laquelle peut, en quelques lignes, s'analyser ainsi :

Tel est le mode fondamental de recrutement qui fournit aux Anglais leur état-major civil dans l'Inde, c'est-à-dire la grande

— *A. Régularité et sécurité de la carrière.* La sécurité existe dans toutes les carrières dont l'entrée est sévèrement réglementée. Là où la faveur est souveraine, le même caprice qui a élevé le fonctionnaire peut le précipiter. Les fonctionnaires du *covenanted civil service* ont deux titres pour échapper à ce danger. D'une part, ils ont eu à subir le concours dont je viens d'exposer les conditions; d'autre part, recrutés en Angleterre, nommés par le secrétaire d'État pour l'Inde, ils cessent de dépendre de lui, à partir du jour où ils mettent le pied dans ce pays, et ne relèvent plus, pour leur avancement, que du gouvernement local. « Le gouvernement anglais, m'écrit un des plus hauts fonctionnaires de l'*India office*, pour empêcher le népotisme et ce qu'on appelle *jobbery*, a, au moyen de lois et de règlemens, limité les nominations qu'il peut faire dans l'Inde aux trois catégories qui suivent : le *covenanted civil service*, le *staff corps*, les natifs de l'Inde faisant partie du *civil service*. Or le *covenanted service* est recruté au concours ; l'état-major de l'armée indigène (*staff corps*) est choisi après examen et spécialement entraîné ; les natifs de l'Inde qui font partie du *covenanted service* sont soumis également à un concours public subi en Angleterre De plus, une fois nommés, tous échappent à son influence. » — Aussi, ouvrez au hasard l'*India office list*, lisez les états de services de quelques fonctionnaires, vous les verrez tous ou presque tous conservant leurs fonctions jusqu'au terme fixé par les règlemens, gravissant régulièrement les échelons de la hiérarchie et arrivant, sans à-coups ni crises, jusqu'à l'âge de la retraite. La sécurité dont ils jouissent, et qui leur est à peu près garantie par des usages dont le parlement serait au besoin le gardien, leur donne le sang-froid, et le long séjour dans chaque poste, l'expérience. C'est en effet une règle de ne déplacer les fonctionnaires que rarement, même les plus élevés. Le vice-roi, les gouverneurs des présidences, les commissaires en chef, les membres des conseils, etc., sont maintenus en place pendant cinq années. Nous sommes au Tonkin depuis sept ans et nous y avons eu déjà dix-huit gouverneurs titulaires ou intérimaires. Les Anglais sont en Haute-Birmanie depuis six ans et n'en ont eu que quatre. Et de ces quatre, le premier, sir Ch. Bernard, était en Basse-Birmanie depuis 1880 et se retira pour cause de maladie (1885-1888); le second, sir Ch. Crosthwaite, n'a pas réussi et toutefois a été maintenu pendant deux ans et demi (1887-1890); le troisième, M. Donnel, n'a duré que quelques mois, mais il faisait l'intérim, et les Anglais ont l'habitude, fort sage, de ne jamais titulariser les intérimaires; enfin, le quatrième est sir A. Mackenzie, actuellement en fonctions.

B. Solde d'activité et retraite. — On jugera mieux de l'importance des avantages matériels offerts aux fonctionnaires anglais de Birmanie en parcourant le tableau suivant, où nous comparons leurs traitemens à ceux de nos agens du Tonkin :

Fonctionnaires.	Solde.	Allocations diverses.	En plus pour les fonction. anglais.
I. Gouverneur général	60.000 fr.	60.000 fr.	»
Chief Commissioner	160 000 »	»	40.000 fr.
II. Résidens supérieurs.	30 000 »	10.000 »	»
Commissioner.	66.000 »	»	26.000 »
III. Résidens de 1re classe	18.000 »	3 à 5.000 fr.	»
Deputy Commissioner 1re cl.	44.000 »	»	21 à 23.000 »
IV. Juge président	12.000 »	»	»
Juge de Maulmein.	38.400 »	»	26.400 »
V. Payeur en chef.	18.000 »	12.000 fr.	»
Financial Commissioner . .	72.000 »	»	32.000 »
VI. Directeur des travaux. . . .	22.000 »	5.000 »	»
Secrétaire des travaux . . .	38.000 »	»	11.000 »

Les retraites présentent les mêmes différences. La retraite des fonctionnaires civils

majorité des principaux fonctionnaires du *civil service*. Si l'on cherche, après les explications qui précèdent, à dégager la caractéristique de ce recrutement, on trouve qu'il repose sur un contrat tacite entre l'Inde et ses agens. C'est un contrat de l'espèce *do ut des;* l'Inde dit à ceux qu'elle appelle : « Soyez supérieurs et je serai magnifique. » Et des deux côtés, l'on se tient parole et l'on se donne au surplus des garanties. Il intervient même un contrat formel qu'on appelle *covenant*. Ce *covenant* ou agrément n'était à l'origine et, en apparence, n'est encore aujourd'hui que l'engagement pris par le fonctionnaire de remplir certaines obligations : s'abstenir de tout acte de commerce, s'interdire de recevoir aucun présent (1), assurer l'avenir des siens, etc. Mais, avec le temps, et sans changer de forme, il a changé de signification. A cet enga-

de l'Inde appartenant au *covenanted service* est fixée au chiffre moyen de 25,000 francs et il en est de plus considérables. Celle de nos fonctionnaires les plus favorisés, — et vous savez la cause de ces faveurs : blessures, mutilations, pertes des yeux,— ne peut, pour les résidens supérieurs, dépasser 9,000 francs, et, pour les autres agens, 7,200. La moyenne est très inférieure à 6,000 francs; le minimum descend jusqu'à 2,300.

C. Importance des fonctions.— L'Inde offre à ses fonctionnaires en activité les positions les plus intéressantes. Pour beaucoup, l'avancement hiérarchique s'arrête aux fonctions déjà considérables (36,000 à 54,000 francs de traitement) de *magistrate and collector* (chef de district) qui, de l'avis de tous, sont passionnantes par l'étendue des devoirs et des responsabilités. Pour les mieux doués ou les plus favorisés, il peut conduire jusqu'à la situation de lieutenant-gouverneur et de commissaire en chef (les gouverneurs de Madras et de Bombay et le vice-roi étant pris en dehors des fonctionnaires de carrière et choisis ordinairement dans le monde politique). D'ailleurs, le rôle des fonctionnaires de l'Inde ne finit point avec la retraite : ils peuvent encore figurer dans le conseil suprême de l'Inde et y exercer la plus salutaire et la plus légitime influence. — Après ces quelques indications, citons, pour mieux fixer les idées, les états de services d'un de ces fonctionnaires, par exemple, de sir Charles Bernard qui fut le premier *chief commissioner* de Birmanie. Il sort de *Haileybury College* en 1858; il débute au Pundjab, comme *assistant commissioner :* en 1861, il passe au gouvernement de l'Inde avec le titre de sous-secrétaire au département des finances; en 1862, il est juge au tribunal des petites causes dans les Provinces Centrales, où il devient, en 1864, secrétaire du commissaire en chef; en 1869, il est commissaire de la division de Naypur; de 1871 à 1875, il fait partie du conseil du lieutenant-gouverneur du Bengale; en 1876, il sert de secrétaire à sir R. Temple, envoyé en mission dans les présidences de Bombay et de Madras; en 1877, il est nommé secrétaire auxiliaire du gouvernement de l'Inde, au département des finances et de l'agriculture; de 1878 à 1880, il est secrétaire du département de l'intérieur; en 1881, secrétaire du département des finances et de l'agriculture; en 1880, il a été détaché en Basse-Birmanie pour y exercer provisoirement les fonctions de *chief commissioner ;* il est confirmé dans ses fonctions en 1882; il y reste jusqu'en 1888, pendant tous les événemens de Haute-Birmanie, pour être alors nommé à Londres, à l'*India office*, secrétaire du département des finances et de la statistique.

(1) Bien entendu, les princes indigènes sont libres de faire des cadeaux, ils en font effectivement; il serait fort impoli de les refuser; mais aussitôt reçus, ils sont déposés dans un endroit *ad hoc* et deviennent la propriété du gouvernement (voir Hübner, *op. cit.*, II, p. 31, et surtout le *Journal* de la marquise de Dufferin, 2 vol. in-18, Calmann Lévy, 1890).

gement positif du fonctionnaire correspond, depuis longtemps déjà, un engagement moral du gouvernement de réserver aux seuls *covenanted*, — c'est le nom officiel de cette catégorie de fonctionnaires, — les avantages divers que nous venons d'énumérer (1).

Bien entendu, tout en concédant ces privilèges exclusifs aux membres du *covenanted service*, le gouvernement de l'Inde s'est réservé le droit de faire entrer dans le service civil d'autres fonctionnaires, recrutés par d'autres méthodes. Le concours ne lui a pas évidemment amené tous les hommes de mérite. Beaucoup se sont révélés dans d'autres carrières, dont la coopération serait précieuse. Il s'efforce de les attirer, et, suivant les circonstances et leurs talens, il les lie à lui par des liens plus ou moins étroits. Les uns, il les emprunte à d'autres administrations et les prend seulement en service détaché, utilisant, pendant une période donnée, leurs connaissances spéciales. Les autres, il les enrôle définitivement et les incorpore dans ce qu'on appelle l'*uncovenanted service* (2).

Ces deux modes subsidiaires de recrutement procurent au gouvernement de l'Inde des serviteurs extrêmement utiles. Ce sont, par exemple, des consuls de carrière, qu'on détache momentané-

(1) Ces explications sont parfaitement exactes; toutefois, elles sont d'une exactitude que j'appellerai théorique. En effet, d'une part, certains fonctionnaires signent des *covenants* sans pour cela appartenir au *covenanted service* : leur covenant n'est alors qu'un simple écrit indiquant dans quelles conditions spéciales ils ont été engagés; d'autre part, les fonctionnaires du *covenanted service* n'ont plus aujourd'hui de privilèges aussi exclusifs qu'autrefois. Comme ils coûtent fort cher à l'État, celui-ci cherche à en diminuer le nombre. Il y parvient de deux manières : en demandant plus de travail à chacun d'eux, — je reviendrai plus tard sur ce premier point, — et en confiant parfois à d'autres qu'à des *covenanted* des fonctions qui, aux termes des règlemens, devaient impérativement leur être réservées (voyez notamment le document intitulé : *East India civil servants*, 29 *July* 1890, 327, p. 2, col. 2).

(2) Le *covenanted service* ne comprend que des fonctionnaires du *civil service*, ceux-là mêmes dont nous nous sommes occupé dans tout cet article; l'*uncovenanted service*, beaucoup plus nombreux, comprend des fonctionnaires de toute nature: fonctionnaires des services techniques, tels qu'ingénieurs, forestiers, télégraphistes, etc., et aussi quelques hauts fonctionnaires du *civil service*. Mais les hauts fonctionnaires du *civil service*, qui appartiennent à l'*uncovenanted service*, sont fort peu nombreux. Voici à ce sujet des chiffres officiels. Le *civil service*, compte environ 1,020 fonctionnaires; sur ce nombre, le *covenanted service* en fournit, y compris les fonctionnaires en congé, les *ineffective officers*, 950; l'*uncovenanted service* en fournit environ 70. D'autre part, l'*uncovenanted service*, dans son ensemble, comprend environ 4,800 fonctionnaires, dont 1,600 Européens ou Eurasiens (métis), et 2,600 Asiatiques. On le voit, la proportion des Asiatiques dans l'*uncovenanted service* est très élevée. Au contraire, dans le *covenanted service*, elle est infime : une dizaine sur 950. Il y a là une grosse question, question d'équité et question de politique, qui depuis longtemps préoccupe les meilleurs esprits. (Voir à ce sujet les documens officiels suivans : *Correspondance relating to the age at which candidates*,.. etc., 1885, C.-4580; *Report of the public service commission*, 1888, C.-5327; *idem*, 1890, C.-5926.)

ment dans la province de l'Inde la plus voisine des pays où ils ont résidé : tels étaient, en Birmanie, M. Barber et M. Warry, choisis parmi les meilleurs consuls d'Angleterre en Chine. Ce sont encore des officiers pris dans l'état-major de l'armée indigène et affectés, pour un temps indéterminé, à des emplois du service civil. C'est ainsi qu'en Birmanie le colonel Laughton dirigeait le « secrétariat (1) ; » que le colonel Fryer était commissaire des finances, le colonel Sladen, dont nous avons déjà cité le nom, *political officer* près du roi Thibau, et qu'un certain nombre d'officiers de moindre importance remplissaient les fonctions les plus variées dans l'administration civile. Enfin, le *civil service* se recrute avec deux autres catégories de personnes : les unes n'appartiennent pas à l'administration ; les autres en faisaient déjà partie, mais dépendaient de services autres que le service civil : toutes se recommandent au choix du gouvernement par leur connaissance approfondie de telle question, de telle contrée, etc. C'est pour des raisons de ce genre qu'en Haute-Birmanie, pour faire face aux premiers besoins, on enrôla l'explorateur M. Colquhoun, du corps des ingénieurs, sept ou huit fonctionnaires provenant des télégraphes, des finances, de la police, et trois personnes étrangères à l'administration : un régent de collège et deux agens de la *Bombay-Burma trading corporation*.

Les procédés que nous venons d'indiquer sont de ceux que nous employons aussi en France. Au Tonkin, par exemple, des officiers, généraux, colonels ou commandans, — quelques-uns fort distingués, M. de Maussion, notamment, M. Servière et M. Pennequin, — ont cumulé avec leur commandement militaire les fonctions de résidens, et bien des officiers de tous grades ont occupé des emplois civils où ils ont rendu de signalés services. Mais nous avons, je le crois, su, moins bien que les Anglais, utiliser les ressources immenses que, dans cet ordre d'idées, l'armée nous offrait. Les Anglais se sont gardés de deux fautes : ils n'ont pas, comme nous le faisons depuis la fin de 1886, exigé des officiers qui entrent dans les services civils qu'ils donnent leur démission et quittent définitivement l'armée, ce qui, avec quelques avantages sans grande importance, amène nécessairement ce résultat fâcheux : diminuer l'abondance et la qualité d'une collaboration si

(1) Le secrétariat ou bureau central existe dans chaque province et aussi près du gouvernement de l'Inde. « C'est lui qui contrôle l'ensemble et lui donne de l'unité. Du secrétariat partent les ordres qui règlent ou modifient les détails de l'administration. Au secrétariat aboutissent les rapports divers des officiers locaux qui seront dépouillés ultérieurement pour qu'on s'y puisse au besoin référer. (*India office list*, 1891, p. 127.)

précieuse. En second lieu, ils ont évité de faire à ces fonctionnaires improvisés des conditions trop belles, et de les placer tout de suite dans des postes trop hauts où la science de l'administration est plus nécessaire, et l'éducation technique moins facile. A cet égard, l'exemple de ce qu'ils ont fait en Birmanie est instructif. M. Colquhoun, un de ceux que nous avons cités plus haut, avait, non sans mérite, servi dans le corps des ingénieurs; il avait, en outre, pendant plusieurs années, exploré la région frontière entre la Chine et la Birmanie, et s'était, avec un succès considérable, fait près du grand public anglais, l'apôtre de la pénétration au Yunnan par la Haute-Birmanie. A ces titres, il se recommandait doublement au choix du gouvernement de l'Inde. On le choisit en effet, et on le plaça dans le district de Bhamo, centre de la région qu'il avait parcourue. Mais on ne lui donna que le grade de *deputy commissioner* de quatrième classe (1).

Ainsi, une fois de plus, nous constatons le bon sens et la prudence du gouvernement de l'Inde. Fonctionnaires dès longtemps préparés du *covenanted service,* et *outsiders* de l'*uncovenanted service* rencontrés par hasard et cueillis au passage, il a su à merveille recruter l'un et l'autre corps, leur mesurer les avantages avec justice et à-propos, et en tirer le maximum d'utilité. Reste à voir ce que valent les fonctionnaires ainsi recrutés.

IV.

Il est malaisé de se former une opinion sur ce sujet. Je dois cependant en dire, et j'en dirai, avec toute la réserve possible, mon sentiment. Comme je n'ai point voyagé dans le pays et qu'ainsi je n'ai pu même tenter de faire par moi-même une enquête d'ailleurs bien périlleuse, je ne puis chercher qu'au dehors les élémens d'information. J'en sais deux : l'un est l'œuvre que les fonctionnaires de l'Inde auront su édifier; l'autre est l'opinion qu'auront rapportée de ces fonctionnaires des témoins perspicaces et véridiques.

Il ne faut même pas songer à décrire de la façon la plus sommaire ce que les Anglais ont fait dans l'Inde. Ce serait d'ailleurs bien superflu : la valeur de leur œuvre n'est plus contestée. Des recherches récentes ont même fait tomber une partie des abominables

(1) Je pourrais citer encore l'exemple de onze fonctionnaires provenant les uns des services techniques, les autres de l'industrie privée et qu'on nomma seulement aide-commissaires de 4e classe.

légendes qui avaient cours sur la période héroïque de l'histoire de leur domination et permis de réhabiliter les premiers vice-rois, même Warren Hastings. Quant aux intentions et à la conduite du gouvernement de l'Inde pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, on tient en général, malgré des critiques de détail, qu'elles font honneur à la civilisation. « Le gouvernement de l'Inde, a écrit J.-S. Mill, qu'on ne saurait, quand on connaît son caractère, soupçonner de partialité (1), le gouvernement de l'Inde est un de ceux dont les intentions ont été les plus pures. » Et il ajoute : « et dont la conduite a été la plus bienfaisante. »

L'attitude des peuples indigènes est, à cet égard, significative. Je dis : « des peuples, » parce que, contrairement à ce qu'on croit communément en Europe, il n'y a pas, il n'y aura peut-être jamais de peuple indien. Il y a des peuples, infiniment différens de race et de religion, qui se détestent, et dans chaque peuple, des castes étagées, qui se persécutent. Avant la venue des Anglais, c'était de peuple à peuple, de religion à religion, une guerre perpétuelle, de caste à caste et d'individu à individu une perpétuelle oppression : Les indigènes le savent, et de ce qu'ils peuvent devoir à l'Angleterre, ce qu'ils mettent au-dessus de tout, c'est la paix britannique et la justice britannique. « J'ai pu, dit le comte de Hübner, dans son *Voyage à travers l'empire britannique* (2), comparer les populations directement soumises au sceptre de l'impératrice avec les sujets des princes feudataires. Vous passez, par exemple, la frontière de Hyderabad. Le ciel, le sol, la race, sont les mêmes; mais la différence entre les deux États est frappante et toute à l'avantage de la présidence de Madras ou de Bombay que vous venez de quitter... S'il fallait une preuve pour constater combien le prestige moral de l'Anglais est profondément enraciné dans la population, je citerais ce fait que, dans toute la péninsule, l'indigène en matière civile et plus encore en matière criminelle cherche à être jugé par un magistrat anglais. » Et il rapporte encore ce mot caractéristique d'un Hindou, homme très considérable dans son pays, qui notoirement n'aime pas les Anglais : « Savez-vous, disait-il à un ami, ce qui arriverait si les Anglais abandonnaient l'Inde? Supposez que nous descendions dans nos parcs et que nous ouvrions les cages de nos bêtes féroces. En peu de minutes, elles nous auront dévorés, elles se seront dévorées entre elles, et il ne restera debout

(1) J. S.-Mill était sur ce point, — et cela a dû lui coûter de le dire, — en opposition formelle avec son père, auteur de l'*Histoire de l'Inde*, que la récente critique historique a convaincu d'erreur et de mauvaise foi dans ses diatribes contre la politique de la Compagnie.

(2) 2 vol. in-8°, 1886; traduction française. Hachette, II, 1887, p. 199-201.

qu'un tigre, les griffes et la gueule ensanglantées, et ce tigre sera mahométan (1). »

Voilà qui nous édifie sur l'œuvre que les Anglais ont accomplie dans l'Inde : elle plaide hautement en faveur des ouvriers. Quant à ces ouvriers eux-mêmes, je n'ai qu'à reproduire les témoignages de ceux qui les ont vus à l'œuvre. Je citerai d'abord les témoignages d'Anglais. Ces témoignages, on pourrait être tenté de les contester. Mais on n'y songe plus quand on regarde de qui ils émanent et quelle unanimité ils présentent.

« Des observateurs compétens, a écrit sir Richard Temple (2), qui a occupé dans l'Inde de très hautes fonctions, ont estimé que les fonctionnaires du service civil représentent en Orient d'excellens types anglais parmi les meilleurs. Un prélat de la haute église, connaissant aussi bien l'Occident que l'Orient, m'a déclaré n'avoir jamais connu une classe d'hommes supérieure. »

Sir John Strachey (3), qui a fait preuve dans ses travaux d'une rare indépendance d'esprit, dit que les Indiens, sans aimer la domination et l'administration anglaises, les préferent sans hésiter à celles de leurs compatriotes.

« Comme vice-roi, m'écrivait un des derniers gouverneurs-généraux, le très regretté lord Lytton, j'ai, pendant cinq années, été en rapports constans avec toutes les administrations du service civil de l'Inde, et je me suis formé la plus haute opinion de leurs mérites et de leur honnêteté. Sans doute, dans un service aussi vaste que celui de l'Inde britannique, il doit y avoir des degrés divers d'intelligence et de capacité, et il est assuré que le service de l'Inde, comme tous les services publics du monde, renferme quelques membres incompétens. Mais mon impression est que, comparé aux autres, il en renferme exceptionnellement peu, et que sa moyenne est exceptionnellement élevée. »

(1) Cela ne veut pas dire que les Anglais n'aient point d'ennemis parmi les Indiens : ils en ont d'acharnés. Mais ces ennemis, pour la plupart sortis des écoles anglo-indiennes, ambitieux autant que patriotes, rêvent peut-être moins de délivrer leurs peuples que de supplanter les Anglais. Ils n'ont, d'ailleurs, qu'une influence restreinte, quoique grandissante et ne parviennent pas toujours à faire partager aux autres la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Deux Hindous de haute caste causent ensemble. L'un d'eux dit : « Les Anglais sont encore une nécessité; mais à mesure que l'éducation se répandra parmi nous, nous deviendrons aussi forts qu'eux, et quand nous serons devenus aussi forts qu'eux, nous pourrons nous passer des Anglais et prendre en mains le gouvernement du pays. — Vous vous trompez, répond son ami. C'est comme si vous disiez : — Mon rère a deux ans de plus que moi, donc, dans trois ans, je serai son aîné. » (Voir sur ce point, *Young India*, by W. S. Caine, 1891.)

(2) L'*Inde britannique, type de colonisation moderne*, 1 vol. in-18, 1889.

(3) *India*, 1 vol. in-8°. Londres, 1888; Kegan, Paul et C°; traduit récemment par M. Harmand, ministre plénipotentiaire, qui a occupé, durant plusieurs années, le consulat de France à Calcutta.

Un autre vice-roi, encore plus qualifié peut-être pour donner son avis en cette matière parce qu'il était plus récemment à la tête du gouvernement de l'Inde, et que précisément, — je l'expliquerai tout à l'heure, — s'il a paru possible d'élever quelques critiques contre le service civil, ce serait plutôt dans les dernières années qui viennent de s'écouler, — cet autre vice-roi (pourquoi ne pas le nommer?), lord Dufferin, m'écrit dans les termes suivans : « Vous me demandez de vous dire la vérité vraie sur l'habileté, l'expérience, et, d'une manière plus générale, la valeur morale de nos fonctionnaires du service civil de l'Inde. Je réponds sans aucune hésitation : *il n'y a pas au monde un service comme celui-là*. Pour l'ingéniosité, le courage, la rectitude du jugement, le dévoûment désintéressé à leurs devoirs, l'endurance, l'ouverture d'esprit, et en même temps la loyauté entre eux et envers leurs chefs, ils sont, à ma connaissance, supérieurs à n'importe quelle catégorie d'Anglais. Ils sont absolument purs de toute vénalité et de toute corruption. Naturellement, tous ne sont pas de même valeur ; aussi ne parlé-je d'eux que comme d'un ensemble. D'ailleurs, si le service civil de l'Inde n'était pas ce que je viens de dire, comment le gouvernement de ce pays irait-il si tranquillement? Nous y avons plus de 250 millions de sujets et moins de 1,000 fonctionnaires civils anglais pour conduire toute l'administration. »

Enfin un haut fonctionnaire de l'*India office* m'écrit : « Vous savez avec quel scrupule le *covenanted civil service* est recruté... la position d'un *covenanted civilian,* même de grade modeste, entraîne de grandes responsabilités : il a sous ses ordres de nombreux subordonnés, et dirige en fait la destinée de millions d'individus. Tout cela est expliqué avec détails dans le *Report of the Indian public service commission* (1), que je vous envoie avec quelques autres documens qui traitent du même sujet. Vous les trouverez, j'en ai peur, un peu arides ; mais ils vous fourniront les faits les plus récens et vous démontreront quelle attention le gouvernement de l'Inde apporte au choix de ses fonctionnaires. Quant à moi, je puis dire que j'ai une expérience de vingt années dans ce ministère auquel aboutissent toutes les plaintes ou accusations portées contre un *civil servant,* et je suis pleinement convaincu de la droiture, de la capacité et du succès, tout cela à un haut degré, de ce service. Sans doute, il y a eu des occasions où certains de ses membres ont tenu une conduite incorrecte. Mais les exceptions prouvent la

(1) C. 5296, 1890 ; cf. *Correspondence between the government of India and the secretary of State for India,* 1885, c. 4580.

règle. Je puis me porter garant que justice sévère et impartiale a toujours été faite de ces fonctionnaires incapables ou infidèles, si haute qu'ait pu être leur position officielle, si grande qu'ait pu être leur influence sociale et politique.

« J'attribue le succès que je revendique pour le service civil de l'Inde dans les temps modernes principalement à ce fait qu'il est le service du monde de beaucoup le mieux payé (1). Un jeune homme de vingt-deux ans, entrant dans le service de l'Inde, touche un traitement de début de 480 livres sterling (12,000 francs), et ce traitement peut, à la fin de sa carrière, être élevé progressivement jusqu'à 10,000 livres sterling (250,000 francs). Cette libéralité dans les traitemens tend à diminuer les tentations auxquelles un homme placé dans une situation pleine de responsabilité et de pouvoir peut, en raison même de sa condition d'homme, se trouver exposé. De plus, je puis dire que le gouvernement de l'Inde veille avec la plus extrême sollicitude sur la conduite de ses fonctionnaires, même dans les matières les plus insignifiantes, sachant bien que la durée de la puissance britannique dans l'Inde dépend de la sagesse et de la justice de ses fonctionnaires plus que de toute autre chose. »

Je pourrais citer l'opinion de bien d'autres Anglais : elle ne s'écarterait point de celles que je viens de rapporter.

Mais, malgré ce que j'ai dit plus haut, comme les Anglais sont intéressés à exalter la grandeur de leur gouvernement de l'Inde et l'excellence de ses fonctionnaires, leur enthousiasme nous peut

(1) « Il y a une théorie d'après laquelle nous travaillons trop peu et nous coûtons trop cher. Cette théorie a été sinon mise en avant, du moins appuyée par un certain nombre de ceux qui visitent l'Inde durant la saison froide. Exilés en quelque sorte de notre patrie et sevrés en fait de beaucoup de nouvelles sur ce qui s'y passe, nous sommes toujours prêts à accueillir les voyageurs anglais. Nous nous réjouissons de les avoir chez nous ; nous leur faisons la meilleure chère que nous pouvons ; nous nous dépensons pour leur montrer tout ce qu'il y a à voir et leur procurer toutes les distractions imaginables. La vérité est que très souvent nous approvisionnons nos garde-manger d'une façon qui sied mal à nos finances et consacrons à amuser nos hôtes un temps que nous pouvons difficilement prélever sur notre travail. Or, notre hospitalité est parfois payée par des accusations calomnieuses : nous gaspillons notre temps, notre train de vie est désordonné. En réalité, nous travaillons non-seulement rudement, mais aussi rudement que nous pouvons travailler. A vrai dire, nous nous épuisons à travailler ; nous travaillons jusqu'à ce que nous soyons contraints de prendre un congé pour aller réparer notre santé en Angleterre. Les émolumens même de l'*Indian civil service*, qui est le mieux payé de tous les services du pays, sont tels qu'ils n'attirent que très peu d'hommes de premier mérite. Bien peu d'entre nous deviennent riches et beaucoup sont pauvres. Nous sommes, durant notre temps d'activité, obligés de nous imposer de constantes et parfois de rigoureuses privations pour envoyer en Angleterre les sommes nécessaires à l'entretien de nos femmes et à l'éducation de nos enfans. » (Lettre d'un Anglo-Indien, *Times* du 25 septembre 1891, suivie d'un article de fond à la même date.)

être suspect : je vais produire le témoignage d'un étranger, M. de Hübner. Je le cite de préférence à tout autre ; voici pourquoi. D'une intelligence peu ordinaire, il a occupé de hautes situations dans sa patrie ; sujet d'un empire, l'Autriche, qui n'a point de colonies, il a pu observer l'Inde anglaise sans envie ni préjugé ; enfin il a montré, plus d'une fois, de la sympathie pour notre pays, et ce qu'il a dit de notre petite colonie de l'Inde n'est pas, tant s'en faut, pour nous déplaire. Or, à vingt reprises, au cours de ses notes de voyage, M. de Hübner revient sur les sentimens d'estime et même d'admiration qu'il professe pour les fonctionnaires du service civil de l'Inde, pour leur abnégation, leurs talens, leur intégrité, la curiosité de leur esprit, etc.

« Ces hommes, dit-il, qui tiennent du héros, du missionnaire (de la civilisation), du diplomate, du juge, du soldat et de l'administrateur, vivent sous un ciel de feu. J'en ai peu vus qui ne portent pas sur le visage des traces de la fièvre et de la dysenterie, et cependant ils sont contens. »

« J'ai, dit-il ailleurs, rencontré partout des hommes dévoués à leur service, travaillant du matin au soir et trouvant, malgré la multiplicité de leurs occupations, le temps de s'occuper de littérature et d'études sérieuses. L'Inde est gouvernée bureaucratiquement, mais cette bureaucratie se distingue des nôtres sous plus d'un rapport. En Europe, les journées du serviteur de l'État se succèdent et se ressemblent. Il faut de grandes révolutions, des guerres européennes, pour en troubler la placide monotonie. Ici, il n'en est pas ainsi. La variété des devoirs élargit et façonne l'esprit du fonctionnaire anglo-indien ; les dangers qu'il peut courir d'un moment à l'autre retrempent son caractère. Il apprend à embrasser du regard de vastes horizons et à travailler dans son bureau pendant que le sol tremble sous ses pieds. Je ne crois pas trop dire en affirmant qu'il n'y a pas de bureaucratie plus instruite, plus rompue aux affaires, plus empreinte des qualités qui font l'homme d'État et, personne n'osera le contester, plus pure et plus intègre que celle qui administre la péninsule gangétique. »

Enfin, dans un dernier passage : « J'ai, dans ce qui précède, résumé fidèlement et consciencieusement les informations que j'ai pu puiser, sur les lieux, aux sources les plus directes et les plus dignes de foi. Je n'ai caché aucun côté faible qui m'ait frappé dans l'immense administration anglaise ; je n'ai passé sous silence aucune des accusations dirigées, à tort ou à raison, contre le gouvernement de l'Inde par des personnes respectables qui connaissent le pays. Mais, en se plaçant même au point de vue des pessimistes, qui n'est pas le mien, en faisant une large part aux infirmités et

aux faiblesses inhérentes à la nature humaine, on ne pourra contester que l'Inde britannique, de nos jours, n'offre un spectacle unique et sans rival dans l'histoire du monde... Et qui a opéré tous ces miracles? La sagesse et l'intrépidité de quelques hommes d'État dirigeans, la bravoure et la discipline d'une armée composée d'un petit nombre d'Anglais et d'un grand nombre d'indigènes (1), conduite par des héros; enfin, et je dirai presque principalement, l'intelligence, le dévoûment, le courage, la persévérance, l'habileté jointe à une intégrité à toute épreuve d'une poignée de fonctionnaires et de magistrats qui gouvernent et administrent toute l'Inde. »

Ces témoignages sont décisifs.

Et cependant contre ces témoignages mêmes, nombreux, formels, concordans, des témoignages contraires s'élèvent. Ici, c'est un voyageur qui a rencontré dans l'Inde, au lieu d'hommes éminens, indépendans, pleins d'initiative, de véritables bureaucrates européens à l'esprit subalterne et *tatillon*. Là, c'est un résident du Caire qui déclare les fonctionnaires anglais détachés en Égypte inférieurs à la moyenne des hommes comme intelligence et comme probité et propres à faire, par le contraste, ressortir le talent et la droiture de fonctionnaires des autres nationalités.

Les accusations venues d'Égypte me touchent assez peu. Voici pourquoi. Les fonctionnaires qu'on y a détachés de l'Inde n'appartiennent pas, pour la plupart, au *covenanted civil service*, le seul qui nous intéresse ici, parce que c'est le seul qui conduise à ces hautes fonctions dont les titulaires peuvent exercer sur le gouvernement d'un pays une influence profonde. Eussent-ils été tirés de ce service, — et c'est effectivement le cas de plusieurs d'entre eux, — cela ne changerait pas encore mon opinion. La manière, en effet, dont sont recrutés les fonctionnaires du *covenanted civil service*, les épreuves qu'on leur impose, les connaissances qu'on exige d'eux, les rendent propres à servir dans l'Inde, et non ailleurs. Déplacés du théâtre où ils doivent appliquer ces connaissances, ils peuvent être inférieurs à eux-mêmes, sans que cela prouve contre leur valeur professionnelle dans le pays qu'ils étaient destinés à administrer. D'ailleurs, cette concession faite, je dois dire que les fonctionnaires anglais dans l'Inde ne sont pas tous ce que les décrit le résident du Caire auquel je fais ici allusion. Sir Raymond West, par exemple, et M. le juge Scott, et sir Auckland Colvin, actuellement lieutenant-gouverneur des provinces du nord-ouest de l'Inde, y ont fait excellente figure à côté de n'importe

(1) Armée composée d'Anglais : 75,000 hommes. Armée composée d'indigènes : 160,000 environ.

quel autre fonctionnaire. Et l'on pourrait encore à ces noms ajouter ceux de sir Evelyn Baring, qui était ministre des finances de l'Inde, et de M. Moncrieff, ingénieur civil qui a dirigé avec succès l'irrigation et dont le gouvernement russe a, dit-on, cherché à s'assurer les services. Il me semble que les considérations et les constatations qui précèdent diminuent la portée de l'accusation.

Et pour le reste, voici ma réponse. Les deux opinions opposées que j'ai citées ne se réfèrent à des hommes ni de la même classe, ni de la même époque. Comme le faisaient observer les lettres que j'ai reproduites plus haut, un service aussi vaste que celui des Indes renferme des hommes de valeur très inégale. C'est en vain qu'au moment du concours ils étaient presque de pair; c'est en vain qu'ils ont débuté par les mêmes postes; la vie et ses enseignemens quotidiens leur profitent inégalement et ne tardent pas à les différencier et à les séparer. Les esprits de valeur moyenne ne dépassent pas le rôle d'agens d'exécution et, à moins de protections puissantes, s'arrêtent au grade de chef de district, de député commissaire : c'est là leur bâton de maréchal. Les autres, plus brillans ou plus profonds, arrivent assez rapidement aux positions de commissaires de division, de commissaire en chef, de secrétaire de gouvernement, de gouverneur, etc. A mesure qu'ils grandissent, l'exercice de pouvoirs plus étendus, le contact d'esprits plus éminens développent leurs facultés naturelles et d'hommes distingués font des hommes supérieurs. Or ces hommes supérieurs, titulaires des fonctions les plus considérables, ce sont eux surtout que fréquentent et qu'entretiennent les vice-rois et leurs ministres ou les voyageurs de distinction, comme était M. de Hübner; et il n'est pas défendu de croire que, séduits par leurs talens, on a pu étendre un peu complaisamment à l'ensemble du service civil l'opinion flatteuse qu'on avait conçue de ses meilleurs représentans.

On peut toutefois, à ce qu'il me semble, trouver de ces contradictions d'autres explications plus sérieuses et plus profondes. Ces explications reposent sur deux constatations qui, toutes deux, concernent le recrutement des fonctionnaires. Ce recrutement a été, depuis un certain nombre d'années, profondément modifié : une des causes de ces modifications est purement temporaire; il dépendait du législateur de la supprimer, et c'est ce qu'il a fait à l'heure où j'écris; l'autre paraît être d'un caractère permanent.

Voici la première. La commission que présidait lord Macaulay s'était proposé d'attirer au service de l'Inde l'élite intellectuelle de la nation, c'est-à-dire, dans son opinion, les jeunes gens qui auraient suivi les cours de l'Université. Pour cela, elle avait combiné et les programmes et la limite d'âge du concours de

telle façon qu'ils correspondissent aux programmes des universités et à l'âge même où les étudians en sortent avec leurs diplômes. Les programmes, je n'ai plus à y revenir. L'âge était, je l'ai déjà dit, au maximum vingt-trois ans, au minimum dix-huit ans, avec cette restriction que dix-huit ans étaient une limite extrême et qu'un candidat de cet âge ne devrait être admis que dans des circonstances tout à fait extraordinaires. Ces dispositions obtinrent un plein succès. A peine furent-elles mises en vigueur, que l'on constatait que les élèves des universités se présentaient en nombre aux concours de l'Inde. En 1858, sur quarante candidats, 90 pour 100 provenaient des universités. Malheureusement, pour des raisons trop longues à décrire, on abaissa insensiblement la limite d'âge maximum de vingt-trois ans à vingt et un, puis à vingt ans, et enfin par un arrêté de lord Salisbury, alors ministre de l'Inde, en date du 24 février 1877, à dix-neuf ans, le minimum étant fixé à dix-sept. Cet abaissement de la limite d'âge eut un résultat désastreux. Les jeunes gens qui suivaient les cours de l'Université et qui, pour obtenir les diplômes qu'elle confère, devaient les suivre jusqu'à vingt-deux ans, se virent forcés d'opter entre l'Inde et l'université, c'est-à-dire, comme je l'ai précédemment expliqué, entre la carrière de l'Inde et les carrières civiles en Angleterre. Ceux qui avaient opté pour l'Inde ne suivaient même plus, pour se préparer au concours, les cours de l'université. Ils se faisaient inscrire chez quelque professeur spécialiste, où on les *gavait* à souhait. En sorte que les candidats venus de l'université étaient dans une proportion dérisoire, et que les autres n'offraient plus les garanties d'instruction générale que réclamait si énergiquement lord Macaulay. Ce double résultat, qui menaçait d'abaisser fâcheusement le niveau intellectuel des fonctionnaires de l'Inde a été pendant bien des années dénoncé de toutes parts, et dans l'Inde et en Angleterre. Finalement, après une longue enquête, le gouvernement a fait droit à des réclamations que le vice-roi même de l'Inde appuyait et, comme on l'a vu, les limites d'âge pour le concours de 1892 sont reportées respectivement à vingt et un et vingt-trois ans. Après cela, on peut espérer que les jeunes *civilians* des futurs concours rappelleront leurs aînés de 1858 et des années suivantes.

L'autre circonstance échappe malheureusement à l'action du gouvernement. Le service civil et, d'une manière générale, l'administration et le gouvernement de l'Inde ne se recrutent plus comme ils se recrutaient, il y a une trentaine d'années. Ils renferment deux catégories de fonctionnaires juxtaposées, mais non confondues, dont les uns appartiennent encore, tout au moins par les traditions, à l'époque du gouvernement de la Compagnie, et dont les

autres, qui sont déjà la grande majorité, appartiennent à l'époque du gouvernement de la couronne. Entre les deux types, il y a un abîme. Et cela ne tient pas à une différence de méthode dans le recrutement, à la substitution du recrutement par voie de concours au recrutement par sélection libre: les concours fonctionnaient déjà du temps de la compagnie, et plus d'un agent d'aujourd'hui, qui rappelle les meilleurs modèles d'autrefois, a passé par le concours. La faute, si faute il y avait, en serait aux circonstances et aux mœurs.

Du temps de la compagnie, il n'existait, — et la compagnie en a été punie, — de communications rapides ni entre l'Inde et la métropole, ni surtout, dans l'intérieur de l'Inde, entre les centres principaux. Il n'y avait, d'autre part, ni cette abondance de règlemens, qui prévoient tant d'hypothèses, ni cette longue série de précédens bien établis qui commandent, pour ainsi dire, les solutions futures. Il en résultait que le gouvernement de l'Inde et ses agens se trouvaient, bien plus qu'aujourd'hui, abandonnés à eux-mêmes et amenés ainsi à prendre, de leur propre initiative, de très graves décisions. Leur rôle était donc considérable et bien fait pour séduire des hommes d'énergie et d'initiative, que d'autre part l'énormité des traitemens soit fixes, soit éventuels, pouvait engager à passer par-dessus le véritable exil qu'était alors la vie aux Indes. Or de ces hommes d'initiative et d'énergie, l'Angleterre en a toujours eu à foison : ce sont les cadets des familles nobles ou riches, qui ont tenu dans toute son histoire une si large place (1). Astreints par la coutume à se faire eux-mêmes une position que leur jalousie presque légitime rêvait éblouissante, ils entraient volontiers au service d'une compagnie qui disposait de postes si intéressans et de traitemens si magnifiques. Or ces cadets, fils de pères qui depuis des générations avaient l'habitude et le goût du commandement et des responsabilités qu'il entraîne, apportaient dans leurs fonctions une largeur d'esprit, une décision de caractère, une énergie morale, une endurance physique qui étaient précisément les qualités indispensables pendant cette période de la conquête de l'Inde. Dans le nombre, sans doute, la faveur, alors toute-puissante, en glissait de médiocres et même d'incapables. Mais quelques mois d'expérience les faisaient ou éliminer ou reléguer dans les emplois inférieurs. Le reste s'élevait progressivement jusqu'aux premiers échelons de la hiérarchie: généreux, prodigues, parfois un peu pillards, assez irréguliers dans leur conduite, mais riches d'entrain et d'énergie et dépensant des trésors de courage et d'invention au bénéfice de la compagnie.

(1) Voir notamment le recueil intitulé : *Burke's colonial Gentry.*

Ce régime plein de grandeur, mais aussi plein d'abus, où, en dépit des fonctionnaires eux-mêmes, les intérêts des particuliers passaient souvent avant ceux de la nation, où plus souvent encore l'avenir était sacrifié au présent, s'était déjà peu à peu modifié dès la première moitié de ce siècle et prit fin en 1858, à la suite de la révolte des cipayes. Depuis le transfert du gouvernement à la couronne, l'Inde a assumé de plus en plus tous les caractères d'une immense bureaucratie. Les moyens de communication s'y sont développés d'une manière étonnante; tout y a pris des allures de régularité et de discipline. Par suite, le fonctionnement de l'administration s'est transformé et, avec lui, les qualités qu'on exige du personnel. Sans doute, on fait grand cas, aujourd'hui comme autrefois, des qualités d'énergie et d'initiative; mais on considère comme plus importantes l'instruction, l'exactitude et peut-être même la docilité, et on les développe au détriment du caractère. C'est que le caractère, la volonté, la décision, ne trouvent plus dans l'Inde pacifiée et organisée leur emploi qu'exceptionnellement, dans certains territoires moins civilisés ou durant certaines périodes moins calmes, et risquent dans les conditions normales d'être plus gênans qu'utiles pour les chefs chargés de donner à la machine l'impulsion. Nous voyons donc les nouveaux fonctionnaires de l'Inde contemporaine tendre de plus en plus à prendre les travers de toute bureaucratie. Cette révolution n'a pas encore atteint toute la hiérarchie : aux étages moyens et supérieurs demeurent encore de brillans représentans de l'ancienne manière, modifiée toutefois selon ce qu'ont exigé les circonstances; mais avec le temps ceux-ci même disparaîtront probablement sans être remplacés, et, sauf des exceptions que le gouvernement s'efforcera de multiplier, les premiers postes seront occupés par les fils non plus de la noblesse, de la *gentry* ou du haut négoce, mais des *clergymen*, des professeurs et des boutiquiers.

Cette évolution fatale, les hommes qui ont grandi dans l'étude et, — en dépit de tout, — dans l'admiration de ceux qu'on peut appeler les paladins de l'Inde, la redoutent pour le prestige britannique. Mais l'Angleterre peut l'envisager sans trop d'inquiétude. Les temps sont bien changés : la période héroïque est close; désormais, selon toute vraisemblance, il y a moins à conquérir des royaumes ou à comprimer des révoltes qu'à gouverner par la paix, la justice et la prévoyance, une population qui longtemps encore restera enfant; et, dans ce dernier rôle, le fils du boutiquier ou du *clergyman*, qui n'aurait point suffi pour le premier, le fonctionnaire savant, méthodique, appliqué, parfois économe, mesquin et même vulgaire, l'emporte décidément sur ceux du premier type

avec leur ardeur et leur génie d'improvisateurs, leur imprudence et leur prodigalité (1).

Toutefois, il serait peu sage de se priver à jamais de ce dernier et précieux élément. Tant que l'on étend son empire et qu'on édifie des gouvernemens, on a besoin justement d'hommes de ressource et d'imagination, et il semble bien qu'ils aient été un peu rares dans la dernière affaire de Birmanie. D'ailleurs, d'une façon générale, j'incline à croire que les fonctionnaires de Birmanie ont été inférieurs à ceux du reste de l'Inde. Cela, toutefois, ne prouve rien contre le système en soi. Il n'y a pas, en effet, longtemps que le *covenanted service* fournit à la Birmanie des fonctionnaires par un recrutement direct, et, d'autre part, les vices de fonctionnement que nous allons signaler tiennent à des causes passagères et facilement déterminables; les Anglais s'occupent déjà d'y porter remède.

V.

D'ailleurs, n'exagérons rien : le *civil service* de Birmanie, celui de la première heure et celui d'aujourd'hui, est, en grande majorité, excellent; quelques-uns, comme sir Charles Bernard et sir Alexander Mackenzie, *chief commissioners*, comme M. Hildebrand, surintendant des États shans, comme M. Browning, magistrat à Mogok, comme M. Toddnaylor, *deputy commissioner* de Magwee, etc., honoreraient n'importe quelle administration; mais, à côté de ceux-là, il s'en est trouvé, même dans le service civil et aussi dans la justice, dans le corps médical, ailleurs encore, de peu expérimentés, de peu dévoués, et même, j'ai le regret de le dire, de peu scrupuleux. La proportion, d'ailleurs restreinte, en est plus élevée que dans toute autre province de l'Inde, et cette seule remarque indique déjà que le mal provient de causes presque purement locales.

La Birmanie, en effet, a contre elle deux choses : l'une lui est propre, c'est sa situation et son climat; l'autre lui est commune avec le reste de l'Inde, quoique peut-être l'effet en soit chez elle plus énergique et plus malfaisant, c'est, à l'heure actuelle, la passion d'économies du gouvernement.

Dernière venue dans la grande famille indienne, moins salubre que la plupart des autres provinces et surtout encore mal assainie (2), plus loin du gouvernement central et des faveurs dont il

(1) Voir dans *Colonies and dependencies*, par J.-S. Cotton (p. 28 à 35 et 75 à 80, Macmillan, 1883), d'autres considérations extrêmement curieuses.

(2) Le climat de la Birmanie est assez médiocre, et, dit notre consul à Rangoon, M. Pi-

dispose, peuplée d'ailleurs de moins d'Européens et pourvue de moins d'agrémens, la Birmanie est, on le conçoit facilement, assez impopulaire parmi les fonctionnaires du *civil service*. Or, nous le savons, les fonctionnaires choisissent, d'après le rang qu'ils ont obtenu au concours, la partie de l'Inde où ils désirent aller ; la Birmanie n'a pas leurs préférences et doit se contenter des derniers d'entre eux. Toutefois, les derniers d'une élite sont encore distingués : notre observation ne suffit donc pas à rendre compte des insuffisances constatées en Birmanie. Voici qui complète l'explication.

Les fonctionnaires du *civil service* ne sont pas recrutés pour l'ensemble de l'Inde. Avant chaque concours, les commissaires de ce service, calculant d'avance le nombre des vacances, publient qu'ils disposeront de tant de places pour les provinces hautes du Bengale, de tant pour les provinces basses, et ainsi de suite pour les présidences de Bombay et de Madras et pour la Birmanie. A la suite du concours public, les candidats qui ont été admis (*selected candidates*) désignent entre ces parties de l'Inde celle où ils souhaitent servir, celle où, le plus souvent, se fera tout leur avancement, et ils commencent, dès le temps de la *probation*, à orienter en conséquence leurs études. Ils s'instruisent plus spé-

linski (juin 1891), plus dur à supporter que celui des Indes. La chaleur en est débilitante, l'extrême humidité pernicieuse et certaines maladies : choléra, béribéri, y sont à l'état endémique ou y reparaissent périodiquement. Durant la campagne, la proportion des morts et des maladies a été considérable. Les transports de l'État ne suffisaient pas à rapatrier les malades. En 1888-1889, la mortalité était encore de 5.32 pour 100. La Haute-Birmanie est, d'ailleurs, plus salubre que la Birmanie inférieure ; un peu plus fraîche, elle est plus reconstituante, et certains hauts fonctionnaires, par exemple, M. Crosthwaite, s'arrangeaient pour résider, suivant les saisons, alternativement à Rangoon et à Mandalay. Toutefois, des points situés bien plus au nord n'en sont pas plus habitables : Bhamo n'est tenable que neuf mois sur douze, et M. Colquhoun, tout acclimaté qu'il fût, dut prendre un congé au bout de quinze mois de séjour. Pendant les expéditions de 1890-1891, on rencontra des endroits particulièrement malsains : notamment le fort White, sur la frontière des Chins, le district de Yaw, dans les États shans, le district des mines de jade, etc. Au fort White, 54 pour 100 de la garnison, à un moment, furent à l'hôpital : Indiens, Européens, indigènes, étaient également atteints. Dans la ville de Minthoo, la garnison, composée de l'état-major et de trois compagnies du 20e d'infanterie de Madras, ne pouvait envoyer que 35 hommes à la parade. Un dernier rapport indique que 44 pour 100 de l'effectif étaient à l'hôpital. On a cherché, dans les régions montagneuses, par 6,000 et 7,000 pieds d'altitude, à établir des *sanatoria* dans le genre de ceux de l'Inde. On crut en avoir trouvé à Engouk d'abord, à Bernardmyo, près de Mogok, ailleurs encore, sur un haut plateau en face de la station de Bingway : au bout de peu de temps, on s'aperçut que ces prétendus *sanatoria* s'étaient pas moins insalubres que le reste du pays. Toutefois, l'insalubrité de la Birmanie n'est pas invincible. Il ne faut, pour en triompher, que des habitations hygiéniques, des travaux d'adduction d'eau et d'égouts, une hygiène raisonnée, des hôpitaux et des médecins en nombre suffisant : c'est affaire de temps et d'argent.

cialement dans la langue, le droit, les coutumes de leur province, et devenus, par cette spécialisation, plus aptes au service de celle-ci, le deviennent moins au service des autres. Il en résulte qu'un excellent fonctionnaire de Madras risquerait, au moins dans les postes inférieurs, d'être presque médiocre dans la présidence de Bombay. Or, la Birmanie, elle, fait aujourd'hui l'objet d'un recrutement séparé. Elle ne peut donc que difficilement utiliser, du moins sans préparation, les fonctionnaires des autres provinces de l'empire; elle ne peut compter que sur les siens propres, et, dans les périodes normales, elle a le droit d'y compter avec quelque confiance. Mais le nombre en a été calculé un peu strictement. Survienne un événement imprévu, l'équilibre se rompt, et la machine administrative ne fonctionne plus que péniblement.

C'est ce qui est advenu en 1885. La Birmanie comportait un état-major civil de soixante-deux fonctionnaires qui suffisait à tout, et, malgré ce que j'ai dit des préférences et des antipathies des membres du *civil service*, s'acquittait convenablement de sa tâche. Tout d'un coup, et sans préparation (1), la Haute-Birmanie est envahie et annexée et réclame un personnel considérable. On en tire une partie de Basse-Birmanie; mais, à son tour, celle-ci s'agite et exige la présence de tous ses fonctionnaires. On est alors forcé de se tourner d'un autre côté et de faire appel soit à des personnes étrangères au service civil, mais connaissant bien la Birmanie, soit, — car le nombre de ces personnes est limité, — à des *civilians* des autres provinces. Mais ces *civilians*, spécialisés par leurs études et par leur service, étaient peu propres au service de la Birmanie; et, de ce côté, le recrutement se trouvait encore entravé.

Pour une fois, les savantes combinaisons du gouvernement de l'Inde se trouvaient donc faussées. Et il faut dire que le zèle et l'empressement des hommes ne remédiaient pas à l'inertie des institutions. Tandis que nous avons vu, au Tonkin, nos fonctionnaires des colonies et même de la métropole, nos officiers de toutes armes, nos médecins de l'armée et de la marine, se disputer ardemment les places disponibles, pour la Birmanie, au contraire, on eut beaucoup de peine à se procurer le nombre d'agens nécessaire. Le service médical, notamment, n'eut jamais le contingent même indispensable. La Birmanie, nous le savons, n'était pas populaire parmi les fonctionnaires de l'Inde, et leur dévoûment n'allait pas jusqu'à échanger contre des fatigues et des dan-

(1) La conquête de la Birmanie n'était pas un événement inattendu. Mais ce qui était encore douteux, c'était le régime qui y serait institué : gouvernement par les indigènes ou gouvernement par les Anglais. Dans l'incertitude, on ne pouvait augmenter le contingent des fonctionnaires destinés à la Birmanie.

dangers une existence pleine d'agrémens. Lorsque, d'une manière officielle, on chercha parmi eux des volontaires pour la nouvelle province, on ne rencontra que des hommes d'un mérite assez ordinaire et de prétentions, en revanche, excessives. On se borna à en choisir une demi-douzaine (1).

Pour attirer dans cette province discréditée les plus qualifiés des fonctionnaires de l'Inde, il eût fallu leur offrir des avantages considérables. Or précisément, pour des raisons financières que tout le monde connaît, le gouvernement de l'Inde est, à l'heure présente, d'une économie feroce et a la prétention de faire énormément de besogne avec fort peu de monde (2). Lord Dufferin avait cru, en février 1886, pouvoir gouverner la Haute-Birmanie avec un état-major (police non comprise) de vingt-quatre personnes; il en fallut plus de soixante, et ces soixante ne suffirent pas. Ce mécompte entraîna certaines infractions aux habitudes de l'administration indienne, et ces infractions furent autant de fautes. Les meilleurs fonctionnaires, qui, — notons le fait, — étaient presque toujours les plus âgés, partout réclamés et partout nécessaires, étaient fréquemment déplacés; là où les difficultés semblaient croître, on envoyait le plus habile. Au bout de quelques mois de ce rude métier, ils étaient tous épuisés, plusieurs devaient se retirer pour raison de santé, et l'administration passait à de moins capables. La justice, notamment, fut trop souvent confiée à de jeunes hommes sans grande autorité et néanmoins sans souplesse. Enfin, comme une première faute en entraîne d'autres, l'oubli des règlemens, le mépris de l'ancienneté et de ses droits, conduisirent naturellement au caprice et à la faveur. Certaines fonctions considérables furent attribuées à des agens que ne qualifiait ni leur âge ni leur mérite.

Toutefois, ne l'oublions pas, ce n'étaient là que des exceptions assez rares d'ailleurs, quelques taches qui disparaissaient dans un ensemble satisfaisant. Le corps des fonctionnaires de Birmanie restait, malgré tout, à peu près au niveau de ses collègues de l'Inde et parfaitement de taille, — nous le verrons, — à mettre en valeur les ressources de la nouvelle possession.

JOSEPH CHAILLEY-BERT.

(1) Voyez Burma, 1886, 3, p. 40, le rapport de lord Dufferin.

(2) La même prétention existe dans l'administration anglaise des colonies : d'un bout à l'autre de l'empire, dans toutes les colonies dont l'administration relève de la couronne, les agens succombent sous une besogne excessive. Voyez, à ce sujet, certains articles très curieux, parus en 1889, notamment dans le *London and China Telegraph : Wanted more officials.*

DES

ANCIENNES PROVINCES

DE LA FRANCE

LE BERRY.

I.

ASPECT DE LA RÉGION. — LES GAULOIS BITURIGES. — FÉODALITÉ.

I. *Histoire du Berry*, par G. Thaumas de La Thaumassière, écuyer seigneur de Puy-Ferrand, avocat au parlement de Bourges, 1689. — II. *Chroniques populaires du Berry* recueillies pour l'instruction des autres provinces par Pierre Vermond. Paris, 1830. — III. *Histoire du Berry*, par M. Louis Raynal, premier avocat général à la cour royale de Bourges. Bourges, 1845. — IV. Les trappistes de l'abbaye de Fongombault. Poitiers, 1850. — V. *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*, par MM. de La Tremblaye et de La Villegille; Châteauroux, 1854. — VI. *Traditions, préjugés, dictons, locutions du Berry*, par Laisné de La Salle. Châteauroux, 1857. — VII. *Légendes rustiques*, par George Sand, illustrations de Maurice Sand. Paris, 1858. A. Morel et Cie. — VIII. *Etudes sur le Cher pendant la révolution*, par Th. Lemas, Fischbacher. Paris, 1887. — IX. *Dictionnaire historique, géographique, statistique de l'Indre*, par M. Eugène Herbert. Paris, 1889; Picard. — X. *De la formation de l'unité française*, par M. Auguste Longnon, de l'Institut. Paris, 1890; H. Champion.

L'excès de centralisation qui fait de Paris le point unique de France où, administrativement, tout se dénoue, s'obtient et se

refuse, donne lieu à des protestations chaque jour plus vives. La province se sent trop en tutelle, trop effacée. Beaucoup d'esprits qui brilleraient s'ils avaient la possibilité d'y montrer leur mérite, abandonnent leurs foyers avec l'espérance de fournir dans la capitale une carrière qui les illustre ou les enrichisse. Sur mille, en est-il cinq qui réussissent? Je ne le pense pas. Ceux qui échouent ne font qu'augmenter le nombre des déclassés qui, sur une arène moins courue, fussent devenus des hommes de valeur et eussent été placés hors de pair.

La centralisation, a-t-on dit avec raison, dérobe au pays la liberté qui lui est due et l'habitue au despotisme. Voici ce que Alexis de Tocqueville dit à ce sujet : « Sans institutions locales, une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. Des passions passagères, des intérêts d'un moment, le hasard des circonstances peuvent lui donner les formes extérieures de l'indépendance ; mais le despotisme, refoulé dans l'intérieur du corps social, reparaît tôt ou tard à la surface. »

Ce que Tocqueville appelait l'intérieur du corps social est clairement indiqué, c'est Paris ; ce qu'il qualifiait de despotisme n'est autre chose que la centralisation à outrance. Ce n'est qu'à Paris, en effet, qu'une minorité turbulente peut peser sur les destinées de la France, et précipiter celle-ci dans des complications aboutissant à d'effroyables résultats. Est-ce que ces grèves, qui éclatent de tous côtés, n'indiquent pas qu'au lieu d'abdiquer, chacun songe à se ressaisir, à défendre au moyen de syndicats sa destinée et ses droits! On semble vouloir revenir aux jurandes, aux maîtrises, à la réinstallation des anciennes universités, mais pourquoi? Par crainte d'une absorption centralisatrice qui ne paraît profiter qu'aux habiles et aux détenteurs de grands capitaux.

Sans doute, nul ne songe à revenir vers ce que nos ancêtres ont éloigné d'eux, à reprendre des institutions reconnues oppressives ou fécondes en abus ; mais, comme le disait ce président de cour d'assises à Dumas père, en parlant des auteurs dramatiques, il y a des degrés en tout. Évidemment, personne n'oserait proposer de donner à chacun de nos départemens l'indépendance et l'autonomie dont jouissaient au moyen âge les anciennes provinces, et cependant, ne faudrait-il que se familiariser un peu plus avec l'historique de l'ancienne France, pour voir renaître cet esprit de liberté dont parle Tocqueville et quelque chose des particularités qui distinguaient nos provinces les unes des autres. « Le lien qui nous attache à la France, a dit M. Renan, ne diminue pas la force et la douceur de nos sentimens individuels et locaux.» Il reconnaît, toutefois, que si le Breton tient à Paris son pardon, et le

Méridional son félibrige, l'un et l'autre y regrettent par moment leur village, et y maudissent la centralisation.

Je ne puis croire que les chemins de fer, la disparition de certains costumes, l'usage de la langue française, là où un patois local était seul parlé, aient absolument tout nivelé. Puisqu'il est fréquent que l'on plaise mieux par ses défauts que par ses qualités, je me permet trai de demander si la Normandie n'est pas toujours par excellence la terre de la chicane? l'Aquitaine et l'Angoumois, celle des liesses gourmandes? La Gascogne aurait-elle cessé d'être le pays des spirituelles hâbleries et des tranche-montagnes? la Provence, le berceau des félibres? la Bretagne, la gardienne de la foi? Et le Berry, qui doit faire le sujet de cette étude, est-il donc changé au point que nous ne puissions plus retrouver dans l'habitant de l'Indre et du Cher, le Berrichon, tel qu'il a été dépeint par d'anciens historiens, c'est-à-dire doux, hospitalier, aimant ardemment la terre, jaloux de celle du voisin, réfractaire aux nouveautés, se laissant mourir de faim près d'un plat qui lui est inconnu, labourant son champ comme le labouraient les Gaulois, ses ancêtres aux yeux bleus, et, répondant à ceux qui veulent le faire sortir de l'ornière : « Nos pères ont fait ainsi, et nous ne saurions faire autrement. »

Pour quel motif le choix de mes études dans le passé s'est-il porté sur le Berry, quand toute autre province de France pouvait aussi bien me convenir? En est-il, en effet, qui ne puisse aider à plaider la thèse que l'État ne perdrait rien de sa force et de son unité, si les départemens avaient le droit de se diriger quelque peu sans les lisières que Paris leur impose? Je n'en connais pas, et, si j'ai choisi la province en question, c'est parce qu'elle fut l'un des derniers remparts de l'ancienne Gaule, la plus ancienne et la plus centrale des provinces de France, et l'un des premiers fleurons de sa couronne ; c'est parce je ne sais pas de région où, — à l'exception de la Bretagne et de la Normandie, — l'on ait cru et l'on croie encore plus aux farfadets se jouant au clair de lune sur la fougère, aux meneurs de loups, aux bêtes parlant dans les étables à l'heure où Jésus vint au monde, puis, à ces hommes sans tête qui se montrent tout à coup, la nuit, près des croix où quatre chemins se croisent. A qui déplairait-il d'entendre de nouveau dans les solitudes de la Sologne, aux étangs de la Brenne, dans les brandes d'Issoudun où ne poussent que l'ajonc et l'asphodèle, comme un écho de ces légendes à jamais disparues des villes? A personne, sans doute. Le Berry, couvert de débris des âges mystérieux, dolmens et menhirs, semble avoir gardé dans ses légendes rustiques des souvenirs peut-être antérieurs au culte des druides. Les sacri-

fices humains planent comme une réminiscence, dans certains lieux déserts parsemés de roches granitiques, à Bussac et à Crevant, par exemple. Les fantômes, les cadavres mutilés, peuplent les landes et les larges chemins abandonnés devenus des « pâtureaux. » On y devine que les superstitions du moyen âge, souvent hideuses, ont dû plus d'une fois tourner ici au burlesque, en sabbats obscènes, en moines bourrus qui s'en allaient, menaçans et plaintifs, frapper aux portes des maisons dans la nuit. Le souvenir semble s'en perpétuer dans ces monstres dont les sculpteurs des cathédrales gothiques ont légué à la postérité les têtes bestiales.

Et par-delà ces lugubres visions, bien au-dessus d'elles, on sent comme un esprit simple qui voltige entre ciel et terre. C'est l'âme du paysan des campagnes berrichonnes, âme toujours simple, malgré une finesse innée, si bien mise en relief par les romans champêtres de George Sand, âme loyale et fortement attachée à cette seconde patrie dont parle Cicéron, et qui n'est autre que le coin de terre où nous naissons. N'est-ce donc rien, lorsque des romanciers affirment que l'homme des champs est pourri jusqu'à la moelle, de reconnaître que le caractère des habitans de ce qui fut l'ancien Berry, caractère si bien en harmonie avec la douceur d'un ciel où rarement gronde l'orage, est resté bon, hospitalier, honnête, même après les siècles, où le pays qui nous occupe fut marqué par des invasions, des combats de seigneur à seigneur et des guerres religieuses!

Ils sont nombreux, les motifs qui ont fait du Berry une terre fidèle à ses traditions. Cette province, fermée d'un côté par l'Allier et la Loire, bordée à peu près partout par les solitudes de la Sologne, du Gâtinais, du Bourbonnais, longtemps sans grandes voies de communication, est restée étrangère aux invasions modernes et aux grandes luttes qui, à tant d'époques, ensanglantèrent nos frontières. Après Waterloo, les armées alliées s'interdirent de franchir la Loire. A la chute du second empire, une patrouille de uhlans fit un *raid* jusqu'à Reuilly, mais pour se rabattre aussitôt sur Orléans. Bourges et le château de Valençay eurent le grand bonheur d'être préservés du contact de l'ennemi.

En remontant plus haut, on voit bien que la Terreur fit son apparition en Berry sous les traits de délégués de la Convention; mais ces émissaires, quoique armés d'un pouvoir absolu, ne frappèrent que des mots, c'est-à-dire qu'ils débaptisèrent des rues, des places et des villes, pour leur donner des noms en rapport avec les célébrités du temps. La guerre civile n'y sévit point comme dans les provinces de l'ouest. La révolution de 89 y fut même

reçue avec enthousiasme par l'esprit frondeur et indépendant de la bourgeoisie d'alors. D'où lui venait ce libéralisme? De Louis XI qui, né à Bourges, avait poussé le peuple à la rébellion contre les nobles, pour mieux combattre les ennemis de sa couronne.

Si c'est à Louis XI que les habitans de la province du Berry devaient l'indépendance dont ils se targuaient vis-à-vis des nobles, c'est à leur privilège de franc-alleu qu'ils devaient leurs terres et leurs richesses agraires. La province fut encore redevable à Jacques Cœur, dont les relations s'étendaient hors d'Europe, de son commerce et de ses épargnes. Ce Berry si peu remuant, si peu industriel de nos jours, fut, dans son temps, un grand centre commercial; sans autre moyen de communication que les anciennes voies romaines et d'anciens chemins, aujourd'hui abandonnés au pâturage, sans fleuve navigable et sans canaux jusqu'au XVIIIe siècle, il exportait au loin ses laines et ses draps. Il était en même temps l'entrepôt des produits étrangers. Puis, grâce à l'impulsion donnée à l'industrie par Colbert, des forges, des manufactures s'établirent. On s'y enrichissait encore par la contrebande du sel. Les faux-sauniers ont laissé dans les provinces avoisinantes des souvenirs qui ne se sont pas effacés. Entre temps, la bourgeoisie était lettrée, instruite, à la hauteur du rôle dirigeant qu'elle prétendait jouer. J'ai donné à comprendre que ce rôle est bien effacé aujourd'hui. Débordée par les couches nouvelles, elle cherche à maintenir son ancienne suprématie en se concentrant. Mauvais moyen qui la condamnerait à un anéantissement final si elle persistait à s'isoler.

Avec le moyen âge et au-delà de cette époque, le Berry s'offre à nous sous des aspects bien divers. Deux fois, il est tout un royaume: sous les descendans de Clovis et lorsque Charles VII fut ironiquement appelé le « roi de Bourges. » Duguesclin y combattit et Jeanne d'Arc y séjourna. Charlemagne le traversa. Il est pendant des siècles un tel champ de bataille, qu'à la suite du choc des Barbares, les vieux romans de chevalerie ne l'appellent plus que la « terre déserte. » Et, pénétrant plus encore dans le passé, on arrive à l'invasion romaine et à la lutte que les Gaulois Bituriges soutinrent contre Jules-César. Toujours plus loin dans l'histoire, on trouve la prise et le sac de Rome par ces mêmes Gaulois, possédés d'un esprit de conquête et d'émigration que leurs descendans n'ont plus aujourd'hui. C'est en cela que s'est produit un changement radical. Le Berrichon de notre époque ne s'expatrie plus que s'il y est contraint; lui arrive-t-il de perdre de vue cette seconde patrie dont je parlais plus haut, il y retourne bien rarement.

Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, le Berry avait aussi été un centre religieux. Grégoire de Tours mentionne trois monas-

tères qui y furent fondés par saint Ursus. Sur son territoire s'édifièrent de superbes églises romanes, les grandes abbayes de Déols et de Fongombault, des cathédrales aux sanctuaires vénérés par les rois de France. Il y fut tenu des conciles. Quoique cette région fût couverte de monastères et d'abbayes, c'est du Berry, — et c'est peut-être pour cela, — que Calvin partit pour prêcher la réforme, tout en laissant à Issoudun et à Sancerre des adhérens à ses doctrines.

Ce fut encore un centre guerrier et politique. Les grands noms de la France y ont laissé d'héroïques souvenirs. Les plus éclatans sont ceux des Chauvigny, d'Ars, Arpin, Xaintrailles, La Trémouille, Montmorency et d'Aumont. Les roturiers du Berry eurent, longtemps avant les roturiers des autres provinces, le droit de posséder des fiefs; ils naissaient dans un pays de franc-alleu et à ce titre, ils pouvaient, sans être nobles, acquérir des domaines. Enfin, c'est à Bourges que Necker institua l'une de ces réunions provinciales qui furent le prélude de l'assemblée nationale de 1789.

Ajoutons enfin qu'il y avait autrefois en Berry un centre scientifique et littéraire, et un autre centre juridique dont Cujas fut une des grandes lumières. Qu'en reste-t-il maintenant, et en quoi le Cher et l'Indre se distinguent-ils des autres départemens? En rien, car une centralisation absorbante a tout nivelé.

I. — LIMITES, LA BRENNE, SORCELLERIE.

Des hauteurs centrales de la France, de la Haute-Marche et de la chaîne nuageuse des Monts-Dômes, où tant de cratères encore rouges de pouzzolane, tant de sources brûlantes mêlées à des entassemens de cendres, de scories et de bombes calcinées, témoignent de récentes convulsions, s'écoulent d'innombrables ruisseaux, dont plusieurs, devenus importans cours d'eau, arrosent le magnifique bassin de la Loire. Tous ces chemins qui marchent, selon l'image si vraie de Pascal, et, dans le nombre, le Cher, la Creuse, l'Indre, la Gargilesse, la Bouzanne, la Claise issue de la Brenne fiévreuse, ainsi que bien d'autres rivières moins importantes, sont loin d'avoir suffi à fertiliser ce bassin, là surtout, où, comme dans la Sologne, des courans rapides eussent été indispensables à l'assainissement des terrains plats. La Loire elle-même, grossie de l'Allier, se borne à l'enserrer au nord et à l'est d'une claire et limpide ceinture. Est-ce terreur de l'inconnu, de ce qui était « au-delà » qui fit que cette barrière si facile à franchir fut souvent

11.719

respectée? Il est certain que l'ennemi s'est souvent arrêté devant elle. L'invasion qui suivit Waterloo la voulut, ainsi que je l'ai dit, entre des soldats victorieux et des soldats vaincus, mais ceux-ci tout aussi redoutés après qu'avant leur défaite. C'est par la Sologne, et en passant la Loire dans sa partie la plus basse, que Jules-César et ses légions pénétrèrent dans le pays des Gaulois Bituriges; ce fut en se précipitant comme une avalanche des hauteurs habitées par les Arvernes, que les Visigoths firent la conquête des descendans dégénérés de Vercingétorix.

Le Cher, en coupant le bassin de la Loire dont en grande partie fut formée la province qui nous occupe, fit diviser le pays en Haut et Bas-Berry. A la révolution, du premier, fut formé le département du Cher; du second, le département de l'Indre.

La région la plus fertile des deux est assurément celle qui commence dans la province sœur du Berry, le Bourbonnais, pour se continuer en suivant le cours du fleuve jusqu'à l'Orléanais, et finir par la riante Touraine. Elle se déroule en une succession de coteaux couverts de vignobles, de céréales, dont les plus élevés sont la Motte d'Humbigny et la brande de Saint-Saturnin. Les coteaux les plus bas comprennent les blanches collines du Sancerrois, collines que le donjon en ruine de la ville de Sancerre, et très en évidence de la voie ferrée qui passe à ses pieds, semble toujours protéger, ainsi qu'il les protégea au temps des guerres de la religion. Sur la rive gauche de la Loire, en remontant jusqu'à l'Allier, s'étendent de vastes plaines appelées le *Val;* c'est une campagne unie, d'une fertilité admirable, justifiant sa qualification poétique. Jadis le Val était couvert de forêts de chênes, de hêtres et de charmes; l'État n'en possède plus que quelques milliers d'hectares: pour une région quelque peu étendue, c'est la nudité. Ce fut aussi dans le Haut-Berry que se trouvaient des gisemens de minerais de fer d'une qualité recherchée. Jules-César parle de leur intelligente exploitation par les Gaulois Bituriges, et ce furent les Sarrasins qui apprirent aux descendans de ces Gaulois à remplacer les forges mobiles et à bras par des établissemens fixes à hauts fourneaux, mus par la force hydraulique.

Dans le Bas-Berry, sur les bords de la Creuse, là où les eaux admirablement bleues de cette rivière se raient par endroits de roches blanches, s'élèvent aussi des collines autrement pittoresques que celles dont la Loire baigne les bases crayeuses.

Les bords des excavations formées par les courans de la Creuse sont, il est vrai, stériles, désolés en maints endroits; il s'en trouve où ne croissent que quelques pâles bouquets de bouleaux, de hêtres et de châtaigniers; il est des aiguilles rocheuses que rongent les

mousses et les lichens, et qui servent d'asile à d'innombrables vipères, mais il y a des recoins d'un charme infini et dont il est impossible de ne pas être ravi. C'est ce qui fait qu'on voit, tous les ans, des artistes, des peintres et des naturalistes, s'y installer comme ils s'installent à Barbizon, certains qu'ils sont d'y rencontrer ce que d'autres vont chercher au loin: les uns, des amoncellemens granitiques ou schisteux tout aussi colorés par le soleil que les gorges d'El-Kantara ; les autres, des plantes et des lépidoptères qu'on ne voit croître et voltiger qu'en Algérie. Dans cette région brûlée appelée la *Varenne*, on cultive aussi un peu d'orge, du seigle et de l'avoine. A côté, il en est une autre nommée le *Fromental*, et qui est une des parties les plus fertiles, ainsi que son nom l'indique, de cette limite sud du Berry.

Il n'y a pas loin de Gargilesse à la contrée du Bourbonnais, où des feux souterrains minent le sol; elle n'est pas loin non plus, cette frontière romantique du vieux Berry, tellement semblable aux hautes terres d'Écosse ou à une Suisse en miniature, qu'on y songe d'Ivanhoé et de Guillaume Tell. A chaque pas, on s'y heurte aux ruines d'une forteresse féodale, à quelque donjon, couronné de lierre comme un faune, ou à la chapelle éventrée d'un monastère abandonné. Hauts barons en révolte contre leurs suzerains, hobereaux détrousseurs de grands chemins, puissans abbés en délicatesse avec leurs évêques, s'y sentaient trop bien protégés par une nature sauvage pour qu'ils n'y jetassent pas les fondations d'un refuge inattaquable. Toute la féodalité, tout le moyen âge est là, gisant sous les ruines des abbayes d'Orsan et de Fongombault, sous les murs jaunis et croulans des châteaux et forteresses de Sainte-Sévère, Crozon, Culan, la Roche-Guillebault, Châteaubrun, les Deux-Clins, Gargilesse et Plaix-Joliet. « Ce qui n'a pas du tout d'histoire, dit George Sand en parlant de Gargilesse qu'elle aimait beaucoup, c'est le rivage agreste de cette partie de la Creuse encaissée entre deux murailles de micaschiste et de granit, depuis les roches Martin jusqu'aux ruines de Châteaubrun. Là n'existe aucune voie de communication qui ait pu servir aux petites armées des anciens seigneurs. Le torrent capricieux et tortueux, trop hérissé de rochers quand les eaux sont basses, trop impétueux quand elles s'engouffrent dans leurs talus escarpés, n'a jamais été navigable. On peut donc s'y promener à l'abri de ces réflexions, tristes et humiliantes pour la nature humaine que font naître la plupart des lieux à *souvenirs*. Ces petits sentiers, tantôt si charmans quand ils se déroulent sur le sable fin du rivage ou parmi les grandes herbes odorantes des prairies, tantôt si rudes qu'il faut les chercher de roche en roche dans un chaos d'écroulemens pittoresques, n'ont

été tracés que par les petits pieds des troupeaux et de leurs pasteurs. C'est une Arcadie dans toute la force du mot. »

En remontant de la Creuse vers l'Indre, et dans l'espace qui sépare ces deux cours d'eau, se trouve la Brenne, l'une des régions les plus malsaines de France, plus triste que la Sologne, et dont les brouillards et les exhalaisons empestées causent les fièvres que le vent transporte au loin, et où l'on est fort surpris de les voir apparaître. Pendant longtemps, la Brenne a eu des étangs dispersés sur une étendue de plus de huit mille hectares. La vie humaine n'y dépassait pas vingt-deux ans. Aujourd'hui on dessèche, on boise, et quelques prairies d'un vert pâle, quelques champs ensemencés, sont les indices d'une future transformation. Avant le XIIIe siècle, assure-t-on, le pays était couvert de forêts giboyeuses et de cultures où les eaux couraient vivifiantes et pures. Le roi Dagobert s'y plaisait et y chassait avec son inséparable Éloi, lequel n'était encore que le trésorier de son maître. L'idée d'y creuser des étangs pour vendre du poisson aux habitans et surtout aux moines et aux nonnes en temps de carême, fit qu'on arrêta le cours des ruisseaux au moyen de digues. Le fond du sol étant imperméable comme celui des *causses* de la Lozère et de l'Aveyron, la Brenne devint un foyer de pestilence. La sauvagerie des habitans, que nul étranger ne visitait, que les fièvres rendaient hâves et livides, fut comme pour leurs congénères de la Sologne un sujet à sorcellerie et à récits fantastiques. La Brenne devint le pays par excellence des sorciers, des farfadets et surtout des meneurs de loups. La légende des lycanthropes répandue dans toute la France, en Brenne, devint presque de la réalité. Tout Brennois l'était, au dire de leurs voisins. Dans le Morvan, les ménétriers sont aussi meneurs de loups. S'ils ne se vouent pas au diable, ils n'apprennent jamais la musique. Dans ce pittoresque Morvan, les loups sont les sujets de Satan; ce ne sont donc pas de vrais loups, mais des lycanthropes, ou des hallucinés qui se croient changés en loups.

Le *lupeux* vit aussi au pays de Brenne, dans ces plaines où à chaque pas on trouve des étangs qui ont leur légende, où rampent des serpens qui donnent la fièvre, des *cocadrilles* que l'on ne peut détruire qu'en desséchant les marécages où ils se traînent. Un voyageur qui parcourait ce pays malsain avec un guide entendit au crépuscule du soir une voix très douce qui disait simplement : *Ah! ah!* « Est-ce vous? » demanda le voyageur étonné à son guide. Celui-ci se garda bien de répondre. Ils continuèrent à marcher au milieu d'ormeaux dont les branches coupées donnaient à ces arbres des formes monstrueuses, et sans que la petite voix cessât de faire entendre son doux : *Ah! ah!* — Mais quoi

donc? finit par crier le voyageur agacé. — Pour l'amour de Dieu, taisez-vous, lui dit tout bas le guide; si vous parlez encore, nous sommes perdus!

Quand ils furent près de la ferme qui devait leur servir de gîte, l'étranger demanda au Brennois si ce qu'ils avaient entendu n'était pas le chant d'un oiseau de nuit ou le ululement d'une chouette? « Ah! monsieur, c'était le lupeux! Ça vous tire des chemins si on lui répond, et il vous précipite dans l'étang le plus proche. Vous l'avez échappé belle! »

II. — LA CHAMPAGNE, LA VALLÉE NOIRE, LÉGENDES RUSTIQUES.

Laissons le triste pays de Brenne, ses mornes étangs, pour pénétrer pendant quelques instans dans une région qui, il y a à peine trente années, était tout aussi désolée. Je veux parler de la Sologne berrichonne. Elle comprend le delta qui sépare la Loire et le Cher. Longtemps elle a été fiévreuse, empestée, mortelle à ses rares habitans. Grâce à l'impulsion donnée par la ferme impériale de Lamothe-Beuvron, à de nombreuses plantations de pins et de trembles, à des canaux profonds qui ont transformé l'eau stagnante en eau vive, le pays, si morne autrefois, est complètement transformé. Verts en été, jaunes en automne, des bouquets d'arbres réjouissent les yeux qu'attristaient autrefois des brandes incultes et désertes. Devenue un pays de chasse par excellence en raison de son éloignement des grands centres de population, la Sologne berrichonne est maintenant le rendez-vous des Nemrods de notre temps. Jappemens de chiens, cris de rabatteurs, fusillade nourrie, massacre d'innocens lapins, voilà ce qu'on voit et on entend à chaque automne, là où jadis régnait un silence de mort. Quant aux terrains, qui, depuis un temps immémorial, étaient sans valeur, ils ont, depuis 1880, quintuplé de valeur. Partout ailleurs, c'est sans exemple.

Pour compléter le tableau des divers terrains dont se composait l'ancien Berry, je n'ai plus qu'à parler de deux régions appelées autrefois la Champagne et le Boischaut. La première, située en partie dans le Bas-Berry, est une vaste formation crayeuse, dont les limites s'approchent de Châteauroux et de Buzançais, passent à Levroux, puis au-dessous de Vaton, et englobent les environs d'Issoudun, riches en produits maraîchers. Entre le Cher et l'Indre, la Champagne s'étendait encore jusqu'à la Touraine, entrant ainsi dans le Haut-Berry; elle se prolongeait jusqu'à la partie nord de

Sancerre et le canton de Sancergues. C'est un pays plat, monotone; aux couchers de soleil d'une grande tristesse, pays de grands domaines, entièrement adonnés à la culture du blé et à l'élevage de moutons très recherchés.

La Champagne et ses mornes étendues, ses fermes isolées, a aussi ses légendes rustiques ; mais quel pays n'en a pas? La Champagne est hantée par les *martes* et les *fades*, esprits mâles et femelles, par les Demoiselles du Berry, et les *Lupins* ou *Lubins*. Le marte est voué à perpétuité au relèvement des menhirs épars sur les collines; la fade est une horrible créature qui court, les cheveux flottans, après les laboureurs pour qu'ils les aident à des travaux tellement mystérieux qu'il n'en reste aucune trace. Les Demoiselles se tiennent presque toujours immobiles, et leur forme est si vaporeuse, que le cavalier attardé qui les rencontre ne peut distinguer ni leurs membres ni leurs visages. Elles sont inoffensives, mais terrifiantes lorsqu'il leur prend fantaisie de sauter en croupe d'un voyageur, lequel se sent tout à coup entouré par deux bras nus et glacés. Les Lubins ou Lupins sont des animaux fantastiques qui, la nuit, se tiennent debout le long des murs blancs des fermes isolées, et hurlent à la lune. On les dit très peureux, — moins peureux probablement que ceux qui disent les avoir aperçus, — et ils s'enfuient à votre approche en jetant des clameurs d'épouvante.

La Vallée-Noire ou le Boischaut (1) est un pays de garenne, de riantes vallées, de *traînes* aux ombrages mystérieux, qu'embaume le chèvrefeuille enlacé aux aubépines, où se rencontrent des landes couvertes d'asphodèles et de bruyères, des larges voies appelées *communaux*, où paissent les brebis sous la garde de jeunes bergères, des pacages hérissés d'églantiers et de buissons épineux respectés de la charrue depuis une époque qui semble remonter aux druides, et où coulent des rivières minuscules comme l'Angolin et l'Igneroux.

La Vallée-Noire comprend presque tout l'arrondissement de La Châtre, et son étendue est deux fois plus grande que celle de la Brenne et de la Champagne réunies. Séparez du Bas-Berry ce qui appartient à ces deux tristes et monotones contrées, et vous aurez au naturel les délicieux paysages de *Valentine*, d'*André* et de *Jeanne*, de George Sand. C'est le Bocage vendéen avec bien plus de poésie, et sans les bourrasques de l'Océan qui se font sentir au loin. Qu'on unisse les beautés de la Vallée-Noire aux sites boisés du Haut-Berry, le Val, le Pays-Fort, la Forêt et Saint-

(1) Bocagium, Bochetus, Borcaliæ. Voir Du Cange.

Amand; joignez-y les ruines grandioses de l'abbaye de Déols, celles des forteresses du Lys-Saint-Georges, de Châteaubrun, de Saint-Chartier, de Sainte-Sévère, du vieux château de Mont-Rond, où croît encore une plante d'Orient qui y fut apportée au temps des croisades, et vous aurez un ensemble parfait de ce qui plaît aux yeux et dans les souvenirs du passé. C'est au printemps ou plutôt en automne, quand le ciel et les vents sont clémens, qu'il faut parcourir le Berry; alors, vous vous apercevrez de l'affinité qui s'est établie entre les habitans et la contrée qui les a vus naître, qu'ils aiment au point d'en mourir lorsqu'on les en éloigne.

Comme le Berrichon de la Brenne et de la Champagne, l'habitant du Boischaut a aussi ses légendes, sa croyance au surnaturel. Là où quatre chemins se croisent dans la Vallée-Noire, apparaissent à minuit des hommes sans tête; et c'est sur les rives de l'Indre que s'entendent les battoirs de mystérieuses lavandières. Elles sont de tous les pays où il y a de ces grenouilles dont le coassement imite à s'y méprendre le bruit d'un battoir frappant sur la pierre. « Il faut se garder de les approcher, disent ceux qui prétendent en avoir vu; elles vous battraient comme linge. » La *peillerouse* est une femme qui se tient la nuit sous la *guenillière* des églises. On appelle guenillière, dans les campagnes du Berry, le porche à toiture rouge, aux piliers de bois vermoulu, sous lequel, pendant les offices, se tiennent les mendians.

Ce qu'ailleurs on appelle le gobelin, le lutin, le farfadet, le kobbold, l'orco, l'elfe, le trole, etc., se nomme en Berry le follet. Il en est de bons et de mauvais. Les plus malicieux se bornent à *atouroler* ou embrouiller le lin sur le fuseau, et à voler dans la huche au pain les galettes mises en réserve pour ses enfans par la ménagère. Ce sont les plus affamés des bambins qui doivent valoir aux follets leur réputation. Le paysan du Berry a, comme tous les autres paysans, des hallucinations, et alors il croit voir cramoisi; le plus souvent ce sont des aérolithes ou les reflets du soleil couchant dans les clairières des forêts qui lui font croire à l'homme de feu. C'est l'homme de feu qui, l'été, fait flamber soudainement les taillis et même des maisons. Les fumeurs distraits croient fermement en lui. Il est aussi *casseur de bois*, cet incendiaire, car il frappe à coups redoublés sur les arbres quand de grandes rafales les secouent. Un jour que je chassais dans les *Tailles*, un bois fort épais des environs de Saint-Chartier, j'entendis la hache d'un braconnier s'abattre plusieurs fois sur un chêne. Je m'élançai dans la direction du bruit, mais le braconnier, à mon approche, avait fui avec plus de rapidité que je n'étais accouru. Le Berrichon que

j'avais avec moi, — un élu du suffrage universel, conseiller municipal d'une commune voisine, — ne voulut jamais me suivre, prétendant que ce serait peine inutile de chercher le lieu où s'était commis le délit, car ce ne pouvait être que le fait de l'invisible *casseur de bois*. Je le traitai de poltron sans qu'il en montrât la moindre confusion, mais il me reprocha de ne croire à rien, ce en quoi il se trompait.

III. — CARACTÈRES, MŒURS, COUTUMES.

Par le Berrichon actuel, on pourrait croire qu'il serait aisé de reconstituer au moral comme au physique, de même que Cuvier reconstituait une espèce perdue, le Biturige des Gaules, le Berruyer de la féodalité, le huguenot de Sancerre, le sujet du roi Louis XVI qui, en 1789, dans des cahiers renfermant le récit des souffrances du passé et de ses misères présentes, revendiquait une reconnaissance solennelle des droits de l'homme. On se tromperait beaucoup en le supposant.

Malgré la richesse du sol, l'élevage du mouton, l'industrie du tissage et la fabrication du fer qui enrichissaient les Bituriges au temps de la conquête romaine, les habitations du peuple étaient des plus misérables, couvertes de chaume et formées de planches et d'osiers tressés. Leurs mœurs étaient rudes, sans aucune douceur, et les banquets auxquels ils prenaient part dégénéraient en querelles sanglantes. Lorsqu'ils combattaient, ils découvraient par bravade leurs poitrines blanches et bien développées. Les *brenns* ou chefs portaient, ainsi qu'Aimé Millet a sculpté son gigantesque Vercingétorix, des casques et des boucliers décorés de quelque tête de monstre hideux; ils avaient au cou des colliers, et des bracelets à leurs bras robustes; presque toujours, de grandes moustaches blondes ombrageaient leurs lèvres. D'après A. Thierry, seuls, les gens du peuple avaient toute la barbe; aujourd'hui, c'est le contraire, surtout dans les campagnes. Le pays était couvert alors de magnifiques forêts; les menhirs qui s'y rencontrent affirment la croyance des Bituriges au druidisme. Il est une région curieuse dite des Mardelles; elle se trouve non loin d'Issoudun; ce sont des excavations faites dans la terre, en forme d'entonnoirs, et dont l'usage n'a jamais été expliqué clairement. Y célébrait-on un culte? Ces mardelles ne se rencontrent que dans la brande, nom que l'on donne à des terres sans culture et où fleurissent la bruyère rose et l'ajonc. Les *tumuli* sont nombreux en Berry; plusieurs ont

été patiemment fouillés avec l'espoir qu'on y trouverait un trésor caché. Mais, comme partout, on y a déterré des armes rouillées, des ornemens, des ossemens humains et autres, et des amas de cendres.

S'il n'existe plus trace d'habitation biturige, on sait du moins que dans le Haut-Berry, les localités les plus anciennes sont Bourges, Mehun, Dun-le-Roi, Vierzon et Concressault; il en est de même dans le Bas-Berry, de Déols, Issoudun, Argenton et Levroux. Un fait digne d'être remarqué, c'est que, lorsque les rives droites de l'Allier et de la Loire se couvraient de cités telles que Nevers, La Charité, Pouilly, Cosne, Briare, Gien, etc., les rives gauches restaient inhabitées.

Je l'ai dit dès le début, on ne trouve dans le Berrichon de notre époque aucun indice de ce qu'il fut jadis. Goûts, industrie, croyances religieuses, tout est changé. A l'esprit d'émigration qui le poussait des bords de l'Indre et du Cher jusqu'à ceux du Tibre, en Palestine, en Tunisie, en France, là où il y avait des Anglais à battre ou des coups à recevoir, a succédé un esprit casanier, un besoin très marqué de vivre et de mourir sous le toit où il est né. Toute nouveauté lui cause un frisson et lui fait prendre en défiance qui lui en parle. Le génie du négoce et d'expansion extérieure qui fut poussé si loin par Jacques Cœur; la renommée ancienne de ses fers et de ses draps inusables, ont subi une éclipse totale. Certes, l'habitant du Berry n'est pas devenu athée, mais je doute qu'il s'ensevelisse sous les ruines d'une ville, comme il le fit à Sancerre du temps de Calvin, pour ne pas confesser des articles de foi quelque peu contraires à sa conscience. A part de rares et honorables exceptions, le coup d'État de Napoléon III et les proscriptions qui suivirent ne réveillèrent plus en lui l'esprit libéral et frondeur que Louis XI et Louis XIV châtièrent, du reste, plusieurs fois, très cruellement. Comme tous ces changemens ne se produisirent qu'à la fin du siècle dernier, il est permis de les attribuer à la centralisation à outrance qui date du même temps. Au lieu d'une province largement ouverte, le Berrichon ne vit plus devant lui que deux centres administratifs sans grande importance : Châteauroux et Bourges. Les plus ambitieux s'empressèrent de quitter leurs foyers, tellement Paris attire à lui toute lumière qui brille en dehors de son foyer.

Les Berrichons personnifient donc la stabilité, la douceur, une égalité d'humeur qui n'est pas exempte d'un esprit légèrement sceptique, l'indolence insurmontable de l'homme attaché à de calmes habitudes, et chez beaucoup, — chez le paysan surtout, — le labeur obstiné, patient, persévérant, un labeur de bœuf à la charrue, et

qu'entretient jusqu'à la mort l'amour de la terre pour la terre elle-même, plus que pour le lucre qui doit en résulter. Depuis une longue continuité d'années, la grêle, les gelées tardives, s'acharnent sur les cultures du Berry; un orage suffit pour imposer à ceux qui cultivent, de longs mois de privation, et ils n'ont pas un tonique qui les réconforte, car le lopin de vignes qu'ils entourent de tant de soins ne leur donne plus la *verrée* de piquette qui jadis les soutenait. Chaque année, ils reprennent la charrue, — la charrue sans roue des Romains, — avec une inaltérable résignation; chaque année, ils taillent leurs ceps de vignes stériles avec la même sollicitude, et cela sans proférer une plainte, sans penser à demander un secours aux apôtres de la protection qui leur font payer le pain plus cher que par le passé, leur rendent la vie matérielle presque impossible. Comme si tous les paysans étaient propriétaires, comme s'il n'y avait pas dans nos campagnes des milliers de journaliers! Et pourtant, à l'agitateur des villes qui viendrait leur conseiller d'étendre la grève jusqu'à leurs champs, ils montreraient leurs mains calleuses, ils les compareraient aux mains blanches du beau parleur, puis d'un coup d'épaule ils le rejetteraient hors de leur logis. Cette résignation est, en vérité, d'autant plus méritoire, que sans être athées ils ne sont pas religieux et que la foi dans un monde qui les récompensera de leur peine n'est pas ce qui les aveugle. Ils tiennent pourtant beaucoup à leur curé; et ce serait pour eux une honte indélébile de ne l'avoir pas aux baptêmes de leurs enfans, à leur mariage, ou près de leur fosse quand se termine leur vie de labeur et de misère; mais ils le gouaillent avec bonhomie en disant de lui à voix basse : « c'est un fainéant. »

Dans les campagnes berrichonnes règne la même antipathie que dans les villes, le même éloignement pour ce qui n'est pas d'un usage antédiluvien; c'est ainsi que le bain froid, devenu un peu partout un besoin fréquent, est classé par le paysan berrichon au nombre des nouveautés dont il faut se défier. Semer dans une bonne terre autre chose que du froment, le grain sacré, ce serait une profanation dont le ciel le punirait en frappant son champ de stérilité. Malgré un fond d'égoïsme, général je crois, chez tous les gens de la campagne, le paysan de la Vallée-Noire, de la Sologne et de la Brenne a sa poésie à lui, aussi bien dans son langage ancien, mais correct, que dans sa tenue et ses mœurs. Il doit cette qualité innée à ce qu'il vit toujours au grand air, au milieu de champs déserts, de grandes prairies, où paissent, sans bruit et sous la garde d'une pastoure, de grands troupeaux de bœufs et de moutons. La pastoure berrichonne est contemplative, rêveuse, poétique à sa façon, car elle subit l'influence de la nature

au milieu de laquelle elle vit depuis le lever du soleil jusqu'au lever de la première étoile du soir. Leur propension à croire aux êtres surnaturels n'en est-elle pas une preuve? Peut-être n'y a-t-il pas de dérèglement d'imagination, excès d'une aimable naïveté, sans un grand fond de poésie.

Et des traditions antiques, des anciens usages, que reste-t-il? Dans les cités, rien; dans les campagnes, bien peu. Il est des fêtes où les habitans des campagnes et des petites villes se rendent en masse à quelque sanctuaire de vierge en renom, soit pour la prier qu'elle daigne faire cesser un fléau, une sécheresse qui brûle les moissons, ou de sauver de la phtisie un enfant chétif et malingre. Jusqu'à présent, depuis bien des siècles, Notre-Dame de Vaudoan est la plus accréditée. La chapelle est située au milieu d'une brande déserte, non loin du château de Briantes, l'ancienne demeure seigneuriale des *Beaux Messieurs de Bois-Doré*. Elle fut fondée en 1291, pillée en 1569 par les calvinistes, puis restaurée en 1648. Trente et une paroisses y venaient autrefois en procession. Louis XIII délégua trois gentilshommes de sa cour pour y faire à son intention un pèlerinage.

La fête champêtre de la Gerbaude qui ne se célèbre plus que chez les fermiers riches, tellement le vin est devenu rare, est une réminiscence des fêtes de Cérès, car c'est une gerbe de blé que l'on y glorifie. On entoure cette gerbe dorée par le soleil, de rubans et on la couronne de fleurs; puis, au pas lent des bœufs, quand du ciel parsemé de claires et pâles étoiles descend le crépuscule sur la plaine embrasée, que les buissons qui bordent le chemin poudreux s'emplissent d'un bruit d'insectes aux élytres frémissantes, les moissonneurs et les glaneuses accompagnent en chantant la gerbe sacrée, la gerbe bénie, jusqu'à son entrée dans la ferme. On la place au centre de la cour, debout, non loin de la table sur laquelle sera servi le dernier souper de la moisson; et malgré la fatigue des longues journées de travail, les *fins chanteux* du village entonnent alors à tour de rôle, et parfois jusqu'à l'aube, leurs airs d'amour et de guerre.

Les mariages et les funérailles ont encore un caractère tout particulier. Pour la célébration des premiers, il est d'usage que les grands-parens dépensent en deux ou trois jours de noce presque la totalité de leurs économies. Une cérémonie singulière, celle du chou, est encore pratiquée dans les villages de la Vallée-Noire, et l'allégorie en est, il me semble, un hommage rendu aux vertus villageoises. Les invités, en poussant des cris joyeux, se rendent dans un verger; là, au son du violon et de la cornemuse, ils s'efforcent d'en arracher le plus plantureux, le plus pommé de tous

les choux. C'est un labeur inouï autour de la tige, des contorsions incroyables, des accès de fureur comique, et pourtant le chou, quoique un peu abîmé, semble tenir à la terre par des racines d'acier. Survient un vieillard qui, avec des lunettes énormes sur le nez, après l'avoir lentement examiné, déclare gravement qu'il n'y a qu'une paire de bœufs qui puisse l'arracher de terre. L'attelage est amené, et alors, au milieu des cris étourdissans, l'opération finit par s'achever heureusement. Le chou enrubanné est porté sur le toit sous lequel doivent vivre les époux. Ce n'est pas fini : la maison de la fiancée doit être prise en quelque sorte d'assaut. La jeune femme, enfermée avec ses parens, écoute son fiancé qui, piteusement, chante du dehors, devant la porte close :

Ouvrez la porte, ouvrez,
Mariée, ma mignonne !
J'ons de beaux rubans à vous présenter,
Hélas ! ma mie, laissez-nous rentrer.

A quoi elle répond :

Mon père est en chagrin,
Ma mère en grand'tristesse ;
Moi, je suis une fille de trop grand prix
Pour ouvrir ma porte à ces heures-ci.

Il y a plusieurs variantes, et lorsque, dans le couplet final, le fiancé dit :

J'ons un beau mari à vous présenter,

alors la porte s'ouvre.

L'air de ces paroles est fort beau et empreint d'un grand sentiment de tristesse. Non moins joli est celui dont est accompagné le bouquet offert à la mariée par ses demoiselles d'honneur. En voici les paroles d'une simplicité charmante ; elles se chantent aussi, m'a-t-on dit, fréquemment en Bretagne, d'où elles viennent peut-être :

Prenez ce beau bouquet que ma main vous présente;
Cueillez-en une fleur pour vous faire comprendre,
Que toutes vos couleurs comme elle passeront...

Pour aujourd'hui, la belle, ici, tout vous adore ;
Demain, il se peut bien que cela dure encore ;
Après-demain, la belle, il n'y faut plus songer !...

La cérémonie des funérailles chez les pauvres gens de la campagne a conservé son antique simplicité, et, de plus, un usage dont l'origine me semble bien ancienne. Il m'est souvent arrivé, en parcourant les plaines de la Vallée-Noire, de me croiser avec une charrette tirée par quatre jeunes bœufs, n'ayant d'autre charge qu'un cercueil en bois blanc, sans drap mortuaire et sans couronne d'aucune sorte. C'était un convoi de paysans que les fils du défunt, l'aiguillon à la main, et sa veuve, drapée dans une mante noire, le capuchon baissé, conduisaient à sa dernière demeure. A chaque croisement de voies, en Berry, s'élève invariablement sur un tertre gazonné une grande croix de bois; là, le cortège funèbre s'arrête, des cierges s'allument, des prières sont dites, puis l'un des assistans dépose au pied de la grande croix rustique une autre petite croix minuscule faite de copeaux grossièrement taillés. Aux carrefours les plus fréquentés, l'amoncellement de ces offrandes pieuses, les unes toutes blanches encore, les autres vermoulues, est considérable. Et il en est toujours ainsi, là où quatre chemins se croisent, et jusqu'à la pierre des morts qui se trouve placée devant chaque église de village; pierre moussue sur laquelle, depuis un temps immémorial, les corps sont déposés jusqu'à l'arrivée du prêtre. Que signifie cette coutume que l'on m'a dit être fort ancienne? Est-ce pour recommander le défunt aux prières des passans? Est-ce le dernier hommage rendu par le cultivateur qui n'est plus, à ces grandes croix dont les bras semblent bénir l'immense plaine, où, lui, le front baigné de sueur, et ses bœufs haletans, ont tant de fois creusé le sillon, et vers lesquelles il s'est pieusement tourné, comme les moissonneurs de Millet, à l'heure de l'angélus? C'est un spectacle qui émeut, surtout en hiver, lorsque la bise souffle glacée sur les guérets, que le convoi se profile à l'horizon, ou marque d'un point sombre la plaine couverte d'une neige immaculée.

L'autre usage me semble remonter à une haute antiquité. Une écuelle est placée sur les tombes dès qu'elles ont été nivelées par la pelle du fossoyeur; l'écuelle est vide, il est vrai, mais n'a-t-elle jamais contenu l'obole ou les grains de froment si souvent trouvés dans les anciens tombeaux?

IV. — LE PAYS DES BITURIGES : DE JULES CÉSAR A CHARLES MARTEL.

Je me garderai bien de flatter la douce manie des historiens du Berry en répétant en leur docte compagnie que leurs ancêtres étaient presque antédiluviens. Il faut laisser aux fossiles ces ori-

gines par trop prétentieuses. C'est déjà bien assez de redire à la suite de Tite-Live que, sous le règne de Tarquin, les Gaulois Bituriges étaient prépondérans dans la Gaule celtique, et lui imposaient ses rois. L'un de ces monarques, Amigat, dominait précisément sur la Gaule, lorsque Tarquin était roi de Rome. Ce qui paraît hors de doute, c'est que la ville de Bourges, appelée *Avarich* par les Gaulois, *Avaricum* par César et l'historien Tite-Live déjà nommé, fut fondée avant qu'il ne fût question dans le monde de la Grèce et de l'empire romain. C'est déjà très beau.

Tellement peuplée était la Gaule celtique, qu'Amigat envoya deux enfans de sa sœur, Sigovèse et Bellovèse, fonder au loin des colonies. Au dire de Plutarque, le premier conquit la Bohême, la Bavière, l'Autriche et la Souabe. Ce qu'il y a de consolant pour notre Gaule, c'est que ce seraient les descendans de ces émigrans qui, sous le nom de Francs, vinrent chasser les Ostrogoths, alors maîtres du pays dont ces mêmes Francs tiraient leur origine. Quant à Bellovèse, il franchit les cimes neigeuses des Alpes, conquit la Ligurie, bâtit les villes de Milan, Bologne et Brescia, et s'illustra par les exploits dont Tite-Live a laissé le récit. Jules-César, en s'emparant longtemps après de la Gaule, ne fit qu'user de représailles et venger Rome du sac qu'en firent nos ancêtres. Rien ne change, l'histoire se répète.

De toutes les colonies que fondèrent les Bituriges, ainsi que l'auteur des *Commentaires* désigne les habitans d'Avaricum, une des plus intéressantes à signaler est assurément celle qui s'éleva sur les bords de la Gironde et qui n'est autre chose que Bordeaux. Ces Bituriges fuyant, dit M. de La Thaumassière, la colère de leur vainqueur, — ils avaient brûlé vingt de leurs villes pour affamer les Romains, — appelèrent *Burdigala* la nouvelle cité, et ses habitans prirent le nom de *Bituriges Vivisci* ou *Vibisques* pour se distinguer de leurs frères restés en Berry, et que l'on nommait *Bituriges Cubi* ou *Cubes*.

C'est notre grand héros, Vercingétorix, qui avait conseillé aux chefs gaulois de brûler les villes et les villages, ne pouvant être défendus. *Avaricum*, la cité la plus importante de la province, devait être également livrée aux flammes; mais ses habitans supplièrent qu'on ne la détruisît pas, jurant de la défendre jusqu'à la mort. Les marais et les petits cours d'eau qui l'entourent faisaient espérer que César renoncerait à l'assiéger. Il n'en fut rien. La ville fut prise après un siège long et douloureux; le vainqueur, incapable de pitié et désireux de venger ses soldats vaincus à Chartres et à Orléans, en passa les habitans au fil de l'épée. Les femmes, les enfans ne furent pas épargnés; huit cents des assiégés échappè-

rent au massacre en prenant la fuite dès que les troupes romaines entrèrent triomphantes dans la ville. Ils allèrent fonder Burdigala.

La prise de Bourges remettait sous la domination de Rome le pays comprenant la vaste presqu'île que forment l'Allier, la Loire et la Vienne. Les tribus gauloises ayant l'habitude de circonscrire leurs territoires d'après des limites physiques, montagnes, fleuves, forêts ou mers, on en a conclu, non sans une grande apparence de raison, que les Bituriges Cubiens s'étaient fixés dans le sinus tracé par ces trois cours d'eau.

Jules-César avait fait de la Gaule conquise trois divisions : la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine. Après lui, son neveu et son héritier Auguste en forma quatre provinces appelées Narbonaise, Lyonnaise, Belgique et Aquitaine. Les limites de celle-ci, qui primitivement n'allait que des Pyrénées à la Garonne, se prolongèrent jusqu'à la Loire, et pour toujours, par suite de ce changement, les Bituriges passèrent de la Gaule celtique à l'Aquitaine agrandie. Cette Aquitaine fut elle-même partagée en deux gouvernemens; l'un appelé la première Aquitaine, avec les cités des Arvernes, des Ruthènes, des Cambiovicenses, des Cadurques, des Lemovices, des Gabales et des Vellaves, avait Avaricum pour capitale; l'autre, ou la deuxième Aquitaine, se composait des Bituriges Vivisci, fondateurs de Burdigala ou Bordeaux. Les Santons et autres tribus gauloises de l'ouest n'entrant pas dans notre sujet, nous n'avons pas à en parler.

Il faut faire remarquer qu'au IVe siècle de notre ère, sous le règne d'Honorius et sans que le sénat et le peuple romain fussent consultés, la Gaule se divisait déjà en deux parties moralement bien distinctes; divisions naturelles, dues simplement aux différences qui ne pouvaient manquer de se produire chez un grand peuple dont une partie habitait au sud et l'autre au nord; dont l'un, celui de la langue d'oc, était un pays de droit écrit; l'autre, langue d'oil, un pays de droit coutumier.

Le pays, habité par les Bituriges Cubiens, placé sur la rive gauche de la Loire, eût dû, par sa situation, être compris dans la langue d'oc, mais à la suite de longues et sanglantes luttes, il fut dominé par son antagoniste et voisin du nord, lequel, toutefois, ne se l'assimila jamais entièrement. Le christianisme, si pur et si puissant en Gaule à l'époque gallo-romaine, se conforma aux circonscriptions civiles qui délimitaient le territoire. La première Aquitaine fut donc une province ecclésiastique ; son évêque habitait la cité-métropole des Bituriges, et, de même que le magistrat romain qui commandait à la province avait ses lieutenans hors de la capitale, de même, l'évêque d'Avaricum, qui ne prit qu'au IXe siècle le titre d'archevêque, avait ses vicaires à Clermont, Rodez, Albi, Cahors,

Limoges, Le Puy et Mende. Partout où s'élevait un sanctuaire et un monastère, une église, se formait aussitôt un centre de population chrétienne. Comme le dit avec raison M. Raynal dans son *Histoire du Berry*, l'élément communal ne fut que la transformation de l'élément religieux, et ce qui le prouve victorieusement, c'est que les départemens du Cher et de l'Indre ne réunissent encore, de nos jours, pas plus de communes qu'il n'y a de paroisses.

En dépit de l'oppression qui pesa sur les Gaules sous le règne de Tibère, les Bituriges, qui n'avaient été déclarés que peuples libres quand les Éduens étaient autorisés à se dire alliés ou frères des Romains, sollicitèrent de l'empereur Claude l'honneur d'être appelés à remplir des fonctions publiques. Malgré la vive opposition des patriciens, opposition dont Tacite nous a transmis le récit émouvant, leur demande fut agréée, et l'on vit les descendans de Brennus entrer, non en vainqueurs cette fois, mais en citoyens dans un sénat où figuraient les plus grands noms de la république et de l'empire. Pour que l'assimilation fût entière, les Gaulois, après un peu de résistance, se prêtèrent aux volontés de leurs vainqueurs en érigeant, dans les sanctuaires des druides impitoyablement persécutés par César, non-seulement des statues aux divinités de la Grèce et de Rome, mais encore en rendant des honneurs divins aux empereurs. A Avaricum, un collège de prêtres d'Auguste fut fondé, et l'un des desservans ne craignit pas de diviniser Drusilla, cette sœur incestueuse de Caligula dont il avait fait sa concubine. A Nîmes, une délégation du sénat biturige prit part à la dédicace de temples où Iris, Vesta, Diane et autres divinités du paganisme devaient être honorées.

Teutatès s'était éclipsé devant le Jupiter tonnant des Romains; celui-ci allait disparaître à son tour à la voix de quelques humbles pêcheurs d'Orient qui ne demandaient aux hommes de bonne volonté que l'amour du prochain et le mépris des richesses.

Entre temps, le pays jouissait d'une véritable prospérité; des voies s'ouvraient, permettant aux Gallo-Romains du Centre de trafiquer avec leurs frères du Nord et du Midi, de l'Est et de l'Ouest. Sous ce rapport, le pays des Bituriges Cubiens fut vraiment favorisé. Une voie romaine communiquant avec le pays des Lemovices le traversait, en passant par Argenton, — *Argentomagus*, jusqu'à Saint-Satur. Une autre voie débouchait du pays des Arvernes, entrait par Neris, — *Aquæ Neri*, chez les Bituriges, pour gagner Nouhant-le-Fuselier, l'ancien *Noviodunum Biturigum*, mais toujours en traversant la capitale. Une route qui partait du pays des Lemovices entrait en Berry par Château-Meillant, — *Castrum Mediolanum*, allait rejoindre, non loin de

Bourges, la grande voie des Arvernes. Elle desservait Ardentes, *Alerea*, et Saint-Ambroix-sur-Arron, l'ancien *Ernotrum*. Une autre route qui partait de Bourges et qui allait finir à Tours, — *Cæsarodunum*, en touchant à Gabris ou *Chabris*, suivait les rives du Cher jusqu'à Thezée ou *Tascïaca*. La voie d'*Augustodunum*, — Autun à Bourges, passait l'Allier non loin de sa jonction avec la Loire, et traversait *Dunum*, — le Dun-le-Roi de nos jours.

Il est resté des traces nombreuses de ces travaux des Romains, mais les guerres dont on lira plus loin le résumé empêchèrent leur entretien et, depuis de longs siècles, ces voies magnifiques et ingénieusement ouvertes sont restées sans utilité.

La vigne, introduite par l'empereur Probus, vint s'ajouter aux blés, aux lins, aux fers et à l'élevage des bêtes à laine qui enrichissaient agriculteurs et industriels. Cette culture devint tellement importante par la suite, que ceux qui s'en occupaient formèrent une puissante corporation dite des Vignerons. Jamais viticulteurs d'aucun pays ne furent plus sollicités par les Berrichons politiques de toute nuance que les vignerons du Berry.

C'est au temps de cette prospérité qu'Avaricum se transforma en *Biturigum*, sans autre motif visible que celui d'être en rapport avec le nom de ces habitans. Un forum, un théâtre, des temples, des arènes, attestent son importance, ainsi que celle d'autres localités et plus particulièrement Château-Meillant. Les Romains, pour rendre la voix de leurs acteurs plus sonore, élevaient la scène de leurs théâtres sur des amphores vides. Un amoncellement d'amphores à Château-Meillant en a conservé l'ingénieuse disposition.

L'empire romain, se sentant menacé de tous les côtés par l'approche des Barbares, et voulant enlever le plus possible de leurs richesses aux pays qui allaient lui échapper, pressura si fortement les Gaulois, et en particulier les Bituriges, que ceux-ci, sous le nom de Bagaudes, se mirent à piller leurs voisins. Que les provinces fussent ruinées par les Romains ou les Ostrogoths, le résultat n'était-il pas le même? C'est alors que les citoyens de Bourges, craignant pour leurs richesses, entourèrent leur ville d'épaisses murailles; elle n'en fut pas moins submergée sous le flot des Barbares, et les aigles romaines, après avoir plané pendant cinq siècles sous le ciel de la Gaule, disparurent à jamais.

En l'an 475, les Visigoths, sous la conduite d'Euric, occupaient tout le pays situé entre le Rhône, la Loire et les deux mers. Le Berry et l'Auvergne tombèrent en leurs mains. Il serait injuste de ne pas dire, à l'honneur de la seconde de ces provinces, qu'elle ne fut pas vaincue, mais cédée par Rome aux envahisseurs. L'Au-

vergne fut héroïquement défendue par Ecdicius, fils d'Avitus, beau-frère de Sidoine-Apollinaire, le grand évêque de Clermont. Peut-être en eût-il triomphé ou les eût-il lassés, si l'empereur Nepos, pour sauver ce qui lui restait de la Gaule, ne leur eût cédé le territoire des Arvernes. Que devint le Berry sous leur domination? Tout ce que l'on sait, c'est qu'il fut paisible et que le Visigoth Victorius, duc et gouverneur des sept cités de la première Aquitaine, persécuta les Bituriges pour être restés fidèles à la mémoire et à la grandeur de Rome.

La victoire de Tolbiac, où Clovis fut secondé par les évêques de la Gaule, qui voyaient en lui le soldat désigné par Dieu pour combattre les Ariens, plaça le Berry sous la domination des Francs.

A la mort de Clovis, la province fut-elle donnée à Clodomir et à Théodoric, deux de ses fils? C'est un point difficile à affirmer et qui importe peu aujourd'hui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 558 elle fut au pouvoir de Clotaire, roi de Soissons, qui gouvernait dans les Gaules toutes les possessions des Francs. A Clotaire succède son fils Gontran, qui, quoique d'humeur peu batailleuse, versa à flots le sang des Berruyers, — on ne disait pas encore Berrichons, — pour défendre son héritage contre ses frères et ses alliés les ducs de Toulouse, de Poitiers et de Bordeaux.

Le règne de ce roi, qu'on appela, — je ne sais pourquoi, — le règne du bon roi Gontran, ne fut qu'une série de guerres sanglantes et d'expéditions lointaines. Jamais l'esprit d'aventure ne s'était manifesté en Berry et ne s'y manifesta aussi complètement qu'alors, et l'on se demande à quelle source féconde il pouvait retremper ses forces et renouveler le sang de ceux qui s'épuisaient à le défendre. Heureusement pour le bon Gontran, qu'il s'était entouré de prêtres et de Gallo-Romains qui lui inculquèrent des idées d'ordre, idées fort rares chez un descendant de rois dont toute la logique consistait à se battre vaillamment et à frapper fort.

Bourges devint un comté comme l'étaient déjà plusieurs grandes villes de France. C'était une création de Clovis, et ceux qui portaient le titre de comte étaient à la fois chefs civils et militaires. Leur diplôme d'institution leur enjoignait de garder envers le chef souverain une foi entière et inviolable, « de faire vivre dans la paix et le bon ordre, sous leur autorité, les hommes habitant dans les limites de leur juridiction, soit Francs, soit Romains, soit de toute autre nation quelconque; de se montrer les défenseurs spéciaux des veuves et des orphelins; de réprimer sévèrement les crimes des larrons et des autres malfaiteurs, afin que le peuple, trouvant la vie bonne sous leur gouvernement, se réjouisse et se

tienne en repos; et enfin, de verser chaque année exactement dans le trésor royal ce qui revenait au fisc. » La conclusion n'est-elle pas toujours la même et de tous les temps?

Le diplôme n'empêcha pas les nobles comtes d'amasser de scandaleuses richesses : ayant tous les pouvoirs, ils en abusaient, et ce n'était guère qu'auprès des hauts membres du clergé ou de ce qui avait survécu à l'organisation des municipalités romaines, que les opprimés trouvaient aide et protection. Du reste, les rois francs ne réussirent pas toujours à maintenir les impôts qui avaient pesé sur les Gallo-Romains tant que le pouvoir de Rome avait duré. Les Francs eux-mêmes n'en voulaient pas payer, mais ils supportaient des charges assez sérieuses, telles que le service militaire et les dons qu'il fallait faire aux chefs lors des assemblées annuelles, ou bien à l'occasion de naissances, mariages et droits régaliens. Si les impôts romains avaient cessé pour tous, les cités, pour subvenir à leur entretien et à la conservation de leurs remparts, avaient transformé ces impôts en charges municipales. Les agens du fisc, qui surnagent toujours, même après les plus horribles naufrages, s'agitèrent si bien pour faire un recensement de gens taillables et corvéables, qu'ils réussirent à dresser des rôles de contribution. Mais, quand dans leur ardeur fiscale ils voulurent y comprendre les ecclésiastiques, les évêques intervinrent auprès du roi Dagobert, alors régnant, et telle fut leur influence, que le débonnaire monarque, effrayé des menaces de mort subite, — *accidente!* — dont un pieux ermite le menaça, ordonna de déchirer les rôles, et qu'à l'avenir, pour conjurer toute surprise désagréable, le peuple de Bourges fût mis à l'abri de n'importe quelle exaction. On suppose bien que cette protection des princes de l'Église s'étendait sur la noblesse sénatoriale et d'épée, ainsi que sur les familles dont les membres avaient rempli de hautes fonctions. Les deux états, noblesse et clergé, qui devaient se détacher un peu plus tard si nettement du tiers-état, commençaient à se concerter et à se prêter une mutuelle assistance.

Comme il n'y avait pas d'officiers publics, ou, pour être plus clair, de notaires, et que, dans les pillages et les incendies, les titres de propriété disparaissaient souvent, voici la formule au moyen de laquelle ceux qui les avaient perdus faisaient rétablir leurs droits. Elle est extraite de la bibliothèque des chartes. « Les lois permettent que, toutes les fois qu'on a perdu ses titres de propriétés ou autres, soit par le fait d'un adversaire, soit par quelque accident, ce malheur reçoive de la publicité; c'est pourquoi, excellent défenseur, ou vous, curie publique, composée des clercs de

saint Étienne et des hommes magnifiques de la cité de Bourges, moi qui demeure dans le pays du Berry et qui vous suis soumis, je viens vous supplier qu'après les trois jours d'affiches, formalité que j'ai observée suivant la coutume, votre bonté m'autorise à établir ce qui était contenu dans mes titres, afin que la loi soutienne et protège les stipulations au lieu de les faire périr. »

Il résulte de ce document qu'il y avait en Berry, sous la première et la seconde race, une curie, des défenseurs, et que Bourges, par ses institutions, était presque encore romaine. Il y avait, en outre, une noblesse gallo-romaine, toujours puissante, même en présence des Francs victorieux, parce que dans cette noblesse se recrutait le clergé. On ne sait rien de notre province au temps des rois fainéans et des luttes des maires du palais de la Neustrie et de l'Austrasie. Toutefois, il semble avéré que dans le gouvernement des villes par les notables, les « hommes magnifiques de la cité, » *magnifici viri civitatis*, restèrent investis d'une juridiction à laquelle une royauté soupçonneuse, jalouse de ses privilèges, devait bientôt porter atteinte.

V. — DE L'EMPEREUR CHARLEMAGNE A HUGUES CAPET.

Au VIIe siècle, le Berry fit partie du royaume de Bourgogne, Clovis II ayant hérité de son père Dagobert, lequel avait lui-même reçu de Clotaire II toutes les possessions des Francs dans les Gaules. Mais trop de sympathies, trop de liens, le rattachaient aux provinces du Midi pour qu'il ne s'abandonnât pas au duc Eudes, dès que celui-ci, par suite de conquêtes et d'insurrections, fut devenu le maître de la seconde Aquitaine. Sans les Sarrasins, qui le vainquirent près de Bordeaux, et qui, très probablement, dévastèrent le centre de la France, peut-être eût-il triomphé de Charles-Martel, avec lequel il se mesura plusieurs fois. Celui-ci, après avoir rejeté de l'autre côté du Rhin Saxons, Bavarois, Allemands et Suèves, alors races pillardes, toujours disposées à chercher fortune hors de chez elles, dut accourir dans les plaines de Poitiers pour y anéantir l'armée d'Abd-el-Rhaman. Eudes mort, les fils de Charles-Martel, Pépin et Carloman, triomphèrent aisément des héritiers du duc Eudes. « Pépin le Bref, dit un chroniqueur, arriva devant Bourges avec la nation entière des Francs. » Il s'en empara après un siège pénible; il y fit construire un palais, afin de bien établir que cette ville serait désormais le point d'où les rois carlovingiens surveilleraient et contiendraient les an-

ciennes provinces ennemies. On suppose que cette habitation, dont il ne reste aucun vestige, fut construite non loin des remparts gallo-romains, là où, plus tard, s'éleva le palais des rois de la troisième race, et où fut édifiée, au commencement du XIVe siècle, la magnifique résidence de Jean duc de Berry. La reine Bertrade séjourna longtemps à Bourges, et Pépin, son époux, y tint une de ces assemblées de la nation franque auxquelles, tous les ans, assistaient les évêques, les ducs, les comtes et les grands bénéficiers. On y discutait les mesures politiques et militaires, les lois futures, les traités; on y arrêtait encore les plans de la guerre, qui, presque toujours, éclatait à la suite de ces réunions tumultueuses.

Le règne de Charlemagne amena la paix un peu partout, ainsi que la prospérité qui toujours en résulte. Avant de disparaître de la scène du monde, le grand monarque avait compris la nécessité de donner à la seconde Aquitaine une organisation différente de celle qui fonctionnait dans les autres parties de son immense empire, et, à cet effet, il l'érigea en royaume, avec Toulouse pour capitale. C'est alors, aussi, que se forma le royaume de France, lequel subsista, presque sans modification, jusqu'à la fin du moyen âge. Il fut fondé par suite du traité de Verdun conclu, en l'année 843, entre les trois fils de Louis le Débonnaire. Les limites du royaume naissant allaient, à l'est, jusqu'à la Meuse et l'Escaut, et elles ne dépassaient, sur aucun point, la Saône et le Rhône jusqu'à ses embouchures; à l'ouest, ses limites ne différaient pas beaucoup de celles de la France d'aujourd'hui. Quant à la puissance de son roi, c'est tout différent : elle ne s'exerçait qu'entre la Seine et la Loire, de Paris à Orléans. Ce qui sauva la France des dissensions qui ensanglantèrent l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, toujours convoitée, ce qui fit son admirable unité, « c'est, dit Michelet, la transmission invariable de la couronne dans la ligne masculine; elle a donné plus de suite à la politique de nos rois; elle a balancé utilement la légèreté de notre oublieuse nation. »

A la mort de Charlemagne, ses fils indignes couvrirent ses vastes États de ruines, et le Berry dut passer par toutes les calamités de la guerre civile. Il y eut une succession d'abord lente, puis très rapide, de rois de France. En 840, c'est Charles le Chauve; en 877, c'est un fils de ce Charles, Louis le Bègue; en 879, c'est Louis III et Carloman; en 884, Charles le Gros et Eudes, de la famille capétienne, en 887. De tous ces rois, il n'y en a qu'un intéressant le Berry, car il en fut le fléau. Louis le Bègue ayant à y venger la mort de l'un de ses comtes assassinés, il s'y précipita en fou furieux, en opprima les habitans, démolit sanctuaires et églises, et abandonna Bourges aux horreurs de la famine.

Comme si ce n'était pas assez de ces calamités, les Normands remontent le cours de la Loire, poussent jusqu'à Clermont et surprennent Bourges, qu'ils pillent et qu'ils reviennent incendier dix ans après. Eudes, duc de France et comte de Paris, fils de Robert le Fort, était seul en mesure de combattre ces pillards ; les seigneurs qui, plus tard, devaient le proclamer roi, le secondèrent dans cette lutte dont il sortit victorieux. Le comte de Bourges et d'Auvergne, Guillaume le Pieux, loin de se joindre au vaillant comte de Paris pour combattre les hommes du Nord, eut l'idée étrange de lui faire opposition. Nouvelles luttes à la suite desquelles Guillaume mourut, et, avec lui, le dernier comte de Bourges. La féodalité, déjà puissante, va se développer davantage et créer en Berry un nombre considérable de centres seigneuriaux. Comment en eût-il été différemment? Les terres de cette province, placées entre ce qu'on appelait alors la France et l'extrémité de l'Aquitaine, sans repos exposées aux influences rivales du Nord et du Midi, ne pouvaient que très difficilement s'ériger en un fief unique et puissant, et, seules, se défendre contre les entreprises de voisins ambitieux.

L'hérédité des offices royaux et des bénéfices, qui avait créé la féodalité, contribuait aussi de plus en plus au développement de celle-ci. Au début, ces offices et bénéfices, donnés à vie, devinrent par la suite héréditaires. Charles le Chauve dut s'incliner, bien à contre-cœur, devant leur douteuse légitimité. La féodalité ne sut ni se contenir ni se gouverner. Ce qui la perdit, ce ne furent point les spoliations commises sur d'impuissans vassaux, mais les dissensions qui éclataient entre seigneurs au sujet de leurs domaines, à leur manque d'unité et à la trop fréquente mise en pratique de cette maxime indigne : la force prime le droit. C'est au moment où elle s'accroît en force et en nombre, aux IXe et Xe siècles, que s'élevèrent ces manoirs, donjons, châteaux-forts, forteresses, dont j'ai parlé au début. Les bords inégaux de l'Anglin et les rives autrefois boisées de la Creuse en furent hérissés. Tout seigneur, faible ou puissant, voulait posséder un refuge inabordable où il pût garder le fruit de ses rapines et se tenir à l'abri de représailles. Les environs en dépendaient : terres, offices, chasses, péages, foires, mouture du blé, cuisson du pain et autres droits seigneuriaux. Tellement nombreux devinrent ces nids à vautour que Charles le Chauve se vit obligé d'en ordonner la démolition.

Défense vaine et qui resta lettre morte devant le mouvement qui portait la féodalité du Berry à ne reconnaître aucun maître et à ne subir aucune loi. Ferons-nous l'historique de ces luttes? Rien

ne serait sans doute plus dramatique, comme aussi plus monotone. Disons pourtant que les hobereaux rapaces ne parvinrent pas toujours à faire disparaître en leur faveur la liberté native des héritages, ou, comme on disait alors, « la présomption d'allodialité. » Au nord de notre première France, on disait : Nulle terre sans seigneur. Passé la Loire, la maxime était : Nul seigneur sans titre. Les seigneurs de Boibelle, en Berry, qui disaient ne tenir leur principauté que de Dieu, de leur épée et du lignage, gardèrent leur indépendance absolue jusqu'à Louis XV. Et cependant, que de redoutables voisins les menaçaient! Comme l'a dit un historien en parlant de cette seigneurie de Boibelle, « elle maintint son indépendance, comme quelquefois un petit oiseau s'échappe plus aisément des prises du grand oiseau de proie par sa modicité. » Le prince de Boibelle battit monnaie jusqu'au XVIIIe siècle ; il avait ses soldats, réglait ses impôts, et Louis XIV lui-même respecta tous ces droits. Quand, en 1766, Louis XV devint propriétaire de Boibelle et de l'Henrichemont actuel, il fut convenu que leurs habitans seraient exemptés de contributions pendant quinze ans.

Aux comtes de Bourges succédèrent des vicaires et des vicomtes, lesquels n'avaient été jusque-là que des officiers subalternes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils s'attribuèrent ces hauts titres sans l'investiture royale. Des individus chargés d'emplois fort divers étaient sous leurs ordres. Comme les rois, ils avaient leur chancelier, leur sénéchal, leur bouteiller et leur viguier ou voyer, chargés de la justice et de la police. Il y avait également des vicaires et des prévôts qui prélevaient certaines amendes et exerçaient les droits de justice au nom de la vicomté, preuve qu'il y a avait un tribunal ou une cour de ce nom. Elle était composée de notables habitans, de nobles vassaux, et des personnages éminens du clergé. En 1262, le parlement de Paris devait décider que telle serait la composition des assises de Bourges et qu'elles auraient autorité pour juger les nobles. Le parlement ne faisait que confirmer probablement ce qui se pratiquait depuis l'origine des comtés.

On trouve des seigneurs du nom de Bourbon dans les premiers viguiers de Bourges, et, comme ils en remplirent longtemps les fonctions, il est permis de supposer que l'origine de leur fortune est due aux droits qu'ils percevaient sur les denrées et marchandises qui entraient dans la ville, sur les filles folles de leur corps, les duels, les gages que se donnaient les créanciers et jusque sur l'alignement des maisons et des rues. On cite parmi les grands vassaux de la vicomté de Bourges, les seigneurs de Dun sur Auron, ceux de Méhun sur l'Yèvre où mourut Charles VII;

au nord, sur les bords de la Loire, les seigneurs d'Aix d'Angillon, de la Chapelle, de Menetou, de Château-Gordon, de Saint-Satur, de Concressault, d'Argent et d'Aubigny. Par suite d'alliances, les sires de Sully-sur-Loire se mêlèrent aux familles nobles du Berry. De celles-ci, je ne parlerai que lorsqu'elles joueront un rôle dans l'histoire de la féodalité berrichonne. Leur réputation n'était pas toujours des meilleures. C'est ainsi qu'à la fin du xe siècle, un seigneur Herbert de Seuly, possesseur d'immenses biens dans le Berry, ne se rendit fameux que par le grand nombre d'abbayes dont il s'empara par dol et violence. C'était sa spécialité. Il ne se bornait pas à piller ce qu'il y avait de bon à prendre dans le voisinage de son château, il allait, jusqu'aux rives de la Saudre, enlever à l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges une église! Elle resta dans la famille d'Herbert, jusqu'à ce que la veuve et les enfans d'Archambaud de Sully, torturés par les remords, l'eussent restituée à son propriétaire. Par église, il faut entendre les terres qui en dépendaient, les redevances, le cens, les dîmes, les offrandes, les sépultures, les baptêmes, les relevailles des femmes en couche, la bénédiction des noces, la visite des malades, les confessions, la veillée auprès des morts, en un mot, ce qu'on appelait alors un fief presbytéral. C'était une excellente mine dont beaucoup de grands seigneurs enlevaient l'exploitation aux abbés et aux moines. Grâce aux flammes de l'enfer dont les religieux menaçaient ceux qui les dépouillaient, il y avait parfois restitution, comme ce fut le cas pour l'église dérobée par Herbert; le prêtre, alors, faisait insérer dans l'acte de restitution d'effroyables malédictions contre ceux qui en méconnaîtraient la légitimité; puis il prenait l'engagement de faire dire des messes à perpétuité pour le repos de l'âme repentante, d'inscrire son nom sur l'obituaire du couvent et de lui donner une sépulture dans un lieu couvert et sanctifié. Les dalles sous lesquelles dorment dans de très vieilles basiliques tant de morts aux épitaphes élogieuses peuvent bien ne recouvrir parfois que des sujets peu dignes de vénération.

Sur la rive gauche de l'Indre, en face de ce qui est aujourd'hui Châteauroux, à l'époque lointaine où nous sommes encore, il y avait une autre seigneurie du nom de Déols, et qui fut la plus puissante du Berry. L'origine des seigneurs de ce nom remonterait jusqu'à un sénateur romain du nom de Léocade, qui s'allia à une des plus grandes familles de la Gaule vaincue. L'un d'eux, Ebbes le Noble, à son retour de Jérusalem, avait fondé dans l'enceinte de son propre palais un monastère qui fut suivi de l'édification d'une abbaye célèbre du nom de Saint-Gildas. La cérémonie

de fondation du monastère eut lieu en 917, en présence du duc de Guyenne, le vieux Guillaume. Il n'en reste plus aujourd'hui, ainsi que de l'abbaye, que des ruines superbes. Noblesse obligeait à Déols, et ce serait vainement que dans la longue lignée de ses seigneurs, dont le cri de guerre était Hierusalem! Hierusalem! on chercherait un mécréant du genre d'Herbert. Ce fut Ebbes le Noble qui repoussa une invasion de Magyars chassés par je ne sais quelle tourmente de Hongrie jusqu'en Berry. Il les battit à Châtillon-sur-Indre, à Loches, puis à Orléans. Son fils Radulf ou Raoul, craignant que l'animation guerrière qui régnai au siège de sa résidence ne troublât les moines du monastère, le leur abandonna, pour construire sur la rive opposée de l'Indre, à un kilomètre de Déols, un château-fort qui prit le nom de Château Raoul, et dont nous avons fait Châteauroux. Ses fossés aux épaisses murailles, ses fenêtres étroites, sa toiture élancée et pointue, ses mâchicoulis largement ouverts, donnent bien l'idée de l'architecture féodale de ce temps-là. Le dernier abbé de l'abbaye de Déols se nommait Piau; il mourut en 1622. Henri II, prince de Condé, fit séculariser cette abbaye, ou pour mieux dire, il la fit supprimer par le pape Grégoire XV, pour mieux s'emparer des biens immenses dont elle se composait. Quant au dernier seigneur de Déols, Raoul VII, il mourut à Ravenne, à son retour de la terre-sainte. Ses deux fils s'étaient noyés en chassant sur l'étang de Grammont, situé dans la forêt de Châteauroux, et c'est à la suite de cette double catastrophe que leur père, au désespoir, avait entrepris son voyage en Palestine. Denise, sa fille, âgée de trois ans, hérita de biens immenses, qui s'étendaient du Cher à la Gartempe, un affluent de la Creuse, et comprenant presque tout le Bas-Berry. Au sud-est, ils passaient le Cher pour se prolonger sur sa rive droite. C'était un héritage de roi. Henri II, d'Angleterre, prit d'office la tutelle de Denise. On verra plus loin, par les prétentions que Philippe-Auguste éleva au sujet de cette tutelle, quelles calamités s'abattirent sur le Berry aquitain.

EDMOND PLAUCHUT.

LES

MALADIES DU LANGAGE

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS

I. Th. Ribot, *les Maladies de la mémoire.* — II. Kussmaul, *les Troubles de la parole.* — III. Bernard, *De l'Aphasie et de ses diverses formes.* — IV. Ballet, *le Langage intérieur.* — V. Déjerine, *Contributions à l'étude de l'Aphasie* (Société de biologie, 1890-1891). — VI. Féré, Paulhan, etc., articles divers dans *la Revue philosophique.* — VII. Victor Egger, *la Parole intérieure.* — VIII. Stricker, *Du Langage et de la Musique.*

Parmi les résultats les plus importans que la psychologie française contemporaine a déjà obtenus, en ajoutant aux anciennes méthodes d'investigation l'expérimentation hypnotique, l'observation des malades et l'anatomie, il faut placer en première ligne l'étude du langage. Certes, aucune étude n'est moins nouvelle que celle-là; depuis qu'on fait de la philosophie, on s'occupe du langage et de ses rapports avec l'intelligence. Aristote, Locke, Leibniz, Kant, Condillac, ont médité sur ces problèmes; mais ils ne sont pas parvenus, semble-t-il, à comprendre le mode de constitution du langage; ils n'ont pas saisi la variété et l'indépendance de ses formes, comme nous pouvons le faire aujourd'hui, en employant un procédé d'analyse qu'ils n'ont pas connu : ce procédé, c'est la maladie.

Il existe, dans un grand nombre d'affections du cerveau, un symptôme psychologique d'une nature particulière, auquel on donne le nom d'*aphasie*, et qui consiste en une altération de la faculté du langage. L'aphasie réalise sur l'homme, avec une pré-

cision étonnante, une expérience de dissociation ; la pensée subsiste, c'est le signe, le mode d'expression de cette pensée, c'est-à-dire le mot, qui est aboli.

Quand une personne, à la suite d'accidens divers, est atteinte d'une aphasie complète, elle conserve son intelligence, elle peut encore se souvenir, raisonner, percevoir les objets qui l'entourent ; mais elle cesse d'être en communication avec ses semblables ; elle ne peut plus parler ni comprendre les paroles qu'on lui adresse ; elle ne sait plus écrire, et devient incapable de lire ; la mimique naturelle est le seul moyen qui lui reste pour se faire comprendre et comprendre les autres. Parfois le geste même est perdu.

Cette personne, pensera-t-on, est atteinte de paralysie. Nullement. Elle ne peut pas parler, et cependant ses organes phonateurs sont intacts ; sa langue et ses lèvres restent mobiles ; il n'y a point d'obstacle mécanique et grossier ; la lésion qui produit l'aphasie est plus délicate, plus complexe ; elle porte sur l'opération intellectuelle du langage, et non sur sa manifestation extérieure. Avant de prononcer un mot, il faut le penser ; c'est cette pensée du mot qui ne se fait plus ou se fait mal chez l'aphasique ; c'est son « langage intérieur » qui est troublé.

Examinons cet état mental, et voyons quelle lumière on peut en tirer pour l'étude de l'intelligence.

I.

Les sciences d'observation ont une marche lente et souvent bien pénible. Si, pour connaître l'histoire de l'aphasie, nous nous reportons à une trentaine d'années, que trouvons-nous ? Des observations équivoques et des interprétations contradictoires. La notion de l'aphasie n'apparaît pas encore ; les troubles du langage sont confondus avec ceux qui proviennent des appareils périphériques de la phonation ; les médecins, en prenant leurs observations, se contentent de formules vagues comme celles-ci : le malade ne parle pas, articulation difficile ou incomplète.

Quant au siège de la lésion qui abolit le langage, on ne sait rien, absolument rien ; il y a des auteurs qui parlent encore des ridicules localisations de Gall, tandis que Bouillaud cherche à démontrer, sans convaincre personne, que le « principe législateur de la parole » siège dans les lobes antérieurs du cerveau.

En 1862, Broca intervient dans le débat, et tout change. Au lieu de fouiller dans des archives, et de chercher des argumens dans des observations anciennes et mal prises, dont on peut tirer toutes sortes de conclusions contradictoires, Broca pose le problème sous

une forme expérimentale ; il réunit des faits personnels, récens, susceptibles d'être vérifiés par tous.

Ce qu'il étudie, c'est cette forme particulière d'aphasie qui consiste dans une perte de la parole articulée. Voici dans quelles conditions cette aphasie se présente. Les malades ont une physionomie intelligente ; ils comprennent ce qu'on leur dit, se rendent compte de leur situation, et des choses qui les entourent ; ils donnent l'objet qu'on leur demande, savent compter l'argent, jouer aux cartes ou aux dominos, indiquer par leurs doigts leur âge, le nombre de leurs enfans, l'heure, l'année ; ceux qui ont appris peuvent écrire, et se servir de l'écriture pour donner des ordres, régler des affaires importantes et compliquées. Mais ils sont incapables de parler ; quel que soit leur effort, ils ne peuvent faire qu'une grande expiration, et témoignent de leur impuissance par des gestes désespérés.

Il y en a qui ne prononcent pas un mot, pas même une plainte ou un cri de douleur. Ils sont complètement muets. D'autres répètent sans cesse un vocable dénué de sens ; d'autres conservent un mot intact, et l'appliquent à tout propos et surtout hors de propos ; au lieu d'un mot, c'est parfois une phrase entière, qui revient à chaque instant, véritable cliché inaltérable auquel le malade ne peut rien changer : tel qui peut dire *bonjour* ne peut pas dire *bonbon*. Dans des formes plus légères, le malade conserve un grand nombre de mots ; mais certaines parties du discours disparaissent, notamment les substantifs, que l'aphasique est parfois obligé de remplacer par une périphrase.

Telle est l'aphasie motrice dessinée dans ses grands traits ; elle était déjà bien connue du temps de Broca, et on en trouve d'excellens exemples dans les cliniques de Trousseau, qui sont de cette époque. Broca s'est attaché à découvrir la lésion qui produit cette forme d'aphasie, et il y est arrivé avec une sûreté étonnante.

La première observation qu'il fait connaître aux sociétés savantes est celle d'un malheureux aphasique de Bicêtre, qui depuis vingt et un ans qu'il habite l'hospice a perdu l'usage de la parole ; à toutes les questions qu'on lui pose, le malade ne répond que par le monosyllabe *tan*, répété deux fois ; il est du reste intelligent, comprend tout ce qu'on lui dit, a l'oreille très fine, et passe, parmi ses camarades, pour égoïste et méchant. Frappé successivement de paralysie dans le bras droit, puis dans la jambe droite, il meurt ; et Broca, curieux d'étudier l'état de son cerveau, s'aperçoit avec étonnement que l'hémisphère cérébral gauche a été seul atteint. Quelques mois plus tard, sur un autre aphasique appelé Lelong, Broca renouvelle et confirme son observation première.

Lelong est un aphasique qui dispose encore de cinq mots français, un peu altérés. Il attache à chacun d'eux un sens différent. Quand on lui demande son nom, il répond *Lelo* pour *Lelong*. Il affirme et nie par *oui* et par *non*. Le mot *trois* sert à exprimer tous les nombres, et Lelong l'accompagne d'un geste de la main, pour rectifier les erreurs qu'il commet forcément avec un seul nom de nombre. Enfin, avec le mot *toujours*, il fait les réponses auxquelles ne peut servir aucun des mots précédens. Chez ce malade, la lésion est mieux limitée que dans le premier cas, mais la région est la même ; c'est l'hémisphère gauche, plus exactement la troisième circonvolution frontale gauche. Très surpris par ces premiers résultats, qui semblent bouleverser tous les principes de physiologie, Broca multiplie ses recherches. Le problème qu'il poursuit tient en suspens l'attention du monde savant. « Les observations se succèdent rapidement, dit un écrivain contemporain, et leurs auteurs ne revendiquent jamais aucune part dans la découverte. C'est le problème si parfaitement posé par Broca qu'ils veulent résoudre affirmativement ou négativement. MM. Trousseau, Gubler, Charcot, Vulpian lui laissent le mérite de la découverte et la responsabilité de l'erreur. » En avril 1863, Broca a déjà réuni huit faits confirmatifs ; en mars de l'année suivante, ce nombre s'élève à vingt. Dès lors, le problème est résolu, le siège du langage articulé est fixé. Aujourd'hui, à trente ans de distance, les observateurs les plus compétens disent qu'on n'a pas encore rencontré une seule exception sérieuse à la règle posée par Broca.

Considérons un moment ce que cette lésion présente d'intéressant et de caractéristique. Elle siège, avons-nous dit, au pied de la troisième circonvolution frontale gauche ; il y a là une petite quantité de substance grise qui doit être considérée comme l'organe du langage articulé, et dont l'intégrité est nécessaire pour que l'individu puisse exprimer ses pensées par la parole. Ce qui est bien curieux, c'est que la circonvolution de l'hémisphère gauche paraît seule jouer ce rôle. Broca a été le premier frappé d'un fait aussi subversif. C'est avec un « étonnement voisin de la stupéfaction » qu'il signale, dès sa seconde observation, la prédilection étrange de la lésion qui produit l'aphasie pour la moitié gauche du cerveau. Ses adversaires ont même cru trouver dans cette localisation un argument contre sa découverte. Vulpian soutenait que les hémisphères cérébraux doivent avoir les mêmes fonctions symétriquement. Mais les observations doivent prévaloir sur toutes les théories, et aussi, à plus forte raison, sur de simples idées préconçues : c'est un fait que la lésion qui provoque l'aphasie siège à gauche ; et de plus, contre-épreuve intéressante, les

destructions de la troisième circonvolution frontale dans l'hémisphère droit ne produisent point d'aphasie. Broca, au lieu de s'insurger contre les faits, en a donné une explication très ingénieuse et très juste, qui est restée dans la science. Il a remarqué qu'un grand nombre d'actes mécaniques, et en particulier les plus délicats, comme ceux d'écrire, de dessiner, etc., sont exécutés presque exclusivement par la main droite; l'imitation, l'éducation, probablement aussi des influences héréditaires, ont amené ce résultat. Dans toutes les races, les individus sont droitiers des membres ; il n'y a d'exception, à ce que prétend M. Lombroso, que pour les criminels, qui sont ambidextres. Or, comme les mouvemens du côté droit sont, par suite d'un entre-croisement des fibres motrices, dirigés par l'hémisphère gauche, il en résulte que les individus droitiers de leurs membres sont gauchers du cerveau; c'est notamment avec leur hémisphère de gauche qu'ils écrivent. L'enfant, a conclu Broca, apprend à se servir de cet hémisphère gauche pour parler, comme pour écrire, comme pour exécuter un travail mécanique un peu difficile, et voilà pourquoi la lésion qui produit l'aphasie siège à gauche. Supposons un gaucher frappé d'aphasie, alors les conditions seront interverties; il se sert de l'hémisphère droit pour accomplir les actes complexes et délicats, et notamment pour parler, c'est à droite qu'il faudra chercher la lésion; et, en effet, c'est à droite qu'on l'a trouvée.

II.

Après la découverte de Broca, il y eut un temps d'arrêt dans l'histoire de l'aphasie; cette histoire semblait terminée. On ne s'apercevait pas que la lésion, très restreinte et très spéciale, que Broca avait découverte, correspondait seulement à une espèce d'aphasie, à la perte de la parole. Les altérations du langage sont bien plus variées et plus nombreuses, et tel individu qui est privé de la parole présente souvent plusieurs autres troubles aphasiques; par exemple, il ne peut plus lire ni écrire. On considérait ces symptômes comme des effets secondaires, liés à la perte du langage articulé, et, faute d'une étude psychologique sérieuse, on négligeait ces complications. Cependant une réaction lente commença à se dessiner. Il parut différens travaux sur l'aphasie où l'on montrait que ces troubles du langage, considérés comme secondaires, peuvent occuper le premier plan et prendre une importance énorme. Nous ne donnons pas de noms d'auteurs, il faudrait en citer trop. Disons seulement que, si la démonstration a réussi à convaincre tout le monde, c'est qu'elle a été faite au

moyen d'observations simples, dans lesquelles l'altération du langage se montre à l'état d'isolement complet. On doit ajouter, aujourd'hui, à l'aphasie motrice de Broca, trois autres formes d'aphasie : la cécité verbale, la surdité verbale et l'agraphie. Ce sont là des entités distinctes et non des effets secondaires, comme on le croyait autrefois. Chacune de ces altérations du langage est produite par une lésion qui lui est propre et qui siège dans l'hémisphère gauche du cerveau, comme la lésion de l'aphasie motrice.

Les faits nouveaux ont élargi la notion ancienne de l'aphasie; on ne comprend plus sous ce nom les troubles seuls de la parole, mais « toutes les modifications si variées, si subtiles parfois que peut présenter, dans l'état de maladie, la faculté que possède l'homme d'exprimer sa pensée par des signes. » Ces troubles du langage se présentent sous deux formes principales : le malade ne comprend pas la pensée d'autrui ou il n'arrive pas à exprimer la sienne; en d'autres termes, défaut de perception et défaut d'expression. Nous allons commencer par étudier les altérations qui se produisent dans la perception des signes, en retraçant les principaux caractères de la cécité verbale.

La *cécité verbale,* comme l'indique l'heureux nom donné à ce symptôme, est une cécité pour les mots seulement; elle met une personne dans l'impossibilité de comprendre le sens des lettres, des syllabes placées sous ses yeux; le malade, qui a appris à lire, qui lisait naguère, ne comprend plus rien à la lecture; les bénéfices de son éducation antérieure sont supprimés, il est devenu un illettré.

Quelle est la cause de ce trouble singulier? Il ne faut pas la chercher dans une lésion périphérique de l'œil, ou dans une abolition de la fonction visuelle; le sujet continue à voir, bien qu'il existe le plus souvent, avec la cécité verbale, un obscurcissement d'une partie du champ visuel; la vue est conservée, et serait en tout cas bien suffisante pour permettre la lecture, car le malade distingue nettement les lettres du livre qu'on place sous ses yeux. Il en reconnaît la silhouette et l'arrangement, il peut les copier; mais ces lettres n'ont pour lui aucun sens, elles ne lui suggèrent aucune idée; les caractères écrits de sa propre langue lui donnent la même impression que les caractères d'une langue inconnue, de l'hébreu ou du sanscrit. La cécité verbale consiste donc, au point de vue psychologique, dans une altération de l'opération mentale de la perception; c'est un ordre particulier de perceptions qui est paralysé, les perceptions visuelles acquises et compliquées de la lecture. Le plus souvent, les autres perceptions visuelles conti-

nuent à se faire correctement, et le malade reconnaît les objets qu'on lui présente et peut en indiquer clairement l'usage. On en a vu qui jouent aux cartes et aux dominos, bien qu'ils soient devenus incapables de lire.

Le plus souvent, la cécité verbale accompagne d'autres troubles aphasiques au milieu desquels on a parfois peine à la discerner, mais on connaît des observations très pures où le malade présente le seul symptôme de la cécité verbale : il peut parler, écrire, il comprend ce qu'on lui dit; mais les mots écrits, les livres et les journaux ne signifient plus rien pour lui. Tel est ce malade dont M. Charcot a longuement raconté l'histoire intéressante. C'est un commerçant intelligent et actif qui, un jour, pendant une partie de chasse, perd connaissance. En revenant à lui, il se trouve paralysé du bras et de la jambe du côté droit; il bredouille, dit un mot pour un autre; peu à peu la paralysie s'amende. Quinze jours après l'accident, il se croit à peu près rétabli; il n'éprouve plus guère de difficulté de la parole, il dit seulement de temps en temps un mot pour un autre. La main est assez libre pour qu'il puisse écrire très lisiblement. Il veut donner un ordre relatif à ses affaires, prend une plume et écrit. Croyant avoir oublié quelque chose, il demande sa lettre pour la compléter, veut la relire, et c'est alors que se révèle dans toute son originalité le phénomène de la cécité verbale. Il avait pu écrire, mais il lui était impossible de relire sa propre écriture. A partir de la même époque, il s'est aperçu qu'il lui était impossible de lire un imprimé, tout autant et encore plus qu'une page d'écriture. Pour le guérir, on fut obligé de lui apprendre à lire, comme on aurait fait avec un petit enfant. La rééducation fut assez longue.

Cette observation instructive nous présente réunis deux faits qui sont, en apparence au moins, tout à fait incompatibles : la possibilité d'écrire et l'impossibilité de lire. Les psychologues n'auraient jamais pensé à isoler la faculté de lire et celle d'écrire. C'est la maladie qui montre que ces deux opérations sont indépendantes, et que par conséquent elles doivent s'accomplir au moyen d'élémens distincts. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet.

La *surdité verbale*, autre forme d'aphasie sensorielle, est pour le sens de l'ouïe ce que la cécité verbale est pour le sens de la vue. Ces deux aphasies sont en quelque sorte calquées l'une sur l'autre. Il est donc inutile de suivre dans les deux cas le même ordre d'exposition; nous serions obligé de nous répéter. Changeons notre point de vue, et examinons les faits sous un jour un peu différent.

Qu'est-ce que l'audition? On peut donner à ce mot plusieurs

sens bien différens; on peut distinguer trois espèces d'auditions: 1° l'audition sensorielle; c'est la perception brute du son comme tel, et de ses qualités élémentaires, de son intensité, de sa hauteur et de son timbre; 2° la perception des sons, avec intelligence de leur nature et de leur origine; nous reconnaissons dans la rue le roulement d'une voiture sur le pavé, la parole d'une personne qui cause, le cri de l'enfant, l'aboiement du chien; tous ces bruits sont des signes que nous interprétons, et auxquels nous attachons l'idée d'un objet; c'est l'audition des objets; 3° enfin, la perception des mots, c'est-à-dire la compréhension des paroles entendues; c'est l'audition verbale.

C'est cette dernière audition qui est abolie dans ce qu'on appelle la surdité verbale. Le malade atteint de cette surdité particulière peut ne rien perdre de son acuité auditive; on a même remarqué que parfois son ouïe est assez fine pour entendre la chute d'une épingle sur le parquet; si on l'interpelle vivement, si on pousse un cri derrière lui, il se retourne; il a entendu. Bien plus, l'audition de choses est conservée; ce malade peut reconnaître la nature, comme la direction, des bruits qu'il entend. Mais il ne comprend rien à ce qu'on lui dit; le mot prononcé devant lui n'éveille point d'idée; il n'est pas entendu comme mot. Le malade est, en quelque sorte, dans la situation d'une personne transportée au milieu d'un peuple parlant une langue inconnue.

Cette altération du langage a été constatée depuis longtemps, et on la retrouve dans une foule d'observations anciennes; mais le phénomène ne se présentait pas isolé; le malade qui ne comprenait pas la parole parlée avait d'autres troubles du langage, par exemple il ne parlait pas; la perte de la parole spontanée semblait expliquer le reste; c'est une personne qui a oublié les mots, disait-on; de même qu'elle ne les trouve pas, quand elle veut les prononcer, de même elle ne les reconnaît pas quand elle les entend prononcer par d'autres. Ces explications superficielles ont dû être abandonnées le jour où l'on a vu que la surdité verbale peut coïncider avec la conservation de la parole, et que par conséquent les deux opérations sont distinctes et indépendantes.

Cette indépendance était bien manifeste chez un malade de Wernicke, qui répondait aux questions orales, mais sans les comprendre. On lui demande: « Comment allez-vous? — Je me porte très bien, je vous remercie. — Quel est votre âge? — Cela va bien, merci. — Quel est votre âge? — Voulez-vous dire comment je m'appelle, comment j'entends? — Je voudrais savoir quel est votre âge? — Justement, je ne le sais pas, comment je l'entends appeler, etc. » Ainsi, ce malade ne comprenait pas ce qu'on lui

disait, mais pouvait parler. Un autre, dont l'observation est rapportée par Giraudeau, pouvait en outre lire et écrire; de sorte qu'il comprenait les questions qu'on lui adressait par écrit, et pouvait y répondre, soit par écrit, soit de vive voix. Mais le mot sonore, le mot qui retentissait à ses oreilles était pour lui aussi dénué de sens précis que le bruit du vent ou le roulement d'une voiture.

La surdité et la cécité verbales sont, remarquons-le, des aphasies sensorielles, qui empêchent les malades de comprendre le langage d'autrui. Il existe en outre des aphasies motrices, qui empêchent le malade d'exprimer sa pensée. Ces aphasies motrices sont aussi bien limitées, aussi indépendantes que les autres, et peuvent exister à l'état de pureté, sans complication d'aucune sorte; le malade comprend la parole parlée et la parole écrite, mais il devient incapable de parler ou d'écrire.

La perte de la parole articulée, ou aphasie motrice d'articulation, nous est déjà connue; nous en avons dit quelques mots en relatant les belles observations de Broca; nous n'y reviendrons pas pour le moment. Il nous reste à dire un mot d'une seconde forme d'aphasie motrice, l'*agraphie*.

On désigne sous le nom d'agraphie la perte de la faculté d'écrire; c'est une maladie du langage, qui est restée obscure et négligée jusqu'en ces dernières années; on se contentait en général de cette remarque banale et peu juste que les aphasiques (ceux qui sont privés de l'usage de la parole) écrivent au moins aussi mal qu'ils parlent, et que ceux qui ne peuvent pas parler du tout sont également incapables d'écrire. Il a fallu qu'on rencontrât des observations où l'agraphie existe seule pour qu'on comprît que cette altération du langage peut être produite par une lésion spéciale, et n'est pas une conséquence nécessaire de la perte de la parole. Cependant cette démonstration n'a pas encore été donnée en termes définitifs; il y a des auteurs qui considèrent l'agraphie comme une forme particulière d'aphasie; d'autres n'y voient qu'un effet d'autres troubles du langage. La question est encore à l'étude.

On vient d'étudier quatre formes principales d'aphasie; ce nombre de quatre n'a rien de nécessaire ni de fatidique; il est vrai d'une vérité approximative, comme le nombre sept pour les couleurs du spectre; on n'a guère analysé jusqu'ici que quatre formes d'aphasie: certainement il en existe bien d'autres, telles que l'abolition du geste et de la mimique, la cécité musicale, etc.

III.

Nous connaissons les faits; il s'agit maintenant de les analyser, et de voir quelle lumière on peut en tirer pour l'explication du mécanisme du langage. Ce n'est pas aux auteurs anciens que nous demanderons des renseignemens sur ce point délicat; ils n'ont trouvé que des explications extrêmement confuses; un mot semble les avoir beaucoup embarrassés, c'est celui d'*amnésie*. On entend par amnésie en médecine la perte de mémoire. Les auteurs se sont demandé quel rapport il existe entre l'amnésie et l'aphasie, et quelques-uns, les moins prudens, se sont efforcés de distinguer les deux choses; travail absolument stérile, puisque l'aphasie est l'altération d'une opération psychologique, le langage, dont l'acquisition repose sur la mémoire. Le langage est la mise en œuvre de la mémoire des signes, et par conséquent la perte du langage suppose une amnésie des signes.

C'est M. Charcot qui a construit la théorie psychologique la plus complète du langage, en se servant des élémens fournis par l'aphasie. Il est juste de remarquer que, bien avant cet éminent auteur, divers observateurs ont élucidé certains points importans, et que Broca, par exemple, a parfaitement saisi le mécanisme de l'aphasie motrice, qu'il considérait comme un trouble de coordination; mais nous préférons exposer ici la théorie de M. Charcot, parce qu'elle embrasse tous les cas connus d'aphasie; elle est claire, complète, d'une belle ordonnance, peut-être légèrement schématique; mieux que toute autre, elle se prête à une discussion de psychologie. Son principal caractère est de présenter un décalque des faits cliniques. M. Charcot a pris pour point de départ l'existence de quatre formes d'aphasie, dont chacune est indépendante des autres, car elle peut se présenter isolément; il a donc été conduit à admettre que le langage, dont ces phénomènes sont des altérations diverses, est lui aussi composé d'un certain nombre d'opérations mentales autonomes; et, comme ces opérations sont en définitive des acquisitions de la mémoire, il en résulte que chaque individu possède, quand il emploie le langage conventionnel, quatre espèces de mémoire; il y a une mémoire spéciale pour la lecture, une autre pour la compréhension des mots entendus, une autre pour l'expression des mots par la parole, et une quatrième pour leur traduction graphique. Chacune de ces mémoires utilise des matériaux qui lui sont propres; elle se suffit à elle-même et n'a pas besoin du concours des autres pour jouer son rôle.

Cette théorie de la pluralité des mémoires est, dans une certaine

mesure, nouvelle en psychologie. Les anciens auteurs ne l'ont pas connue; pour eux, la mémoire est une faculté unique, toujours identique à elle-même; ils étaient trop bons observateurs pour n'avoir pas remarqué que chaque personne n'évoque pas avec la même exactitude tous les genres de souvenirs; mais ces inégalités naturelles des diverses formes de la mémoire étaient mises sur le compte de l'attention et de l'habitude. M. Taine, puis M. Ribot, ont réagi contre cette tendance, M. Charcot a définitivement établi l'existence des mémoires partielles, au moyen d'observations irréfutables. Indiquons maintenant, à la lumière des idées précédentes, comment le langage se constitue. L'enfant apprend sa langue par deux opérations qui, bien qu'elles se mêlent et se combinent de la façon la plus complète, sont distinctes de nature; il retient les paroles qu'on prononce devant lui, et il essaie de les répéter; la première opération met en œuvre la mémoire auditive, et la seconde la mémoire motrice d'articulation. Supposons que, voulant apprendre à l'enfant le nom d'un objet nouveau pour lui, on lui montre une cloche; en même temps on la lui fait toucher et on la fait vibrer à ses oreilles; on lui donne ainsi un certain nombre de sensations, qui en se groupant dans sa mémoire représenteront l'idée de la cloche; il aura la notion de l'objet. Si en même temps qu'on lui désigne l'objet, on lui en dit le nom, si on prononce à haute voix le mot: « cloche! » on provoque une sensation auditive, qui, en se déposant dans sa mémoire, deviendra une image, l'image auditive du mot. L'image auditive s'associant avec l'idée de l'objet, et ceci ne se fait pas sans beaucoup de tâtonnemens et d'erreurs, l'enfant comprendra désormais le sens du mot cloche, quand il l'entendra prononcer; il aura ce que nous avons appelé de l'audition verbale.

Jusqu'ici la mémoire auditive a seule été sollicitée. Bientôt l'enfant, poussé par ce besoin d'imitation qui lui rend de si grands services, va chercher à prononcer à son tour les mots qu'on lui a appris; il s'efforce de coordonner les mouvemens de son appareil phonateur pour articuler ce son spécial; s'il est encore inexpérimenté, il tâtonne, hésite, se trompe, se reprend; il utilise les sons qu'il articule déjà, il les modifie dans le sens désirable, et le mot est prononcé. Par l'exercice, la coordination se perfectionne; une trace en reste, ce qu'on appelle aujourd'hui un *résidu moteur;* il en résulte qu'à l'avenir l'enfant aura moins de peine à prononcer le même mot, parce qu'il sait comment on doit mouvoir la langue et les lèvres; bref, il a acquis la mémoire motrice du mot.

Plus tard, l'éducation intervient, l'enfant apprend à lire et à écrire; ce sont deux modes perfectionnés du langage qui s'acquiè-

rent par les mêmes procédés que les précédens. Quand l'enfant apprend à lire, il grave dans son esprit la forme des lettres, leur silhouette visible, et il associe ces images visuelles aux autres images du mot qu'il possède déjà. L'acquisition de l'écriture se fait par le souvenir des mouvemens nécessaires pour tracer les lettres, c'est une mémoire motrice graphique. Ainsi, le langage est la mise en œuvre de quatre mémoires principales; chaque mot de la langue peut donner lieu à quatre opérations psychologiques; il peut être représenté par quatre images; il est, suivant les occasions, une forme visible, un son, une articulation de la voix, un mouvement de la main.

Ces quelques notions suffisent pour faire comprendre, au moins d'une manière schématique et abrégée, le mécanisme des différentes formes de l'aphasie et la raison de leur indépendance. Si c'est la mémoire visuelle qui est atteinte, c'est-à-dire si une personne perd la mémoire visuelle des signes écrits, et cette mémoire seulement, elle ne pourra plus reconnaître l'écriture qu'on place sous ses yeux: cette écriture ne lui rappellera aucun souvenir antérieur, elle paraîtra nouvelle, et par conséquent n'éveillera aucune idée. La mémoire auditive des mots est-elle perdue, la personne entendra les mots qu'on prononce devant elle; mais ces mots, n'éveillant pas l'écho auditif des mots semblables qu'elle a déjà entendus, retentiront à son oreille comme les accens d'une langue nouvelle et incomprise; elle ne comprendra pas. Si c'est la mémoire motrice d'articulation qui est atteinte, la personne ne saura plus comment il faut s'y prendre pour articuler des sons intelligens; elle ne pourra plus prononcer les mots, elle deviendra aphasique. Enfin, si la mémoire motrice graphique est perdue, la personne ne se rappellera plus la série des mouvemens à exécuter avec les doigts et la main pour tracer des lettres, elle ne pourra plus écrire et deviendra agraphique. En résumé, chaque mode du langage a sa mémoire, ce qui fait autant de mémoires partielles et indépendantes qu'il y a de modes d'expression de la pensée; une de ces mémoires est-elle compromise, un mode d'expression est perdu, mais les autres sont conservés ou peuvent l'être.

Un petit détail d'observation que nous n'avons pas encore mentionné fera bien comprendre cette action indépendante des mémoires dans l'aphasie. On se rappelle l'histoire de ce malade qui ne pouvait plus relire l'écriture qu'il venait de tracer; affecté de cécité verbale, il avait perdu l'image visuelle du mot, de sorte que la vue du caractère écrit ne provoquait aucune idée. Mais il avait imaginé un artifice pour comprendre le sens des mots, il lisait avec sa mémoire motrice; c'est ce qu'on remarqua un jour, pen-

dant qu'il cherchait à épeler des lettres; avec l'extrémité de l'index de sa main droite, il retraçait successivement toutes les lettres; ces mouvemens de sa main lui donnaient l'image motrice du mot, et de la sorte, il parvenait à lire en écrivant.

Cette conception de l'aphasie a été résumée et en quelque sorte matérialisée dans un schéma que nous n'avons pas besoin de reproduire; le lecteur, en suivant notre texte, pourra le retracer du bout de sa plume. Quatre mémoires, avons-nous dit, servent de fondement au langage. Représentons les centres nerveux affectés à ces mémoires, ou, comme dit Kussmaul, les *ateliers* de ces images, par quatre petits cercles, qu'on peut disposer en carré, pour la commodité du dessin; au centre du carré on placera un cinquième cercle pour représenter le centre des idées, appelé parfois par les physiologistes le *sensorium commune;* tout ceci est purement conventionnel, bien entendu; ce sont des symboles, rien de plus; mais ils peuvent être utiles et éclaircir nos idées. Pour compléter le schéma, il faut, par un signe, représenter les organes périphériques; l'œil sera mis en relation avec le centre de la mémoire visuelle par un trait d'union; l'oreille, de même, avec le centre auditif; la main avec le centre graphique, la bouche avec le centre de l'articulation. Un dernier détail, et notre dessin est terminé; il faut marquer les relations multiples qui existent entre les quatre centres du langage; prenons la lecture; après avoir lu un mot, on peut le prononcer à haute voix ou l'écrire, et cela sans le comprendre; il y a donc une communication à indiquer entre ces trois centres, et on le fera en établissant entre ces cercles un trait d'union. On peut même considérer *a priori* comme infiniment probable que chaque centre est ou doit être à l'occasion en communication avec n'importe lequel des quatre autres centres; il faut donc que de chacun d'eux partent trois traits d'union, sans compter ceux qui se rendent aux organes périphériques. Tout cet ensemble de lignes complique un peu la figure, mais seulement à première vue; et nous sommes persuadé que les lecteurs qui ont bien voulu en construire une, tout en lisant notre texte, n'auront nulle peine à s'y retrouver.

IV.

La théorie qu'on vient de lire est trop simple pour rendre compte de toutes les complications de l'aphasie. On a été obligé de la modifier, en tenant compte d'un grand nombre de facteurs, que je crois pouvoir réduire à deux: la constitution psychique du malade, et le siège anatomique de la lésion qui produit l'aphasie.

Les idées que M. Charcot a émises le premier sur la constitution psychologique de l'individu ont eu un grand retentissement dans le monde philosophique comme dans le monde médical. On en trouve la preuve dans de nombreux travaux publiés depuis; chacun parle aujourd'hui du type visuel, du type auditif et du type moteur; on en parle un peu à tort et à travers, on en use et on en abuse; mais il reste un fait bien acquis, c'est que nous ne sommes pas construits tous sur le même modèle, c'est que nous avons chacun notre manière de nous souvenir, de penser, de raisonner, et que notre psychologie intellectuelle, comme nos sentimens et nos passions, porte une marque personnelle; cette marque résulte en particulier de la prépondérance que certaines sensations et certaines images acquièrent dans nos habitudes d'esprit. Ceci sera facile à comprendre au moyen de quelques exemples; empruntons-les à l'étude du langage intérieur.

Quand nous pensons avec un peu de netteté, mais sans parler, la pensée se présente à nous accompagnée de son signe. Ce signe, c'est un mot qui, dans ce cas, reste intérieur, et n'a pas assez de force pour s'exprimer au dehors par un mouvement ou un geste. Quelle est la nature de ce signe? Il varie beaucoup suivant les individus, quoique chacun s'imagine volontiers que tout le monde lui ressemble. Pour les uns, c'est un murmure intérieur, vague et confus, parfois une vraie parole nette et bien timbrée, qui accompagne le cours de la pensée; ces personnes s'entendent penser, elles se représentent les mots sous forme d'images auditives, ce sont des *auditifs*. M. Egger, qui a écrit un bel ouvrage sur la *Parole intérieure,* paraît faire partie de cette catégorie, où doivent probablement figurer beaucoup de musiciens. Il en est d'autres, plus rares à la vérité, qui, au lieu d'entendre le mot pensé, le lisent; chez eux, l'idée ne suggère pas une image verbale, mais une image visuelle. Appelés à faire un cours, ils le prononcent en lisant mentalement leur manuscrit. On les appelle des *visuels*. Il est à remarquer que, sans doute par un effet de notre éducation, qui nous familiarise avec les mots entendus avant de nous apprendre à lire, la mémoire verbale est plus souvent auditive que visuelle. C'est quand on veut se représenter un objet concret, comme un chien, une fleur, une maison, qu'on fait appel à la vision mentale; si on pense au mot, on se le représente le plus souvent sous la forme du son. Il y a cependant des exceptions à cette règle; les recherches toutes récentes de M. Ribot l'ont prouvé; certaines personnes, priées de penser à un objet matériel et d'indiquer l'image qui s'est formée la première à l'esprit, disent qu'elles ont vu le nom écrit de cet objet; elles ont eu une *image visuelle typo-*

graphique. Voici maintenant le *type moteur*, celui qui ne peut pas penser à un mot sans une tendance à l'articuler. M. Stricker, qui relève de ce type, a décrit son cas avec beaucoup de détails; il ne peut penser à un mot ou à une lettre, à un son, sans en avoir une sensation distincte dans les organes articulatoires, par exemple dans les lèvres quand il pense à la consonne B. Enfin, pour terminer, citons le *type indifférent;* il peut à volonté faire appel à toutes les mémoires, c'est un type terne et incolore, mais il représente le parfait équilibre des fonctions.

Chacun des individus appartenant à un type distinct se sert à sa façon de l'appareil compliqué du langage; il emploie de préférence une de ses mémoires et néglige les autres. L'auditif, pour prendre un exemple qui suffira, fait une application de l'image auditive à toutes les formes du langage; ainsi : 1° dans l'audition, il utilise l'image auditive pour comprendre ce qu'on lui dit; c'est, du reste, la règle commune; 2° dans la lecture, les signes visuels n'éveillent chez lui l'idée que par l'intermédiaire de l'audition; il ne comprend le sens du mot lu, du mot maison, par exemple, que parce que le caractère imprimé qu'il a sous les yeux évoque le souvenir d'un son articulé. Ce phénomène n'est peut-être pas particulier à l'auditif. Quelques auteurs, Lichtheim, par exemple, ont soutenu que chez tous les individus le centre visuel des mots est subordonné au centre acoustique; 3° dans la parole spontanée, il entend retentir en lui les mots avant de les prononcer; 4° dans les mouvemens de l'écriture spontanée, c'est aussi l'image auditive qui dirige sa main. Cet auditif est-il frappé dans une de ses circonvolutions cérébrales, que va-t-il en résulter? La destruction de la mémoire auditive des mots produira des effets bien plus graves que celle des autres mémoires; car elle le privera, dans une certaine mesure, de tous les modes d'expression; il perdra la faculté de lire, d'écrire et de parler; il deviendra un aphasique complet. Ce sont là, si je puis proposer un terme nouveau, des *aphasies par induction;* il est souvent difficile de les distinguer des aphasies ordinaires; le médecin se guide au moyen de petits signes parfois insignifians ou inconstans; par exemple, l'aphasie par induction peut s'amender; elle cesse le jour où le malade a appris à utiliser les mémoires qui lui restent; puis le trouble du langage est moins profond que dans le cas où le centre même est détruit; l'auditif, qui ne peut plus parler, parce qu'il a perdu les images auditives des mots, conserve néanmoins le centre moteur verbal; ce centre peut donc continuer à fonctionner et des mots sont prononcés correctement; ce qui manque, c'est l'action directrice que les images auditives exerçaient sur la

parole ; ainsi le malade dit souvent un mot pour un autre et son langage devient parfois inintelligible (paraphasie).

Nous avons remarqué tout à l'heure que le siège de la lésion qui produit l'aphasie peut en modifier profondément la physionomie et faire apparaître des complications spéciales. C'est là une étude toute récente ; il n'y a pas dix ans qu'on l'a entreprise, et les résultats qu'on a déjà obtenus sont extrêmement curieux ; je voudrais montrer en quoi ils intéressent la psychologie d'une manière spéciale. Les recherches que nous faisons sur les états de conscience nous amènent à constater deux ordres de phénomènes primordiaux dans l'intelligence : des images et des associations. D'autre part, les études que les anatomistes poursuivent à l'aide du microscope et des réactifs sur la structure interne des centres nerveux leur montrent que ces centres sont composés de deux élémens principaux : des cellules et des fibres. Le parallèle entre ces deux ordres de résultats est trop facile à établir pour qu'on l'ait négligé, et grâce à ce parallèle on a cherché à pénétrer dans le mécanisme intime de la substance nerveuse. Je crois qu'on n'a encore trouvé que des hypothèses, et que jusqu'ici les hypothèses faites restent invérifiables ; ces études sont difficiles, pleines d'écueils ; et tel résultat anatomique paraît très simple à interpréter pour un psychologue, tandis que l'histologiste le trouve enveloppé d'obscurité. On doit donc accueillir avec empressement toutes les lumières nouvelles que les études de psychologie sont susceptibles d'apporter. Il faut, ce nous semble, compter sur l'aphasie. Les altérations cérébrales qui produisent ce symptôme présentent cet intérêt qu'elles frappent, dans certains cas, les centres nerveux eux-mêmes, situés dans l'écorce grise du cerveau, et dans d'autres cas, les fibres qui sont placées au-dessous de ces centres et y aboutissent. Il y a donc tantôt lésion isolée des cellules, tantôt lésion isolée des fibres. L'étude comparative des effets psychologiques produits par ces deux espèces de lésions mérite donc un examen attentif ; elle promet beaucoup.

On désigne en Allemagne sous le nom d'aphasies *de conductibilité* les altérations du langage produites par la seule destruction des fibres ; M. Déjerine, qui depuis plusieurs années étudie cette forme d'aphasie, en a rapporté des exemples typiques ; citons celui d'une malade qui peut lire à haute voix, mais sans comprendre ce qu'elle lit ; la lésion ne porte pas sur le centre de la mémoire visuelle ou auditive, car dans ce cas la lecture ne pourrait pas se faire ; il y a rupture des communications entre les centres des mots et le centre des idées. C'est ce qui se passe aussi chez certains malades qui répètent comme des échos les mots qu'on prononce

devant eux, mais sans en percevoir la signification. Il y a une variété d'aphasie de conductibilité qui est bien curieuse et mérite une mention; on lui a donné le nom d'aphasie motrice sous-corticale, pour indiquer que la lésion n'intéresse pas la couche de substance grise qui forme l'écorce du cerveau, mais seulement les fibres blanches conductrices qui se trouvent au-dessous. Si nous envisageons le siège de la lésion au point de vue psychologique, nous nous exprimerons un peu autrement; nous dirons que le centre moteur des mots n'est pas détruit, mais que les communications entre ce centre et les organes phonateurs sont suspendues. Il en résulte une conséquence curieuse; le malade peut se représenter le mot sous la forme motrice, bien que son larynx reste muet: pouvant se représenter le mot, il perçoit le nombre de syllabes dont il est composé, et indique ce nombre, si on le lui demande, par un signe quelconque, par exemple des pressions de la main.

En résumé, on voit que nous connaissons aujourd'hui trois formes d'aphasie : l'aphasie par lésion directe des centres verbaux, l'aphasie par induction, et l'aphasie de conductibilité. Ces formes diverses sont souvent bien difficiles à démêler et à reconnaître. Nous avons tenu à en parler pour montrer la complexité des études expérimentales, et notre exposition n'aurait pas été fidèle si nous les avions négligées.

Et maintenant, écartons les détails des observations particulières, pour nous en tenir à une vue d'ensemble. Quelle est la conclusion à retenir, après une étude psychologique de l'aphasie? Quel est l'enseignement qui se dégage des faits pathologiques? Trois propositions le résument, à notre avis : d'abord, pluralité et indépendance des mémoires verbales, qui se distinguent par la nature des images évoquées ; en second lieu, prépondérance fréquente d'une de ces mémoires sur les autres ; et enfin solidarité, concours harmonieux de toutes ces mémoires, de façon à former, dans les conditions normales, cet ensemble bien coordonné de sensations, de pensées et d'actes qu'on appelle le langage.

Ne croyons pas ces faits contradictoires: ne nous étonnons pas que des activités psychologiques puissent à la fois garder leur individualité et concourir à une œuvre commune. C'est là le secret de l'organisation et de la vie.

ALFRED BINET.

UNE

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

LE COMMERCE EN GRANDS MAGASINS.

Le commerce en grands magasins est, en ce moment, l'objet de nombreuses attaques. Ces attaques ne sont pas nouvelles. Elles se sont produites, avec plus ou moins d'acuité, à l'avènement de toutes les transformations économiques et commerciales. De tout temps, le concurrent a vu d'un œil jaloux son voisin plus actif ou plus intelligent développer son exploitation, attirer la clientèle par des avantages nouveaux, agrandir et embellir son installation, alors que lui, restait stationnaire ou dépérissait. Instinctivement il a protesté contre un ordre de choses qui ne lui était pas favorable et réclamé des mesures de rigueur contre un commerçant coupable de fixer la faveur du public. En Angleterre, notamment, les détaillans se sont ligués contre le commerce en grands magasins dès sa naissance. Ils ont multiplié les démarches, entassé pétitions sur pétitions, fatigué les pouvoirs publics de leurs réclamations dans l'espérance d'étouffer par des mesures fiscales et législatives une concurrence qui s'annonçait menaçante. Ces protestations sont restées stériles; aucun acte arbitraire n'a été édicté. Les grands magasins ont continué à s'étendre, les petites boutiques n'ont cessé de multiplier, et d'immenses associations coopératives de consom-

mation se sont créées. La question a été définitivement tranchée dans le sens de la liberté au grand profit du public.

En France, nous en sommes encore à la période critique. Les détaillans en petits magasins ne peuvent se résoudre à voir de modestes boutiques se transformer, sous l'impulsion de patrons plus habiles et plus heureux que d'autres, en magasins moyens et parfois en grands magasins. Cela leur paraît attentatoire à la liberté du travail. Ce mouvement n'est pas grave en lui-même; il n'est que la manifestation d'un sentiment instinctif qui porte l'homme lésé dans ses intérêts à dénoncer celui qu'il regarde comme l'auteur de sa souffrance. Il est tout naturel que les petits commerçans, qui ne sont pas tenus de connaître et d'appliquer les grandes lois de l'économie politique et qui vivent paisiblement à l'ombre d'un état de choses séculaire, s'irritent en voyant le public donner la préférence aux nouvelles méthodes commerciales et se porter en foule vers des établissemens où il se procure à meilleur compte et à prix marqués tous les objets dont il peut avoir besoin. Ce qu'il y a de grave, c'est que cette campagne de quelques intérêts privés a trouvé un appui auprès des pouvoirs publics. On a vu ces mêmes hommes politiques qui prodiguent les subventions et les encouragemens aux sociétés coopératives, qui sont la négation même du petit commerce, s'élever contre la prétendue omnipotence de deux ou trois grandes maisons de nouveautés dont le chiffre d'affaires ne représente qu'une infime proportion dans l'ensemble des transactions du commerce parisien. A la chambre on a appelé le fisc au secours des revendications électorales d'une fraction de la population et on a affiché la prétention de mettre en dehors du droit commun des négocians dont le seul crime est d'avoir mis en pratique ce grand principe moderne de la diffusion du bon marché par la diminution des prix de revient résultant de l'économie des frais généraux et le rapprochement du producteur et du consommateur.

Nous ne voulons pas entrer dans le détail des polémiques engagées. Nous nous proposons seulement de rechercher sans parti-pris, et en laissant de côté les questions juridiques et fiscales, les causes de l'évolution commerciale à laquelle nous assistons et de définir quelles seront ses conséquences au double point de vue économique et social.

I.

Au début des nations civilisées, les hommes échangeaient entre eux les produits du sol, de la pêche et de la chasse. Ces échanges

se faisaient sur place, dans un rayon extrêmement restreint; ils étaient d'ailleurs rudimentaires comme les premiers besoins à l'enfance de l'humanité. Peu à peu ces besoins devinrent plus nombreux et le cercle des échanges s'agrandit. Pour se procurer des armes ou des vêtemens, pour modifier ou embellir sa maison, l'homme dut se déplacer et entreprendre de longues et périlleuses excursions. L'industrie était cantonnée sur certains points du sol dont elle transformait sur place les produits. Ainsi, le pasteur du Liban venait à Damas échanger la laine de ses troupeaux contre des lames de sabre que l'on ne forgeait que là, puis il poussait jusqu'à Beyrouth pour acquérir ces belles étoffes de soie ou de laine que tissaient les femmes du pays.

A la longue, une classe d'hommes se forma dont l'unique occupation consistait à se charger des échanges que les diverses classes de producteurs et de consommateurs se faisaient directement entre eux. Dès lors producteurs et consommateurs devinrent plus sédentaires, préférant livrer leurs produits à des marchands qui venaient les trouver chez eux, plutôt que de s'exposer aux ennuis et aux risques de lointaines pérégrinations. Et alors on vit se former ces caravanes qui, parties des points les plus reculés du monde, s'arrêtaient dans les principaux centres de population pour y vendre et y acheter des produits. Bientôt ces caravanes de marchands exécutèrent leurs voyages à des intervalles réguliers suivant un itinéraire déterminé. Leur arrivée était connue d'avance, et les habitans des contrées environnantes accouraient en foule pour se procurer, en échange de marchandises ou de métaux précieux, les produits que leur sol ou leur industrie ne leur donnaient pas. Telle fut l'origine des foires, dont l'importance a été si grande chez les peuples en formation et qui se sont perpétuées chez les nations où les moyens de transport sont encore imparfaits.

Ces foires, ou plutôt ces haltes de caravanes, très rares et très courtes au début, devinrent fréquentes. De plus en plus les populations s'y portèrent. L'abondance des produits exposés, leur variété, les usages nouveaux qu'ils révélaient, les distractions qui étaient l'accompagnement obligé de ces manifestations, tout était fait pour attirer l'acheteur. Mais en même temps ce dernier apprenait à connaître la valeur des produits par la comparaison qu'il en faisait et il n'était plus obligé de subir les conditions d'un vendeur ou d'un acquéreur unique. Déjà la concurrence faisait son œuvre, et, sous l'influence de cette quantité de marchandises accumulées, les prix se nivelaient et la valeur des choses se régularisait. De leur côté, les négocians nomades apprenaient à connaître le goût des acheteurs et s'ingéniaient à satis-

faire leurs besoins. Ces foires, qui n'ont plus guère leur raison d'être, sauf dans les contrées primitives, mais que nous voyons reparaître cependant dans le cadre attrayant et grandiose des expositions universelles, ont rendu à l'humanité d'incontestables services, parce qu'elles ont montré les avantages du commerce concentré sur le commerce dispersé.

Mais il vint un moment où les centres de population où s'arrêtaient les caravanes devinrent plus nombreux et plus prospères sous l'influence même des échanges qui s'y multipliaient. Les marchands nomades durent prolonger leur séjour, consolider leur installation, puis ils se demandèrent s'ils n'auraient pas intérêt à rester en permanence sur le lieu de leurs transactions et éviter ainsi les frais de déplacement, les risques de pérégrination et les dépenses d'installation sans cesse renouvelées. Beaucoup demeurèrent à poste fixe. Le petit commerce de détail permanent était fondé, marquant la troisième étape de la marche commerciale de l'humanité. Il est probable qu'au début chacun des marchands de détail s'en tenait à la vente d'un ou de deux produits, toujours les mêmes. Le peu de place dont il disposait, la pénurie de capitaux et l'absence de crédit le maintenaient dans une sphère restreinte d'action. Plus tard, lorsque les capitaux devinrent plus abondans, les besoins plus nombreux, les transactions plus faciles, de sévères et minutieux règlemens maintinrent le commerçant dans sa spécialité. Sous aucun prétexte, le savetier ne pouvait empiéter sur le domaine du cordonnier, ni l'épicier sur celui du droguiste. Le nombre des apprentis et des commis était limité et des dispositions méticuleuses empêchaient le commerçant de donner à ses affaires un développement subversif. Raconter les luttes que cet état de choses a provoquées, énumérer les édits et les ordonnances qu'il a motivés, ce serait refaire l'histoire du travail sous l'ancien régime et revenir inutilement sur des faits trop connus.

Avec la proclamation de la liberté du travail, le commerçant retrouva la disposition de ses mouvemens, mais il fut long à en profiter. Ce n'est pas du jour au lendemain, en effet, que les mœurs se modifient et que les usages commerciaux se transforment. Il faut une longue suite d'efforts répétés par plusieurs générations, il faut de lourds sacrifices pour qu'un commerce s'étende et découvre de nouveaux débouchés. Les circonstances, d'ailleurs, qui suivirent l'abolition des jurandes n'étaient pas favorables au développement du commerce, qui ne s'accommodait pas des troubles de la révolution et des guerres incessantes de l'empire. Cependant, dès les premières années de la Restauration, on vit grandir à Paris des magasins qui ne se contentaient plus de la clientèle de

quartier et qui s'approvisionnaient en gros d'objets qu'auparavant ils faisaient venir au fur et à mesure de leurs besoins. En présence du succès obtenu par quelques-uns de ces magasins, les boutiquiers rivaux firent entendre une série de protestations que nous devions voir se reproduire cinquante années plus tard avec une intensité croissante. Mais ils firent mieux que de récriminer. Un certain nombre de commerçans de détail eurent l'idée de se grouper dans un vaste local; chacun d'eux contribuerait aux frais de loyer et d'entretien en proportion de l'importance de son installation. De là la création du *Palais Bonne-Nouvelle* et plus tard celle du *Bazar de l'Industrie* à Paris. L'idée était heureuse. Tout en diminuant leurs frais généraux, les détaillans pouvaient offrir au public les avantages de la concentration. Le client trouvait sous la main une grande variété d'objets, et, en une heure, il pouvait faire des emplettes qui eussent exigé de nombreux déplacemens et plusieurs heures de temps perdu.

Néanmoins cette innovation ne réussit pas. Pourquoi? Parce que, en se groupant, les commerçans du Palais Bonne-Nouvelle ne s'étaient pas syndiqués. C'était une juxtaposition de petites boutiques, mais non une association d'intérêts communs. Les frais de loyer étaient, il est vrai, diminués; mais tous les autres frais d'exploitation restaient les mêmes. Ils n'avaient pas non plus syndiqué leur crédit, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient s'adresser directement au fabricant pour des commandes par grandes masses à la fois sur lesquelles ils eussent obtenu des réductions de prix, réductions dont le public aurait profité. Comme avant, ils continuaient de s'approvisionner par faibles quantités auprès d'intermédiaires, et leurs marchandises se trouvaient toujours grevées d'un prix de revient excessif. De plus, leur installation était rigide, c'est-à-dire qu'elle ne pouvait, faute de place, se modifier suivant les saisons et les besoins du consommateur. Enfin, et c'est là le point essentiel, l'unité de direction manquait. On avait créé un grand bazar dans le genre de ceux des villes d'Orient, mais il manquait à cette organisation un principe moteur et une âme dirigeante. Un seul terme du problème : celui relatif à la concentration des produits sur un même point, avait été, sinon résolu, au moins abordé; tous les autres termes du problème : rapprochement du consommateur et du producteur, diminution des frais généraux par la concentration des services et l'unité de direction, avantages faits au consommateur par les bénéfices de l'achat en gros, etc., restaient à trouver.

C'est alors qu'avec l'extension des voies de communication, la facilité des transports, les modifications profondes introduites dans l'industrie, la création de besoins nouveaux, on vit grandir et pro-

spérer ces magasins dont les débuts avaient été des plus modestes, mais qui, sous une impulsion puissante, ont ajouté de nombreuses spécialités à celles qui leur avaient servi de point de départ et concentré sous le nom de *nouveautés* une grande partie des objets servant au vêtement et à l'habitation humaine. C'est à cette transformation que nous assistons. Elle n'est que l'évolution logique, impérieuse d'un état de choses que ses auteurs n'ont pas créé, mais dont ils ont su profiter et qui de plus en plus deviendra une nécessité chez tous les peuples civilisés, comme le prouve le nombre croissant des grands magasins dans les principales villes de France et de l'étranger.

Cependant, bien que cette forme nouvelle n'ait pas encore atteint son complet développement, elle est à la veille d'être dépassée. Déjà on peut voir poindre l'innovation qui succédera à la concentration du commerce de détail en grands magasins. Nous voulons parler de l'association coopérative de consommation. La société moderne a une tendance invincible à rechercher le bien-être et même le luxe relatif, non pas tant par une augmentation des profits qui sont forcément limités, que par la réduction constante du prix des choses nécessaires à la vie. Ce qu'elle veut, c'est, à force d'ingéniosité, pouvoir acquérir, pour une somme égale ou même inférieure, une quantité d'objets de meilleure qualité ou supérieure en goût à celle que la génération précédente se procurait. Depuis cinquante ans, mais surtout depuis ces vingt dernières années, les salaires et les émolumens ont augmenté dans des proportions considérables. A l'heure actuelle, il est vraisemblable qu'ils vont rester à leur niveau, si toutefois ils ne diminuent pas. La grande concurrence que se font entre eux les industriels et les commerçans, l'extension de l'instruction publique à tous ses degrés et dans toutes les classes, le nivellement qui s'est opéré dans les prix des objets naturels aussi bien que dans celui des services d'un ordre plus relevé, toutes ces causes auront pour effet de maintenir l'état de choses présent avec une tendance plutôt à la baisse qu'à la hausse. Les classes nouvelles qui arrivent à la vie ont compris qu'elles ne pouvaient améliorer leur condition que par l'abaissement du coût de l'existence. Or cette condition essentielle ne peut être obtenue que par la concentration du crédit, la centralisation des capitaux et la répartition des frais généraux sur une masse colossale de consommateurs. Ce problème, le commerce en grands magasins l'a résolu en partie, la coopération l'achèvera, parce qu'avec ce système seul il devient possible de diminuer les frais généraux qui pèsent sur le commerce concentré tels que ceux relatifs à la direction, à la rémunération du capital social et surtout aux frais de

publicité, et, par conséquent, de réduire d'autant le prélèvement du prix de revient de la marchandise. Nous ne sommes encore qu'au début de ce mouvement, mais les premiers essais qui ont été tentés en France et surtout en Angleterre et aux États-Unis ne permettent pas de douter du succès. Déjà on peut affirmer que la société coopérative de consommation est l'étape du lendemain et qu'elle deviendra définitive avec la génération qui s'élève. Mais n'anticipons pas sur l'avenir.

II.

La principale cause du succès des grands magasins, c'est que leurs fondateurs ont compris qu'à une démocratie nouvelle, dont les besoins et les habitudes se modifiaient, il fallait offrir les moyens de satisfaire au meilleur marché possible les goûts d'élégance et de confortable inconnus aux générations précédentes. Ces tendances, ils ne les ont pas créées, ils n'ont fait qu'en profiter. Sur ce point, ils n'ont eu qu'à imiter la grande industrie qui déjà les avait précédés dans cette voie. Dès l'invention des chemins de fer et de l'électricité, les manufacturiers s'étaient ingéniés à faire venir la matière première : charbon, coton, laine, soie, etc., de leur lieu d'origine sans passer par la filière onéreuse et gênante des intermédiaires. Ce point admis, la première réforme consistait à supprimer ce monde de courtiers et de commissionnaires qui s'interposait entre le producteur et le consommateur et à faire bénéficier le public d'une partie des économies réalisées par cette suppression. Les grands magasins se sont adressés directement aux producteurs, et ils ont offert au public des produits sortant des manufactures à des prix un peu au-dessus du gros, souvent même à des prix égaux. Un exemple fera mieux comprendre notre pensée.

Autrefois, les magasins parisiens qui s'approvisionnaient de soieries s'adressaient à un fabricant de Lyon en passant par les intermédiaires obligés. Mais ce fabricant, d'ailleurs imparfaitement dénommé, puisqu'il ne fabrique pas lui-même, achetait ses produits au tisseur de Lyon ou de la région et les revendait ensuite au négociant parisien. Aujourd'hui, les grands magasins de nouveautés s'adressent directement au manufacturier du Rhône et de l'Isère, et, comme ils lui commandent des quantités considérables à la fois, ils bénéficient, d'une part, de la commission que prélevait l'intermédiaire et du rabais qu'obtient toujours celui dont les commandes se chiffrent par millions et qui assure au producteur un courant permanent d'affaires. Par leurs représentans, ils sont sans

cesse tenus au courant des moindres fluctuations des prix et des occasions qui peuvent se présenter, tandis que tous ces élémens d'information manquent au petit détaillant qui est obligé de subir la loi des intermédiaires.

Mais ces bénéfices réalisés par la suppression des intermédiaires, les grands magasins ne les ont pas gardés uniquement pour eux : ils en ont fait profiter le public, et, ce qui le prouve, c'est que toutes les spécialités qu'ils ont adoptées ont baissé de prix dans des proportions considérables, alors que les prix des marchandises qui échappent à leur action sont restées stationnaires. Il y a vingt-cinq ans, une paire de gants de peau de belle qualité coûtait 6 francs, aujourd'hui la même paire en même qualité est livrée à 4 francs, et il s'est créé toute une série de qualités inférieures dont les prix s'abaissent jusqu'à 1 fr. 50, 1 fr. 25 et même 1 franc. Il en est de même dans toutes les spécialités sans exception. Les relevés détaillés ne laissent aucun doute sur ce point. Au contraire, les marchandises qui échappent à l'action des grands magasins n'ont pas fléchi. Est-ce que les prix de la viande, du pain, du vin, du bois à brûler, de l'huile, ne sont pas égaux ou supérieurs à ce qu'ils étaient il y a vingt-cinq ans?

Les grands magasins vendent meilleur marché parce qu'ils préfèrent réaliser de faibles bénéfices sur chaque objet et multiplier le nombre des transactions. L'ancienne théorie du commerce se résumait en ces termes : « Faire peu et gagner beaucoup. » Le grand commerce a renversé cette proposition. Il a pris pour devise : « Faire beaucoup et gagner peu (1). » Dans l'application de l'ancienne théorie, le travail personnel du patron était moins actif, il dissimulait souvent une demi-paresse et trop souvent aussi on remplaçait par des procédés peu recommandables les qualités qui manquaient. En un mot, c'est à peine si les forces intelligentes et financières étaient utilisées à demi. Dans la théorie nouvelle, l'effort, savamment gradué de manière à ménager les forces humaines, est porté au maximum. Grâce à la concentration méthodique et à une organisation perfectionnée, on arrive à doubler les résultats sans être obligé de doubler les instrumens, parce que rien n'est livré au hasard et que le mécanisme est toujours en pression. De quel côté est le beau rôle? Veut-on revenir à l'ancienne théorie et donner une prime à la somnolence et à la routine au détriment de ceux qui luttent et contribuent, par leur activité intelligente, à enrichir le patrimoine national ?

(1) Nous avons emprunté cette formule à la remarquable communication faite en 1889 à la société d'économie politique de Lyon, par M. Aynard.

Mais il ne suffit pas d'offrir au public des marchandises de première main, il faut encore le faire profiter des avantages de la concentration et de la diminution des frais généraux qui en est la conséquence. Pour bien se rendre compte de la révolution opérée par les magasins dans cet ordre d'idées, il faudrait descendre dans les détails les plus minutieux et prouver que le grand commerce, en se contentant sur chaque article d'un tant pour cent bien inférieur à celui que le petit détaillant est obligé de s'attribuer, peut réaliser des bénéfices proportionnellement supérieurs à ceux de ses concurrens que les frais généraux écrasent de leur poids. Une pareille étude nous entraînerait trop loin : nous nous contenterons de rappeler que, d'après les calculs les plus rigoureux, le grand magasin peut prospérer en ajoutant un peu plus seulement de 12 pour 100 au prix de revient, tandis que le détaillant se voit obligé de l'augmenter dans la proportion de 36 pour 100 au moins, parce que les frais généraux et par conséquent le prélèvement du vendeur sur la marchandise livrée au public diminuent à mesure que s'accroît le chiffre des affaires.

La loi est formelle, et nous en retrouvons l'application dans toutes les grandes entreprises et les sociétés coopératives bien dirigées. Voici quelques chiffres qui confirment la règle. On sait qu'il existe en Angleterre un ensemble de sociétés coopératives correspondant à toutes les classes de la population. La plus importante de ces sociétés est celle désignée sous le nom d'*Army and Navy*. Dans le cours de l'année 1888, cette société a acheté pour 56,267,500 francs de marchandises, qu'elle a revendues à ses membres au prix de 62,772,375 francs. Les dépenses d'exploitation ont été dans la proportion de 8 pour 100. L'association *Civil service* (*supply association*) a acheté pour 38,838,325 francs de marchandises, qui ont été vendues aux adhérens pour 43 millions 311,915 francs. Les dépenses d'exploitation ont été de 8.29 p. 100. Une autre société, *Civil service* (*cooperative society*), a fait, ventes et achats compris, pour 22,065,700 francs d'affaires. Les dépenses d'exploitation ont atteint la proportion de 11.32 p. 100. La société *Junior Army and Navy*, bien inférieure en importance à son aînée, a fait un chiffre d'affaires de 25,323,090 francs. Ses frais d'exploitation ont été de 12.84 p. 100.

Nous disions tout à l'heure qu'une des causes de la prospérité des grands magasins était d'avoir porté leur organisme au maximum d'efforts. Comment sont-ils parvenus à ce résultat? Par la division du travail et la spécialisation des intelligences. La grande industrie a créé la spécialisation ouvrière; il était réservé au grand commerce de créer la spécialisation intellectuelle. Ceci demande

quelques mots d'explication. Le petit boutiquier, le moindre détaillant, est obligé de disperser son attention sur une foule de sujets d'une inégale importance. Il doit en même temps servir le client et surveiller son employé; il doit vérifier la caisse et pourvoir aux rassortimens; il doit se préoccuper de la mode nouvelle et de la comptabilité. Il doit surtout avoir sans cesse à l'esprit la nécessité de faire face aux échéances et aux mille charges qui pèsent sur son exploitation. Sa fortune et son honneur sont engagés dans l'entreprise, et, s'il veut développer ses affaires, ou simplement joindre les deux bouts, il n'a pas trop de tout son temps et de toute son application. Mais, si actif et si intelligent qu'on puisse supposer le détaillant, il est bien évident que son attention ne peut se porter sur tous les points à la fois et qu'il éparpille ses forces sur des sujets différens. Ainsi il ne saurait être à la fois un vendeur habile, un acheteur adroit, un comptable irréprochable et un caissier modèle. Dans les grands magasins, au contraire, grâce à la division du travail, chacun est à sa place, chacun est encadré, dirigé par une autorité supérieure. Le commis peut et doit concentrer toutes ses forces intellectuelles sur un seul point, et on sait à quel degré d'acuité arrivent les facultés quand elles sont sans cesse en éveil sur un objet déterminé. Au lieu de se préoccuper de l'achat et de la vente de cent, deux cents ou trois cents articles comme le détaillant, l'employé des grands magasins n'a qu'à s'occuper de l'achat et de la vente des objets, relativement restreints, de son rayon. Et alors, libre de tout autre souci, il peut s'ingénier à multiplier les moyens de se bien approvisionner et se consacrer entièrement à une tâche unique.

Est-ce à dire que cette évolution se soit produite sans troubler des intérêts individuels et sans faire de victimes? En économie politique, comme ailleurs, le progrès se paie, et toute transition ne laisse pas que d'être douloureuse. A certains points de vue, il est profondément regrettable que les grandes concentrations commerciales condamnent au salariat perpétuel des milliers d'individus dont quelques-uns auraient pu parvenir au patronat. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les avantages ou les inconvéniens du salariat. Un fait subsiste : c'est que tant que les conditions actuelles de notre civilisation ne se seront pas radicalement modifiées, le salariat s'imposera à l'immense majorité des travailleurs. Il se peut que la fin du siècle futur assiste à cette transformation, mais il faut prendre les choses telles qu'elles sont, sans se laisser aller aux chimériques espérances d'un avenir incertain. Ceci admis, il est incontestable que la condition du salarié est infiniment plus avantageuse dans les grandes entreprises que dans les moyennes

ou les petites. Plus l'entreprise est prospère, plus ses opérations sont étendues, plus son personnel est nombreux et plus le sort de l'employé est favorable, parce qu'elle lui assure trois choses enviables entre toutes : les avantages matériels dans le présent, la permanence des engagemens et la sécurité dans la vieillesse.

Nous n'insisterons pas sur le premier point. Tout le monde sait que dans les grands magasins l'employé est mieux rétribué, mieux nourri et mieux logé que dans les petits, et que la durée du travail y est moins longue et mieux répartie. Les employés ne s'y trompent pas : tous ou presque tous aspirent à entrer dans les grands magasins, comme le prouve le nombre incroyable de demandes dès qu'une vacance se produit.

Ce que l'homme, surtout l'homme de notre race, prise au-dessus des avantages immédiats, c'est la sécurité. Or, dans les petits magasins, non-seulement l'employé est révocable *ad nutum*, mais encore il est soumis à toutes les incertitudes de la fortune commerciale de son patron, que trop souvent guette la faillite. Dans les grands magasins, au contraire, l'employé, après six mois de stage, est pourvu d'une sorte d'investiture morale analogue à celle de la commission des employés de chemins de fer qui lui donne la quasi-propriété de son grade et le met à l'abri d'un brusque renvoi. Il n'est pas à la merci d'un caprice de son chef direct. Celui-ci a simplement le droit de demander son renvoi : l'affaire est soumise à l'un des « intéressés, » qui donne son avis. Le dossier est ensuite examiné par le conseil des chefs de service, et le directeur statue en dernier ressort, les parties entendues. Les révocations sont extrêmement rares, comme le prouve le grand nombre d'employés qui, dans les grands magasins, comptent vingt, vingt-cinq et trente ans de services. Ainsi est obtenue cette permanence des engagemens que Frédéric Le Play considère avec raison comme un des plus heureux symptômes de la paix sociale. En entrant dans un grand magasin, l'employé sait qu'il ne dépend que de lui de s'y maintenir et d'arriver, par avancemens successifs, jusqu'à l'époque de sa retraite. Dans la plupart des petites entreprises, l'employé appelé par le service militaire quitte sa place sans espoir de la reprendre. Dans les grands magasins, il est assuré de la retrouver. Non-seulement on le maintient sur les registres du personnel, mais le temps passé sous les drapeaux compte pour son avancement et ses droits à la retraite. Il est à peine besoin d'ajouter que l'employé est intégralement payé pendant sa période de vingt-huit jours. La grande préoccupation du travailleur est de se dire qu'un jour viendra où ses forces le trahiront et qu'il sera réduit par la vieillesse à la misère. Dans les petites entreprises, qui changent

souvent de direction, quel patron est assez riche ou assez généreux pour assurer une pension de retraite à l'employé vieilli à son service ou à celui de ses prédécesseurs? Pour l'employé des grands magasins, la préoccupation d'une vieillesse malheureuse n'existe pas, puisque, dès le premier jour de son entrée définitive en fonctions, il acquiert des droits à une pension de retraite dont les versemens successifs sont faits à son nom à une caisse de l'État et qui deviennent sa propriété personnelle, même en cas de démission ou de renvoi.

Mais, dira-t-on, cet employé serait devenu à son tour patron. Cela n'est pas prouvé, car tous les employés ne deviennent pas patrons; et, lors même que quelques-uns d'entre eux fussent parvenus à s'établir au lieu de rester commis ou chefs de rayon, il ne s'ensuit nullement que leur condition en serait meilleure. Que l'on compare la situation d'un boutiquier aux prises avec les difficultés de la concurrence et les cruelles angoisses de l'échéance avec celle d'un chef de rayon n'ayant d'autre préoccupation que l'achat et la vente des objets de son comptoir, et dont le lendemain est assuré, et on verra de quel côté sont les présomptions de bonheur. Pour beaucoup de personnes, le petit patronat est une sorte d'eldorado, et on brode sur ce thème pas mal d'idylles. A les entendre, les employés seraient soumis à une loi de fer, tandis que les petits patrons jouiraient d'une existence idéale; tous, ou presque tous, au bout de vingt ans d'un labeur tempéré, se retireraient à la campagne, après fortune faite, laissant à leurs enfans un établissement en pleine prospérité. Cette légende a fait d'innombrables victimes. Combien d'employés, de domestiques qui gagnaient largement leur vie ont cédé à la tentation de « s'établir » et ont dévoré en quelques années leurs économies et la petite dot de leurs femmes! Le cas est tellement fréquent, que chacun de nous a pu le constater autour de lui. Le nombre des boutiquiers qui arrivent à la fortune, ou même à l'aisance, est extrêmement restreint; les plus heureux d'entre eux parviennent à vivre et à élever leur famille, la plupart luttent péniblement. Sans doute il est bon que l'accès du patronat soit ouvert à tous; mais, quoi qu'on fasse, le patronat restera toujours l'apanage d'une élite, et le salariat sera la condition générale. D'ailleurs, est-ce que les grands magasins ont fermé la porte du patronat, est-ce que tous les ans un certain nombre de leurs employés ne s'établissent pas pour leur compte; est-ce qu'enfin les plus grands magasins de Paris, qui se font entre eux une si rude concurrence, n'ont pas été fondés tous, sans exception, par d'anciens commis sortis de ces mêmes magasins?

III.

Grâce à la réduction des prix de revient, les grands magasins ont pu développer le goût public et permettre à la grande masse démocratique de se procurer des objets qui jusqu'alors étaient restés dans le domaine d'une classe restreinte de privilégiés. C'est à eux, par exemple, que l'on doit la diffusion de cette curieuse industrie des tissus de soie, mélangés et teints en pièces, dont un fabricant lyonnais, M. Permezel, a doté la France. Nous voulons parler de ces tissus qui ont la grâce chatoyante de la soie et qui charment l'œil par la richesse des tons et le goût exquis du dessin. Ces tissus, dans lesquels le coton entre pour une large part, n'ont certes pas la prétention de lutter pour la solidité avec les tissus de soie pure, mais ils coûtent vingt fois ou trente fois moins cher que ces derniers. On a pu voir des tissus de soie vendus par les grands magasins à 0 fr. 60 le mètre, et ce prix incroyable de bon marché laissait au fabricant et au vendeur une marge raisonnable de bénéfices. En un mot, les grands magasins ont démocratisé la soie. Qui oserait leur en faire un reproche ? La même observation s'applique aux industries de la ganterie, des tapis et de l'ameublement. Certains moralistes, dont nous respectons les scrupules, pourront déplorer ce débordement de luxe à bon marché et regretter l'ancienne simplicité de nos pères. C'est un point de vue comme un autre ; mais il n'en demeure pas moins acquis que tout ce qui contribue à embellir et à rendre plus confortable l'habitation humaine constitue un progrès salutaire, étant donné surtout que les produits de l'art et de l'industrie nouvelle coûtent moins cher que les produits médiocres ou désagréables qu'ils remplacent avantageusement.

Du même coup les grands magasins ont exercé une action salutaire sur les mœurs commerciales de notre temps. On sait que le paiement au comptant est de règle absolue dans les grands magasins. Ils ont ainsi contribué pour une large part à la diminution du crédit, c'est-à-dire dans beaucoup de cas à la diminution de l'usure. Pour les classes populaires, le crédit comme le pratiquent certains établissemens est un véritable fléau : c'est la contre-épargne organisée. Les grands magasins obligent le consommateur à compter et à n'acheter que ce dont il a strictement besoin. Il faut, en effet, une certaine force de caractère pour se priver d'une fantaisie dont le paiement est remis à une époque lointaine qu'on se figure indéterminée. Beaucoup de magasins exploitent ce travers du cœur humain, et contribuent, par l'appât de la vente à crédit, à achever la

ruine de ceux qui n'ont pas l'énergie de résister à de faciles tentations. Tous les hommes qui se sont occupés des questions ouvrières savent que le crédit ainsi entendu est désastreux pour le travailleur. Mais comme la vente à crédit est l'essence même du commerce de détail, comme dans beaucoup de cas, fort respectables, d'ailleurs, le crédit est un mal nécessaire, on peut être assuré que les petits magasins dont c'est la raison d'être continueront longtemps à subsister. Les grands magasins ne prévaudront pas contre eux.

Mais un fait ressort avec une incontestable évidence : c'est que les magasins dont le crédit est la base sont forcés d'élever leurs prix parce que, d'une part, ils doivent récupérer l'intérêt de leurs capitaux engagés à long terme et que, d'autre part, ils doivent s'indemniser sur le consommateur solvable des pertes occasionnées par le consommateur insolvable. En un mot, le client qui paie régulièrement paie pour celui qui ne paie pas. Affranchis de cette charge, les grands magasins peuvent donc faire profiter le public, dans une large mesure, des bénéfices directs et indirects que procure la vente rigoureusement au comptant.

Les grands magasins ont eu aussi le mérite de moraliser les transactions en supprimant les fraudes du marchandage et les supercheries de la « vente au procédé. » L'usage du prix marqué en chiffres connus sur chaque objet a suffi pour opérer cette salutaire transformation dans les mœurs publiques. Ceci demande quelques mots d'explication. Dans beaucoup de magasins la règle commune est la « vente au procédé. » On entend par ce terme une combinaison qui permet au commis de vendre un produit à un prix supérieur à sa valeur, à condition de partager avec le patron le bénéfice indûment réalisé. Prenons un exemple : un passant entre dans un magasin et demande une paire de bottines. La paire de bottines qu'il désigne vaut 16 francs. Mais le commis, jugeant à certains signes que le client n'est pas homme à marchander, fixe le prix à 20 francs. Notre client essaie les bottines, paie sans mot dire et s'en va. Le tour est joué et le commis reçoit, avec les deux francs formant sa part de bénéfice, les complimens de son patron. Le lendemain, se présente un client aux allures moins détachées : on lui offre les mêmes bottines au prix de 18 francs; il marchande, et, finalement « parce que c'est lui, » on lui livre la paire au prix de 16 francs. Malheur au campagnard ahuri ou à la bonne fraîchement débarquée qui s'aventurent dans cette boutique. Tout l'art du marchand consistera à lui faire accepter un « rossignol » à un prix bien supérieur à sa valeur. Ainsi on spécule sur l'insouciance de l'homme aisé, ou ce qui est pis, sur l'ignorance du pauvre

diable. Certes, nous ne prétendons pas que tous les détaillans emploient de pareils procédés. Beaucoup sont fort honnêtes, mais comment réagiraient-ils contre des usages qu'ils ont toujours vu pratiquer? C'est ce qui explique que le public, trop souvent exploité par les industriels aux signes cabalistiques, ait donné ses préférences aux produits marqués en chiffres connus et affichés en gros caractères. La certitude de ne pas être exploité explique pour une large part le succès des grands magasins qui ont eu l'heureuse idée d'introduire dans les transactions commerciales la moralité et la confiance mutuelles. Et ces habitudes d'exacte probité ont été contagieuses. Le prix marqué est devenu d'un usage plus courant. Beaucoup de détaillans se sont empressés de l'adopter.

Ce n'est là qu'un des côtés de la question. Le principal mérite de la transformation du commerce en grands magasins est d'avoir exercé une influence régulatrice sur les fluctuations de l'industrie. Les exemples abondent. Autrefois à Lyon, le fabricant de soieries n'opérait que sur commandes. Sa grande préoccupation était de n'avoir jamais en magasins des étoffes invendues. Jamais il ne faisait travailler « pour le stock. » Si les commandes abondaient, alors les métiers de la Croix-Rousse fonctionnaient sans désemparer, si, au contraire, les commandes devenaient rares ou nulles, les métiers ralentissaient leur mouvement ou même cessaient de battre. Il résultait de cet état de choses qu'à des périodes d'activité fébrile succédaient presque sans transition des accalmies prolongées. En outre, le producteur n'avait aucun rapport avec le consommateur. L'intervention des grands magasins a eu pour résultat immédiat de supprimer les périodes de chômage qui plongeaient dans la détresse des milliers d'ouvriers. Les grands magasins ne commandent plus, comme on le faisait autrefois, les pièces une à une. Ils procèdent par grandes masses à la fois. Aussi, la fabricant ne redoute plus de travailler pour le stock puisque les grands magasins ne craignent pas de commissionner des assortimens considérables. Le travail s'est régularisé, il est devenu constant; les usines établies dans la région lyonnaise, assurées d'un écoulement régulier, travaillent en toutes saisons. Cela est si vrai que depuis le développement des grands magasins, c'est-à-dire depuis trente-cinq ans, les crises qui désolaient périodiquement la fabrique lyonnaise ont cessé, ou du moins, diminué d'intensité. Il y a là un côté social de la question qui mérite de fixer l'attention. C'est au moment où les commandes de l'étranger se ralentissent que les grands magasins interviennent pour profiter, comme c'est leur droit, des avantages d'une concurrence ralentie. Tout le monde y trouve son compte : les ouvriers qui voient s'ouvrir une longue perspective

de travail, au lieu des privations de la morte saison, et les grands magasins qui bénéficient d'une situation qui, sans eux, deviendrait intolérable. En même temps l'intervention des grands magasins exerce sur le crédit de la fabrique une influence considérable. Muni d'une lettre de commande émanant d'un des magasins dont le crédit est incontesté, le fabricant de Lyon trouve facilement toutes les avances nécessaires pour l'exécuter. La commande devient l'équivalent d'une lettre de change. C'est ainsi que les grands magasins ont été appelés à jouer un rôle important dans le mouvement financier qui caractérise notre époque.

Le même phénomène s'est manifesté pour l'industrie de Roubaix dont les grands magasins constituent une partie importante de la clientèle. C'est ainsi qu'est née et qu'a prospéré l'industrie des tapis d'usage courant. Autrefois, la France était tributaire, pour ces tapis, de l'Angleterre; aujourd'hui, par suite de l'intervention des grands magasins qui ont commandé par milliers des tapis dont leurs agens avaient été chercher les modèles au fond de l'Orient, des usines se sont créées et des milliers d'ouvriers ont trouvé une fructueuse rémunération en mettant en œuvre la laine venant de toutes les parties du globe.

De pareils résultats ne peuvent être obtenus que grâce au grand commerce, qui assure par ses commandes l'existence d'industries qui, sans lui, n'auraient jamais vu le jour. Leur action a été surtout sensible pour les industries qui n'avaient pas chez nous de similaires. Souvent, surtout au début, les grands magasins ont dû, comme le commerce de détail, d'ailleurs, s'adresser aux fabriques étrangères, faute de trouver chez nos industriels les produits que le consommateur demandait. L'industrie des jouets d'enfans et principalement celle des soldats de plomb étaient dans ce cas. L'Allemagne semblait avoir le monopole de cette fabrication. Tous les soldats de plomb venaient de Nuremberg. Désireux de s'affranchir de la domination étrangère, les grands magasins se sont adressés à des industriels français, et ils ont vaincu leurs hésitations en leur assurant un débit qui devait couvrir rapidement leurs frais d'outillage et d'essais. Aujourd'hui, non-seulement le jouet allemand est refoulé, mais encore nos produits similaires pénètrent à l'étranger. Encore un exemple. Il n'y a pas longtemps encore, l'Allemagne nous envoyait ses tricots dont Francfort et Berlin étaient les centres principaux de fabrication. Pour s'affranchir de ce tribut, les grands magasins se sont adressés à des entrepreneurs français auxquels ils ont dit : « Si vous organisez des ateliers, nous vous assurerons du travail toute l'année. » A l'abri de cette protection, des ateliers se sont constitués sur divers points du terri-

toire français, et les grands magasins, fidèles à leurs engagemens, absorbent la majeure partie de la production : le surplus est exporté à l'étranger.

Loin d'avoir été les protecteurs de l'industrie étrangère, les grands magasins ont, au contraire, contribué pour une part considérable au développement de notre commerce extérieur. Par la splendeur de leurs installations, la variété de leurs produits, la concentration de tous les services et les facilités accordées à l'acheteur, ils ont su non-seulement s'attacher la clientèle du public français, mais encore attirer les étrangers du monde entier. Ils ont créé à Paris une sorte d'exposition permanente dont les attraits ne sont guère inférieurs à ceux des expositions universelles. Pas un étranger ne passe à Paris sans visiter ces magasins dont il a si souvent entendu parler. Il veut voir de près ces gigantesques palais, où toutes les munificences de l'industrie sont mises en œuvre avec un art consommé. Il ne se contente pas de visiter, il fait des emplettes pour son compte et pour celui de ses amis et voisins qui l'ont chargé de mille commissions. Ce même étranger, s'il ne trouvait pas tous les objets sous la main, s'il était obligé de courir dans dix, vingt magasins, où les prix ne sont pas marqués, et où, en sa qualité d'exotique, ne connaissant qu'imparfaitement notre langue, il craindrait, non sans raison parfois, de se faire exploiter, consacrerait-il une semaine entière à courir les boutiques et dépenserait-il la même somme en achats? C'est ainsi que les grands magasins ont réalisé cette loi du progrès : beaucoup faire, tout faire et bien faire à bon marché. Affaiblir les grands magasins, gêner leur expansion ou grever de frais exorbitans leur exploitation, c'est rompre ce bel ensemble commercial, c'est risquer de chasser quelques-uns de ces articles essentiels de vente et suspendre ainsi l'exercice de cette faculté de tout vendre à la fois, qui est la caractéristique et le privilège péniblement conquis et glorieusement conservé de la grande place parisienne.

IV.

Est-il vrai, comme on le prétend, que l'existence des grands magasins est incompatible avec celle des moyens et des petits, qu'ils empêchent toute concurrence, qu'ils détruisent toute initiative privée et qu'à un moment donné ils seront les maîtres d'imposer leurs conditions au public qui, faute de concurrence, sera forcé de les subir? Ce qui frappe dans les récriminations dirigées contre les grands magasins, c'est leur analogie avec les récriminations qui, de tout temps et dans tous les pays, ont assailli la mise en pratique d'une

idée nouvelle. La lutte actuelle n'est qu'un épisode de l'éternel antagonisme de la routine contre le progrès. On se rappelle encore les protestations passionnées que l'application de la vapeur aux métiers mécaniques a soulevées dans tous les rangs de la classe ouvrière. Ç'a été un déchaînement général qui s'est traduit par des voies de fait contre les patrons, qui étaient obligés de faire garder les machines nouvelles par la force armée. Partout les ouvriers se disaient ruinés, réduits à la mendicité, ils déclaraient en gémissant « qu'on leur coupait les bras. » De leur côté, certains politiciens envenimaient la guerre de classes, répétant partout que l'introduction de chaque métier mécanique équivalait à la condamnation à mort, par la faim, desdits ouvriers... qu'il en était fait de l'industrie, qu'il ne restait plus aux ouvriers qu'à s'expatrier. Ils ajoutaient que l'application de la vapeur aurait pour résultat de supprimer toute initiative et toute intelligence chez l'ouvrier, qui serait réduit à l'état de rouage et que, par conséquent, le prix des salaires s'abaisserait dans de redoutables proportions. Que reste-t-il de ces déclamations? Loin d'avoir supprimé le nombre de bras, l'application de la vapeur au travail mécanique a, au contraire, décuplé, centuplé peut-être, le nombre des travailleurs. Depuis cette révolution pacifique, la condition matérielle des ouvriers s'est transformée comme par enchantement. Les salaires se sont élevés à mesure que la durée des heures de travail s'abaissait, et les ouvriers ont trouvé dans les nouvelles usines des conditions d'hygiène et de confortable inconnues à leurs prédécesseurs. Que l'on compare la condition matérielle d'un ouvrier tisseur d'une des grandes usines mécaniques du Nord avec celle de l'ancien tisserand de Lille qui végétait au fond d'une cave, courbé pendant quatorze heures sur son métier, et on se rendra compte de l'heureuse évolution qui s'est produite dans le monde industriel. Tout développement lent et pacifique des aptitudes de l'humanité a pour résultat un plus grand bien-être pour l'ensemble de la société. D'ailleurs, la lenteur avec laquelle se produit cette évolution en atténue singulièrement les inconvéniens, parce qu'elle ménage les transitions et s'oppose aux changemens trop brusques dans la condition des travailleurs. Il n'a pas fallu moins de quarante-cinq ans au *Bon Marché* pour parvenir à son point actuel de développement; le *Louvre* date de 1855 et le *Petit saint Thomas* a été créé en 1848.

Ce qui prouve bien d'ailleurs que la transformation des magasins de nouveautés répondait à des besoins nouveaux, c'est qu'une évolution analogue s'est produite dans toutes les branches de l'activité publique. Ainsi les grandes sociétés de crédit telles que le

Crédit lyonnais, le Crédit foncier, la Société générale, ont provoqué dans le monde financier une révolution égale à celle que les grands magasins ont provoquée dans le monde commercial. On a dit qu'aucune concurrence n'était possible en présence de ces colossales institutions. Lors même que la création des institutions de crédit et la multiplication de leurs succursales auraient fait disparaître bon nombre de petits escompteurs et de banquiers d'une solidité douteuse, où serait le mal? Le succès des grandes institutions de crédit s'explique sur beaucoup de points par les mêmes raisons que celui des grands magasins de nouveautés. Là aussi, tout se fait au comptant, et on peut dire à prix marqué. Autrefois, c'était toute une affaire que d'expédier de l'argent en province et inversement. On s'adressait d'ordinaire à un banquier, mais les formalités ne laissaient pas que d'être coûteuses, et la note des frais paraissait souvent quelque peu embrouillée. Aujourd'hui, avec le système des chèques et des succursales en province, les expéditions d'argent sont devenues aussi économiques que simplifiées. Toujours en vertu du principe de la concentration et de la diminution proportionnelle des frais généraux, les institutions de crédit peuvent se contenter de frais de courtage et d'escompte bien inférieurs à ceux que prélèvent les banques secondaires. Enfin, loin d'avoir diminué, le nombre des hommes qui vivaient du commerce de la banque et de ses dérivés a, au contraire, augmenté considérablement.

Il est donc permis de croire que les mêmes phénomènes aboutiront aux mêmes résultats. L'existence des grands magasins n'étouffera pas, d'ici longtemps au moins, le petit détaillant. Le petit magasin, le magasin de quartier aura toujours sa raison d'être, même en admettant l'extension progressive des grands magasins et du chiffre de leurs affaires. Tout le monde, en effet, n'est pas libre de faire un long trajet pour trouver un de ces grands magasins où tout se vend. Malgré la multiplicité des omnibus et des tramways, malgré la facilité donnée aux acheteurs par correspondance et le paiement contre remboursement, il y aura toujours une classe de la population qui ne se déplacera pas, soit faute de temps, soit par habitude. Faire ses emplettes dans un magasin où l'on est connu, traité avec tous les égards dus à un client de bonne paie, faire un bout de causette avec le patron, s'enquérir des nouvelles du quartier, avoir le plaisir de choisir et de palper l'objet convoité au lieu de le demander sur l'annonce d'un prospectus, tout cela constitue pour beaucoup de personnes une attraction autrement puissante que celle qu'exercent les grands magasins avec leur fourmillement incessant et leur appareil intimidant. Et

puis tout le monde n'a pas constamment l'argent nécessaire pour y acheter. La proximité, le crédit, sont des marchandises comme les autres, et on les paie. Or, le crédit, surtout dans les quartiers ouvriers, est indispensable. Tant qu'il y aura des gens imprévoyans, le petit commerce aura sa raison d'être et les petits magasins ne péricliteront pas. Bien plus, si leurs patrons sont assez intelligens pour profiter de l'expérience des grands magasins, et apportent dans l'exploitation du commerce de détail quelques-unes des méthodes qui ont fait leur fortune, rien ne dit que le nombre des magasins ne s'accroîtra pas, tandis que certains gagneront en importance comme nous le voyons tous les jours sous nos yeux. Depuis 1860, le nombre des patentés a augmenté de 28,166 à Paris : il est aujourd'hui de 129,337. En 1860 on ne comptait que 416,811 ouvriers ou employés, en 1886 on en a recensé 709,360. D'après les enquêtes de la chambre de commerce, le chiffre d'affaires des patentés parisiens dépasserait quatre milliards par an. Les grands magasins de nouveautés ne figurent dans cet ensemble que pour 300 millions environ.

Ce que l'on ne sait pas, c'est que, si les grands magasins ont fait disparaître certains établissemens qui n'étaient pas nés viables, ils ont, d'un autre côté, fait éclore une foule de petites entreprises et de petits ateliers. Ainsi les magasins de nouveautés n'ont pas d'atelier d'ébénisterie, ils ne confectionnent pas les meubles qu'ils vendent au public. Ils les commandent à des maisons spéciales, souvent même à de petits ateliers qui se sont créés uniquement pour profiter de leur clientèle. On pourrait citer bon nombre d'ouvriers qui sont parvenus ainsi au patronat. De même pour la confection des vêtemens d'hommes et de femmes. Autour des grands magasins se sont créés des ateliers de confection qui sont presque alimentés exclusivement par les commandes de leurs puissans voisins. On aurait pu croire que l'extension des rayons de confection pour dames aurait ruiné les ateliers de couture. Or, en 1866, un rapport officiel évaluait le nombre des couturières ayant un atelier à Paris à 14,000. Vingt après, en 1886, M. Barberet établit, d'après les statistiques administratives, que le nombre des couturières n'est pas inférieur à 18,000, et depuis lors de nombreux ateliers ont été ouverts dans les quartiers neufs. En 1860 le nombre des personnes vivant à Paris de l'industrie du vêtement était de 78,377, aujourd'hui il atteint 290,252, c'est-à-dire qu'il a presque quadruplé. Le même phénomène a été constaté pour la lingerie et la confection pour hommes. On est fondé à dire que le commerce de détail souffre bien plus de la concurrence qu'il se fait à lui-même, par l'exagération de son nombre, que de la concurrence

que lui font les grands magasins. De même les souffrances industrielles proviennent périodiquement de la pléthore de la production, par suite du nombre exagéré des usines concurrentes. Sur bien des points de la France, on montre des manufactures ruinées et abandonnées, et néanmoins la production industrielle n'a cessé de s'accroître.

On prétend que les grands magasins profitent de leur puissance acquise pour écraser par des abaissemens systématiques de prix toute tentative de concurrence en donnant presque pour rien certains objets pendant une période de temps, et qu'une fois la concurrence ruinée par cette manœuvre, ils relèvent les prix dans les proportions qui leur plaisent. C'est une erreur absolue. Quand les grands magasins ouvrent un rayon pour la vente d'une spécialité, les objets de cuisine, par exemple, les prix de cette spécialité ne sont pas fixés arbitrairement; ils sont établis, comme les autres, d'après le prix de revient, mais on leur applique l'économie provenant, pour les grandes entreprises, de la réduction des frais généraux. Il en résulte que ces prix paraissent très bas comparés à ceux du petit commerce, — que l'élévation des frais généraux oblige de vendre à un cours élevé, — mais, en réalité, ils n'ont diminué que dans la proportion de ses frais généraux. Ce ne sont donc pas des tarifs de guerre, mais la résultante de faits qui se produisent toujours dans les grandes agglomérations commerciales et industrielles. Quant au relèvement des cours, il est rendu impossible par la concurrence très active et très directe que se font entre eux les grands magasins. On oublie, ou on feint d'oublier que ces établissemens n'ont rien qui ressemble de près ou de loin à un monopole. En admettant, pour les besoins de la cause, qu'un grand magasin soit arrivé, à force de bon marché, à ruiner dans un rayon étendu tous les petits magasins et qu'il lui prenne alors la fantaisie de relever ses prix, cette tentative serait promptement réprimée par les grands magasins rivaux et les magasins moyens. Cette concurrence que se font entre eux les grands magasins est si manifeste que les personnes les plus étrangères aux habitudes commerciales peuvent la constater et que les acheteurs les plus novices savent fort bien en profiter.

Ainsi par la force même des choses, sans qu'aucune entente préalable ait eu lieu, les grands magasins sont devenus les régulateurs des prix, et le public a profité du nivellement qui en est la conséquence. Ce nivellement est nécessairement maintenu par la concurrence que se font entre eux les régulateurs du marché, et cette concurrence continuerait de produire les même effets si, par impossible, les petits magasins venaient à disparaître. C'est

elle enfin qui empêche les fortunes que l'on prétend scandaleuses de s'accroître indéfiniment. Comme le faisait remarquer un des principaux négocians de Lyon, M. A. Isaac, dans un rapport à la Société d'économie politique de cette ville, la concurrence sur ce nouveau champ de travail opérera comme ailleurs. Le succès inoui de quelques grands magasins amènera des imitateurs. Déjà Londres possède un grand nombre de ces bazars; dans trente ans, Paris, à son tour, en possédera davantage; et il se fera peu à peu un nivellement là où nous ne voyons maintenant que des prééminences qui excitent l'envie. Que résultera-t-il pour le public de ce mouvement qui soulève tant de récriminations passionnées? Il en résultera une véritable conquête économique, la possibilité de trouver, en payant comptant, toutes les marchandises à leur prix minimum. C'est là une conquête qui n'est pas à dédaigner pour toutes les classes de la société et dont les petits commerçans eux-mêmes feront leur profit s'ils sont intelligens, s'ils savent tirer parti des habitudes que les grands magasins auront fait prendre d'une part aux producteurs, et d'autre part aux consommateurs.

V.

On dénonce à la vindicte populaire et aux rigueurs du fisc ces magasins qui utilisent les chemins de fer, la poste, le télégraphe et la publicité sous toutes ses formes. Mais ces moyens d'action, c'est l'État qui les a créés pour la satisfaction de la communauté. On a dépensé des milliards pour faciliter les transactions, ouvrir des voies ferrées, creuser des canaux, rapprocher le consommateur du producteur, on a prodigué les primes à la marine marchande, et quand des hommes intelligens mettent en œuvre cet outillage, quand ils profitent des communications pour faire pénétrer le confortable et le luxe à bon marché dans les contrées les plus lointaines, on se ligue contre eux et on essaie d'annuler leurs efforts. Est-il admissible que, pour satisfaire à des préjugés ou à des convoitises électorales, on songe à fermer une des voies ouvertes à l'activité nationale, et on paralyse l'initiative d'hommes qui, sans jouir d'aucun monopole, contribuent au développement de la fortune publique? Et cela quand rien n'empêche les premiers venus d'en faire autant et de lutter à armes égales contre de prétendus accapareurs. Quoi de plus légal, de plus foncièrement démocratique que cette vulgarisation des choses réservées jadis aux classes opulentes? Depuis quand l'intelligence commerciale est-elle un crime? Et ce qui achève de donner à cette campagne un carac-

tère d'illogisme, c'est qu'elle est dirigée par des hommes qui constamment mettent leurs actes en contradiction avec leurs déclarations. Ainsi, le conseil municipal a soulevé la prétention de rendre obligatoire pour tous les locataires de Paris l'abonnement à la compagnie des eaux. C'était donner le dernier coup à la petite industrie expirante des porteurs d'eau en faveur d'une puissante compagnie qui, elle, dispose déjà d'un monopole. Ce même conseil municipal a créé, aux frais de la ville, une usine municipale d'électricité sans se préoccuper de savoir s'il ruinait des entreprises à peu près analogues, et s'il ne réduisait pas à la mendicité toute une armée d'allumeurs de gaz, de lampistes, de marchands de bougies, d'huile et de pétrole. Dans un autre ordre d'idées, le conseil a décrété l'usage obligatoire pour toutes les écoles de la ville d'une grammaire officielle éditée aux frais des contribuables et distribuée gratuitement aux élèves. Il était sur le point d'appliquer le même système à toutes les branches de l'enseignement. On l'a arrêté sur cette pente. Mais il n'en est pas moins vrai que, si on l'avait laissé faire, il ruinait au seul profit d'une grande maison de librairie privilégiée des centaines de petits libraires qui vivent des fournitures scolaires. Enfin, par une dernière anomalie, ce même conseil municipal, qui poursuit si vivement de sa haine les grands magasins, cherche toutes les occasions d'imiter leurs procédés et de propager leurs méthodes. Ainsi il encourage par tous les moyens possibles la fondation de sociétés coopératives de production et de consommation ; il prodigue les récompenses, les encouragemens et les subventions aux associations ouvrières qui essaient de se soustraire, par la coopération, aux exigences du commerce de détail. Certes nous ne blâmons pas le conseil d'agir ainsi ; en favorisant l'éclosion des sociétés coopératives, il rend service à l'ensemble des consommateurs ; mais au moins devrait-il être logique. Pourquoi d'un côté se pose-t-il en défenseur des petits magasins contre les grands magasins, et d'un autre côté suscite-t-il aux petits magasins la concurrence la plus terrible de toutes, celle des sociétés coopératives?

C'est qu'en dépit de ses contradictions le conseil a la notion encore confuse, mais impérieuse, des besoins de la société moderne. Il sait que, pour améliorer sa situation, l'ouvrier doit bien plus compter sur un abaissement du prix des choses nécessaires à la vie que sur une augmentation des salaires. C'est de ce côté que tendent tous les efforts, toutes les tentatives d'amélioration sociale. Ce courant d'idées est tellement fort qu'il entraîne toutes les résistances et dirige tous les esprits. Mais ce résultat ne peut être obtenu, tout le monde le reconnaît, qu'en rapprochant le consomma-

teur du producteur, qu'en centralisant les services, qu'en opérant sur un chiffre d'affaires considérable, de manière à répartir les frais généraux sur un grand ensemble d'opérations, et, pour tout dire en un mot, en adoptant le programme que les grands magasins ont mis en œuvre.

Le moment est venu de prendre un parti. Veut-on supprimer le commerce en grands magasins, et, par conséquent, contraindre la grande industrie à revenir aux petits ateliers, car les deux termes de la question sont connexes? Veut-on en revenir à la législation du moyen âge qui réglementait le nombre des apprentis et des commis dans chaque profession et qui cantonnait les citoyens dans l'exercice d'une spécialité rigoureusement déterminée? Alors, il faut le dire franchement et agir en conséquence. Que si, d'autre part, il est prouvé que ces grands magasins ne supportent pas proportionnellement les charges fiscales qui pèsent sur les autres patentables, il faut remédier à cet abus par des règlemens d'administration.

Mais si le commerce en grands magasins est reconnu comme une institution sociale, s'il est prouvé qu'il est la résultante d'un ordre de choses qui répond aux besoins économiques et industriels, il faut l'accepter tel qu'il est, avec ses bienfaits et ses inconvéniens, et aussi avec le trouble qu'il apporte dans certains intérêts privés. Si ces grands magasins n'ont pas de raison d'exister, s'ils ne sont que le produit factice et parasite d'une coalition de capitalistes, s'il est démontré qu'ils sont contraires à l'intérêt public, contraires à la législation existante, funestes aux finances de l'État, ruineux pour l'industrie nationale, on ne doit pas craindre alors de supprimer la cause d'une perturbation économique et sociale. Ce qu'on ne comprendrait pas, c'est qu'on se contentât de faire à ces institutions une guerre de vexations et d'exactions, qui, certes, les paralyserait dans leur développement, mais qui ne les ferait pas disparaître et dont les frais retomberaient en partie sur le consommateur sans profit pour le commerce de détail que l'on prétend protéger.

GEORGES MICHEL.

SIX SEMAINES

DANS

L'ILE D'AMORGOS

I.

L'île d'Amorgos, si je dois croire les récits pompeux d'un diplomate grec, rencontré dans un bal d'Athènes, est renommée pour la beauté de ses femmes. Ce n'est pas pour cette raison que j'y suis allé. Des motifs plus austères m'y ont conduit : j'ai entrepris de me fixer pendant quelques semaines dans la patrie de Simonide, afin de voir si dans son sol où Ross, Reinach, Dubois, Radet, ont déjà retrouvé des vestiges précieux, elle ne recèle pas quelques statues archaïques et quelques inscriptions « de la bonne époque. » Je ne vous exposerai pas, en détail, les résultats de mes fouilles, qui me donnèrent surtout beaucoup de tribulations; elles me mirent en guerre ouverte avec les habitans du pays, qui voulaient me vendre très cher le droit de labourer leurs champs et m'obligèrent même à réclamer le secours d'un juge de paix fort partial, devant lequel, malgré une plaidoirie en grec moderne, je perdis naturellement mon procès. Mais si je n'ai pas découvert une *Vénus d'Amorgos*, qui est encore à naître et que la législation des Grecs empêchera,

d'ailleurs, d'entrer au Louvre, j'ai pu voir de près des mœurs locales, vivre pendant six semaines loin du monde civilisé et, sans prononcer un mot de ma langue natale, regarder, sans penser à rien, la couleur changeante des îles et de la mer, et rêver, parfois, que j'étais pirate, lorsque les vieux patrons de caïques venaient me crier aux oreilles, du haut de leur tête, en s'accompagnant sur la lyre à trois cordes, leurs chansons féroces et mélancoliques.

Un matin de février, après de nombreuses tournées dans les magasins de la rue d'Hermès, Kharalambos, de Mitylène, qui est, par profession, écuyer, domestique et admirateur des archéologues en voyage, monta dans ma chambre, botté de jaune, la poitrine sanglée par les courroies de nombreuses sacoches, et me dit de ce ton bref, impérieux et respectueux qui lui est familier : « Seigneur, tout est prêt. » Quelques minutes après, le vieux Logothète, intendant de l'École d'Athènes, nous ouvrait la grille, et nous roulions, sur la route poudreuse du Pirée, au trot de deux chevaux efflanqués, dans un vieux landau démoli, où mes malles et mon *dénéké* (1) dansaient éperdûment.

Bien qu'Amorgos ne soit pas très loin du Pirée, la traversée n'est ni courte ni simple. Il faut d'abord se rendre à Syra par les Messageries pour y joindre le bateau grec qui fait le service des îles. J'eus la bonne fortune de rencontrer à Syra le *Seignelay,* qui était mouillé en rade. La vue du pavillon tricolore me ravit d'aise, et je ne résistai pas au désir de me rendre à bord, même avant de toucher terre. Je fus accueilli, au carré, par de chaudes poignées de main, obligé, par les instances les plus aimables, de rester à dîner et invité, séance tenante, à voir, avec les officiers, une grande représentation au Théâtre municipal.

On joue *Carmen.* Tout Syra s'est donné rendez-vous dans la salle, où l'on étouffe, pour admirer un ténor gascon et pour prendre une leçon de français. Les loges sont égayées par des toilettes claires, encombrées par des beautés un peu épaisses, et constellées par de fort beaux yeux noirs. Car il y a une « société » à Syra. D'abord, les consuls des puissances ; des jeunes gens qui commencent leur carrière et des vieillards en disgrâce qui la finissent. Les premiers, lorsqu'ils sont célibataires, prennent souvent le paquebot de Smyrne, et, s'ils sont mariés, donnent, par désœuvrement, à la nation qu'ils représentent, de nombreux enfans qu'ils confient aux femmes de Tinos, les plus belles nourrices de l'Archipel et peut-être du monde entier. Les seconds se font des malices les uns aux autres et s'efforcent, entre deux parties de whist, de compliquer la

(1) Étui de fer-blanc où l'on roule les estampages des inscriptions.

question d'Orient. Quand je suis passé là-bas, la France était représentée par un des hommes les plus aimables, les plus éclairés et les plus fermes que j'aie vus dans les postes consulaires du Levant. Ceux qui ont quelque souci de la dignité extérieure de notre pays doivent souhaiter que nos intérêts soient confiés, partout, à des représentans aussi actifs que M. Carteron : il a quitté Syra pour se conformer aux exigences de sa carrière; mais il a laissé en Orient des résultats acquis, des souvenirs vivaces, et des amis qui souhaitent son retour.

Le corps consulaire entretient avec les fonctionnaires grecs des relations cordiales, et dont la durée varie d'après les changemens ministériels. Il y a un nomarque (1) tricoupiste et un nomarque delyanniste. Ils alternent à intervalles à peu près égaux. Quand l'un a fini, l'autre prend sa place, amenant avec lui tout son personnel depuis le capitaine du port jusqu'aux derniers scribes du bureau des douanes. Et il en sera ainsi tant que la Grèce jouira des bienfaits du régime constitutionnel. M. le maire, qui s'intitule « démarque d'Hermopolis, » est un peu plus sûr du lendemain; étant l'élu du suffrage universel, il dure à peu près l'espace d'une législature et règne assez paisiblement sur des armateurs très riches et des bateliers très pauvres. Il n'est pas rare, à Syra, de rencontrer, dans le même café, des millionnaires et des gens qui n'ont pas 10 lepta dans leur poche : les uns comme les autres dînent de quelques olives, d'un morceau de fromage, d'un verre d'eau claire, d'un narghilé et d'un article de journal, et ceux-ci parlent de ceux-là sans envie.

— Il a eu de la chance, me disait Yorghi, décrotteur de son métier, en me montrant, sur la place, un homme important qui passait, coiffé d'un panama, vêtu d'un paletot de coutil et protégé contre le soleil par une ombrelle blanche doublée de vert; il a vendu *beaucoup de choses* (πολλὰ πράγματα) en Russie et à Marseille. — Et je voyais dans les yeux malins du rusé compère qu'il se jugeait très capable d'en faire autant et que peut-être il ne désespérait pas de laisser un jour sa boîte, ses brosses et son cirage pour un négoce plus compliqué.

La ville de Syra, vue du large, présente l'aspect de deux grands cônes placés l'un à côté de l'autre et couverts, depuis la base jusqu'au sommet, d'une multitude de maisons blanches, à toits plats. A part les platanes, récemment plantés sur la grande place, je ne crois pas qu'il y ait, dans toute l'étendue de l'île, dix arbres en tout. Dès qu'on quitte les faubourgs, il faut grimper, en plein soleil,

(1) Préfet.

par des chemins embrasés, dans la poussière blanche, le long des côtes brûlées où serpentent de petits murs en pierres sèches qui semblent un luxe inutile; car on ne voit pas quelles récoltes ils pourraient enclore, et ils ont l'air de défendre contre le passant, non sans ironie, des semis de cailloux. Les rues, dans la partie basse et moyenne de la ville, sont régulières et assez propres. Le quai de débarquement est bordé par ces grandes bâtisses banales et symétriques qui sont le décor habituel de tous les ports nouveaux ou renouvelés : la douane, la santé, les agences des compagnies de navigation. Il n'y a point de bazar à Syra, les Grecs ayant chassé de chez eux, dès le lendemain de leur émancipation, tout ce qui leur rappelle la turquerie. En revanche, les boutiques sont nombreuses aux environs de la marine : on y voit, pendus à des cordes, à côté des barils de saumure et de poissons secs, ces mouchoirs rouges à carreaux que les fabriques de Manchester distribuent libéralement au monde entier, et ces paletots « à l'instar de Paris, » dont les tailleurs juifs de Vienne affublent les Palikares. Quelques grappes de gilets écarlates, soutachés de ganses noires, prouvent que les vieillards des îles lointaines s'obstinent encore à repousser les élégances d'Europe. En effet, je contemple avec délices, comme les derniers figurans d'une féerie qui va s'éteindre, de vieux loups de mer, que Canaris reconnaîtrait pour ses frères et qui se promènent avec la calotte rouge à gland bleu et les larges braies bouffantes. Devant les cafés, des fumeurs sommeillent, les yeux mi-clos. Dans un carrefour, un militaire, entouré d'un cercle d'auditeurs attentifs, lit tout haut d'un ton solennel, en ponctuant tous ses mots, un journal d'Athènes. En Grèce, tout groupe d'oisifs est une assemblée délibérante et toute borne peut devenir une tribune. Les Grecs ont aimé de tout temps la politique de la rue, les discussions passionnées, en plein vent, sur la guerre et la paix, sur les mérites respectifs des citoyens qui sont au pouvoir et de ceux qui ambitionnent d'y être. Si vous montez encore le long des rues en escalier jusqu'au dernier étage de la ville haute, vous retrouvez, dans des maisons basses et misérables, la Grèce d'autrefois, celle qui associe des mots turcs avec des locutions homériques, la race tenace qui a patiemment attendu, pendant des siècles, autour de son église, le retour de la liberté. Dans les rues étroites et sales, des chiens se chauffent au soleil et grognent, le poil hérissé, lorsqu'on les dérange. De petits ânes, couleur de sable, passent allégrement, les oreilles ballantes, trottinent adroitement sur les pierres, s'arrangent comme ils peuvent pour faire circuler entre les murs leurs doubles paniers chargés d'oranges et de légumes et prennent un petit galop fort impertinent lorsque l'aiguillon de l'ânier leur agace un peu trop la

croupe. Les marchands de lait promènent de porte en porte leurs pots de fer-blanc et crient : Γάλα καλό! Γάλα καλό! (Bon lait! bon lait!) Des cochons se vautrent dans des cours et cherchent à manger dans les détritus du ruisseau. On retrouve ici la pauvre bourgade qui a végété longtemps sur l'antique acropole d'Hermopolis. Maintenant, elle a secoué sa torpeur et débordé hors de ses étroites limites. Depuis qu'on peut s'installer au bord de la mer sans craindre les razzias des pirates, elle a descendu la colline pour attendre au passage les vaisseaux et les caïques, qui ne lui font plus peur et qui, au contraire, débarquent des richesses imprévues sur son sol ingrat. Justement, elle se trouve sur la grand'route des navires ; elle n'a pas eu de peine à devenir le premier port des Cyclades ; son rêve est d'être un des entrepôts les plus fréquentés du Levant. On se sent ici en présence d'une jeunesse pleine de sève et de promesses. L'élan vers le progrès, la foi dans l'avenir sont visibles. Si l'on compare cette résurrection rapide au délabrement des villes turques, on se dit que, seul, ce peuple, alerte et patient, est capable de rendre à l'Orient un peu de ressort et d'espoir.

Je faisais ces réflexions tandis que le canot-major du *Seignelay* se frayait une route parmi les petites barques de pêche, et me portait à bord du *Panhellénion,* minuscule vapeur grec, en partance pour Amorgos. Au moment où nous appareillons, un vaisseau de guerre de la marine hellénique entre en rade. C'est un petit aviso à trois-mâts, de forme élégante et légère. Il décrit une courbe gracieuse et mouille devant la douane. Au-delà, Tinos découpe sur le ciel pâle les dentelures de son profil allongé, et, très loin, dans le miroitement de l'étendue bleue, deux formes indécises : Mycono, Délos...

II.

Le *Panhellénion* met toute une journée pour aller de Syra à Amorgos. Il est vrai qu'il fait escale à Paros et à Naxos, et si, par hasard, le capitaine descend à terre, la durée du voyage est proportionnée au nombre de petits verres de raki que ses amis lui offrent pour lui souhaiter la bienvenue. C'est d'ailleurs un brave homme et un agréable compagnon que le capitaine Kostis. Chemin faisant, accoudé sur le garde-fou de sa passerelle, il me raconte la biographie de son bateau. Il paraît que le *Panhellénion* est un monument historique : « Il a fait la guerre ! me dit Kostis ; il a fait

la guerre en Crète! » Cela veut dire simplement qu'en 1867 il a porté aux Crétois quelques barils de poudre et quelques fusils. Mais il s'acquittait de cette mission à merveille. Il passait, à toute vapeur, à la barbe du capitan-pacha, qui l'avait, dit-on, surnommé *le Diable*. Un jour, une frégate turque lui donna la chasse; le *Panhellénion* n'eut pas de peine à gagner de vitesse, et se mit à l'abri dans une crique. Alors la frégate imita les lions qui attendent patiemment, au pied d'un palmier, que leur ennemi se décide à descendre : elle stoppa au large. Que firent alors les rusés marins du *Panhellénion?* Ils s'avisèrent d'un stratagème qu'Ulysse lui-même n'aurait pas inventé. Ils employèrent la nuit à peindre en blanc leur bateau qui était noir; et, ainsi déguisés, ils passèrent, à toucher, le long des sabords des Turcs, qu'ils eurent l'ironie de saluer.

Le capitaine Kostis me faisait ces récits avec des yeux arrondis par l'admiration, et Kharalambos, taciturne et grave, me les confirmait, de temps en temps, d'un signe de tête sentencieux.

Quels bons momens j'ai passés sur cette passerelle, dans le bruit des vagues retentissantes, où des dauphins s'ébattaient et où le *Panhellénion* sautait comme un chevreau! Kostis me confia ses opinions politiques. Il était pour le gouvernement; mais il avait peu d'affection pour le roi George, il préférait le roi Othon : καλὸς ἄνθρωπος ὁ Ὀθών, disait-il, en faisant claquer sa langue contre ses dents. J'ai entendu souvent les Grecs prononcer, d'un air attendri, l'oraison funèbre d'Othon le Bavarois. Notez qu'ils l'ont mis à la porte, sans cérémonie, en 1862; mais ils sont un peu comme nous sur ce point : ils réservent souvent leurs plus vives sympathies pour ceux qui ne peuvent plus en sentir les effets. J'aurais su, par le menu, toutes les affaires privées du capitaine Kostis, si le bateau n'avait fini par entrer, au milieu d'une nuit noire, dans une anse où veillait un feu rouge, et au fond de laquelle j'apercevais quelques lumières au pied d'une montagne sombre : c'était Katapola, le port, ou, comme on dit là-bas, l'*échelle* d'Amorgos.

Le meilleur repas que j'aie fait dans cette île est assurément celui qui me fut servi, ce soir-là, dans des plats de terre, veinés de bleu, par dame Irène et son mari, le cafedgi Iannakis. Son omelette lourde et son poulet maigre me firent oublier le beefsteak à l'huile que j'avais mangé sur le *Panhellénion,* en rade de Paros, entouré de gens qui étaient enveloppés dans des couvertures et qui avaient le mal de mer. Je ne prévoyais pas de quelle maigre chère ce festin devait être suivi, et je fis connaissance, de fort bonne humeur, autour de cette table hospitalière, avec les deux personnages officiels dont le gouvernement grec m'imposait, pour

toute la durée de mes fouilles, la conversation et la surveillance : M. Panayotis, éphore des antiquités, et son subordonné Stratakis, épistate des mêmes antiquités. S'il est vrai que les mêmes peines, supportées en commun, créent entre les hommes une amitié indissoluble, je devrais être l'ami le plus intime de l'éphore Panayotis. Car nous avons dormi côte à côte, dans une soupente fort étroite, sur des coussins peu moelleux, au bruit de la vague qui battait, avec un léger chuchotement et un rythme berceur, le mur de notre maison; et, plus tard, nous avons aménagé, pour nos seigneuries, deux chambres contiguës chez la kyria Callirhoé, dont les lits, un peu durs, étaient assez propres, et, — ce qui me séduisit, — tout à fait exempts d'insectes. Pauvre kyria! Il me semble que je la vois, assise au seuil de sa porte, et je crois entendre encore sa voix chevrotante, où chantait la mélopée un peu balbutiante de l'Archipel. Elle était très vieille, toute ridée, toute cassée, et sortait rarement de sa chambre, dont les murs, blanchis à la chaux, étaient couverts d'images du haut en bas, et tapissés par un nombre si considérable de portraits de rois et de reines, qu'on aurait pu se croire dans un musée des souverains. Son mari avait été, au temps du roi Othon, officier de gendarmerie. Elle touchait, à ce titre, une petite pension. « Nous sommes une bonne famille (καλή οἰκογενεία), » me disait la bonne femme, afin de me décider, par une recommandation tout à fait efficace, à embaucher son fils Marcos comme terrassier. Elle achevait de vivre, heureuse d'être dans son pays et d'appartenir à l'aristocratie de l'île. Sa fille aînée était mariée au cafedgi. Sa seconde fille était encore *libre* (ἐλεύθερα), comme on dit là-bas, et tenait le ménage : c'était une personne sèche, discrète et réservée à qui l'éphore lançait, de temps en temps, mais en vain, des œillades furtives.

Le soir, après une journée passée au soleil à espérer de grandes découvertes, j'allais souvent causer bourgeoisement chez ma propriétaire. J'y apprenais la chronique locale, les mariages prochains et les divorces récens, tous les menus commérages du pays. Peu à peu je devenais amorgiote; je commençais à prendre l'accent, le ton et les passions de mes hôtes. Je me surprenais à haïr, sans savoir pourquoi, des bakals (1) qui ne m'avaient rien fait. La maison de la kyria Callirhoé était le rendez-vous d'une société parfois nombreuse. On y voyait, presque tous les jours, Chrysoula Prasinou, dont la fille, la douce Plitô, avait des yeux noirs, un visage de madone, et justifiait la réputation de beauté des filles d'Amorgos. Chrysoula, tout en faisant tourner son fuseau, causait beaucoup,

(1) Épiciers grecs, qui vendent un peu de tout.

avec un plaisir visible et une abondance inépuisable. Cette femme illettrée parlait une jolie langue, toute fleurie d'expressions anciennes, et parfumée d'antiquité. Dans ce coin retiré de l'archipel, la langue et la race se sont conservées plus pures que sur le continent. Le vocabulaire est resté presque entièrement grec. L'afflux des expressions barbares, apportées par les Romains, les Vénitiens, les Turcs, n'en a pas déformé la grâce première. Pendant que sa mère bavardait dans un style voisin de celui de Théophraste, Plitô, les yeux baissés, gardait un silence et une réserve de vierge sage. Un fichu d'étoffe blanche et souple encadrait son visage, joli et grave, et emprisonnait, comme en un voile de religieuse, la lourde chevelure, depuis le haut du front jusqu'au bout des grandes tresses tombantes. La tête penchée, à la façon de la Panaghia des saintes images, elle tricotait, pour les jours de fête, des gants de soie jaune, car les filles d'Amorgos sont raffinées et coquettes comme des dames. Lorsqu'on fait la cueillette des figues, elles mettent des gants de laine pour préserver leurs mains contre les égratignures et le hâle; l'été, elles abritent, sous de grands chapeaux de paille, la déliçatesse de leur teint; elles ont même recours à d'innocens artifices pour en exagérer un peu la blancheur, et pour aviver, au-dessus de la splendeur des yeux, le trait net des longs sourcils. Rien n'est plus charmant que de les voir passer, le dimanche, assises sur des mulets et des ânes dont les harnais rustiques contrastent fort avec leurs grâces mièvres : on dirait des déesses dépaysées. On se demande d'où vient l'instinct secret qui a donné à ces paysannes ce goût enfantin de parure et d'élégance; leurs maîtres et seigneurs paraissent tout à fait dégagés d'un pareil souci, et Dieu sait aux mains de quels rustres sont maintenant mes petites amies de là-bas : Plitô la silencieuse; Nanniô qui, tous les matins, à sa fenêtre, frottait d'eau claire ses bras nus; Filiô, dont le fin profil faisait songer à un page florentin.

L'Athénien Panayotis, étant civilisé et diplômé de plusieurs universités d'Allemagne, était peu sensible à ces beautés un peu farouches. Il réservait son admiration pour une voisine, dont les charmes opulens et les élégances *européennes* excitaient son admiration. Il y avait sur notre toit, à la mode orientale, une terrasse de terre battue où j'aimais à me promener, pendant des heures, pour regarder le village, dont les maisons semblaient descendre joyeusement vers la mer; le soir, lorsque le soleil embrasait d'or le ciel et l'eau, autour de la silhouette violette de Naxos, il était doux de laisser errer sa vue sur la rade, unie et luisante comme une glace, et sur les collines, que les rayons obliques envermeillaient de pourpre, de rose et de lilas. L'éphore venait parfois me

tenir compagnie ; mais il tournait le dos, sans cérémonie, aux portes enflammées du couchant, et, armé d'une jumelle, il regardait obstinément les fenêtres de la majestueuse Calliope Iannakopoulou. J'essayai de lui démontrer que notre dignité et notre prestige risquaient d'être compromis par ses allures conquérantes : j'y perdis tout mon grec. La vue de Calliope le ravissait. Cette personne, qui relevait ses cheveux sur sa nuque d'une façon laborieusement parisienne, qui faisait venir de Syra des gravures de modes, et qui emprisonnait, dans un corsage tendu à craquer, ses charmes débordans, répondait, en tous points, aux idées que l'éphore s'était faites sur les belles manières et la distinction. Il m'avoua un jour qu'il cherchait, aux alentours du village, un champ où il pût, sans être vu, donner rendez-vous à la dame de ses pensées. En attendant, il prenait son mal en patience en buvant, avec le père de la belle, beaucoup de verres de raki.

Nous allions flâner très souvent avec le kyrios Iannakopoulos, sur la grève, le long de la mer dont le clapotis chuchotait doucement, ou bien, quand il faisait mauvais temps, au petit café qui se trouvait au bord de l'eau. On rencontrait là tous les oisifs du village, ce qui faisait une assez nombreuse compagnie. Le kyrios Iannakopoulos, qui portait le titre d'astynome (1), était long, maigre, beau parleur et généralement de bonne composition, malgré quelques accès de susceptibilité rageuse. Il était criblé d'innocentes plaisanteries par Kharalambos, par le médecin du lieu et par l'excellent Antonaki, lequel exerçait à Amorgos, avec une sereine philosophie, les fonctions de *liménarque*. Je traduirais volontiers ce mot par « capitaine du port ; » mais ce titre pompeux donnerait au port de Katapola et à la personne de mon ami Antonaki une importance et une majesté à laquelle ni l'un ni l'autre n'ont jamais prétendu. Le liménarque était spécialement chargé de surveiller, autour des côtes abruptes de son district, les voiliers qui essayaient d'introduire en Grèce des marchandises de contrebande ; le gouvernement l'avait également prié de rédiger, de temps en temps, des rapports sur le mouvement commercial de l'île. Mais il allait rarement dans son bureau, où le portrait du roi George et l'écusson national se morfondaient dans un perpétuel tête-à-tête. Quant aux statistiques, il n'avait qu'une médiocre confiance dans leur efficacité, et il se disait, avec raison, qu'il était inutile d'aligner tant de chiffres pour démontrer que le commerce d'Amorgos était dans l'enfance, et pour humilier, sans motif, l'amour-propre très excitable de ses administrés. Les contreban-

(1) Commissaire de police.

diers l'occupaient davantage ; mais quel homme sensé pourrait lui faire un reproche d'avoir été, parfois, plein de mansuétude pour des gens sans méchanceté, qui apportaient en abondance, dans une solitude dénuée de tout, du tabac, du bon cognac fabriqué en Asie-Mineure, des clous, du chanvre, et mille autres objets, qui sont nécessaires à la vie humaine ? Brave Antonaki ! à mesure que je le connaissais davantage et que notre amitié grandissait, je me disais que la régie administrative est une invention morose des nations déjà vieilles, et qu'il est vain de vouloir infliger cette ennuyeuse sujétion à ce peuple adolescent, qui ne prendra jamais au sérieux ses préfets et ses procureurs-généraux. Je dois aussi quelques souvenirs au scolarque (1), quoiqu'il ne fût pas de mes amis, et qu'il ait excité contre moi, sans motif, simplement parce que j'étais étranger, l'animosité de quelques autochthones. J'ai vérifié que, par tous pays, les maîtres d'école ont la même suffisance, entretenue par l'habituelle domination sur un troupeau d'écoliers épeurés. Celui d'Amorgos était phraseur, poseur, plein de lui-même, furieusement jaloux d'établir sa supériorité. Un jour qu'il avait bu plusieurs gourdes de vin blanc, il vint à moi, et me dit : « Vous croyez peut-être, parce que je suis ivre, que je suis un barbare. Détrompez-vous. Je suis Hellène ! » Puis, il offensa Kharalambos, en le traitant d'illettré (ἀγράμματος), ce qui est la plus grave injure, et, d'ailleurs la moins justifiée, qu'on puisse lui faire. Mais aussitôt, il me défia de lui donner une définition exacte de la *vérité*. Il fit, sur ce point, des questions insidieuses aux gens qui étaient là, et réfuta victorieusement leurs réponses. Je cessai, à ce moment, de le trouver insupportable, car ce prudhomme subtil m'a aidé à comprendre Socrate et Gorgias.

Tels étaient nos propos et nos plaisirs dans le café d'Iannakis. Quelquefois des pêcheurs d'éponges, venus de Kalymnos, abordaient à Katapola. Dans leurs plongeons sous les roches, ils trouvaient souvent des homards, qu'ils me vendaient à des prix raisonnables. C'était l'occasion d'un triomphe pour l'épistate Stratakis, qui avait servi chez un riche banquier d'Athènes, et qui faisait très bien la sauce mayonnaise.

Les talens de Stratakis furent, un jour, mis à contribution par un jeune étudiant de l'université d'Athènes, dont les parens habitaient Adana en Cilicie, qui était venu s'établir sur le rocher d'Amorgos, pour se *mettre au vert*, et à qui je fus uni, dès les premiers temps de mon séjour dans l'île, par le besoin que nous éprouvions, à certains momens, de nous distraire l'un l'autre.

(1) Instituteur.

Andréas Artémis, que l'on appelait familièrement Andricos, était un garçon fort intelligent et fort aimable, dont l'abondante hospitalité me faisait penser aux Grecs d'Asie-Mineure, si différens, sur ce point, de leurs compatriotes d'Athènes. Il entreprit de donner en mon honneur un grand festin. Nous traversâmes, en barque, la rade de Katapola ; la table était servie avec un luxe tout à fait inoui dans l'île d'Amorgos. Un calligraphe local avait écrit, en caractères grecs, sur du papier blanc, les noms des personnages invités. Le vin doré de Santorin étincelait, dans des carafes, avec des clartés de topaze. Deux énormes poissons, qui semblaient habillés d'une cotte de mailles d'argent, furent d'abord dévorés en silence. Mais bientôt on se mit à chanter. L'astynome faisait les *soli;* l'éphore chevrotait, du nez, un accompagnement faux ; Stratakis, Kharalambos, Andricos et le liménarque reprenaient en chœur, à tue-tête, en frappant sur la table, du plat de leur main, le refrain, dont la musique traînante et indolente célébrait toujours « la bien-aimée qui est semblable à une petite perdrix. » Très tard dans la nuit, nous cheminions encore, précédés d'un falot, sur la grève déserte. La mer, assoupie, faisait, dans la nuit bleue, un petit bruit d'eau tranquille ; le ciel étincelait d'étoiles et allumait des levers d'astres dans les claires profondeurs du golfe. L'astynome, attendri par le silence des choses, faisait des tirades sentimentales sur la brièveté des joies humaines, et montrait, d'un geste large, les brillantes constellations, d'où semblait descendre l'influence bachique du divin Dionysos.

Je préférais encore à ces relations si cordiales avec les grands personnages de Katapola, de longues heures de causerie avec des laboureurs ou des gens de mer. La plupart des habitans d'Amorgos disputent aux rochers quelques arpens d'orge ou de vignes. Souvent ils vendent leurs terres pour acheter un caïque. Leurs embarcations se balancent sur leurs ancres, dans la rade, à quelque distance de la berge, qui est encombrée de cailloux. Là-bas, de toutes les choses la plus mobile et la plus changeante, c'est la mer. Elle est la vie et la joie de ces pauvres villages qui accrochent aux montagnes leurs petits bouquets de maisons blanches, parmi des citronniers clairsemés. C'est un événement, quand des caïques chargés arrivent des îles voisines, apportant des sacs de farine, des tonnes de poissons salés, et des nouvelles fraîches. Il en vient de Symi, de Syra, d'Hydra. Les matelots débarquent, joyeux, s'attablent dans un cabaret, chantent et dansent. Les rouleurs de mer sont bien les mêmes, par tous pays. Les patrons des côtes brumeuses de Honfleur ou de Dunkerque reconnaîtraient des cousins un peu loquaces, dans l'équipage des fins voiliers qui glissent, toutes

voiles éployées, comme de grands oiseaux, sur ces mers souriantes. C'est la même insouciance, le même flegme dégagé, le même mépris, sans ostentation, du danger de demain, et le même oubli du danger d'hier. J'avoue que, parmi les gens de là-bas, ceux que j'aimais le mieux, c'étaient les vieux maîtres pensifs, qui portent encore le haut *tarbouch*, et qui fument leur cigarette, d'un air tranquille, assis à l'arrière, près du gouvernail. Aux temps héroïques de la Grèce, ils auraient pu devenir amiraux comme Canaris. Ce n'était pas leur faute si le malheur des temps les obligeait à charger des oranges en Crète et à les transporter un peu partout. Il y en avait un que j'aimais particulièrement : c'était le capitan Marco. Quelle figure de brave homme, douce et résignée! Il ne ressemblait pas à ses confrères, un peu hâbleurs comme le sont presque tous les Grecs. Oh! le bon sourire, un peu triste, comme de quelqu'un qui a beaucoup souffert, qui a couru beaucoup de risques et qui en courra encore, qui sera peut-être happé quelque jour par la lame, et qui le sait. Capitan Marco possédait une petite viole (*lyra*). Il jouait des airs d'une tristesse et d'une fantaisie étranges, des cantilènes, venues on ne sait d'où, et que ses amis d'Astypalæa, de Cos et de Boudroun lui avaient apprises pendant les escales. Il partageait son temps entre sa lyre, qu'il enfermait soigneusement dans un sac de toile, quand il avait fini de jouer, et sa goélette, sa *gouletta*, qu'il lavait et radoubait sans cesse. La pauvre embarcation, presque aussi vieille que son maître, avait reçu bien des bourrasques et bien des paquets de mer; ses planches, malgré le goudron, commençaient à crier et à se disjoindre. N'importe, la goélette du capitan Marco, quand elle ouvrait ses ailes, filait joliment sur la vague. Elle a jeté ses ancres dans pas mal de ports, depuis Macri jusqu'à Messine. Elle a visité à peu près tous les coins des Cyclades. Elle sait distinguer les mouillages peu sûrs des criques bien abritées, et, si vous voulez bien voir ces îles charmantes, jetées çà et là comme un semis de grandes pierres précieuses, je vous souhaite d'errer, dans l'Archipel, sur la goélette du capitan Marco.

Malheureusement, la vapeur a dispersé les flottilles de caïques qui se croisaient, il y a vingt ans, sur la mer Égée. Il ne faut pas trop s'en plaindre. Le pittoresque y a perdu, mais la sécurité publique y a gagné. Les paquebots sont difficiles à prendre, et les pirates ont renoncé à leur métier, qui décidément devenait pénible et infructueux. Il paraît qu'Amorgos eut à souffrir, autrefois, de plusieurs incursions à main armée. Les mauvaises langues disent que les brigands qui pillèrent les indigènes ne faisaient que leur rendre la pareille, sans beaucoup d'usure. En tout cas, les com-

plaintes que les Amorgiotes me chantaient après boire ne parlaient pas de leurs propres exploits, et se lamentaient complaisamment sur ceux des autres. Ces élégies sont jolies et naïves. Voici quelques couplets que chantent encore les vieilles femmes et qui bientôt seront oubliés :

« Oiseaux, ne gazouillez pas; arbres, ne fleurissez pas; pleurez grandement le malheur d'Amorgos. On n'aurait jamais pu croire qu'un jour elle serait foulée par les pieds des Maniotes, et que ces chiens sans loi viendraient la ravager. Ils allèrent à Santorin, et y prirent un bateau à voiles, et les malheureux Amorgiotes n'en furent pas informés. Et, au milieu de la nuit, ils vinrent et débarquèrent. Ils prirent les vêtemens des habitans et les dépouillèrent de tout; et ceux-ci, qui n'avaient point été avertis, ne pouvaient rien comprendre. Toutefois, au bout de quelque temps, lorsque les gens de l'île entendirent les coups de fusil, ils commencèrent à courir. Au diacre Nicétas les voleurs prirent ses innombrables ducats de Venise. Ils prirent tout ce qu'il y avait dans sa chambre, et ne lui laissèrent rien, pas même ses armes. Le fils de Refentarios était parti pour la récolte du coton; ils allèrent dans sa maison et y établirent leur demeure. Ils lui prirent ses vêtemens, ses bijoux, ses miroirs et beaucoup d'autres choses qui lui appartenaient. Et ils coururent chez le pappas Nicolas, pour le surprendre, et ils avaient l'idée de le tuer. Ils lui prirent ses vêtemens, toutes ses affaires. Ensuite, ils se mirent à chercher le trésor de l'île. Ils finirent par le trouver dans une petite cassette. Le capitaine fut pris de joie et se mit à rire. Ils allèrent chez le diacre et frappèrent à sa porte. Celui-ci, pris de peur, lui demanda ce qu'ils voulaient : — Allons, pappas, ouvre, pour que nous entrions dans ta chambre; et dépêche-toi, si tu tiens à ta santé. — Là aussi, ils prirent tout ce qu'ils trouvèrent, et, de toutes les tabatières du pappas, ils lui laissèrent seulement une seule. Trois d'entre eux coururent chez le pappas Manolis; mais celui-ci, tout de suite, les prit dans son jardin, il les désarma et les jeta par terre... Markis, lorsqu'il apprit la nouvelle, ouvrit sa porte, et courut dans la montagne avec ses enfans. Il laissa sa maison ouverte. Personne de ses amis ne courut le rejoindre. Un des Maniotes, un petit, avec un grand nez, tua Dimitri le noir... Justement ce jour-là, trois barques pleines d'hommes avaient levé leurs ancres pour pêcher. C'est le diable, vraiment, qui leur avait conseillé de s'en aller... »

III.

Amorgos n'a plus à craindre de pareilles surprises, et il n'y a plus de raison pour que le bourg principal de l'île se réfugie, selon

la coutume antique, dans les terres, loin du port, à l'abri des coups de main. Pourtant, par un reste d'habitude, c'est le bourg de Khora (le pays), à quelques kilomètres du Katapola, qui est considéré comme le chef-lieu du dème d'Amorgos. Nous y allions presque tous les dimanches, par un sentier pierreux, où le pied des mulets bronchait et butait comme sur un escalier. Le désœuvrement, et aussi des devoirs sociaux m'obligeaient à cette ascension : Khora était la résidence du démarque, du télégraphiste, de l'εἰρηνοδίκης (juge de paix), et d'un énomotarque de gendarmerie. M. Vlavianos, démarque, était un homme excellent et éclairé, infiniment supérieur à ses administrés, supérieur même à beaucoup de maires que j'ai connus ailleurs qu'en Grèce. Mais il était véritablement martyrisé par ses fonctions. La plus petite difficulté lui semblait une affaire d'État, et la moindre réclamation d'un citoyen de l'île lui paraissait l'indice d'une cabale savamment organisée et dirigée contre son pouvoir. J'allais souvent le voir dans sa maison de Khora; il avait passé de longues années à Athènes, et aussi en Valachie, où il avait exercé des fonctions consulaires. Et, quand sa nièce Marigô m'avait offert, sur un plateau d'argent, un verre d'eau claire et des confitures, il me racontait sa vie passée, et me disait, en me montrant les victoires napoléoniennes accrochées au mur dans de vieux cadres, combien il aimait la France, et combien il regrettait de ne point la connaître. Je dois à M. Vlavianos les meilleurs momens que j'aie passés dans l'île d'Amorgos. Quand je pense que ma présence a parfois troublé, bien malgré moi, sa quiétude; que la bienveillance avec laquelle il a secondé mes efforts et aidé mes fouilles lui a été vivement reprochée, et que les fortes têtes de l'île l'ont accusé d'être *philoxène* (ami des étrangers), il se joint à ma reconnaissance un peu de remords. M. Vlavianos aurait été le seul homme instruit de l'île, s'il n'avait pas eu pour voisin M. Johannidis, dont la redingote noire, le chapeau de forme haute et surannée, et les façons de vieil instituteur, faisaient un singulier effet, dans la sauvagerie des landes et des maquis, au milieu des pentes sèches, arides, peuplées de pierres et de maigres touffes de lentisques. Johannidis a été, autrefois, un des membres les plus actifs du Syllogue littéraire de Constantinople. Le recueil périodique, publié par cette société, contient de nombreux articles qu'il a écrits au temps de sa verte jeunesse, et qu'il montre aux visiteurs avec une satisfaction non déguisée. Ce sont des dissertations sur des points d'archéologie byzantine; le bonhomme lit très aisément les vieux grimoires qui sont écrits en lettres grêles et en ligatures compliquées sur les parchemins, les vitraux, les chandeliers et les iconostases du bas-empire. Il a été longtemps scolarque d'Amorgos; d'innombrables générations ont

passé sous sa férule; mais, malgré les efforts de cet instituteur archéologue, les insulaires aiment les vieilles pierres moins pour les déchiffrer que pour les vendre. Maintenant Johannidis a quitté son école; il mène très tranquillement, dans une maison proprement meublée, avec deux ou trois nièces empressées et gazouillantes, une existence retirée de vieux savant. Il ne se permet qu'un luxe: les livres; il en a de fort beaux et de très bien choisis. Ce n'est pas sans plaisir que l'on retrouve, dans ces solitudes, les *Monumens* de l'Association française pour l'encouragement des études grecques, les publications de Rayet, d'Homolle, de Collignon, et un certain nombre d'autres livres que les caïques n'ont pas l'habitude de transporter. Johannidis s'est voué à l'étude d'Amorgos. Il connaît son île par cœur. Renseignemens historiques, chansons populaires, dictons et proverbes locaux, idiotismes du patois indigène, il a tout enseveli dans ses notes. Rien ne serait plus amusant que de feuilleter une mémoire aussi bien approvisionnée. Mais il me semble qu'il ouvre assez malaisément les trésors de son érudition. Il est avare de confidences, et j'ai rarement vu d'antiquaire plus ombrageux. J'ai appris qu'il préparait un grand ouvrage sur Amorgos: six tomes étaient prêts pour l'imprimerie. Six tomes, c'est beaucoup pour quelques kilomètres carrés; mais les Grecs ont une puissance de compilation capable de tous les tours de force. Johannidis s'informait, avec une curiosité passionnée, du résultat de mes fouilles; il venait presque tous les jours, armé d'un crayon et d'un carnet, me demander, avec des précautions infinies, la permission de copier les inscriptions que j'avais trouvées sur l'acropole d'Arcésiné et sur la colline où avait vécu la colonie crétoise de Minoa. Je n'osai pas, bien que Kharalambos me désapprouvât formellement, lui refuser une volupté si ardemment désirée. Malgré tout, je soupçonnais que l'arrivée d'un Franc dans l'île, en même temps qu'elle flattait son patriotisme, effarouchait un peu sa jalousie d'auteur. J'étais un intrus pour ce savant de province. Je démêlais ce sentiment, au milieu des efforts qu'il faisait pour m'accueillir avec une politesse empressée et cordiale; il aurait voulu, tout à la fois, dissimuler un peu, à mes yeux indiscrets, les antiquités de l'île, et me montrer qu'il les connaissait bien.

Il se dédommageait en me faisant visiter, du haut en bas, un monastère qui se trouve au nord-est de l'île. Comme il pensait que l'histoire byzantine m'était tout à fait indifférente, il croyait pouvoir me faire, sans danger, des conférences sur ce sujet; et j'en sais assez long sur le *monastiri* d'Amorgos. Cette maison de moines existait déjà en 1572. Le voyageur Porcacchi, dans son

livre sur les îles les plus illustres du monde (*Isole più famose del mundo*), en fait cette courte mention : *e al mare un monasterio di caloieri*. La petite abbaye de la Panaghia *Khozoviotissa* mérite mieux que cette phrase brève et dédaigneuse. Voici par quel miracle elle fut fondée. Au temps où des hérétiques impies brisaient les saintes images, une pauvre femme de Kossovo cacha trois images et les jeta dans la mer pour les préserver contre la fureur des iconoclastes. L'une d'elles fut portée par les flots jusqu'au mont Athos; une autre vint échouer aux bords escarpés d'Amorgos; elle fut recueillie par de pieux ermites qui, un matin, la trouvèrent dans les rochers. Il leur sembla que ce prodige était une manifestation évidente de la volonté divine, et ils jugèrent que la Panaghia exprimait le désir que l'on bâtît un monastère en cet endroit. L'empereur Alexis Comnène se trouvait alors à Patmos, en compagnie de saint Gérasimos. Il fut informé de cette trouvaille miraculeuse. L'empereur consulta le saint homme, et, sur son avis, il décida, par une bulle d'or, que les abbayes de Patmos et d'Amorgos seraient sœurs, que l'higoumène d'Amorgos serait pris parmi les moines de Patmos, et que l'higoumène de Patmos serait pris parmi les moines d'Amorgos. Cette bonne entente dura quelques années. Mais, un jour, les pères de Patmos, se rendant à l'île voisine, faillirent se noyer en route; à partir de ce jour, ils ne voulurent plus y aller, et, comme ils étaient les plus nombreux et les plus forts, ils forcèrent les pères d'Amorgos à venir chez eux, en apportant la bulle impériale et tous leurs trésors. Le monastère de la *Panaghia de Kossovo* resta désert, jusqu'au jour où deux religieux, dont l'un était de Crète et l'autre de Kalymnos, vinrent s'y établir et le restaurer. On pouvait voir, autrefois, sur une grosse pierre, les noms de ces deux moines et le portrait de l'empereur; mais un rocher est tombé sur la pierre et l'a fait rouler jusqu'au fond de la mer.

On monte au monastère, à travers des éboulis de cailloux, parmi des bouquets de thym et une véritable fête de coquelicots écarlates, le long d'un sentier de chèvre, étroit et sans ombre, qui rampe, comme une mince corniche, sur les pentes rougeâtres. D'un côté, c'est la haute paroi des rochers, perpendiculaire, comme taillée au couteau; de l'autre, les ravins, où d'énormes blocs se sont arrêtés à mi-côte, descendent en pente raide jusqu'à la mer. On est presque au bout de l'île : Amorgos allonge sur l'eau bleue sa pointe extrême, un cap couleur d'améthyste, dentelé d'arêtes coupantes, colossal et capricieux, joli à voir dans cette lumière diffuse qui nuance, par places, de tons plus foncés, la robe de violet tendre qu'elle semble poser délicatement sur les flancs pelés

de la stérile montagne. Au mois de mars, lorsque de légères traînées de nuages blancs courent encore, en minces flocons de laine étirée, sur l'azur très fin du ciel, ce paysage est vermeil, heureux, d'une douceur tiède et printanière. La terre n'est pas encore brûlée par ces étés torrides qui font taire les oiseaux, accablent les moutons, lourdement pâmés dans des coins d'ombre, aveuglent les yeux des hommes et jaunissent, entre les pierres, les herbes séchées et mortes. La mer n'a pas cette splendeur dure des journées accablantes, ce bleu profond, sombre, dont l'éclat inerte ne reflète rien. Mais le calme miroir où se réfléchissent les rochers fauves est d'un bleu apaisé, lumineux et gai. Près de la rive, les cailloux mettent des reflets de bijoux dans la transparence limpide de l'eau rayonnante, parmi les moires vertes qui ont, de loin, des clartés d'émeraudes. D'imperceptibles rides plissent la grande nappe d'azur où des voiles lointaines font trembler des traînées de blancheur. Très loin, par-delà les îlots bordés d'une frange d'écume, sur la ligne extrême où se confondent le ciel et la mer, on distingue vaguement des silhouettes bleuâtres : Cos, Astypalæa, Anaphi, toute petite et pointue... On voudrait partir vers ces îles souriantes, se laisser porter par le vent frais, au murmure rythmé des vagues, n'importe où dans ce pays clair, coloré d'azur, de violet et d'or...

Deux pierres, placées de chaque côté du chemin, et, entre les deux, une croix de bois. C'est l'entrée de la terre sainte, l'endroit où l'on doit s'agenouiller : τὸ προσκύνημα τοῦ μοναστηρίου. Ici, tout bon chrétien devrait se découvrir, faire une dizaine de signes de croix et réciter quelques prières... Puis, à un brusque détour, dans une crevasse de la montagne, le monastère apparaît. C'est une petite maison, sèche et fauve, perchée là-haut comme un nid d'éperviers. Tournefort, qui vivait en un temps où l'on aimait peu les images pittoresques, dit qu'elle est plaquée aux rochers « comme une armoire. » Les moines ne peuvent même pas dire qu'ils dorment entre quatre murs, car la façade et les murs latéraux, étayés par des contreforts, s'accotent tout simplement à la montagne qui sert de mur de fond ; et quelques-unes des cellules aménagées dans les fentes des roches sont vraisemblablement d'anciens terriers, un peu agrandis. Au seuil de la cour nous, sommes reçus par un grand capuchon noir, d'où sort une longue barbe blanche et au fond duquel brillent deux petits yeux, aiguisés par l'ascétisme ou par la malice : on ne sait au juste. C'est le père Macarios, un des ermites les plus inquiétans que l'on puisse voir. Je le connaissais pour l'avoir rencontré souvent, par les sentiers, où il cheminait sans cesse, tout seul avec son bâton. Le père Macarios a presque cent ans ; on ne sait

pas très nettement à quelle besogne il a pu employer sa longue vie, et je crois bien que, si l'on pouvait obtenir de lui une confession générale, on ferait, avec sa biographie, une « vie orientale, » encore plus aventureuse que celle du *Vangheli* de M. de Vogüé. Tout ce que je puis dire, c'est que Macarios a été matelot et même capitaine de caïque et qu'il a eu beaucoup d'aventures de mer. Sa mémoire est parsemée de mots turcs, français, anglais, recueillis comme des coquillages sur des plages lointaines. Il a passé plusieurs années en Égypte et se trouvait à Alexandrie lorsque l'impératrice Eugénie vint visiter les travaux de l'isthme de Suez. Il sait le russe et il aperçoit vaguement dans son passé, je ne sais pourquoi, la Martinique et le Mexique. Dieu sait ce qu'a pu faire, en ces nombreuses péripéties, l'homme mystérieux qui se cache sous la robe et le nom du père Macarios et qui est venu s'échouer, comme une barque démâtée, dans ce désert ignoré. Je ne serais pas étonné qu'il y eût dans sa conscience quelques souvenirs gênans; maintenant le bonhomme est rassasié de toutes choses et revenu de bien des illusions; et, dans les rares momens où il cause, il dit à l'exemple du roi Salomon avec le geste de jeter de la poussière au vent : Ματαιότης ματαιοτήτων, vanité des vanités. Je crois que cette phrase est le seul passage des livres saints que Macarios connaisse; il la répétera pour gagner le paradis, jusqu'à ce que ses péchés lui soient remis et que l'higoumène du couvent ouvre le ciel à son âme repentante et désabusée.

Macarios est moins un religieux qu'un pénitent. Voici les moines. Le père cuisinier, épais, sale et pataud avec un bon sourire. — Le père conseiller, Dionysios, auquel on hésite à donner le nom de père, tant ses allures sont dégagées et juvéniles : un gaillard barbu, vigoureux, brun, vêtu d'une longue robe noire et coiffé d'une toque comme en ont en France les juges et les professeurs. Ses longs cheveux, tordus, sont rentrés dans sa toque. Son visage est intelligent, décidé, volontaire. Dionysios semble un esprit ouvert, libéral, capable de tolérance : il est de Santorin, parle sans amertume des paroisses catholiques de l'île et me confie qu'il a de nombreux amis parmi les prêtres latins. — Le supérieur, ou comme on dit en Grèce, le saint higoumène, ὁ ἅγιος ἡγούμενος, figure prudente et rusée de moine byzantin. Fort majestueux avec sa pelisse de fourrures et sa ceinture bleue, le vénérable Gennadios tend gravement, aux baisers des fidèles, sa main maigre et fine. On me dit qu'il ne ressemble en rien à son prédécesseur, un mauvais plaisant dont les relations avec l'institutrice, une belle fille de Santorin, ont fait beaucoup de bruit dans le pays. Celui-ci a d'autres idées en tête; on dit qu'il est ambitieux et que les honneurs épiscopaux le ten-

tent. Et je lui ai fait plaisir lorsque je lui ai dit, à table, en levant mon verre : ἅγιε ἡγούμενε, εἰς ἀνώτερα! Ce qui peut se traduire ainsi : « Saint higoumène, je bois à votre avancement! »

La chapelle du couvent est très étroite et fort pauvre. Les enluminures de l'iconostase sont défraîchies et ternes. Seul, le lustre d'argent étincelle. Mais de la petite terrasse qui est devant l'église, et où pend la corde des cloches, la vue s'étend très loin, sur la mer et les îles. La falaise tailladée tombe à pic dans l'eau. Au temps des pirates, ce couvent était tout à la fois un observatoire et une forteresse. Aucune voile, d'allure équivoque, ne pouvait apparaître sans être signalée par les moines, embusqués dans leur échauguette, derrière leurs créneaux en queue d'aronde. Les brigands ne pouvaient espérer de mettre la main sur les chandeliers dorés et les vieux missels : les moines étaient armés, et de chacune des meurtrières sortait la gueule d'une carabine.

Maintenant, les moines de la Panaghia Khozoviotissa, n'ayant plus rien à surveiller, profitent de leur loisir pour se livrer, sans remords, à d'innocentes flâneries. Je crois que l'administration de leurs biens ne leur donne pas grand'peine, malgré les fermes et les bénéfices, pompeusement énumérés dans une bulle d'or « du fidèle roi et empereur des Romains Michel-Doucas-Ange-Comnène Paléologue. » Quand ils ont fait labourer leurs champs et rentré leurs récoltes, ils sont à peu près libres de tout souci.

Ils ont une bibliothèque et ils y tiennent beaucoup, depuis que Johannidis en a fait le catalogue et leur a dit qu'elle contenait des manuscrits. Je suis resté avec l'ancien scolarque à remuer cette poussière, et à m'écorcher les doigts aux fermoirs, rouillés et rétifs comme les serrures qu'on n'ouvre jamais. Toutes ces paperasses gisaient pêle-mêle dans de vieux coffres rongés par les mites, et j'ai pu vérifier que les cénobites d'Amorgos entraient rarement dans leur « librairie, » où ils auraient pu lire cependant, en de belles calligraphies sur parchemin, le livre d'Éphraïm le Syrien, le martyrologe d'Ananios l'Apôtre, les discours ascétiques de l'abbé Jean et de saint Théodore, les homélies de Maxime, évêque de Cythère, et le catéchisme de Théodore le Confesseur.

IV.

Mes occupations archéologiques me donnaient une haute importance aux yeux des habitans de l'île, saisis, comme tous les Grecs, de respect et d'étonnement à la vue des Francs qui viennent des

rivages de leur lointaine patrie pour chercher passionnément, dans la terre, des inscriptions et des statues qu'ils ne vendent point. Ma présence flattait leur patriotisme, et je me rappelle l'entrée solennelle que je fis à Katapola un beau soir, après une bonne journée de fouilles. Mes ouvriers descendaient la montagne, portant triomphalement sur leurs épaules des têtes et des torses, encore souillés par la terre où ils avaient dormi longtemps; et Kharalambos, tout joyeux, avait lié sur un âne, qui pliait un peu sous le poids des reliques, un décret des Samiens et une dédicace en l'honneur d'Athéna Itonia.

Tous les matins, sauf les dimanches et les jours de fête, je partais avec douze ou quinze terrassiers en calottes rouges et culottes bouffantes, que j'avais embauchés assez aisément et à bon compte. Je fus obligé d'évincer de nombreux candidats et j'ai eu pour ouvrier un diacre qui, sa soutane retroussée, piochait allégrement. Nous prenions notre repas de midi les uns à côté des autres, assis dans l'herbe ou sur de petits murs. Tandis que ces braves gens se contentaient d'un bout de fromage, d'un morceau de pain noir, et d'un peu d'eau fraîche, je partageais avec l'éphore, Kharalambos et Stratakis, des herbes bouillies, du riz et de monotones poissons, ce qui devait paraître aux insulaires un luxe asiatique. Au coup de sifflet de Kharalambos, les pioches et les pelles recommençaient à fouiller le sol, avec précaution, de peur de casser le nez à quelque dieu. C'étaient des cris de joie quand nous trouvions un pan de mur, un tombeau, une plaque de terre cuite ou un fragment de marbre. Ceux qui n'ont vu l'antiquité que du fond de leur cabinet et à travers leur bibliothèque ne peuvent comprendre le ravissement que j'éprouvai lorsque je fis, dans ce sol sacré, ma première découverte. C'était une tête de femme; et, par miracle, aucune cassure n'avait altéré la netteté du profil. Elle avait de la terre dans les yeux et dans la bouche; nous l'arrosions d'eau claire; peu à peu elle revenait à elle; sa blancheur et sa beauté souriaient à la lumière du jour.

Pendant les longues heures où la tranchée ne donnait rien, je regardais, autour de moi, le creux des vallées et le relief des montagnes. Je crois qu'il n'y a pas, dans toute l'île, un seul coin où ma vue n'ait plongé, et où je n'aie laissé quelque chose de moi. Quels bons momens de contemplation joyeuse j'ai passés sur l'acropole de Minoa, sur l'acropole d'Arcésiné, sur l'emplacement de l'antique Ægialé! Quand j'y pense, il me semble qu'une claire vision illumine mon rêve intime. De Minoa, je voyais, par-delà de grands ravins, striés par les caprices des torrens, le bourg de Khora, éparpillé sur une cime, et tout pareil, tant il était blanc,

à un écroulement de neiges. L'air était léger, le ciel fin; une brise alerte et salubre nous caressait le visage, apportant de subtils parfums de menthe, mêlés aux senteurs du large. Une lumière fluide dessinait, en lignes précises, la nudité chaude des roches au-dessus d'un petit triangle de mer bleue. Ce paysage était net, limité, charmant. — Arcésiné avait quelque chose de plus abrupt et de plus sauvage : ce lieu, presque inaccessible, était bien choisi, pour une forteresse. Il fallait, pour monter à l'étroite plate-forme où une misérable chapelle a remplacé le temple antique, grimper le long des pierres âpres où le pied glisse et trébuche. Le pays, tout autour, était désert; c'étaient de pauvres cabanes, de petites églises éparses dans les terres, des étendues jonchées de cailloux, et des champs de pâles asphodèles. Le village le plus proche était si loin, que Kharalambos préféra coucher dans un tombeau historique, dont on avait fait sortir des bœufs qui s'y étaient commodément installés. Mais, d'en haut, le spectacle est admirable, et je voudrais en avoir gardé, dans les yeux, les moindres détails. Il m'a donné l'exquise volupté d'oublier pour un temps les soucis moroses, l'occupation tyrannique, la servitude du métier, pour goûter, dans toute sa pureté, l'enchantement des couleurs et des formes. J'assistais aux premiers beaux jours, à l'éveil de la saison douce, à la joie des verdures nouvelles, toutes frissonnantes des prochaines ardeurs du printemps. Jamais je n'oublierai ces mers radieuses; il est impossible de rendre, avec des mots, leur sérénité, leur superbe déploiement, leurs ondulations lumineuses, surtout l'âme vivante qui semblait cachée sous leur éternelle mobilité. Tout invitait à l'allégresse, à la fête des sens, à l'énergie libre. Et comme on comprend, dans ces éblouissans paradis, l'éclosion des mythes, l'éveil des songes, la naissance des corps divins dont la blancheur surgit dans l'écume blanche, et le chœur des tritons et des naïades qui s'ébattent dans les eaux attiédies, sous le vol égrené des colombes!

Je rentrais dans ma petite maison à l'heure où le déclin du soleil dorait, d'un dernier coup de lumière, la cime de la haute acropole. Dans certains hameaux, on ne voyait plus la mer; l'horizon était fermé de tous les côtés, et souvent, pendant que Kharalambos et l'hôtesse préparaient quelques œufs durs, j'éprouvais une sensation étrange à me trouver si loin du pays, parmi ces gens dont les sentimens et les idées sont immobiles depuis des siècles. Dans le port, de vagues échos du bruit que fait la civilisation arrivaient avec le vent de mer. Mais, dans les vallées abritées, rien n'avait troublé la quiétude des hommes, et je ne savais plus au juste en quelle année de l'ère vulgaire était située ma vie. Des âmes sim-

ples et résignées habitaient ces cabanes de pierres sèches. Ces esprits limités ne connaissaient point nos troubles, nos incertitudes, nos suffisances ridicules ou nos vains efforts. Leur petite église, blanchie à la chaux, était leur refuge et leur consolation, l'habituel recours de leurs désirs cachés et de leurs secrètes rancœurs.

J'eus le regret d'inquiéter ces bonnes gens, et mes entreprises archéologiques faillirent causer une révolution dans l'île; je ne rapellerais pas la série de mes aventures et de mes procès, si ces menus faits ne m'avaient pas aidé à comprendre la simplicité rusée et la rouerie naïve du caractère local.

Je me querellai d'abord avec une vieille, toute ridée, mais singulièrement chicanière pour son âge. Elle s'appelait Maroullia, et crut se rappeler, je ne sais comment, que la lande inculte où s'élevaient autrefois les temples de Minoa était son bien : il fallut donc traiter avec elle, et la première conférence eut lieu sur l'acropole même dont elle se disait propriétaire. Kharalambos, bouillant et impétueux, le pappas Prasinos, archimandrite du chef-lieu, homme résigné, conciliant et archéologue, m'assistaient. La bonne femme essaya d'abord de m'apitoyer sur sa misère; elle parlait d'un ton dolent, et disait, avec un sourire aussi triste que possible :

— Βοτανίζω, νὰ φᾶμε τὸ βραζύ. Δεν ἔχομε λεφτό. Je ramasse de l'herbe pour que nous mangions le soir. Nous n'avons pas d'argent.

Elle exigeait, avant de traiter, que l'on fît venir son fils, qu'elle voulait consulter et qui exerçait, dans les faubourgs d'Athènes, je ne sais quelle profession. Il fallut télégraphier, et comme M. le télégraphiste, jeune homme fort élégant, natif d'Andros, était très répandu dans l'île, tout le monde, le lendemain, fut au courant de l'affaire. Huit jours après, on voyait aborder à l'échelle d'Amorgos un jeune garçon, d'allures dégagées, de mine assez impertinente, et tout fier de porter une casquette « européenne » achetée rue d'Hermès. L'entrevue de la mère et du fils fut peu touchante : elle lui demanda s'il apportait quelque chose pour la maison; il répondit en tirant de sa poche une vieille orange, dont il mangea la moitié. Quelques jours après, elle vint me prier de lui donner de l'argent pour rapatrier ce garnement qui devenait insupportable. Je crus devoir y consentir, par diplomatie, et Kharalambos fut chargé de prendre un billet de dernière classe au prochain bateau, non sans avoir fait sentir à la bonne femme toute l'incohérence de ses actions.

Tout alla bien pendant quelque temps. Maroullia consentait à des conditions raisonnables et s'amusait à nous voir enlever avec soin toutes les ronces de son champ. Un jour, que nous voyions

sortir de terre un escalier, qui n'a pas été pour moi ce que l'escalier de l'Acropole fut pour Beulé, la bonne femme exprima sa joie par des cris et déclara qu'elle viendrait laver, « avec du savon, » ces degrés de marbre. Mais bientôt, s'imaginant que son terrain contenait des trésors, elle éleva des prétentions extraordinaires. Elle voulait 100 drachmes, 1,000 drachmes, le plus de drachmes possible. Sans quoi, elle nous menaçait d'arrêter nos travaux. Les exhortations du pappas, les menaces de Kharalambos, les objections timides de l'éphore, les balbutiemens de l'épistate, qui manquait d'éloquence, l'énumération des sommes que j'avais données et des conventions qui avaient été conclues, tout cela se heurta vainement contre l'obstination de la vieille, que le pappas soupçonnait d'être conseillée par des κακοήθεις ἄνθρώποι, autrement dit, des hommes malintentionnés. Il était visible que la vieille attendait la venue d'un marchand d'antiquités d'Athènes, pour continuer les tranchées commencées par moi; aussi je ne me fis aucun scrupule de passer outre à ses interdictions.

Alors une scène grave se passa. Un matin, le mont Saint-Élie découpait, plus nettement que jamais, dans l'air transparent, son triangle gris perle; les sentiers luisaient; j'étais assis entre deux pierres, occupé à jouir de ces douceurs tièdes, et à m'épanouir à l'aise dans une oisiveté ensoleillée. Quelques instans après, le sifflet de Kharalambos vibra, bref et aigu, et les pioches recommencèrent à retomber lourdement le long des fosses. Tout à coup, Maroullia, à qui ses conseillers ordinaires avaient sans doute monté la tête, arrive, jappant et gesticulant comme une chienne sauvage :

— Παύσετε κατὰ νόμον! Παύσετε κατὰ νόμον. Cessez, au nom de la loi! Cessez, au nom de la loi!

Kharalambos, méprisant, ne répond même pas. L'épistate Stratakis monte sur une pierre et bégaie en phrases solennelles que c'est le gouvernement, le ministère qui a résolu de retourner son champ, qu'elle sera punie de sa complicité avec les brocanteurs « qui déterrent secrètement et vont vendre au loin les antiquités de la patrie! »

Les ouvriers continuent à piocher avec une sournoise ironie. Maroullia s'en va comme une folle et dévale le long des flancs pierreux de la montagne avec une légèreté de chèvre... Trois ou quatre heures après, le pappas Prasinos, qui guettait l'horizon, signale sur le chemin de Khora un groupe animé qui descend les pentes avec précipitation. C'est encore Maroullia, accompagnée, cette fois, par l'énomotarque de la gendarmerie et par le grammateus (*secrétaire*) du juge de paix; la fille de Maroullia et le chien blanc de M. le secrétaire suivent, tout essoufflés, le gros de la troupe.

M. le secrétaire s'avança avec la majesté froide d'un homme qui a une mission à remplir. Son acolyte, l'épomotarque, semblait avoir, lui aussi, le sentiment de sa dignité. L'épistate fut encore obligé de répondre; l'éphore, prévoyant une difficulté, avait été retenu dans sa chambre par un gros rhume. Cette fois, l'excellent Stratakis fut éloquent; il ne dit presque rien, sinon qu'il avait sa consigne et qu'il l'exécuterait jusqu'au bout. Les réponses de Kharalambos furent moins paisibles. Il se prit de querelle avec le gendarme et le secrétaire. On échangea de gros mots. L'autorité judiciaire et la force armée devinrent plus calmes. Finalement, Maroullia fut à peu près traitable; mais, toutes les fois qu'elle passait à Katapola, elle se lamentait sur les têtes de statues, sur « les rois » qu'on avait trouvés dans son champ et donnait à entendre qu'elle avait signé à l'étourdie, croyant fermement qu'on ne trouverait rien.

Je me consumais ainsi en contestations et en procédures. Un champ d'orge m'empêcha de déblayer un temple d'Apollon Pythien et si Zeus Téménitès n'a pas été révélé à la curiosité du monde savant, il faut s'en prendre à quelques hectares de maïs qui se trouvaient enclavés, par malheur, dans le domaine sacré du dieu. J'étais, d'ailleurs, mal soutenu par l'éphore. Kharalambos s'indignait tous les jours contre sa mollesse et l'appelait « une poule, » μία κόττα. Dans cette solitude, nos rapports s'aigrirent. Au début, nous étions fort bons amis; il m'exprimait, en termes imagés, son opinion sur les filles de l'endroit, me racontait ses équipées d'étudiant dans les brasseries de Munich et de Dresde, et laissait rarement échapper une occasion de faire l'éloge de l'Allemagne : « Dans la Germanie, me disait-il, les chevaux sont intelligens. Une fois, dans un cirque, j'en ai vu un qui comptait jusqu'à dix. » J'eus la faiblesse de lui décrire, par amour-propre national, les splendeurs de l'Hippodrome et les petits prodiges à quatre pattes qu'on y présente en liberté. Nous prenions nos repas en commun; parfois il piquait avec sa fourchette une bouchée bien choisie et me la tendait affectueusement. Un de mes amis de France étant venu me voir dans mon exil et ne sachant, le premier soir, comment s'installer pour dormir, il lui offrit, par politesse, un de ses draps.

Mais cette bonne entente ne pouvait durer. Le pauvre garçon s'ennuyait; il avait hâte d'en finir; il suivait d'un œil triste tous les bateaux en partance et pensait aux bons verres de raki, aux causeries interminables et aux journaux bavards, que l'on trouve au café d'Europe, sur la place de la Constitution, à Athènes. Il parlait avec insistance d'un de ses cousins, qui était médecin à Syra et qui s'amusait bien. Je l'irritai malgré moi par mon entêtement à rester dans l'île. Cette existence de Robinson l'affligea tellement qu'il tomba malade. Je le soignai avec un dévoûment que je trouverais admirable si la coutume qui oblige les Occidentaux à

être modestes ne me l'interdisait. Dieu vous préserve de soigner jamais un éphore dans une île lointaine! Tous mes conseils étaient inefficaces. En revanche, trois vieilles femmes appliquaient à Panayotis une thérapeutique de sorcières. On enfumait ce pauvre enrhumé avec des feuilles de je ne sais quelle plante que l'on faisait brûler et que l'on promenait en croix sur son corps. Il demandait à grands cris : ἕνα καθαρσίο (un purgatif) pour guérir son irritation de poitrine. A peine rétabli, le désir du départ le reprit; et, certainement, dans le fond de son cœur, il demandait à tous les saints de la sainte Église orthodoxe de vouloir bien diriger mes pioches vers des terrains stériles et de rendre les propriétaires très méchans. Que ce fonctionnaire ait oublié ses devoirs, il n'y a là rien qui doive nous étonner outre mesure; mais ce qui me surprit, c'est que Panayotis ne comprit pas que son intérêt le plus clair était de faire cause commune avec moi. Les insulaires avaient en effet déclaré qu'ils feraient une révolution plutôt que de laisser partir pour le musée de Syra leurs antiquités, qui étaient, disaient-ils, leur bien le plus précieux. A mesure que l'été approchait, ces bonnes gens devenaient presque fous, et j'eus la preuve que leur imagination était aisément excitable. Un matin, Kharalambos monta dans ma chambre fort agité et s'écria :

— Kyrie, kyrie, le drapeau français!

En effet, dans le port de Katapola, le pavillon tricolore et le pavillon russe flottaient aux mâts d'un de ces jolis voiliers que l'on appelle, dans le Levant, des *bratzéras*. Le secrétaire de la légation russe, M. Bachmétief, et le secrétaire de la légation française, M. Géry, se promenaient dans l'Archipel à bord du *Jean-le-Théologue* et avaient eu l'obligeante idée de venir me voir dans mon ermitage, où je les reçus le mieux que je pus. Ces messieurs, collectionneurs et touristes, étaient en quête de bibelots ; ils achetèrent, entre autres curiosités, une espèce de coffre qui servait de banc dans ma propre chambre et qui leur sembla rustique et pittoresque à souhait. Dès que ce meuble, soigneusement calé sur les épaules de deux Amorgiotes, eut pris le chemin de la mer et fut embarqué sur le *Jean-le-Théologue*, un bruit se répandit dans les trois dèmes de l'île : sans aucun doute les antiquités avaient été enfermées dans ce banc et emportées au large; le *presbeute* (ambassadeur) de France était mon complice; quelques énergumènes grimpèrent au chef-lieu et firent une scène à l'excellent démarque Vlavianos, qui les mit à la porte. Un peu plus, on eût chanté, à propos de cette inoffensive razzia, la chanson connue : *Oiseaux, ne gazouillez pas; arbres, ne fleurissez pas; pleurez grandement le malheur d'Amorgos!*

Enfin, un dernier incident vint achever de mettre le feu aux cervelles, et je demande la permission de le raconter.

Depuis quelques jours, le pappas Prasinos était, contre sa coutume, taciturne, sombre et mélancolique. Il tirait sa barbe grise. Il ne mangeait presque plus, et, quand il avait tendu son flacon de raki à la compagnie, il le remettait dans sa poche sans y toucher. Il ne racontait plus d'histoires sur les *caloyères* (1) de Naxos. J'essayais de le dérider en lui faisant lire des inscriptions et en lui faisant boire du vin de Santorin. Mais toutes mes tentatives étaient inutiles. Il n'avait plus son *kief*, comme disent les Turcs ; sa tristesse était noire et incurable. Je résolus, un soir, de savoir le mot de cette énigme, et j'interrogeai le pappas :

— Papa Dimitraki, qu'as-tu?

— Je n'ai rien. Que veux-tu que j'aie?

— Papa Dimitraki, qu'as-tu?

— Je n'ai rien. J'ai un peu mal à la tête.

— Papa Dimitraki, tu as autre chose.

— Par la Panaghia, que croit donc ta noblesse?

— Je ne sais pas, mais il est arrivé quelque chose.

— Eh bien! *Kyrie*, je te dirai ce qui me fait de la peine. Mais ne le dis pas à l'éphore.

— Pourquoi ne veux-tu pas que je le dise à l'éphore?

Sans répondre, le pappas Prasinos m'emmena dans un champ, le long de la mer, loin des dernières maisons du village. La lune claire argentait les eaux tranquilles qui clapotaient faiblement le long des roches.

— Kyrie, reprit le pappas, mon cœur est très peiné par une chose qui vient d'arriver là-haut, à Arcésiné.

— Qu'est-il donc arrivé?

— Tu sais bien, le jour où les ouvriers piochaient sur l'acropole. Tu avais mis cinq hommes, près de la chapelle, dans un petit champ. Et, ce jour-là, je te montrai une monnaie byzantine, que l'on avait trouvée dans la terre.

— Oui, mais que veux-tu dire par là?

— C'est que, vois-tu, kyrie, on n'avait pas trouvé *une* monnaie byzantine. On en avait trouvé plusieurs.

— Alors, où sont-elles?

— Tu vas voir.

En disant ces paroles, il ouvrit sa soutane de grosse serge bleue, et sortit d'un petit sac de cuir qu'il portait sur la peau, un coquillage, engagé dans une gangue de terre grise. Il gratta l'intérieur du coquillage avec son ongle, et en fit jaillir une monnaie d'or, puis deux, puis trois, puis une dizaine. Les jolies pièces d'or tintaient dans sa main et luisaient au clair de lune, et l'on voyait

(1) Religieuses.

qu'au fond de la coquille il y en avait encore beaucoup d'autres, collées ensemble. Le pappas faisait miroiter, en le frottant avec son pouce, le fin métal, et me montrait, gravée en relief, la figure d'un empereur byzantin qui avait de grands yeux, un menton pointu, et qui était coiffé d'une haute tiare, enguirlandée de perles. Quand deux hommes causent tout seuls, la nuit, au clair de lune, en regardant des pièces d'or, le diable se met toujours un peu de la partie, et je pensais, à part moi, qu'une de ces médailles ferait un très bel effet, montée en épingle de cravate. Mais je chassai loin de moi cette idée infernale, et je dis, d'un ton sévère :

— Explique-moi, pappas, pourquoi tu ne m'as pas prévenu plus tôt de cette trouvaille, et comment ces monnaies se trouvent dans tes mains?

— Je vais t'expliquer, kyrie. Quand ces pièces d'or ont été trouvées par les cinq hommes que tu avais mis près de la chapelle, tu étais de l'autre côté du rocher, en train de lire une inscription, et, comme tu avais confiance en moi, tu m'avais chargé de regarder ce qu'ils faisaient. L'éphore lisait un journal. Je fus donc le seul témoin de cette trouvaille. Aussitôt, les hommes se mirent en colère, et me dirent que si je te disais quelque chose, ils me battraient. Ils veulent partager ce trésor.

Je fronçai le sourcil; je rassemblai dans ma mémoire les expressions les plus fortes que pût me fournir la langue romaïque, laquelle se prête assez malaisément aux indignations vertueuses, et je dis :

— Écoute, pappas! Tu n'as pas suivi, dans cette action, les règles de ce qui est juste et bon. Tu devais, si tu avais médité quelque peu sur la différence du bien et du mal, m'apporter ces monnaies d'or, car c'est moi qui suis le chef; ce n'est pas toi qui donnes aux ouvriers leur salaire, et je puis, quand je le voudrai, te renvoyer dans ta maison. En présence de l'éphore, j'aurais, avec les lumières spéciales que la destinée m'a départies, écrit en quelle année ces monnaies ont été frappées, quel est le nom de l'empereur dont tu vois l'effigie, ce que signifient les paroles que tu vois inscrites au revers, en un mot, je me serais efforcé de savoir ce que ce trésor, enterré ici par un homme mort depuis longtemps, peut nous apprendre au sujet des générations qui ne sont plus. Car les gens de ma nation aiment les vieilles médailles, non pas pour le métal jaune dont elles sont faites, mais pour la science, qui est plus précieuse que les richesses de Crésus. Ensuite, j'aurais remis, devant toi, ce trésor à l'éphore; il en aurait fait ce qu'il aurait voulu, mais je pense qu'il l'aurait remis à ceux qui ont la garde du musée numismatique d'Athènes, ainsi que le veulent les

lois du pays où tu es né. As-tu compris, et cela te paraît-il juste?

— Par la Panaghia, ô étranger, ce que tu dis est vrai.

— Au lieu de faire cela, tu as gardé en ta possession, pendant plusieurs jours, un bien qui ne t'appartenait pas. Il ne m'est pas permis de te laisser, comme tu le veux, partager ces médailles avec les hommes qui les ont trouvées. Mais je ne puis, d'autre part, accepter un pareil dépôt, pour le remettre à l'éphore; car ceux qui savent ce secret ne manqueraient pas de dire que nous nous sommes entendus l'un avec l'autre, et qu'en route quelques-unes de ces pièces d'or sont restées à nos doigts.

— Oui, tu parles conformément à la raison.

— Je pourrais te dénoncer et tu irais en prison; mais je ne suis pas un astynome, et, d'ailleurs, les liens de l'amitié nous unissent. Seulement promets-moi que, demain, tu prieras l'éphore d'entrer dans ta maison, et qu'après avoir fait partir tes enfans et ta femme tu lui remettras ce que tu viens de me montrer. Je serai là et je verrai si tu tiens ta promesse. Tu vas compter devant moi les monnaies qui sont déjà sorties de la coquille, et tu laisseras les autres dans la couche de terre qui les enveloppe. Maintenant, rentrons; car les entretiens tardifs, dans la nuit sombre, font naître sur les lèvres des hommes des propos malveillans.

J'allai me coucher là-dessus, un peu fatigué par ce dialogue platonicien, et réfléchissant à la bizarrerie de la destinée qui permettait qu'un simple pêcheur de l'Occident pût donner des leçons de morale à un saint homme de l'Orient.

Le lendemain le pappas nous fit venir dans sa chambre, l'éphore et moi, sous le prétexte de nous offrir de l'eau bien fraîche; puis, prenant subitement un air grave, il sortit son coquillage de son sac de cuir; il se mit à expliquer devant l'éphore, qui ne parut pas trop surpris, qu'on avait fait cette découverte sur l'acropole d'Arcésiné, et expliqua ses retards par la crainte que lui avaient causée les menaces des ouvriers. Ainsi, tout s'arrangeait le mieux du monde; j'évitais à ce pauvre homme les désagrémens que pouvait lui causer sa conscience hésitante, et les vitrines du musée d'Athènes entraient en possession du trésor, d'ailleurs peu considérable, qui leur était dû.

Tout joyeux, le pappas Prasinos étala sur la table les pièces qui étaient au fond du coquillage: nous les frottâmes pour les faire luire, et c'est ma brosse à dents qui servit à cette opération. Après les avoir examinées et admirées, l'éphore les compta: il y en avait soixante... Je me rappelai que, la veille au soir, le pappas m'avait montré huit monnaies, détachées du coquillage; avec les soixante *nouvelles* que l'on venait d'extraire, cela devait faire, en honnête

arithmétique, soixante-huit. Dans le chemin, tandis que l'éphore descendait la côte sur un vieux mulet qu'il ne pouvait maîtriser, je pris le pappas à part, et je lui dis :

— Le compte n'est pas juste.

— C'est vrai, kyrie, j'en ai gardé plusieurs...

Et il ajouta, la tête basse :

— Je voulais t'en donner quelques-unes, ainsi qu'à l'éphore.

C'était peut-être vrai. Ce pappas est un des plus honnêtes gens que j'aie connus dans les Cyclades. Mais je me mis dans une grande colère. Je lui dis que c'était nous insulter, nous autres Français, que de nous offrir de pareils cadeaux, que d'ailleurs j'étais las de cette histoire, et que je ne voulais plus entendre parler de ces monnaies byzantines. Là-dessus, je déchargeai ma colère sur mon mulet, que je battis à grands coups de bâton, et je rejoignis, au galop, l'éphore qui trottinait en retournant la tête, déjà inquiet de nous voir causer si longtemps, loin de lui.

Quelques jours après, le pappas, bourrelé de remords et de crainte, emmena Panayotis dans un champ et lui remit les pièces qu'il avait gardées. Et, comme l'éphore lui reprochait d'avoir agi avec tant de mystère :

— Mon fils, répondit le digne prêtre, je n'ai point agi avec mystère, car le seigneur français *savait qu'on avait trouvé ce trésor*.

J'ai su depuis que l'éphore, qui me haïssait, conçut alors le projet de me faire passer pour un homme dangereux, capable de corrompre la vertu des curés grecs. Il échoua dans son noir dessein.

Je n'en voulus pas au pappas Dimitri Prasinos. Il me donna sa bénédiction au moment où je quittai l'île. Je lui fus même reconnaissant; car toutes les circonstances de notre vie doivent servir à notre avancement intellectuel, et cette aventure me fit comprendre comment il se faisait que les croisés de 1204, prud'hommes et « droicturiers, » n'avaient jamais pu vivre en bonne intelligence avec les Byzantins, adorateurs d'icônes. Ces deux races, également spirituelles, et qui se ressemblent en bien des points, sont séparées par certaines différences qui s'effaceront malaisément. Elles auront toujours une tendance à s'unir. Mais elles diront toujours un peu de mal l'une de l'autre. La *Chronique de Morée*, où les compatriotes de Villehardouin, prince d'Achaïe, se plaignaient de l'excessive subtilité du peuple ingénieux qu'ils avaient conquis, est la préface, un peu lourde et gauche, de *la Grèce contemporaine* d'Edmond About.

GASTON DESCHAMPS.

LES

PETITS SOULIERS

CONTE DE NOEL

I.

— Ah!.. Monsieur le comte m'a fait peur! Je n'attendais pas sitôt monsieur le comte... Est-ce que monsieur le comte oublie déjà que madame joue la comédie?

Elle avait bien dit cela, Rosine, avec un léger sourire, en femme de chambre stylée, mais raisonnable, et qui ne pouvait approuver cette fantaisie de madame. Cela durait depuis quand? Depuis une quinzaine. Hé! c'était déjà trop... Pour l'honneur de représenter la Truffe, au milieu de la Salade russe, dans la revue des Folies-Nouvelles, et de chanter plus ou moins faux, selon les jours, un couplet grivois et patriotique, en faisant chatoyer ses épaules blanches et son fameux collier de perles noires, était-ce admissible, en vérité, qu'une personne de cette importance, à vingt-deux ans, plus précoce enfin et plus connue que les maréchaux du premier empire, une Pâquerette Vernon s'obligeât tous les soirs à veiller hors de chez elle, à faire veiller son ami, à faire veiller sa femme de chambre?

Hubert de Nieulles restait debout, sans répondre, à mi-chemin de la porte et du lit, très large et très bas, exhaussé par une estrade, comme un trône.

— Monsieur n'est pas souffrant?

— Non, non, Rosine.

Il se retourna vers la cheminée : onze heures!.. Une heure avant, au Petit Club, il prenait cette banque, une banque de cinq cents louis ; deux fois il l'avait remise... Il avait bien fait, décidément, de ne pas s'obstiner davantage.

Eh parbleu! il savait ce qui lui avait porté la guigne! C'était le sermon de son oncle... Aussi pourquoi diable accepter le dîner de ce vieux raseur? Il n'était plus un gamin pour s'exposer à des ennuis pareils!.. Non, il n'était plus un gamin : sans être fatigué, ruiné de visage, ainsi que le prétendait le bonhomme, il se voyait là, dans la glace, un peu fané, fripé, comme une rose de Nice après le voyage;.. et ce poil d'argent sur les tempes!.. Il approchait de la trentaine... Et c'était bien la peine aussi d'avoir secoué tout ce qui le gênait, la femme et le reste, avec tant de crânerie, à l'âge où, d'ordinaire, on ne fait que d'entrer en ménage; oui, la belle avance, à présent, s'il accourait à cet appel : « Viens un peu que je te gronde! » Et le billet de l'oncle Sosthène, à le prendre pour le mieux, ne pouvait pas signifier autre chose... Eh bien, soit! une gronderie, passe encore; mais une attaque, et la plus imprévue, la plus hardie, contre sa liberté!.. Le moyen, après cela, de tailler avec sang-froid? Et le moyen de ne pas tailler?.. Il fallait bien se détendre les nerfs... Oh! la famille!.. Et l'on voulait... Ah! merci!.. Rien que d'y toucher, rien que d'en parler,.. quinze cents louis d'affilée, sans un retour de veine... Il se souviendrait de la leçon!

D'un geste sec, il jeta dans le feu son cigare, éteint depuis longtemps. Mais soudain :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

Il montrait deux souliers, deux petits souliers d'enfant, posés contre les chenets.

Rosine allait et venait, de la chambre au cabinet de toilette, préparant tout, sans bruit, pour la rentrée de sa maîtresse. Elle s'arrêta.

— C'est les souliers de mademoiselle.

— Mademoiselle?..

— La fille de madame.

— Ah! oui.

— Elle est arrivée du couvent ce soir.

— Tiens!.. par quel hasard?

— Mais, monsieur, pour les congés... C'est demain Noël.

— Ah bah!.. Demain, tout à l'heure?..

— Oui, monsieur le comte.

— Allons donc!

Il tordait sa moustache, étonné, comme s'il rencontrait cette fête hors de saison.

Il reprit :

— Et madame l'a emmenée au théâtre?

— Oh! non, monsieur... Pour la voir en Truffe,.. en maillot de soie noire et en peau!.. Monsieur ne le voudrait pas; à cinq ans!..

— Alors, où est-elle?

— Elle est là, dans son ancienne chambre, à côté du cabinet de toilette; elle dort... J'ai laissé la porte ouverte : madame ira l'embrasser, bien sûr, avant de se coucher... En venant jusqu'ici, monsieur entendrait sa respiration.

Il tira de sa poche un autre cigare et l'alluma. Rosine promenait son regard autour de la pièce.

— Et, comme ça,.. monsieur n'a besoin de rien?

— Non, merci, Rosine.

— Ah!.. Si la petite remuait, appelait, avant que madame *soye* rentrée, monsieur aurait la complaisance de me sonner?

— C'est bon!

Il tomba dans un fauteuil, en grommelant :

— Il paraît que c'est le jour... Des enfans partout!

II.

Quinze cents louis pour un conseil, pour un conseil absurde!.. Et l'on dit bien que les conseilleurs ne sont pas les payeurs... D'autant que l'oncle Sosthène, à la réponse loyale qu'il avait faite, avait répliqué par cet avis, également loyal, qu'il ne fallait plus compter sur un sou de son héritage, et qu'il laisserait tout, directement, à sa petite-nièce Yvonne, fille de Hubert, comte de Nieulles, et de Jeanne d'Yverlée, son épouse.

Eh bien! il aurait servi à sa façon, après tout, sans faire le bon apôtre et s'humilier hypocritement, l'intérêt de sa fille!.. Et n'était-ce pas ce précieux intérêt, justement, que l'oncle Sosthène invoquait dans son discours? Il prétendait que le père y sacrifiât son indépendance et, d'abord, sa dignité.

Oui, sa dignité!.. Il y a quatre ans, quinze mois après leur mariage (ah! la soumission des femmes ne dure guère), est-ce que

Mme de Nieulles, par sa folle jalousie, ou plutôt par son amour-propre et son entêtement, n'a pas mis en péril sa réputation de galant homme?

Elle relevait de couches, à cette époque; il avait usé de patience. Elle ne voulait plus recevoir sa meilleure amie, Mme Hawkswell, et par quelle raison? Parce que, pendant ces derniers mois, d'après les potins, — les caquets de l'accouchée, — elle se serait occupée de lui trop tendrement. Quelle sottise!.. Il ne forçait pas cependant la convalescente à la recevoir autrement que tout le monde, une fois par hasard, de cinq à sept... On n'inviterait pas Mme Hawkswell; soit! On n'inviterait personne, jusqu'à la fin de cette turlutaine... On dînerait donc en tête à tête, chaque fois qu'il ne dînerait pas en ville ou bien au club. N'était-ce pas raisonnable et même gentil?

Mais, un beau jour, en descendant pour le dîner, il avait trouvé dix personnes, convoquées par sa femme; et, naturellement, M. et Mme Hawkswell n'en étaient pas!.. Le lendemain, loin de s'excuser, Mme de Nieulles avait déclaré son intention de renouveler cette petite fête. Alors, quoi?.. Mme de Nieulles rouvrait son salon, sa salle à manger; on n'y voyait plus Mme Hawkswell : un scandale!.. Au moins, il avait tenu à dégager sa responsabilité, à protester par son absence : il avait quitté la maison, bravement!

Il s'était bien trouvé, par-ci par-là, quelque esprit tortu, quelque mauvaise langue, pour insinuer que cette rupture même accusait Mme Hawkswell... Il avait fait ce qu'il avait pu! D'ailleurs, à qui la faute? A sa femme!.. Et, de vrai, par sa taquinerie, par sa méchanceté, la situation de Mme Hawkswell, un moment, avait failli être compromise; il était heureux que ce brave Hawkswell, à ce moment-là, se fût révélé propriétaire des sources de pétrole du Texas. Même, il voulait bien en céder une partie au public. Cette valeur non cotée, l'action du ménage Hawkswell, avait monté dans l'opinion ou, du moins, dans la faveur du monde, à mesure que l'action des pétroles du Texas montait, par saccades, à la Bourse... Et puis, l'année d'après, lui-même, Hubert, n'avait-il pas achevé de justifier sa belle amie, en persistant à vivre éloigné de sa femme, alors qu'un nouveau tiers, le petit duc de Mercœur, lui succédait sans discrétion dans l'intimité du ménage?

Il avait repris sa vie de garçon, tout simplement. Et Dieu sait qu'il avait bien cru, naguère, y renoncer pour longtemps, pour toujours peut-être!.. Il avait aimé sa femme, oui, certainement, comme une volupté neuve et plus fine, plus rare que les autres, ou même d'une essence particulière. Et, sans doute, elle aussi l'avait aimé... Après la rupture, elle lui avait fait l'honneur d'âtre un peu plus malade qu'il n'était nécessaire pour

les convenances. A peine rétablie, elle était partie pour Cannes, avec son bébé. C'est là, depuis, qu'elle avait passé tous les hivers, dans la retraite; et les étés, à la campagne, chez ses parens. Une ou deux fois, il l'avait aperçue, traversant Paris à l'automne, au printemps; une ou deux fois, avec la mère, il avait aperçu l'enfant. A quoi bon la connaître? Il ne serait jamais pour elle, évidemment, qu'un étranger. S'il en réclamait une part, une petite part, si petite qu'elle fût, s'il demandait à la voir, à lui parler, chez l'oncle Sosthène ou bien ailleurs, il éveillerait bientôt les inquiétudes de la mère; autant la lui laisser tout entière, en tout repos. C'était plus généreux, d'un plus galant homme... Et puis, c'était plus simple, aussi, plus net: il n'avait plus de femme, il n'avait jamais eu d'enfant.

Et voilà qu'aujourd'hui l'oncle Sosthène, à brûle-pourpoint, démasquait toute une batterie: Mme de Nieulles arrivait de la campagne, sa santé lui permettait de passer l'hiver à Paris, elle s'installait... où cela? Dans son ancien hôtel. Hubert n'avait qu'à se présenter chez elle, — chez lui, — après le dîner, ou même plus tard, comme s'il rentrait du club, étant sorti une heure avant... On ne s'expliquerait pas; on se retrouverait... Le lendemain, on causerait de l'avenir, avec la petite fille, une tête blonde, entre les têtes rapprochées, entre les bouches souriantes... L'oncle disait déjà, souriant aussi, d'un air fin: « Ta fille aînée! »

Voilà!.. Le tableau de famille était joli. Mais, s'il rentrait ainsi, par grâce et par commandement, à l'heure qu'on avait choisie, dans cette maison, il avait donc eu tort autrefois d'en sortir? Et puis, et puis,.. il n'était plus fait à cette vie-là. On avait, dans le temps, interrompu sa bonne volonté; tant pis!

C'est alors que l'oncle Sosthène avait lâché son plus gros argument : bien prévu, d'ailleurs, bien rabâché d'avance!.. Il est convenu maintenant que les pères doivent immoler aux enfans leurs habitudes, leur agrément, leur honneur!.. C'est la mode, au moins, de le soutenir. Jadis les pères avaient des droits; à présent, ils n'ont plus que des devoirs. Comme si l'enfant était une créature à part, d'une espèce différente, à qui l'homme, par destination, fût sacrifié... Ah! s'il vous plaît, ne donnons pas dans ces godans-là!.. Qu'est-ce qu'un enfant, sinon un petit homme, une petite femme, et qui ne deviendra jamais, en mettant les choses au mieux, qu'un homme ou qu'une femme?.. On ne voit pas qu'un petit chien, qui n'a pas encore eu la maladie, ait plus de valeur qu'un adulte. Un poulain, un *yearling*, ne se vend pas plus cher qu'un cheval de trois ans... Laissez-nous donc tranquilles!.. Bonsoir, oncle Sosthène! Vos malédictions, vos menaces même, si peu délicates,

si directes qu'elles soient, ne feront pas ce que n'ont pas fait vos bonnes paroles !

III.

Les enfans !.. Non, certes, ils n'étaient pas d'un prix tellement considérable, en soi, qu'on dût les préférer aux grandes personnes. Ils ne valaient que par exception, par position...

Hubert, à cette idée, sentit se retrousser le coin de sa lèvre et se froncer moqueusement sa patte d'oie... Il leva les yeux sur la pendule : onze heures et demie. Encore une heure, au moins, avant la rentrée de Pâquerette... Il inclina la tête, il tendit l'oreille : un petit souffle, à travers le cabinet de toilette, il lui semblait qu'un petit souffle arrivait, par ondes régulières, qui se mêlait à la fumée de son cigare.

Ici, parbleu! chez Pâquerette, l'enfant devient un bibelot de premier ordre... Hé! c'est évident... Non pas que la mère, entendons-nous, ait de vilaines pensées pour l'avenir : elle est déjà, Dieu merci, bien au-dessus de pareils projets! Tout au contraire, elle compte l'établir, la marier honorablement; elle aura de quoi... D'ailleurs, elle bénit le ciel d'avoir permis que le père, un pauvre diable, une erreur de jeunesse, eût la discrétion de mourir avant de l'avoir reconnue. Elle lui donnera, quelque jour, un père de choix. Elle a déjà refusé, pour cet office, un coulissier qui n'avait qu'une belle fortune, mais qui l'avait; un gentilhomme, qui n'avait que son nom. Elle ne se presse pas ; elle veut une occasion véritable, où tout soit réuni. Comment la petite, après cela, ne ferait-elle pas un bon mariage?.. A moins qu'elle n'ait le vice dans le sang et ne tourne mal avant l'heure! Ce ne serait pas récompenser, vraiment, tout ce que sa mère, en fin de compte, aura fait pour elle.

A tout hasard, en attendant, elle est pour cette mère un signe vivant de prospérité, de confort, le meilleur témoignage de l'assiette qu'elle a prise dans la société moderne. Par elle, en effet, quand Pâquerette l'a fait revenir de nourrice et l'a montrée, pour la première fois, au bois de Boulogne, elle s'est classée, à vingt ans, parmi les femmes qui ont chevaux, voiture et enfant... Et quel triomphe encore, il y a deux mois, sur toutes ces bonnes camarades, quand Pâquerette, ayant résolu d'entrer au théâtre et jugeant qu'elle ne pourrait plus s'occuper de sa fille, a réussi, par l'entremise d'un vieil ami, le baron de Mortaigue, à la faire admettre en ce couvent aristocratique de Versailles!

Hubert ne l'a qu'entrevue, la petite, peu de jours avant son entrée au couvent, alors qu'il était nouveau, lui, dans cette maison-ci. A la fin d'un grand dîner, qui célébrait son avènement, elle était venue dire bonsoir, habillée, coiffée comme une poupée anglaise, une poupée très chère; elle avait embrassé poliment tous les convives à la ronde.

Et maintenant elle dormait là, tout près... Cinq ans! Un an de plus que sa fille... Avait-il jamais vu dormir un enfant?.. Par curiosité seulement, s'il jetait un coup d'œil... On dit que les enfans ne se réveillent pas...

IV.

Dans sa couchette en bois laqué, blanc, tout blanc, sous les rideaux et la courtepointe en guipure de Venise, elle reposait, la fille de Pâquerette Vernon, la chair innocente de cette chair coupable.

Oui, c'était bien le petit front de la mère, et pareillement niché dans les boucles blondes, mais d'un flot plus soyeux, celles-ci, et doré par la seule nature. Et, plus court et plus relevé,.. c'était le petit nez, aux narines mobiles; et, dans la rondeur et la naïveté de ces joues, c'était la bouche... La bouche!.. Au fait, Pâquerette elle-même, endormie, dans ses cheveux dénoués, avait un air de candeur, comme si la malice de son âme s'était envolée de son corps.

Hubert approcha le flambeau. L'enfant ouvrit les yeux, tout grands, et le considéra sans rien dire.

— Est-ce que tu me reconnais?

— Oui, monsieur.

— Comment est-ce que je m'appelle?

— Monsieur George.

— Hum! Ça ne fait rien... Moi, je sais que tu t'appelles Jacqueline.

— Est-ce que maman est rentrée?

— Non, pas encore.

— Est-ce que le petit Noël est déjà venu?

— Le petit Noël? Non, je ne crois pas... Qu'est-ce que tu veux qu'il t'apporte?

— Oh! je l'ai dit à maman. D'abord, une chapelle, avec des bougies dans les candélabres, des bougies qui s'allument, pour dire la messe et chanter vêpres, au couvent... Et puis une poupée, une poupée grande comme moi, qui dirait papa et maman... La mienne, qu'on m'a donnée à ma fête, elle ne dit que maman.

— Et puis?

— Et puis, c'est tout.

— Tu n'as pas envie d'autre chose?

— Oh! si... Je l'ai demandé à maman; elle a dit que, pour ça, on ne pouvait pas me le donner.

— Quoi donc?

Jacqueline se tourna sur l'oreiller, de profil, et répondit d'une voix très basse, étouffée par les valenciennes:

— Je voudrais avoir un papa.

Hubert se mit à rire; et puis, sérieusement:

— Et qu'est-ce que maman a dit?

— Elle a dit que j'étais trop petite.

— Ah! oui...

— Mais moi, je sais que ça n'est pas vrai... Au couvent, je suis la plus petite;.. bon! Mais à Paris, j'ai des amies... Tenez! Sarah Moïse,.. vous connaissez?

— Non, je ne connais pas.

— Justement, l'année dernière, elle m'avait invitée à son arbre de Noël. Sa maman est danseuse à l'Opéra...

— Ah! je connais.

— C'est joli, d'être danseuse! Et puis, on est riche... Ainsi, ma petite amie Sarah, son petit frère, sa petite sœur,.. ils sont tous les trois plus petits que moi,.. eh bien! ils ont chacun son papa... C'est leur maman qui leur a donné.

— Tu crois?

— Et, ce jour-là, quelqu'un a dit: « Comment se fait-il que Lucie Barjou ne soit pas là? » Tenez! encore une plus petite que moi, Lucie Barjou!.. Eh bien, Sarah nous a répondu, à nous autres: « Elle ne vient plus chez nous, depuis que sa maman s'est mariée avec son papa. »

— Vraiment?

— Alors, monsieur, pourquoi est-ce que maman ne veut pas? Elle est riche, elle aussi!.. Je l'ai tant suppliée, la dernière fois qu'elle est venue me voir, au couvent!.. Elle était venue déjà, une fois, la première semaine. Elle était jolie! Elle n'avait pas un de ses grands chapeaux, comme à l'ordinaire; elle avait un petit chapeau, tout petit, avec des brides. Elle n'avait pas, non plus, ses cheveux frisés, frisés; elle avait des bandeaux. Elle ressemblait à la sainte Vierge!.. Au parloir, tout le monde la regardait; les parens, les enfans, tout le monde. Et moi, j'étais fière!.. Et voilà qu'à la récréation du soir, une de mes camarades, une grande, m'a demandé bien haut: « Et

ton papa? Comment est-il? » J'ai dit que je n'en avais pas. « Depuis quand est-il mort? — Il n'est pas mort; je n'en ai jamais eu. » Alors, on s'est moqué de moi; on a sauté, on a dansé autour de moi, en criant: « Hou! hou! hou!.. Elle n'a pas de papa!.. pas de papa!.. » Et moi... et moi (sa voix se brisait), moi j'ai pleuré.

— Voyons, voyons...

— Tous les soirs, tous les soirs, dans mon lit, je pleure...

Elle sanglotait. Hubert posa le flambeau sur une chaise, il se pencha sur la couchette. Il caressait les cheveux de l'enfant.

Soudain, de ses petits bras levés, elle attira sa tête et lui dit, avec des soupirs, des hoquets, les yeux dans les yeux :

— Eh bien!.. toi, dis, monsieur.., est-ce que tu veux être mon papa ?

Il répondit, mais d'une voix molle, en se dégageant :

— Oh! moi,.. ça n'est pas possible.

— Et pourquoi, dis, monsieur,.. pourquoi ça n'est pas possible? Est-ce que tu as déjà une petite fille ?

Il ne répondit rien, cette fois; mais brusquement, il se pencha de nouveau, baisa le front de la fillette et s'enfuit.

Dans l'autre chambre, il s'arrêta un moment, sonna, puis reprit sa course. Et, dans le salon, il rencontra Rosine :

— Allez vite, allez,.. la petite s'est réveillée... Vous direz à madame que je l'ai attendue, que je n'ai pu l'attendre davantage... Elle aura demain de mes nouvelles.

— Monsieur ne viendra pas demain!

— Non, non... Je pars en voyage.

— Ah! mon Dieu!.. Qu'est-ce que madame va dire ?

— Elle ne dira rien. Elle n'aura pas à se plaindre de moi... Vous non plus; tenez, Rosine...

— Ah! mon Dieu, mon Dieu!.. Je le savais bien, moi, qu'avec son théâtre... Est-ce que vraiment monsieur le comte ne pourrait pas attendre un quart d'heure ?

— Non, Rosine; adieu... Je ne veux pas manquer le train !

Un quart d'heure après, Mlle Pâquerette Vernon trouvait sur la cheminée de sa chambre, au milieu, bien en vue, les souliers de sa petite fille; et, dans l'un des souliers cette carte :

COMTE DE NIEULLES

Merci. P. P. C.

LOUIS GANDERAX.

CHARLES PICTET DE ROCHEMONT

ET

SA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

Dans le temps où les petits pays étaient des facteurs importans de la politique générale et où les plus grands potentats se souciaient beaucoup de savoir ce qu'on pensait d'eux à Venise, à Berne ou à Zurich, ces villes souveraines ont produit une race d'hommes d'Etat aujourd'hui presque perdue. C'étaient de chauds patriotes, très exclusifs dans leurs affections, passionnés pour le bonheur et la gloire de leur cité, comptant le reste pour rien ou pour peu de chose et mettant de grands talens au service de petits intérêts. Mais les affaires de leur patrie étant mêlées à tous les événemens de l'Europe, ils s'occupaient sans cesse de ce qui se passait au dehors; ils cherchaient à pénétrer le secret des cabinets étrangers et les intrigues des cours; ils s'informaient, ils s'enquéraient et, infiniment curieux, ils avaient l'intelligence aussi étendue, aussi cosmopolite que leur cœur était étroit. Quelques-uns avaient le don d'écrire. Quand on fouille dans leurs vieux papiers, on y trouve des vues ingénieuses ou profondes et des commérages, des nouvelles de tout l'univers et toute la gazette de leur quartier.

Un doge de Venise était sans contredit un plus grand personnage qu'un syndic de Genève; mais à Genève comme à Venise on avait contracté de bonne heure l'habitude de s'intéresser à tout, en rapportant tout à soi. Voltaire disait qu'après avoir attiré pendant cent cinquante ans les regards de l'Europe, après avoir pu dire : Rome et

moi, « cette petite république s'était tournée vers ce qui paraît solide, l'acquisition des richesses, que le système de Law, plus chimérique et non moins funeste que celui des supralapsaires et des infralapsaires, avait engagé dans l'arithmétique ceux qui ne pouvaient plus se faire un nom en théomorianique, qu'ils devinrent riches et ne furent plus rien. » Voltaire était injuste. Calvin avait à jamais inoculé aux Genevois le goût de dogmatiser, l'amour des raisonnemens abstraits, la fureur des controverses. Mais cette fureur ayant changé d'objet, on ne raisonnait plus sur la grâce et la prédestination, on s'était mis à raisonner sur la politique. Un Picard avait fait de Genève, selon l'expression d'un illustre historien, « la capitale d'une grande opinion ; » pour ne pas être en reste avec la France, elle lui donna un grand écrivain, qui plus que tout autre fut le précurseur de sa révolution et l'oracle de ses tribuns.

Genève avait au XVIIIe siècle un gouvernement aristocratique, dont l'autorité était tempérée par les prises d'armes et les émeutes. Un certain nombre de familles patriciennes étaient en possession des charges et des dignités ; elles avaient acquis, par une longue pratique, l'esprit de gouvernement, le génie des affaires. Les simples citoyens n'avaient que le droit de remontrance, de représentation ; on ne les écoutait guère, et ils soulageaient leur cœur en se démontrant à eux-mêmes la légitimité de leurs requêtes et l'injustice de leurs gouvernans : la théorie est la grande consolation des mécontens, de ceux que les faits chagrinent. Il n'y avait guère de Genevois qui ne fissent partie d'un cercle, et ces cercles étaient de véritables clubs. On y politiquait chaque soir, on y discourait à perte d'haleine sur les affaires de Genève et sur celles de l'Europe. C'était là aussi que se décidaient les coups de main. Après avoir beaucoup raisonné, on chargeait son fusil et on descendait dans la rue. On sait combien Genève donna de tablature à ses voisins par ses troubles perpétuels, que la France et les cantons suisses durent plus d'une fois interposer leurs bons offices pour pacifier cette bruyante et orageuse cité.

J'ai lu dans les mémoires inédits d'un Genevois, qui avait été au XVIIIe siècle le chef du parti des natifs, que ce furent des émissaires de Genève qui enseignèrent aux jacobins français l'art des prises d'armes et le régime des clubs. Il y a là sans doute quelque exagération ; mais ce qu'on ne peut nier, c'est que la révolution française fournit aux théoriciens des bords du lac Léman une admirable occasion d'appliquer leurs idées, et qu'ils préparèrent de loin la réunion de Genève à la république une et indivisible par le vif et actif intérêt qu'ils prirent à ses aventures. Quand la cité de Calvin, après avoir été seize années durant le chef-lieu d'un département français, eut recouvré son indépendance, le régime aristocratique y fut incon-

tinent restauré, avec les accommodemens qu'exigeaient les circonstances, et tout alla comme devant. Les petits bourgeois se remirent à raisonner, les patriciens recommencèrent à appliquer à l'administration de la petite république leur sagesse accrue et mûrie par de dures expériences. « Je le dis avec un sentiment d'orgueil pour ma patrie, écrivait au secrétaire d'État un Genevois qui venait de courir le monde, il y a plus de talens et de vertus en exercice dans le gouvernement de Genève que dans tous les cabinets des cours de l'Europe. » L'éloge était pompeux; mais à quelque temps de là Chateaubriand constatait avec surprise que Genève était riche en hommes d'État qui auraient fait bonne figure sur un plus grand théâtre.

Le Genevois qui rendait cet hommage à ses compatriotes, Charles Pictet de Rochemont, avait été en 1814 député par eux au congrès de Vienne pour y solliciter l'annexion de Genève à la confédération helvétique; et après Waterloo il fut envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Suisse à Paris, puis à Turin. Sa correspondance diplomatique, qu'un de ses petits-fils, M. Edmond Pictet, vient de publier, en l'accompagnant d'une intéressante biographie, mérite d'être connue. Pictet de Rochemont était un de ces hommes de second plan dont le mérite semble supérieur à leur destinée et qui pourtant n'ont jamais rêvé d'être autre chose que ce qu'ils étaient (1).

Né à Genève en 1755, il appartenait à une famille d'origine française, qui, à dater de son admission au droit de cité, avait presque constamment fourni des magistrats à la république. Son père était devenu colonel-commandant d'un régiment suisse à la solde des états-généraux de Hollande; il comptait trente-sept années de services et dix-huit campagnes. Quand son fils eut vingt ans, il lui procura une sous-lieutenance en France, dans le régiment de Diesbach. En 1785, ce lieutenant, devenu major, se décida à quitter le service et revint se marier dans son pays avec la fille cadette d'Ami de Rochemont, conseiller et secrétaire d'État. Ainsi que beaucoup de ses compatriotes, tout en faisant cas du beau, il avait un secret mépris pour ce qui ne sert à rien. Peu après son mariage, il exposait un modèle de marmite économique, et il s'occupait d'introduire à Genève la fabrication de la poterie fine. En 1796, il fondera la *Bibliothèque britannique*, et comme le remarque son petit-fils, il l'emploiera à propager les inventions, les découvertes, les méthodes utiles à l'humanité.

Il avait le goût des champs et de ce qu'il appelait « la sainte agriculture; » il s'en fit à la fois un métier lucratif et la meilleure de ses

(1) *Biographie, travaux et correspondance de C. Pictet de Rochemont*, par Edmond Pictet. Genève-Bâle-Lyon, 1892; H. Georg.

joies. Il avait acquis un domaine près du village de Lancy; il y créa une ferme-modèle. Il tenait lui-même les cornes de la charrue, sans souffrir que personne l'aidât; il estimait que les conducteurs d'attelages ne servent qu'à faire tracer les sillons moins droits : « Il y a dans le travail de la charrue, disait-il, un charme que je ne sais expliquer qu'en partie, ce qui prouve que c'est bien un charme. » Pendant qu'il labourait, Mme Pictet filait. Une Allemande a rendu à cette femme distinguée le témoignage « que, joignant aux agrémens des muses les talens que l'on cultivait à Athènes, elle avait porté l'art de filer la laine à une perfection inconnue jusque-là. » L'une filant, l'autre traçant ses sillons, on était heureux; on oubliait que la vieille Genève n'était plus, qu'elle s'était changée en « une maison de servitude. » — « Ah! mes amis, combien je vous ai regrettés hier en faisant mon tour du soir tout seul!.. Que je vous dise que le trèfle dont nous avions désespéré devient beau et sera magnifique. Mais ce qu'il faut voir, c'est nos pommes de terre, c'est encore le sainfoin des Crêtes! Les Tuiles sont un vaste jardin fleuri... La soirée était splendide, toute la campagne chantait. »

Il s'appliqua surtout à l'élève du bétail et, comme on disait alors, à la culture des moutons. Il fit venir de la bergerie de Rambouillet un troupeau de douze brebis mérinos, qui donnèrent toutes de beaux et vigoureux produits. « Rien n'est plus rare, disait-il, que de voir les agneaux mérinos sauter de joie comme le font tous les jours les agneaux des races françaises et suisses; ils ont une démarche plus mesurée, plus cadencée; ils paraissent tenir de la gravité espagnole. » Il n'avait garde de leur en vouloir; il aimait qu'on apprît de bonne heure à se contenir, à rester maître de soi. La réputation de son troupeau se répandit au loin, et sept ans plus tard, le prince Esterhazy lui achetait d'un seul coup pour 80,000 francs d'animaux. Au congrès de Vienne, le prince de Metternich et lord Castlereagh lui feront compliment sur ses talens d'éleveur, et il écrira à l'un des siens : « Le grand-maître des cérémonies, qui nous choie, nous a offert les fenêtres de son appartement pour voir passer le carrousel. Il est passionné de mérinos, et il me respecte comme le pape des moutons. Il voudrait que j'allasse donner ma bénédiction à ses bergeries, mais je n'en ai pas le temps. »

Ce ne fut pas la seule obligation qu'il eut à ses mérinos; dès 1807, il leur fut redevable de sa première liaison avec le duc de Richelieu, alors administrateur de la Nouvelle-Russie, et qu'en 1815 il retrouvera à Paris président du conseil. Mais il ne bornait pas son ambition à produire de la laine brute, il prétendait la tisser et livrer au commerce des étoffes de luxe. Le premier préfet français qu'ait eu Genève, M. d'Eymar, adressait en 1800 au consul Lebrun une petite caisse

contenant un châle fait à Genève et dont la laine avait été filée à Lancy. « Le châle que j'envoie au premier consul est plus beau que ceux qui se font en Angleterre ; il imite ceux de Cachemire ; le tissu moelleux a l'avantage de draper parfaitement les formes : les dames sauront apprécier tous ces avantages. »

Le Genevois qui s'entendait si bien à élever les mérinos avait la taille élancée et mince, beaucoup d'élégance dans les manières, beaucoup de finesse dans la physionomie. Quoique sa voix fût grave, son abord froid et sévère, il possédait ce don de séduction particulier aux hommes qui ont la science du monde sans en avoir le goût ; rien n'est plus charmant qu'un sauvage qui s'apprivoise. Il disait de lui-même « que ses goûts intimes étaient tous en rapport avec l'obscurité et le silence. » Pendant le congrès de Vienne, il soupira plus d'une fois après sa famille et sa ferme : « Je ne suis pas un homme d'État, je suis un homme d'étable. »

Quand on a la passion des moutons, on se passe facilement des hommes et même des femmes, et c'était là ce que reprochait à Pictet Mme de Staël, qui faisait grand cas de lui et aurait voulu le prendre et le tenir. Il se dérobait à ses obsessions avec une exquise politesse ; il rendait justice à son éloquence, mais il la redoutait un peu. « J'arrive de Coppet, où j'étais allé déjeuner avec mon frère et Boissier. Nous allions pour elle, et nous n'avons vu qu'elle. Elle a une dose d'esprit qui fait pardonner bien des choses, mais il est certain qu'elle pousse l'extravagance un peu loin. Ses confidences sur ses amans, ses amis, son mari, son père, ont occupé une bonne partie du temps. Il est impossible d'être plus naïve qu'elle ne l'est, on n'en passerait pas la dixième partie à une autre. Mais elle est gaie, bon enfant, extrêmement brillante, on ne voit que cela. » Mme Necker de Saussure disait que tendresse maternelle et filiale, amitié, reconnaissance, admiration, toutes les passions de Mme de Staël, tous ses sentimens ressemblaient à l'amour. Pictet n'avait pas le tempérament amoureux et il était l'esclave de sa liberté.

Corinne s'en plaignait : « Ajoutez à toutes vos qualités, lui écrivait-elle, une légère nuance de complaisance. Vous aimez l'abandon dans le style ; dans la vie n'a-t-il pas son charme ? » Elle lui écrivait aussi : « Adieu ! le plus sauvage des philosophes ! Puissiez-vous être heureux en écartant de vous les affections douces qui se plaisent à en approcher !.. Vous savez bien que je suis précisément le contraire de vous : j'aplanis tous les obstacles qui peuvent dépendre de moi ; mais vous, ah ! mon Dieu ! vous auriez inventé les difficultés s'il n'en eût pas existé dans le monde. Rancune tenante, j'ai pour vous la plus tendre amitié, je veux vous voir... Je suis profondément affectée de ce que vous me dites de votre santé. Que puis-je donc vous dire qui vous fasse impression ? Un

homme d'esprit disait de vous avant-hier : « M. Pictet croit qu'il faut mettre de la vertu dans les actions les plus indifférentes de la vie. » Mais est-ce de la vertu que de tourmenter les siens? Je sais bien que j'ai intérêt à vous parler de Coppet. Cependant je réponds que si vous y passiez quelques jours, je vous guérirais. » — Et quelques années plus tard : « Je l'avouerai, vous êtes le seul homme supérieur à qui j'ai vu cette indifférence pour la communication de la pensée; cette contradiction me blesse comme un manque d'harmonie. Qu'ayant pour amies ma cousine et moi, aucune noble curiosité de nos idées et de nos sentimens ne vous porte à venir nous trouver le matin à dîner, quand elle ou moi nous sommes seules, je n'y conçois rien, et, je vous le dirai franchement, j'en ai moins d'admiration pour vos facultés. Votre solitude avec de la pensée est superbe, mais les affaires, quel que soit leur but, ôtent à l'âme un certain élan pour lequel vous étiez fait... J'ai besoin de vous parler parce que c'est vous et que je suis souvent seule d'esprit et de cœur; mais je me refuserais tous ces plaisirs si, m'entendant mal, vous me soupçonniez de coquetterie... Sous des formes que j'ai choisies légères, parce que je vivais dans un pays où on voulait de la grâce, tous mes sentimens ont été profonds et durables. Je vaux quelque chose pour l'amitié, croyez-moi. Je vous attendrai jusqu'à huit heures ce soir. Je veux honorer ma vie par des relations soutenues avec vous dans tous les temps et dans tous les lieux. » De loin en loin il se rendait à ces impérieux appels, après quoi il retournait en hâte à ses moutons. Mme de Staël ne se doutait pas de l'inquiétude que causent les âmes qui mettent tout en dehors à celles qui, tout en dedans et à la fois timides et fières, aiment à cacher ce qu'elles ont de meilleur.

L'étoile de Napoléon avait pâli et sa fortune s'écroulait. Dans la nuit du 21 au 22 décembre 1813, les souverains alliés entraient à Bâle, et, dès le lendemain, un corps d'armée de 12,000 hommes, conduit par le général autrichien de Bubna, traversait la Suisse pour s'emparer de Genève, que la garnison française évacua. 22 citoyens genevois, dont la plupart étaient d'anciens magistrats, se constituèrent en gouvernement national. Ils ne s'étaient jamais consolés d'avoir perdu leur patrie, et, durant seize années, ils avaient passé leur temps à se souvenir et à se regretter. Leur premier soin fut de rendre à Genève son autonomie et de restaurer ce qu'ils avaient tant aimé. Cette restauration, comme le dit fort justement M. Edmond Pictet, fut avant tout « l'œuvre d'une très petite poignée d'hommes, peu ou point secondée au premier moment par la masse de la population. » Un historien genevois raconte qu'en parcourant la ville « pour y proclamer leur propre installation, » les membres du gouvernement provisoire, rencontrant un accueil assez froid, s'étonnaient de la résolution qu'ils

avaient prise et craignaient de s'être trompés sur les dispositions de leurs concitoyens (1).

Pour que Genève ne retombât pas de gré ou de force aux mains de ses voisins de l'Ouest, il fallait en faire un canton suisse; c'est à quoi travaillèrent, dès les premiers jours, les restaurateurs de la petite république. L'entreprise diplomatique où ils s'engagèrent ressemblait beaucoup à la négociation d'un mariage. Berne et Zurich se souciaient médiocrement d'épouser la turbulente Genève; on pensa que, pour les mettre en goût, il fallait faire doter la future par les souverains alliés. Que serait cette dot? Genève, n'étant plus le chef-lieu du département du Léman et se trouvant réduite à elle-même, ne possédait qu'un très maigre territoire, composé de parcelles enclavées par la France, la Savoie et le canton de Vaud. L'essentiel était de désenclaver les diverses portions de son ancien patrimoine et de lui procurer la contiguïté avec la Suisse. Mais il y avait des gens de grand appétit qui demandaient beaucoup plus : ils nourrissaient l'ambition d'obtenir des puissances les Alpes et le Jura, le Faucigny, le Chablais et tout le pays de Gex. Pictet de Rochemont était du nombre des plus avides. Il aurait voulu qu'on profitât des malheurs et des défaites de la France pour donner à la Suisse un système complet de frontières stratégiques, pour en faire « une vaste forteresse capable d'opposer un infranchissable obstacle à toutes les ambitions conquérantes. » Cet homme, d'un esprit fin, souple et délié, avait une vive imagination, qu'il appliquait aux affaires. Mais après avoir fait de beaux songes, il lui en coûtait peu de se raviser, et ses réveils n'étaient pas noirs.

« Des arrière-pensées de jalousie ou de méfiance entre les vainqueurs, nous dit son petit-fils, la versatilité de l'empereur Alexandre, l'insouciance du ministère britannique, les timidités de la Suisse elle-même, alors déchirée par des dissensions intestines, empêchèrent que cette idée ne se réalisât. » Mieux vaudrait dire que les puissances alliées, qui dans leur propre intérêt rétablissaient la monarchie légitime en France, sentaient le besoin de ne pas lui faire des conditions trop dures, qu'elles craignaient de la déshonorer en la dépouillant. Au surplus, elles pensaient qu'il ne convient pas à un pays neutre d'être trop puissant, qu'il doit être en état de ne pas recevoir la loi de ses voisins, mais qu'il doit être hors d'état de la leur faire. Pictet dit un jour au baron de Stein, qui aimait peu la France : « L'empereur Alexandre tient à ce que nous ayons une bonne frontière. — Que vous ne défendrez pas! s'écria Stein. — Il ne faut pas juger des Suisses par les derniers événemens, repartit Pictet. — J'en juge par les derniers siècles. Les Suisses se sont toujours battus pour et contre tout le monde, en disant : Je suis neutre. C'est comme si de ma chambre je

(1) *Histoire de la restauration de la république de Genève*, par Albert Rilliet.

faisais des sorties sur les passans, et qu'ensuite je m'enfermasse en criant: Je suis neutre. » Une seule puissance se montra d'abord favorable à ces grands projets; c'était l'Autriche, qui se flattait de faire de la Suisse son avant-poste contre la France. « C'est à vous de bien garder l'avant-poste, disait l'archiduc Jean à Pictet, pour que l'Autriche ne vienne pas le défendre elle-même. » Et ce mot fit impression sur le diplomate genevois; il se demanda si ce n'était point un bonheur pour la Suisse de n'avoir pas acquis cette frontière militaire qu'il voulait lui donner.

La Suisse elle-même avait montré peu d'empressement à accepter les propositions qu'on lui faisait. Ce n'était point par timidité qu'elle répugnait à s'agrandir. Elle se disait que, dans l'intérêt de l'équilibre européen, il importait de ne pas trop affaiblir la France. Elle pensait aussi que les grands honneurs entraînent des charges, et que la perte surpasse quelquefois le profit. Ajoutons qu'elle redoutait l'ambition et l'orgueil des Genevois: fallait-il les aider à accroître à la fois leur fortune et leur morgue? Parmi ces orgueilleux, qui avaient quelque sujet de l'être, se trouvaient des hommes fort avisés, ennemis des chimères, inclinant à croire que la modération est le trésor du sage. Un des compatriotes de Pictet, le syndic Des Arts, lui écrivait: « Tout en reconnaissant que votre système de frontières militaires est très solidement établi dans votre mémoire, on doit reconnaître en même temps que ces excellentes frontières demandent à être défendues, et, pour les défendre, il faut établir un gouvernement central énergique, un revenu fédéral considérable, faire de la Suisse une nation toute militaire; en un mot, faire ce qu'on ne fera pas, les uns parce qu'ils ne le veulent pas, les autres parce qu'ils ne le peuvent pas. Ainsi, tout ce système pèche par la base. » Un pays dont l'Europe a reconnu la neutralité se condamne à renoncer aux entreprises, et, s'il est raisonnable, ce renoncement lui est facile. La paix lui est assurée, un tel avantage ne saurait être payé trop cher. Il mettra désormais sa gloire à diminuer les charges publiques, à réduire les dépenses improductives, à réformer les abus, à perfectionner ses institutions, à faire prospérer ses industries et son commerce, à donner aux grands pays de bons exemples dont ils profitent quelquefois. C'est l'usage que la Suisse a fait souvent de sa neutralité, et elle s'en est bien trouvée.

Pictet avait l'esprit aussi tenace que souple; il se décida difficilement à rabattre de ses grandes espérances. Quoiqu'il fût malade, qu'il souffrît des yeux, de l'estomac, il déploya pendant le congrès de Vienne une incroyable activité. Il se remuait, se démenait, multipliait les démarches, surprenait les gens à leur lever et quelquefois dans leur lit, faisait antichambre des heures durant chez les ministres, écrivait lettres sur lettres. « Nous avons travaillé, disait-il, non en intrigans, mais en gens d'honneur, sans employer ni argent ni femmes. »

On lui témoigna partout une grande bienveillance, on lui fit beaucoup de promesses, mais il n'obtint guère que des paroles. Ne pouvant espérer de faire agréer ses projets par l'ambassade de France, elle était la seule dont il ne cherchât pas à se concilier les bonnes grâces, et ce fut une faute; mais pouvait-il lui laisser voir ce qu'il avait dans le cœur? « Les Genevois, disait le comte Alexis de Noailles, au lieu de venir à nous, font des voyages au Nord, au Midi, à l'Orient. Ils ont envie d'une chose que nous ne pouvons pas donner... S'arrondir, s'arrondir!.. On prend un compas et on trace un cercle, c'est bientôt fait. Mais c'est que ces messieurs intéressent toute l'Europe, et on ne nous dit rien, à nous. »

A en juger par sa correspondance, Pictet ne s'était pas fait une juste idée de la situation que M. de Talleyrand avait su conquérir à Vienne dès les premiers jours. Sur un avis qu'on lui donna, il tenta de réparer sa faute; il était trop tard. « Genève prospèrera très bien sans territoire, disait le prince. Ne soyez pas inquiets sur les Genevois, ils se tireront toujours d'affaire. » Au demeurant, il fit bon accueil à la députation et pensa lui être agréable en lui apprenant « que Napoléon Ier était essentiellement lâche, que sa pusillanimité se révélait en toutes choses, qu'à table il ne prenait jamais de l'eau dans la carafe placée devant lui, que sa voiture était doublée de plusieurs mains de papier. » — « Tout ce que Votre Altesse nous dit là, repartit Pictet, rend l'histoire de Bonaparte plus étonnante encore, puisqu'il a réussi à faire croire qu'il était très brave. — C'est que Bonaparte est l'homme le plus dissimulé qui ait jamais vécu, le plus astucieux, le plus fourbe... L'essence de Bonaparte est la ruse. Tout l'indique en lui. Lorsqu'il marche, tout son corps se meut comme un composé d'anneaux, il a la structure des reptiles comme il en a la ruse. » — « En disant ces mots, ajoutait Pictet, Talleyrand s'est levé, et cette grande masse informe, qui peut à peine se tenir sur deux jambes estropiées, a essayé d'imiter la démarche de Bonaparte. » Celui qu'on appelait le roi des ingrats ne se défiait pas assez de Genève; il avait cru flatter ses haines, il avait révolté son bon sens.

Après les cent jours, les dispositions des souverains alliés changèrent, ils ne songeaient plus qu'à exploiter leur nouvelle et décisive victoire, et Pictet fut sur le point de gagner son procès. Il avait été envoyé à Paris non-seulement comme député de Genève, mais comme ministre plénipotentiaire de la confédération helvétique. Ses instructions portaient que si les idées de modération ne prévalaient pas dans les conseils des souverains, la Suisse devait profiter des remaniemens territoriaux pour se fortifier et améliorer sa frontière. On sait à quels moyens violens dut recourir Louis XVIII pour empêcher qu'on ne dépeçât son royaume et de quels pressans dangers le sauva l'assistance de l'empereur Alexandre. En acceptant le portefeuille des affaires étrangères,

le duc de Richelieu scella l'entente entre la France et la Russie. « Nous étions sur le point d'obtenir une bonne frontière de Bâle à Genève, lit-on dans une lettre que Pictet adressait le 19 août 1815 au syndic Des Arts, lorsque l'avènement de M. de Richelieu fit changer de système. On voulut ménager la France, et on se borna à me faire avoir six communes du pays de Gex. La chose se décida tout à coup, et le protocole fut signé par les cinq grandes puissances avant que je fusse admis à présenter aucune objection. »

Pictet avait eu une entrevue avec le duc, qui lui expliqua qu'il avait pris malgré lui la présidence du conseil pour obéir à Louis XVIII et à l'empereur Alexandre, qu'il avait en retour exigé du tsar que la Russie l'appuyât dans sa lutte contre les autres puissances. « Ici je l'interrompis en lui disant sur le ton de la plaisanterie que je voulais qu'il sût qu'il parlait à un ennemi, et je lui ai exhibé mes pleins pouvoirs. Il s'est mis à rire et m'a dit : « D'abord, le diable m'emporte si vous obtenez le fort de l'Écluse et le fort de Joux ! »

Dès ce moment, comme l'a remarqué l'auteur d'un livre dont M. Edmond Pictet parle avec trop de dédain, l'envoyé genevois changea de tactique, et c'est avec la France surtout qu'il tâcha de s'accommoder (1). Le secrétaire d'État Turrettini lui avait écrit de Genève le 12 septembre : « Il me semble que si on pouvait faire accéder le roi Louis XVIII à quelque chose, ne fût-ce que fort peu, ce peu serait bien sûr. Vous me direz qu'on s'écarterait ainsi des grands principes, mais les principes ont si souvent trompé dans ce siècle ! » On ne pouvait mieux dire, et Pictet se résigna. En définitive, il n'avait pas perdu son temps. La France cédait quelques communes ; après une laborieuse négociation poursuivie à Turin, le roi de Piémont, lui aussi, consentit aux sacrifices qu'on lui demandait. Genève était devenue le chef-lieu d'un très petit canton, mais ce canton formait un tout compact, et c'était l'essentiel. Dans cette occurrence, le gouvernement genevois ne parut ni gai ni triste, mais content. Il offrit à Pictet, comme témoignage de sa gratitude, un service d'argenterie de la valeur de mille florins. De son côté, la diète fédérale déclara « qu'il avait bien mérité de la confédération suisse et s'était acquis les droits les plus sacrés à l'estime et à la reconnaissance publique. »

Ce diplomate improvisé, qui se traitait lui-même « de roquet en diplomatie, » fut heureux de retrouver, dans les derniers mois de 1816, sa charrue et ses moutons. Mais il s'occupa toujours des affaires de son pays, et il prouva plus d'une fois qu'il avait autant de clairvoyance que de patriotisme. Quelle que fût son aversion naturelle pour la politique abstraite et pour les théoriciens, il ressemblait à ces conserva-

(1) *Genève et les Traités de Paris de* 1814 *et de* 1815, *d'après des documens inédits*, par M. Louis Ricard, juge au tribunal de Gex, 1883.

teurs anglais qui se croient tenus de compter sans cesse avec l'opinion et de prendre l'initiative de réformes qu'ils jugent nécessaires ou opportunes, sans les goûter beaucoup.

Les gouvernemens aristocratiques ont leurs avantages et leurs inconvéniens. Un patriciat dont les droits sont des privilèges y attache un prix infini; il pense s'honorer en remplissant avec zèle et dévoûment des fonctions gratuites ou à peine rémunérées. Mais il est trop sujet à considérer les affaires publiques comme des intérêts de famille; il a le goût du mystère, il n'aime pas à s'expliquer, il décide, règle tout sous le manteau de la cheminée. Pictet était fermement convaincu que les gouvernemens doivent chercher à obtenir des citoyens « un acquiescement raisonné à leurs actes plutôt qu'une confiance aveugle en leurs intentions, » que dans un temps où les débats des chambres françaises retentissaient dans toute l'Europe, les peuples libres ne pouvaient plus s'accommoder du régime du silence. « Bien des inconvéniens, disait-il dans une brochure qu'il publia en 1818, résultent du demi-secret des débats de notre conseil souverain. La connaissance complète des discussions de ce corps éloignerait toute défiance et associerait en quelque sorte la nation aux mesures législatives... Les Genevois, qui ont donné sur le continent le premier mouvement à la discussion des principes de la liberté politique, resteront-ils dans l'ignorance sur les débats de leurs mandataires siégeant au milieu d'eux, tandis qu'ailleurs le gouvernement représentatif devient un système de diffusion universelle et rapide de la pensée? »

Au grand scandale de plusieurs de ses amis, il reprochait aux rédacteurs de la constitution genevoise de n'avoir pas fait sa part à la démocratie, il demandait que cette constitution fût revisée, qu'on abaissât la taxe électorale. Le 15 octobre 1817, éclata une insurrection, qui ne fut à vrai dire qu'une échauffourée. On accusait les revendeurs de s'être entendus pour accaparer les pommes de terre, pour renchérir « le tubercule ami de l'homme. » On cria beaucoup, on pilla quelques boutiques et quelques charrettes; les représentans de la loi furent insultés, maltraités. La milice appelée pour réprimer ces désordres montra peu de zèle, et un grand nombre de soldats-citoyens jugèrent à propos de rester chez eux.

Quelques mois après, Pictet prononça devant le conseil représentatif un remarquable discours, qui témoignait de la justesse et de l'élévation de son esprit. « La maladie actuelle, disait-il, est le désintéressement de la chose publique. Les conséquences sont une humeur sourde, une opposition d'inertie, l'indifférence pour les actes du gouvernement, l'indifférence aussi pour la personne des magistrats... L'existence de la maladie dont je parle n'est contestée par personne; mais on aime à se flatter que l'habitude de cet état de

choses rendra peu à peu indifférens à l'exercice des droits politiques ceux qui actuellement paraissent y attacher le plus de prix. On fait observer que l'usage de ces droits n'ajoute rien au bonheur du peuple... Mais telle est la perversité, si l'on veut, de l'esprit humain, que les biens dont on jouit ne sont jamais appréciés à leur juste valeur. *Si sua bona norint* n'est pas seulement applicable aux cultivateurs des champs. S'il est vrai, en général, que le bonheur soit une affaire d'appréciation, cela est particulièrement vrai du bonheur politique. » Il en concluait qu'un gouvernement prévoyant doit s'appliquer à procurer aux citoyens et les biens réels et *les biens d'imagination*. Plus d'un homme d'État aurait pu mettre à profit cette sage maxime; on en connaît qui, après avoir fourni une glorieuse carrière, se sont perdus pour n'avoir pas senti le besoin de rendre les imaginations heureuses. Si Pictet en avait été cru, d'inutiles émeutes, des crises violentes eussent été épargnées à Genève.

Cet homme de bien et de grand mérite mourut le 1er janvier 1825, après avoir appelé auprès de son lit ses bergers, ses valets de charrue, ses servantes de ferme et leur avoir donné sa bénédiction de patriarche. Il faut savoir gré à son petit-fils d'avoir tiré de l'ombre cette discrète et intéressante figure. Peu d'instans avant de mourir, il avait encore recommandé à ses enfans le dévoûment à la patrie. Il leur en avait donné l'exemple : ses actes peuvent être discutés, ses intentions furent toujours respectables. Son ami Des Arts avouait, dès 1815, qu'en détachant Genève de la France pour la réunir à la Suisse, les restaurateurs de la vieille république « avaient été obligés d'imposer à leurs concitoyens de dures, mais nécessaires privations. » Il voulait dire par là que non-seulement les Genevois avaient dû renoncer aux avantages que procurent les grandes patries, mais qu'ils s'étaient trouvés à jamais séparés de ces populations savoyardes et gessiennes dont Genève est la métropole naturelle. Qu'il s'agisse des biens réels ou des biens d'imagination, le bonheur politique est toujours incomplet. Les Allobroges et les Helvètes ne peuvent s'entendre qu'à moitié; ils n'ont pas la même humeur, ni le même tour d'esprit, ni la même façon de raisonner, ni la même conception du droit civil, ni la même économie politique. La Suisse, de plus en plus centralisée, a plus d'une fois froissé les Genevois dans leurs idées et dans leurs intérêts. « Il y a de bons mariages, a dit un moraliste chagrin, il n'y en a point de délicieux. » C'est l'histoire de Genève épousant l'ours de Berne. Elle n'a pas fait un délicieux mariage; mais dans ses heures de vif mécontentement, il ne lui est jamais venu à l'esprit de demander le divorce.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

SUR LA « LITTÉRATURE. »

Nos lecteurs se rappelleront-ils qu'il n'y a guère plus d'un an nous plaidions ici même la cause de la rhétorique? Ce sera dans quelque temps celle des idées générales, que je prévois qu'il nous faudra défendre, et montrer je ne sais dans quelle incapacité fâcheuse de les former l'une au moins des raisons de l'affaiblissement de la pensée contemporaine. Pour aujourd'hui, c'est la cause de la « littérature » même dont je voudrais dire quelques mots, et, sans prétendre épuiser le sujet le plus vaste, en toucher deux ou trois points seulement.

Ce n'est pas précisément que la « littérature » soit en danger de périr; et la confrérie des « compagnons de la vie nouvelle, » — qui ne se compose encore, au surplus, que d'un apôtre et d'un disciple récalcitrant, — n'a pas réussi jusqu'à ce jour ni ne réussira, je l'espère, à faire croire aux jeunes gens que le mépris mystique de l'art serait le commencement de la sagesse ou le triomphe de la moralité. Nous avons assez de barbares parmi nous! Mais, déjà, nous lisons, ici et là, que « la littérature diminue ce qu'elle semble parer; » que « tout travail de style est en un sens une profanation de la pensée; » que « les plus belles pages de la légende morale de l'humanité demeureront sans doute à jamais inédites; » — et savez-vous ce que cela veut dire? Cela veut dire que l'infécondité, qui passait jusqu'alors pour marque d'impuissance, l'est, au contraire, selon l'esthétique nouvelle, d'étendue, de portée, de vigueur d'esprit. Ce que nous appelons talent ou génie ne serait qu'un nom dont nous déguiserions l'incontinence des « polygraphes, » les Cicéron ou les Dante, les Voltaire ou les Hugo. Mais le grand artiste, ce serait le rêveur! Le grand écrivain, ce serait celui

qui n'a rien écrit, faute d'une langue au monde assez belle, ou d'un verbe assez spiritualisé, pour traduire la sublimité de ses pensées. Et le grand poète, — comme on disait au temps de ma jeunesse, — le grand poète, ce serait Orphée, dont il ne nous reste rien, à moins encore que ce ne fût Linus, lequel n'a sans doute jamais existé.

Quelques académiciens ne sont pas éloignés de penser les mêmes choses, mais ils ne prennent pas encore les mêmes « conclusions, » et ils ne raisonnent pas tout à fait de la même manière. C'est qu'ils en sont un peu empêchés par leur titre, si l'Académie, n'ayant de raison d'être que par et pour la « littérature, » n'a donc aussi qu'une obligation dont elle ne se puisse absolument s'affranchir, qui est de patronner « les littérateurs. » De même qu'en effet on ne conçoit guère une Académie des Beaux-Arts sans quelques peintres, quelques sculpteurs, quelques musiciens, de même on ne conçoit pas ou l'on conçoit mal une Académie française sans quelques poètes, quelques romanciers, quelques auteurs dramatiques;.. et sans doute il en faut le moins possible, mais enfin il en faut. C'est pourquoi, si quelque illustre avocat s'honore d'en faire partie, c'est en qualité de « littérateur » lui-même, et non pas, j'imagine, à titre de jurisconsulte éminent. Comme autrefois les Dufaure et les Duvergier de Hauranne, il se rend bien compte, « quelque éclat dont il brille, » qu'il le doit à la présence auprès de lui, dans la Compagnie, je ne dis même pas des Lamartine ou des Hugo, je dis des Ponsard ou des Empis de son temps. Pour dédaigneux qu'il soit de la « littérature, » il est bien obligé de convenir avec lui-même, qu'il n'aurait pas brigué son « fauteuil, » si cinq ou six générations de « littérateurs » ne l'avaient occupé avant lui... Et cela ne laisse pas de le gêner pour dire toute sa pensée sur les « littérateurs » et la « littérature. »

Mais nous l'entendons de reste; et quand il se demande : « si vraiment *le monde des lettres*, — c'est lui qui souligne, — n'est qu'un syndicat professionnel où l'on fabrique par état dés drames, des romans, et des comédies, des comédies, des romans et des drames, terminés invariablement par un duel, un assassinat, un suicide ou un mariage, » nous le comprenons. Nous le comprenons encore, quand il se flatte « qu'un jour viendra peut-être, où la vogue et la renommée iront au moins pour une bonne part au politique ou au soldat qui dit avec simplicité ce qu'il a fait; au philosophe ingénu qui exprime avec sincérité ce qu'il a pensé; à l'honnête témoin qui raconte ce qu'il a vu; au voyageur qui, venant de loin, nous dira en bon français :

J'étais là, telle chose m'advint. »

Mais, si la question n'est pas trop indiscrète, combien M. Rousse en connaît-il, de ces « philosophes ingénus » qu'il appelle? Combien de

ces « soldats » ou de ces « politiques? » Pour un Ségur ou pour un Marbot, — puisqu'ils sont à la mode, — a-t-il songé seulement combien nous avons d'auteurs de *Mémoires* militaires que leur simplicité n'empêche pas d'être parfaitement illisibles? et pour quelques auteurs de *Mémoires* politiques, combien de Richelieu même et de Sully dont les *Œconomies royales* ou l'*Histoire de la mère et du fils* ne distillent qu'inoubliable ennui?

C'est que « c'est un métier de faire un livre, comme de faire une pendule, » disait autrefois La Bruyère, et, de cette vieille vérité, deux siècles de « littérature » écoulés depuis lors n'ont pas fait, que je sache, une erreur. Apprendrai-je donc à M. Rousse qu'aucun métier ne s'improvise ou ne s'invente, pas plus en vérité celui de « littérateur » que celui d'avocat, et bien moins encore celui d'auteur dramatique, ou de poète, ou de romancier même? Non, sans doute; et il sait comme moi qu'une intrigue de drame ou de roman, quand elle devrait « invariablement » se terminer par un suicide ou par un mariage, n'en est pas pour cela plus facile à disposer qu'un procès à plaider, qui ne se termine pas, lui, moins « invariablement, » par être gagné ou perdu. Le « don » lui-même, comme on l'appelle, n'y sert de rien, ou de peu de chose, et jamais longtemps, si le travail, la patience, le temps ne s'y joignent. Aucun apprentissage n'est plus long que celui de l'art d'écrire, ni plus laborieux, et combien sommes-nous qui peinons trente ou quarante ans pour mourir sans l'avoir achevé? Non-seulement cela : mais le « métier des lettres » est l'un des rares, le seul peut-être, où, comme dans la voie de la perfection, si l'on cesse d'avancer, on ne s'arrête pas, on recule... Et nous laisserions les académiciens dire aux « vieux généraux, » ou aux « jeunes voyageuses, » qu'ils n'ont qu'à nous conter « avec simplicité, » les unes ce qu'elles ont vu, les autres ce qu'ils ont fait, pour que « la vogue » et « la renommée » leur viennent de surcroît! » Non, jeune fille, non, général; remerciez-les, mais ne les en croyez pas; ni vous surtout, jeunes gens. C'est le vieux Boileau qui a raison. La « littérature » est un art, et s'il n'y a pas d'art sans un peu d'inspiration, souvenez-vous qu'il n'y en a pas non plus sans un « métier » qui lui serve en quelque façon de support! Pour égaler même le vaudevilliste que vous avez sifflé, le romancier dont vous avez jeté le volume au panier, ne vous figurez pas qu'il vous suffirait de le vouloir. Mais si vous le tentez et que vous ne réussissiez pas, si la « vogue » est lente à venir et « la renommée » plus lente encore, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, n'en accusez que votre insuffisance, et n'allez pas enfin vous persuader

Qu'on verrait le public vous dresser des statues,

si vous aviez eu seulement pour vous « l'attache d'une coterie, la camaraderie d'une école, l'appât d'un nom, le patronage d'une revue, ou la réclame d'un journal. »

Je sais ce que l'on dit : que tant de romans dont les titres, et parfois les images, font comme une tache obscène aux devantures de nos libraires; tant de vaudevilles tour à tour épileptiques ou idiots que l'on joue sur nos scènes; tant de chansons qu'on braille, ou qu'on hurle, ou qu'on gesticule dans nos cafés-concerts ne sont pas de la « littérature; » — et je n'en disconviens pas. Il en est de l'art comme de tant d'autres choses, dont les beaux noms couvrent les pires commerces : nos pères avaient le *Théâtre de la foire*, et je ne sache pas qu'après tout Restif ou Casanova soient de nos contemporains! Je consens également qu'il y ait beaucoup de « littérateurs, » qu'il y en ait même trop, et que plusieurs d'entre eux fissent aussi bien ou mieux de peser du sucre ou d'auner de la toile. Les romanciers surtout abondent; — car pour les poètes, je n'en vois guère, et pour les auteurs dramatiques je conjecture que la race n'en est pas perdue, mais, en vérité, où sont-ils cette année? Que si donc le public ne demande, comme le croit M. Rousse, « qu'à se débarrasser de l'effroyable cohue de fictions banales ou scélérates dont il est rassasié et comme abêti, » il n'a premièrement qu'à ne pas les lire, ce qui est facile; et nous, pour l'y déterminer, c'est sur lui qu'il faut que nous tâchions d'agir. Mais, dans le procès de quelques industriels ou de quelques histrions de lettres, il ne serait pas seulement injuste, il est dangereux d'envelopper la « littérature. » Et si le nombre des « littérateurs » est grand, j'ajoute qu'il y en a des raisons qu'un académicien devrait nous rappeler, — si nous les avions par hasard oubliées.

Car on peut bien répéter, en se donnant des airs de délicat, que le roman, par exemple, ou le drame ne supportent pas la médiocrité. Ce n'est cependant qu'un mot; et le fait est qu'au contraire ils la supportent si bien, qu'ils en vivent. On pourrait le regretter, si les chefs-d'œuvre tombaient du ciel en terre, comme les aérolithes. Mais, parce que la « littérature, » comme la « peinture, » est un métier, il faut, — si l'on ne veut pas que de génération en génération elles périssent, pour ainsi parler, tout entières, — que la « technique » ou les « procédés » s'en entretiennent d'âge en âge et se perfectionnent; et c'est à quoi servent tous les romans qui ne sont pas de Balzac ou toutes les comédies qui ne sont pas de Molière. Comme il y a des degrés en tout, comédies ou romans peuvent d'ailleurs avoir leur mérite : on voit jouer *le Menteur* encore avec plaisir, et *Gil Blas* n'est point un roman méprisable. Mais quand ils n'auraient servi qu'à préparer *l'École des femmes* ou *la Cousine Bette*, ce serait encore assez pour les justifier

d'être; — et leurs auteurs de les avoir écrits. Si les savans, par cet aveu « dépouillé d'artifice, » ne craignaient pas de compromettre auprès de quelques ignorans le prestige de leur science, on serait étonné d'apprendre de combien d'expériences manquées, de combien d'essais avortés, de combien de calculs trompés, leurs plus belles découvertes sont faites. Il n'en va pas autrement dans l'histoire de la littérature et de l'art. Le roman que vous jugez médiocre, et qui l'est effectivement, il se peut qu'un chef-d'œuvre y soit comme enveloppé, pour des yeux qui l'y verront un jour. Laissez faire au temps. Ne vous défiez que de ceux qui proposent leurs nouveautés comme telles, puisque le génie même n'a qu'une idée confuse du progrès dont il est l'ouvrier. On ne forme pas le dessein de renouveler le théâtre ou de « rénover » le vers français, et l'évolution se fait sans qu'on y pense. Mais, romanciers ou poètes, ceux qui n'ont d'ambition que de faire ce que leurs prédécesseurs ont fait avant eux; d'y ajouter leur personne à leur tour et d'empêcher ainsi que l'art ne se prescrive ou que la tradition ne s'interrompe, ceux-là, ni leur effort, ni leur travail ne seront entièrement perdus. Et c'est pourquoi, s'ils étaient plus nombreux encore, je doute, en y réfléchissant de plus près, qu'il fallût avoir peur de leur nombre.

L'occasion serait belle, — si je le voulais, — de faire ici reparaître « les compagnons de la vie nouvelle; » mais, s'ils le veulent bien eux aussi, je les réserverai pour une autre et plus ample occasion. Ce qui me semble en effet plus utile, c'est d'essayer de préciser le sens de ce mot même de « littérature, » plus large, à notre avis, et surtout plus profond que ne le paraissent croire d'une part quelques romanciers ou quelques symbolistes, et d'autre part M. Rousse lui-même. Si nous ne pouvons sans doute admettre, avec M. de Goncourt, par exemple, que la « littérature » se réduise à noter des sensations rares au moyen d'une *écriture artiste*, laisserons-nous croire à M. Rousse qu'on ait fait œuvre de « littérature, » quand on a mis du *bon français* sur des pensées ingénues? Si la comédie, le roman et le drame ne sont pas, comme le croit M. de Goncourt, toute la « littérature, » admettrons-nous, avec l'Académie, que l'heure soit venue de les chasser de la « littérature, » pour n'y laisser de place qu'aux mémoires des soldats ou qu'aux récits des voyageurs? On peut essayer de voir d'un peu plus haut les choses. Il ne faut pour cela que de se détacher un peu de soi-même, — comme le demandent les nouveaux mystiques, mais comme d'ailleurs ils ne le font pas; — ne se soucier ni de plaire ni de déplaire à personne, ce qui semble être malheureusement le principal objet de beaucoup d'écrivains; et tâcher de ne rien dire qui ne soit également vrai de toute la « littérature » et de toutes les littératures.

Se place-t-on à ce point de vue, il apparaît d'abord que la « littéra-

ture, » qui n'a pas sans doute été faite pour les « hommes de lettres, » est encore moins inventée pour le divertissement des « hommes du monde. » On décide aujourd'hui volontiers du mérite d'un livre entre une conversation d'affaires et une discussion politique; et je ne sais, quoi qu'on en puisse dire, si cela vaut mieux que de n'en point parler du tout. En tout cas, ce n'est point pour fournir un sujet de causerie aux « salons » de Thèbes, que Pindare a composé ses *Odes*, ni pour distraire les oisifs d'Athènes que Démosthène prononçait ses *Olynthiennes* ou ses *Philippiques*. Lorsque Dante écrivait sa *Divine Comédie* ou Milton son *Paradis perdu*, leur intention n'était même pas de doter la langue italienne, ou l'anglaise, d'un genre de poème qu'elles ne possédaient pas. Et Pascal, dans ses *Provinciales*, ou Bossuet, dans ses *Sermons*, comme après eux Montesquieu dans son *Esprit des lois*, ou Rousseau dans son *Émile*, se proposaient assurément quelque chose d'autre et de plus que de mettre du bon français sur des pensées ingénues. Mais le rôle de la « littérature, » sa fonction propre, si je puis ainsi dire, est de faire entrer dans le patrimoine commun de l'esprit humain, et d'y consolider par la vertu de la forme, tout ce qui intéresse l'usage de la vie, la direction de la conduite et le problème de la destinée. Dans une langue intelligible à tous, transposer et traduire ce qui ne devient clair, — et même peut-être vrai, — qu'en devenant général; donner une existence durable, en lui donnant une valeur universelle, et pour ainsi parler constante, à ce qui n'avait qu'un commencement d'être; faire comprendre aux autres hommes les intérêts qu'ils ont dans les questions dont ceux mêmes qui les traitent ne connaissent pas toujours toute l'importance, voilà l'objet de l'art d'écrire, et voilà ce qui est proprement « littéraire. »

Laissons aujourd'hui les poètes, et ne parlons que de nos grands prosateurs. Si Montaigne en est un, c'est pour avoir le premier chez nous montré, dans ses *Essais*, ce que l'observation du moi peut nous apprendre non-seulement de nous-mêmes, mais de l'homme en général. Si Pascal en est un autre, c'est pour avoir, dans ses *Provinciales* et dans ses *Pensées*, tiré la morale du demi-jour du sanctuaire et de l'ombre du confessionnal. Arnauld et Nicole, — qui l'ont également tenté, mais qui n'y ont point réussi, — ne sont qu'à peine des écrivains. Bossuet a continué l'œuvre de Pascal; et, de tant de théologiens ou de controversistes jadis fameux contre lesquels sa vie s'est usée à combattre, s'il est le seul qui survive, le seul aussi dont l'œuvre soit de la « littérature, » c'est pour nous avoir fait entendre que notre destinée se jouait dans ces disputes où ses adversaires n'ont vu qu'une occasion d'étaler tout l'arsenal de leur érudition et de leur dialectique. En écrivant ceci, je pense à Jurieu, le moins « littéraire » des hommes et le plus justement oublié. Ce que Bossuet avait fait pour la théologie, Montesquieu l'a fait pour la jurisprudence univer-

selle, et c'est pour cela que *l'Esprit des lois* est de la « littérature, » pour nous avoir montré que, dans ces lois dont le formalisme des jurisconsultes nous déguisait les raisons d'être, il n'y allait de rien de moins que de l'existence de l'institution sociale. Mais connaissez-vous Goguet, et son *Traité de l'origine des lois?* C'est un contemporain de Montesquieu, qui ne manquait certes pas de lettres, mais seulement d'esprit « littéraire. » Et Buffon, si son nom n'est pas moins grand dans l'histoire de la littérature que dans celle de la science même, à quoi le doit-il, si ce n'est à l'idée de génie qu'il a eue de tirer, aussi lui, l'histoire naturelle du secret des amphithéâtres ou des laboratoires? Mais si l'*Histoire naturelle* est de la « littérature, » la *Philosophie zoologique* n'en est point, parce qu'elle n'est accessible qu'aux seuls naturalistes. Je ne me priverai pas du plaisir d'ajouter à tous ces grands noms celui de M. Renan, dont l'œuvre « littéraire » est d'avoir fait entrer dans la circulation de la pensée contemporaine les résultats généraux de l'exégèse biblique, et d'avoir fait comprendre aux « gens du monde, » qui ne s'en doutaient guère avant lui, que toute la morale et toute la religion peuvent être impliquées dans une question de philologie hébraïque.

Et vainement dira-t-on que c'est ici trop élargir, ou trop enfler en quelque sorte, le sens du mot de « littérature! » Qui donc a décidé qu'il ne désignerait que « l'art subtil de faire quelque chose avec rien? » Non que ce fût un art à dédaigner, si du moins on en croit une parole de Racine, qui définissait précisément ainsi l'invention poétique. Mais l'histoire est là pour fixer le sens des mots. C'est elle qui nous apprend à discerner ce qui est de la « littérature » de ce qui n'en est pas; et puisque c'est elle qui nous montre le mot partout et toujours entendu de la même manière, c'est donc elle aussi qui limite le pouvoir des Académies. Ainsi comprise et définie, je ne puis croire que ce soit une pure vanité que la « littérature; » et, en vérité, ceux qui le disent le croient sans doute, mais comment alors, et pourquoi continuent-ils d'en faire? Comment encore ne voient-ils pas, quand ils essaient de détourner « la vogue » et la « renommée » vers les récits de voyages ou les *Mémoires* personnels, que de toutes les formes de la « littérature » ce sont justement les plus inutiles qu'ils encouragent? Car il faut être bien sûr de l'originalité de ses impressions pour nous venir conter une fois de plus ce qu'il ne dépend que de nous d'aller voir. Mais pourquoi écrit-on ses *Mémoires*, si ce n'est pour nous imposer, et, dans le cas le plus favorable, pour se montrer soi-même à la postérité plus grand que sa fortune. Demandez-le plutôt aux éditeurs de Saint-Simon? et si l'histoire ne se serait pas bien passée des récits de cet « honnête témoin, » qui n'a presque rien vu, mais tout inventé de ce qu'il nous raconte. Voilà vraiment de la « littérature, » — non pas au sens où nous entendons le mot, — de la mauvaise « litté-

ture; » et voilà un bel exemple de « la démangeaison d'écrire. » Il y a aussi *les Historiettes* de Tallemant des Réaux, et les *Mémoires de Richelieu*, et les *Souvenirs de la marquise de Créqui!*

Quelles sont pourtant les raisons de ce dédain assez nouveau de la « littérature? » les raisons qu'on en donne, et celles aussi que l'on n'en donne pas? Car, en vérité, si nous courons quelque danger, qui croira que ce soit de voir trop d'écrivains, je ne dis pas s'isoler dans « leur tour d'ivoire, » mais s'enfermer dans leur art ou dans leur métier, comme font dans le leur un militaire, un ingénieur, un savant? La maladie régnante serait plutôt de rougir de sa profession, et en tout cas, d'en vouloir sortir : Mascarille devient auteur; des professeurs de rhétorique se mêlent de réformer le monde; et, si les sous-préfets font des vers ou les ingénieurs de la critique dramatique, il ne me paraît pas que ce soit une compensation. Faut-il parler encore plus net? Nous ne manquons donc aujourd'hui de rien tant que d'ouvriers laborieux, si ce n'est de consciencieux artistes, — peintres ou poètes, auteurs dramatiques ou romanciers, — qui ne mettraient uniquement leur ambition, leur gloire, et leur devoir qu'à remplir les promesses de leur nom. Tout le monde se croit apte à tout. On ignore qu'en quelque métier que ce soit, celui-là est un homme rare qui s'acquitte supérieurement de sa tâche. Et on ne veut pas comprendre que, dans une société bien réglée, comme il n'y a rien au-dessus d'un bon ébéniste qui fait de bonne ébénisterie, d'un bon ingénieur qui fait de bonnes routes et de bons ponts, d'un bon architecte qui fait de bonnes maisons, pareillement, il n'y a rien au-dessus d'un bon « littérateur » qui fait de bonne « littérature. » Les « emplois de feu, » comme on disait jadis, ne sont pas les seuls qui demandent tout un homme, et dans cette fin de siècle où nous sommes, je ne sache pas de métier ni d'art qui ne réclame de ceux qui s'y sont engagés toute leur application, toute leur intelligence, et toute leur activité.

Je ne vais pas sans doute, à ce propos, traiter une fois de plus ici la question de « l'art pour l'art. » Mais si d'ailleurs l'art et la « littérature » ont vraiment une fonction sociale, et, — sans aller pour cela jusqu'à dire qu'ils aient un autre objet qu'eux-mêmes, — si l'achèvement de leur œuvre n'en épuise pas les effets utiles, quelle est cette singulière défiance qu'on en témoigne? à quoi tend ce mépris qu'on essaie d'en semer? Oui, je le sais, on nous invite à l'action. Mais, quelle action, d'abord? Et depuis quand des discours, eux aussi, des livres comme ceux de Voltaire ou de Rousseau, des romans comme *Candide* et comme *la Nouvelle Héloïse*, des comédies ou des drames comme *la Femme de Claude* ou comme *la Princesse George*, des romans comme *Adam Bede*, quoi encore? des livres comme *la Vie de Jésus* et comme l'*Ancien Régime*, ne sont-ils plus des actions? Demandez-le donc aux croyans, combien la *Vie de Jésus* a enlevé d'âmes au christianisme!

demandez à nos hommes politiques, et aux historiens, et aux maîtres de la jeunesse, combien l'*Ancien Régime* a fait pour établir la « nécessité » de la Révolution. N'est-ce pas là ce qu'on appelle agir? Et « cette religion de la souffrance humaine; » cette pitié plus vaste, plus large, plus active, ce sentiment plus profond de la solidarité qui lie tous les hommes entre eux en les égalant tous devant la douleur et devant la mort; cette charité plus efficace, ne sont-ce pas encore des « littérateurs, » de simples romanciers, les Tolstoï et les Dostoievsky, les George Eliot et les Charles Dickens, dont les chefs-d'œuvre ont comme préparé l'âme contemporaine à en recevoir l'enseignement? Non-seulement la « littérature » est une forme de l'action, mais, s'il y en a de plus brutales, je doute qu'il y en ait beaucoup de plus efficaces, et quand Voltaire, l'un des « littérateurs » les plus complets qu'il y ait eus, écrivait le vers célèbre :

J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin,

je veux bien qu'il se méprît sur la valeur de son action : il ne se trompait certes ni sur sa portée, ni sur son étendue, ni surtout sur sa réalité.

C'est qu'après tout, s'il est bien vrai que la volonté gouverne le monde, ce sont les idées qui font l'éducation de la volonté, qui lui suggèrent les mobiles ou les motifs de ses résolutions, qui la conduisent donc et qui la gouvernent elle-même. Et ce n'est pas nous qui nierons que l'exemple soit un moyen de répandre autour de soi les idées qu'on croit justes; mais il n'est pas le seul; et pourquoi la « littérature » n'en serait-elle pas un autre, aussi sûr, plus rapide, et conséquemment plus puissant? On a vu quelquefois des pamphlets valoir des armées. Et comme un général, pour diriger ses troupes, n'a pas toujours besoin d'être lui-même, de sa personne, au fort de l'action, de même il est arrivé que, du fond de son cabinet, un « littérateur, » en changeant ou, si je puis ainsi dire, en renversant le mouvement de l'opinion, changeât aussi le destin d'un empire. La littérature, qui rend en quelque sorte les idées portatives, en fait ainsi des motifs d'agir, et, d'inertes qu'elles étaient, c'est elle, en les animant, qui les transforme en moyens de défense ou d'attaque.

Je sais encore ce que l'on répond : que les temps ne sont plus les mêmes, qu'il n'est permis à personne d'avoir l'air de se désintéresser de la chose publique, et que le poète l'a dit :

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle
S'il n'a l'âme, et la lyre et les yeux de Néron;
Pendant que l'incendie en fleuve ardent circule
Des temples aux palais, du cirque au Panthéon.

Honte à qui peut chanter pendant que chaque femme
Sur le front de son fils voit la mort ondoyer;
Que chaque citoyen regarde si la flamme
Dévore déjà son foyer!

Mais, si l'heure présente est aussi trouble qu'on le veut bien dire, c'est ce qu'il faudrait d'abord examiner; et quand elle le serait, n'est-ce pas justement alors que, comme autrefois les moines d'Occident, il nous faudrait sauver du naufrage, pour en conserver le dépôt aux âges futurs, les parties nobles de la civilisation? Sans un peu de cet art et de cette « littérature » qu'on dédaigne, où en serions-nous de notre propre histoire? à quel point de notre développement en serions-nous demeurés? Quels ou qui serions-nous, sans quelques-uns de ces « littérateurs » qui faisaient, il y a cinq cents ans, l'éducation du monde moderne en achevant la leur? Si nul sans doute ne peut le dire avec une assurance entière, la question n'en est pas moins de celles qui donnent singulièrement à penser. Je respecte et j'admire, pour moi, jusqu'à ces « philologues » et jusqu'à ces « érudits » qui ne pensaient pas rendre, en éditant les dialogues de Platon, ou en annotant les comédies de Térence, un moindre service à l'humanité même qu'à la gloire de leur auteur. Et je vois bien, je crois bien voir où nous mènerait le mépris de leur tradition; — ce qui est sans doute une bonne raison, la meilleure même que l'on puisse avoir, d'en entretenir le respect et le culte; — mais je ne vois pas l'intérêt qu'il peut y avoir à en détourner la jeunesse et l'opinion.

Il faut bien que je le dise en effet, puisque l'on ne le voit pas ou qu'on ne le veut pas voir. De toutes les formes de la « littérature, » il n'y en a pas qui paraisse à beaucoup de gens plus inutile ou plus vaine que de s'attacher, que d'employer quelquefois une vie d'homme tout entière, à « restituer » le texte authentique des *Sermons* de Bossuet ou à déterminer avec exactitude ce qu'un Voltaire peut devoir à tous ceux qui l'ont précédé. Cependant, s'il y a de plus hauts emplois de l'intelligence et s'il y en a surtout de plus brillans, il n'y en a pas de plus utiles ni de plus nécessaires. Ou, plutôt, rien n'est indifférent, pas plus en littérature qu'ailleurs; et sans doute on ne se trompe pas si l'on croit que le public ne demande au « littérateur » que de lui plaire, mais on se trompe, si l'on croit que le « littérateur » y réussisse autrement qu'à force de scrupules. J'en voudrais à Molière d'avoir semblé dire le contraire, — comme aussi, dans son *Misanthrope*, que le temps ne fait rien à l'affaire, — si d'ailleurs on pouvait prendre une boutade comique pour l'expression de la vraie pensée d'un homme. Eh non! sans doute, le public ne se soucie guère de nos petits papiers, de nos « documens » ou de nos « preuves, » non plus que de la longueur de nos recherches, ou du labeur qu'il nous en a coûté. Le public n'a pas tort. Mais ce qu'il sent parfaitement, s'il n'en connaît pas les raisons,

c'est que tout ce travail, toutes ces recherches, tous ces scrupules sont justement ce qui fait la différence de qualité des œuvres, leur valeur, et, par conséquent, une partie de son propre plaisir. C'est ce qui nous justifierait d'y mettre tant d'importance. « L'existence de personnes même insignifiantes a des conséquences importantes en ce monde, dit quelque part George Eliot, et on peut prouver que cela agit sur le prix du pain ou sur le taux des gages... » Pareillement, en « littérature, » on peut prouver que le moindre détail, ayant son importance dans l'économie d'une œuvre, l'a donc aussi dans le plaisir qu'elle cause, dans le jugement qu'on en porte, et dans l'influence qu'elle exerce.

Mais si j'insistais, je craindrais ici d'avoir l'air de plaider dans ma propre cause, et c'est ce qu'il vaut toujours mieux éviter. Pour la même raison, je me passerai de montrer ce qu'il y a d'impatience, et presque d'horreur de la critique, dans ce dédain de la littérature. Tout ce que je dirai, c'est que, si j'ai cru longtemps : — qu'en se faisant une loi de ne jamais toucher aux personnes, de les distinguer ou de les séparer de leur œuvre, et de ne discuter que les idées ou le talent ; — qu'en parlant de ses contemporains comme on aurait pu faire des Latins ou des Grecs, avec la même liberté, mais avec le même détachement de soi ; — qu'en essayant de se placer au point de vue de l'histoire, et de se dégager de son propre goût, sinon pour entrer dans les raisons du goût des autres, mais pour maintenir les droits de la tradition, qui sont ceux de l'esprit français lui-même, et, en un certain sens, de la patrie ; — qu'en ne négligeant aucun moyen d'accroître l'étendue de ses informations, d'en réparer laborieusement l'insuffisance ou la pauvreté ; — qu'en évoluant pour ainsi dire avec les auteurs eux-mêmes, et en s'efforçant de triompher du mauvais amour-propre qui nous fait mettre quelquefois l'accord de nos doctrines au-dessus de la sincérité de notre impression ; — qu'en se défendant de juger en son nom, et en réduisant au plus petit nombre possible les principes du jugement esthétique ou moral ; — si j'ai cru que l'on réconcilierait les auteurs et la critique, je suis désabusé... Mais, bien loin de décourager ou de lasser la critique, n'est-ce pas ce qui doit, au contraire, l'assurer de son utilité ? Car ne provoquerait-elle pas moins d'impatience autour d'elle, si elle n'était pas une forme de l'action ? Et, si d'autant qu'elle est plus impartiale, ou plus impersonnelle, qu'elle s'efforce au moins de l'être, et qu'elle s'en pique, il semble justement qu'on la trouve plus importune, est-il au monde une preuve plus claire que les *idées* sont des *forces*, et que la « littérature » est quelque chose de plus qu'un divertissement de mandarins, buvant du vin exquis dans « des tasses mille fois remplies, » et traçant avec leur pinceau des « caractères légers comme des nuages de fumée ? »

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre du Vaudeville : *Hedda Gabler*, drame en 4 actes, en prose, de M. Henrik Ibsen, traduction de M. Prozor.

Hedda Gabler est la fille d'un général. Elle a été librement élevée, montant à cheval, tirant le pistolet, se laissant ou se faisant courtiser de si près, qu'une fois elle a dû menacer, de son pistolet précisément, un prétendant trop hardi, certain Eylert Loevborg, écrivain génial et ivrogne. Depuis, et par ennui seulement, Hedda a épousé un pauvre petit professeur ou docteur roux, ennuyeux, agaçant même et naïf: George Tesman. Pourquoi justement celui-là? Parce que seul il a demandé la main d'Hedda; les autres n'en demandaient pas tant. Le jeune ménage est revenu hier de son voyage de noces : lui, plus distrait, plus effaré que jamais, honnêtement et bourgeoisement ravi de retrouver sa vieille tante, ses vieilles pantoufles et ses vieux bouquins; elle déçue, incomprise, exaspérée, et, circonstance aggravante, enceinte. A peine de retour, elle reçoit la visite d'une ancienne amie de pension, la douce, la blonde Théa Elvsted. Celle-ci lui avoue qu'elle a quitté son mari et ses enfans pour s'attacher au génie et à la personne d'Eylert Loevborg. Elle vit avec lui, tout près d'ici; elle est sa muse et son bon ange; grâce à elle, Eylert ne boit plus jamais et travaille toujours. Il travaille avec sa chère Théa, gardienne de son esprit et de son âme. Il vient, ou ils viennent de publier ensemble un livre qui fait grand bruit; un autre va suivre, plus remarquable encore. Mais l'inquiète Théa, craignant toujours une rechute d'Eylert, venait prier les Tesman de veiller avec elle sur leur ami commun.

Eylert survient à son tour. Il a son manuscrit dans sa poche.

Tesman, en camarade et confrère curieux, demande une lecture pour le soir même. Justement on doit souper entre hommes, chez certain magistrat de la petite ville, l'assesseur Brack. Ce Brack, un viveur, a tourné jadis, comme les autres, autour de la belle Hedda ; le moment lui paraît venu de pêcher dans l'eau, déjà trouble, du jeune ménage. Il s'en explique avec Hedda, qui ne répond ni oui ni non à ses offres hardies. Ce n'est pas à Brack qu'elle en veut ; c'est à l'autre. Et que lui veut-elle ? Ah ! si on le savait ! Mais voilà, on ne le sait pas et on ne le saura jamais au juste. En tout cas, plus de mal que de bien.

Eylert, se sentant faible, a refusé l'invitation de l'assesseur. Il fuit la tentation ; mais Hedda l'y rejette. Elle le défie d'aller à ce souper ; il y va donc, s'y grise abominablement et perd en rentrant ses précieux cahiers. Tesman, qui les a ramassés, les rapporte. Hedda s'en empare, soi-disant pour les rendre à Eylert, qui doit revenir prendre Théa, laissée chez les Tesman pendant le réveillon. Il revient, en effet, après la fête. Honteux, il s'accuse de s'être enivré comme un goujat et, dans son ivresse, d'avoir, non pas égaré (il recule devant l'aveu complet), mais déchiré en mille morceaux et jeté à la mer l'inestimable manuscrit ; il a ruiné l'œuvre de sa vie, sa vie elle-même, et celle de sa compagne. La pauvre Théa s'enfuit en pleurant.

Loevborg va se tuer. Il l'annonce à Hedda. Ici, vous n'allez pas comprendre tout de suite, je vous en avertis ; vous ne comprendrez jamais peut-être, mais voici pourtant où nous reviendrons chercher tout à l'heure le sens de la pièce et du personnage d'Hedda, si ce personnage et cette pièce ont un sens : Hedda lui dit donc d'une voix sombre : « Eylert Loevborg, écoutez-moi. Ne pourriez-vous agir en sorte *que cela se fît en beauté?* » Puis, ouvrant son secrétaire, elle en tire... quoi donc? Le manuscrit, qu'elle y a caché? — Oh ! que non ! Un pistolet, le même dont elle menaça jadis Eylert. Elle le lui remet : « *En beauté*, Eylert Loevborg ! Promettez-le-moi. » Il sort et dès qu'il a passé le seuil, elle jette le manuscrit au feu.

Eylert s'est tué. L'assesseur Brack, mêlé à l'affaire par ses fonctions de magistrat, vient annoncer le suicide aux Tesman et à Mme Elvsted. Eylert s'est tiré un coup de pistolet ; il agonise à l'hôpital ; nul ne peut être admis auprès de lui. Et voici l'effet de cette nouvelle sur les divers intéressés : après un cri d'horreur et quelques larmes, Mme Elvsted et Tesman se retirent à l'écart et s'asseyent devant une table, sous la lampe. La petite Égérie avait heureusement ses poches bourrées de notes et de documens ; elle ne fait que changer de collaborateur ; avec le second elle reconstituera l'œuvre du premier.

Brack s'est approché d'Hedda. Il a dissimulé devant les autres, mais à elle il peut et doit tout dire : Eylert Loevborg ne s'est pas tué

dans sa propre maison, mais chez une fille, après une scandaleuse bagarre; il s'est bien tiré un coup de pistolet, mais non pas dans la tempe, ni même dans la poitrine : dans le bas-ventre! Pouah! Alors cela ne s'est pas fait en beauté! Du coup, oui, de ce coup de pistolet médiocre, inférieur, meurent avec Eylert la dernière illusion et l'idéal d'Hedda. Mais ce n'est pas tout. L'assesseur a reconnu le pistolet pour celui de Mme Tesman. Il n'a qu'à parler; Hedda est compromise, perdue. Il offre bien de se taire, mais à une condition,.. et devant cette condition Hedda se révolte. Il reste encore un pistolet dans la boîte. Elle le prend à la dérobée, va au piano, joue une valse endiablée, et, avec un éclat de rire, se fait sauter la cervelle. La cervelle, entendez-vous bien, et non les entrailles. En beauté!

Voilà le dernier drame du puissant et obscur Scandinave qu'il est aujourd'hui convenu, convenable et distingué d'admirer aveuglément. Voilà du moins l'action de ce drame; car, pour l'idée, elle n'est pas aussi facile à démêler. Je sais bien que M. Ibsen s'est défendu lui-même d'avoir eu, pour cette fois, une idée. « J'ai voulu seulement, a-t-il dit à son traducteur, qui nous le rapporte, montrer ce que produit le contact de deux milieux sociaux qui ne peuvent s'entendre. *Hedda Gabler* n'est pas une pièce à problème. » — Eh bien! il est difficile, M. Ibsen. Depuis que son œuvre a été traduite, elle a fait l'objet de je ne sais combien d'études, d'une préface, d'une conférence extra-lucide avant la représentation; après, de comptes rendus innombrables et de discussions sans fin, et nous ne voyons pas encore très bien ce qu'elle signifie. Trop heureux si nous le voyons à peu près et si nous arrivons à vous le faire entrevoir. Peut-être sera-ce par les yeux de M. Jules Lemaître; mais, sans ces yeux-là, je crois qu'on n'aurait rien vu du tout.

Hedda Gabler est l'analyse, et je voudrais que c'en fût un peu plus la satire et la condamnation, d'un mal qui fait de nombreuses victimes; un mal dont souffrent et peuvent mourir les siècles de culture et de civilisation raffinée comme le nôtre : la perversion du sens moral par le sens intellectuel ou soi-disant tel; la subordination, que dis-je, le sacrifice du Bien, dans sa réalité concrète et nécessaire, non pas même au Beau, mais à ce qui n'en est que l'illusion et le mensonge; à toutes les fantaisies, à toutes les chimères, les plus folles et les plus criminelles, dont peuvent s'éprendre, sous prétexte d'esthétique et d'art, des cerveaux malades et des imaginations détraquées.

Dans *Hedda Gabler*, les crimes et les ridicules viennent surtout de la tête; les principaux personnages sont atteints d'atrophie ou plutôt d'hypertrophie cérébrale. Qu'est-ce que l'héroïne elle-même? Une coquine, d'abord, et puis une folle; pas même : une toquée; une dépravée, mais d'une espèce particulière, peut-être la plus dangereuse : une dé-

pravée intellectuelle. Toute petite et par nature, Hedda était méchante. En rencontrant sur l'escalier Théa, sa petite compagne de pension, elle aimait à lui tirer les cheveux, des cheveux blonds dont la fadeur l'exaspérait. Une fois même elle la menaça de les lui brûler. Jeune fille, elle a provoqué les confidences équivoques d'Eylert Loevborg; il lui racontait sa vie de débauche et de crapule, les cabarets, les mauvais lieux, et elle se plaisait aux aveux qui lui salissaient l'âme, aux propos hardis, aux gestes même, et peut-être aujourd'hui regrette-t-elle vaguement sa défense trop vive et l'outrage inachevé. « Dans vos relations avec moi, lui dit Loevborg, il n'y avait pas d'amour non plus, dites ? Pas un soupçon, pas une nuance d'amour ? — Qui le saura jamais ? » répond-elle ; et elle ajoute : « Quand j'y pense, maintenant, il me semble qu'il y avait quelque chose de *beau*, de séduisant, je dirais même de courageux dans cette intimité secrète. » — Quelque chose de beau ! Voilà le grand mot lâché ! Le mot de l'esthétique et, si je puis dire, de l'intellectualité, source et source empoisonnée du drame. Autrefois les femmes « incomprises, » comme on les nommait vers 1830, prenaient un amant : témoin les héroïnes de George Sand. En 1850, Mme Bovary en prenait deux. Ces femmes avaient tort, mais du moins avaient-elles tort simplement, naturellement. C'est par le cœur ou par la chair qu'elles péchaient ; Hedda pèche par l'esprit seulement, et voilà le pire des péchés, le seul, dit-on, que Dieu ne pardonnera pas. Hedda n'est pas tentée un instant de prendre un amant, ni Loevborg, ni Brack, ni personne, et pour un rien, je le lui reprocherais. Hedda n'est jalouse de Théa, pour atroce que soit cette jalousie, qu'intellectuellement. Ce qu'elle envie à sa rivale, c'est de posséder l'esprit et non le cœur ou le corps d'Eylert ; c'est d'avoir sauvé, de protéger encore et d'aider un esprit, c'est d'inspirer une œuvre et d'y collaborer. Cette œuvre, elle la déteste et la détruit ; j'allais dire elle la tue comme un enfant né de Loevborg et de l'autre femme. « Maintenant, murmure-t-elle en regardant flamber les feuillets, je brûle, je brûle l'enfant, » et sous la métaphore concrète, c'est encore une abstraction que sa haine abstraite poursuit.

Hedda n'est au fond qu'un bas-bleu tragique, une précieuse non pas ridicule, mais criminelle, qui vole, tue ou fait tuer et se tue elle-même, tout cela en l'honneur de je ne sais quel idéal imbécile, rêvé par son imagination en démence. Comme elles vont aimer ce type féminin, toutes nos péronnelles de littérature, nos esthéticiennes de salon, nos belles décadentes ! Je les entends déjà se récrier sur cet état d'âme ! Songez donc ! Une femme qui, de gaîté de cœur, par snobisme intellectuel, rejette un homme à l'ivrognerie, le renvoie à son vice ! Veut-elle alors le perdre, ou l'éprouver ? On ne le sait pas, et je crois qu'elle l'ignore elle-même. Peut-être résistera-t-il.

Alors, dit-elle, une flamme romantique aux yeux, il reviendra « couronné de pampre. » — Pourquoi « couronné de pampre? » Mais... (Lemaître au moins nous a dit qu'il fallait l'entendre ainsi) « couronné de pampre » veut dire quelque chose comme vainqueur, triomphant, pareil à un jeune dieu, à Bacchus impassible parmi les ivres corybantes. J'aurais cru plutôt le contraire, et que le pampre signifie l'ivresse au lieu de la sobriété. Mais n'importe, « couronné de pampre, » cela sonne bien, cela fait image; Hedda n'en demande pas plus ; elle tient son idéal, elle a trouvé la pose. Si bienveillant que soit notre confrère, il n'a pu s'empêcher ici de s'écrier : Cabotine! cabotine! — Il fallait ce cri pour nous soulager.

Il reviendra couronné de pampre! — Je vous ai dit comment Eylert revient. Il a résolu de mourir. Pour le dilettantisme d'Hedda, quelle revanche inespérée! Pouvoir empêcher un suicide et y pousser? Surtout que ce soit, comme on dit, un beau suicide : « En beauté, Eylert Loevborg! Promettez-le-moi. » Hélas! dans cette mort pas plus que dans cette vie, il n'y aura eu de couronne de pampre. L'idéal d'Hedda, son absurde et atroce idéal, la trahit encore. Un homme meurt pour elle, ou par elle, mais de quelle piètre mort! Frappé, non pas à la tempe, ni même à la poitrine (ce serait encore une belle place!), mais au ventre et au bas-ventre! « C'est complet, s'écrie-t-elle, la nausée aux lèvres! Le ridicule et la bassesse atteignent comme une malédiction tout ce que j'ai touché! » Elle, du moins, se frappe au front. A la bonne heure! voilà qui est artistique. Savez-vous bien que la décadence antique elle-même n'a pas connu de ces délicatesses. Pauvre Agrippine, avec son *feri ventrem!* Quelle jeune femme un peu distinguée aujourd'hui voudrait mourir aussi bourgeoisement?

En beauté, voilà, disais-je, le mot absurde et malsain de ce rôle et de ce drame. Pauvre sainte et saine beauté! Comme notre époque l'aura aimée, mais outragée aussi! L'a-t-on assez compromise, assez souillée au contact de la démence et du crime! Prenez garde! à force d'en faire l'excuse des fous et des méchans, vous l'en rendez complice et la déshonorez. On médit, on calomnie, mais avec tant d'agrément et d'esprit : en beauté! Parce qu'elles sont laides, on ne secourt pas la misère, on ne soigne pas la maladie, on n'ensevelit pas la mort; l'intelligence prime le devoir et la vertu; sous prétexte de tout comprendre, on ne daigne plus rien aimer ni rien haïr : en beauté! En beauté, les crimes « passionnels, » les meurtres intéressans et les nobles suicides! Charlotte de Jussat-Randon déshonorée par Robert Greslou, le disciple, l'intellectuel; Loevborg perdu par Hedda Gabler, en beauté! Allons donc! Tout ça, disait un brave prêtre, dans un roman de M. Paul Bourget, c'est des grandes saletés. Il dirait ici : c'est des grandes bêtises. C'est de la littérature au sens le plus artificiel,

le plus vide, le plus odieux, et si l'on n'y veille, le plus funeste du mot.

Des six personnages d'*Hedda Gabler*, quatre sont des maniaques, des affolés de littérature. Ne parlons plus de Hedda elle-même. Mais George Tesman ! Est-il assez médiocre avec ses lunettes et ses éternels livres sous le bras ! Il a passé toute sa lune de miel dans les bibliothèques, à préparer un volume. Et sur quoi ? Sur *l'Industrie domestique dans le Brabant du moyen âge*. Pauvre savant, à qui il ne manque que de savoir un peu la vie ! Et Loevborg ? Encore un intellectuel, celui-là ! Son premier ouvrage racontait le passé ; le suivant prédit l'avenir. « Il y a deux parties : la première traite des puissances civilisatrices de l'avenir ; la seconde, de la marche future de la civilisation. » — Ce sera très intéressant, quoiqu'un peu hypothétique, sans doute ; mais, comme le dit quelque part Hedda elle-même, « quand le diable y serait, ce n'était là qu'un livre après tout. » — « Oui, réplique Eylert, et la réplique d'ailleurs ne manque pas d'une grandeur mystérieuse, oui, mais l'âme pure de Théa avait passé dans ce livre. » — Malheureusement l'âme pure de Théa me paraît encore, si je puis dire, trop « livresque ; » excusez ce mot nouveau créé pour un nouveau travers. Si douce, si dévouée, si aimante que soit la petite muse aux cheveux blonds, elle aime précisément trop en muse, en femme de lettres. C'est par littérature et pour la littérature qu'elle a quitté son mari, ses enfans ; c'est pour approcher une pensée d'élite, collaborer à je ne sais quel idéal de métaphysique ou d'économie sociale, copier des manuscrits et corriger des épreuves. L'homme auquel elle s'est donnée vient de se tirer un coup de pistolet ; il agonise. Va-t-elle courir à lui, forcer tous les obstacles pour se jeter sur son corps ou son cadavre, et peut-être y mourir ? Allons donc ! Elle s'assied devant une table, tire des papiers de sa poche et se met à préparer les œuvres posthumes du bien-aimé. Je vous dis que ce n'est pas une amante, c'est un secrétaire.

Vous oubliez, dira-t-on, la contre-partie de tout ce ridicule, de toute cette bassesse, de toute cette démence, le personnage de tante Julie. Oh ! non, je ne l'oublie pas et je la gardais pour la fin, l'adorable vieille fille, la seule qui jette un rayon de lumière et de vérité dans les ténèbres de cette chambre close ou de ce cabanon. Aux hallucinations du Beau elle oppose la réalité du Bien. Et avec quelle humilité ! quelle douceur ! Elle a élevé son neveu George ; elle a veillé sur lui comme une mère ; en l'absence des jeunes mariés, elle a paré leur demeure ; pour l'embellir, elle a engagé jusqu'à son petit avoir ; pour faire honneur à sa poupée de nièce, elle a mis un chapeau neuf ; mais, par malheur, elle le dépose sur une chaise, où la cruelle pécore l'aperçoit et le prend pour le vieux chapeau de la bonne. L'épisode est admirable de férocité chez Hedda ; chez tante Julie, de candeur et de sensibilité

contristée. Elle pardonne tout de suite, la chère créature. Dans un baiser pris à la dérobée sur le front irrité de la jeune femme, elle met toute sa tendresse profonde et presque auguste : « Que Dieu garde et protège Hedda Tesman! pour le bonheur de George! » Puis elle se retire. Laissant les autres à leur idéal funeste, elle retourne au sien, qui est bienfaisant et charitable. Elle va se rasseoir au chevet de sa sœur, la tante Rina, qui est en train de mourir. Elle ne reviendra plus qu'au dernier acte, un peu avant le dénoûment, en deuil de sa chère morte, dont elle dira d'étranges et touchantes choses, et peut-être enfin sentirons-nous la folie et la bassesse d'Hedda qui se tue, devant les deux humbles filles qui se contentent, l'une de vivre en faisant le bien, l'autre de simplement mourir.

Je dis peut-être, car tout le monde n'a pas pris ainsi la leçon et là est le danger d'une œuvre pareille. De très bons esprits restent indulgens, pour ne pas dire sympathiques à l'héroïne. Ils trouvent qu'à la fin elle se relève et qu'au fond elle est supérieure à son piètre mari, par une conception de l'existence moins banale et moins terre à terre, par l'ambition qui la possède (admirez l'euphémisme!) « de peser une fois dans sa vie sur une destinée humaine. » M. Ibsen est-il de cet avis ou de l'avis contraire? Je n'en décide point et lui-même non plus. On ne décide plus de rien aujourd'hui dans les œuvres ni par les œuvres: on expose; à nous de conclure. M. Ibsen expose des cas inquiétans. Je ne soupçonnais pas que là-haut, vers le pôle, dans de braves maisons bourgeoises, autour du poêle, les jeunes femmes norvégiennes eussent l'âme aussi malade. Une Excellence du Nord m'a bien dit, à la sortie du théâtre : « Ne croyez pas qu'elles soient toutes ainsi chez nous. » Mais n'importe; il suffit de quelques-unes, et le traducteur d'Ibsen, M. Prozor, a raison : « Il y a quelque chose de pourri *même* dans le royaume de Danemark. »

On a dit que Mlle Brandès avait mal joué le rôle insupportable d'Hedda; c'est certain; nulle autre ne l'eût mieux joué, on l'a dit aussi et c'est probable. J'ai assez aimé le trouble romantique de M. Candé, sa voix rauque et ses mains tremblantes d'ivresse; beaucoup, la bonté de Mme Samary; passionnément, les allures de hanneton, la médiocrité ahurie et tatillonne de M. Mayer; pas du tout, la mise en scène, aussi antinorvégienne que possible et les toilettes invraisemblablement luxueuses d'Hedda Gabler, femme du petit professeur Tesman. Ah! les couturières! les couturières! quel danger pour les femmes de théâtre! Et pour les autres aussi!

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Ainsi vont les choses ! Les années ont beau paraître longues et avoir l'air parfois de se traîner à travers tous les tracas d'une vie affairée, elles passent, elles se succèdent avec une étrange rapidité. Elles se suivent sans se ressembler, et à l'heure où s'ouvre une année nouvelle, à ce moment indéfinissable où il semble que tout va recommencer encore une fois, on se sent invariablement ressaisi par la même pensée.

On est toujours porté à se demander où nous allons, quels événemens, quelles surprises heureuses ou décevantes nous attendent dans une carrière nouvelle, ce qui en sera de la paix du monde, des affaires morales, politiques ou matérielles des peuples, de nos destinées nationales. On ne le sait pas : c'est en vain qu'on cherche à déchiffrer l'énigme, à pénétrer cet avenir mystérieux qui ne se dévoilera pour nous que jour par jour, que nous ne connaîtrons peut-être que trop. On salue cette année nouvelle de confiance, avec la meilleure volonté, non cependant sans une secrète et vague inquiétude de ce grand inconnu qui reste l'obsession de l'Europe. D'un autre côté, on ne peut se défendre, avant d'aller plus loin, de se tourner un instant vers le passé, vers ce passé d'hier, qui va disparaître, — de jeter un dernier regard sur cette étape qu'on vient de parcourir. Encore une fois, dans ce moment de halte, on se plaît à ressaisir d'un coup d'œil tout ce courant des choses, à se demander ce qui a été fait pour le bien des hommes, ce qu'on a gagné ou ce qu'on a perdu chemin faisant, ce qu'il y a eu de progrès ou de mécomptes; on passe une suprême revue des mouvemens d'opinion, des événemens qui se sont accomplis. Ici du moins, tout est connu, tout est désormais révolu et irrévocable; on sait à

quoi s'en tenir. Qu'en est-il réellement et que restera-t-il de cette année qui s'achève aujourd'hui? Par quelles actions bienfaisantes, par quels retours heureux d'idées ou de fortune aura-t-elle été marquée? Est-elle destinée à laisser quelque trace lumineuse dans l'histoire, à être tout au moins le commencement ou l'indice d'un meilleur avenir? C'est une question douteuse. On pourrait peut-être dire qu'entre le bon et le mauvais génie de la France, la lutte reste engagée à travers les années qui passent.

A n'observer que les apparences, le courant de la vie publique, les mœurs parlementaires, il n'y a sans doute rien de changé, rien surtout de sensiblement amélioré. Cette année, comme celle qui l'a précédée, finit par des discussions précipitées de budget et des confusions, par cette fatalité périodique qui met le sénat dans l'alternative d'avouer son impuissance, de subir tout ce qui lui vient du Palais-Bourbon, ou de rouvrir l'ère des douzièmes provisoires. Par surcroît, cette année, à ces débats d'un budget remanié et bâclé est venue se joindre cette longue, laborieuse, brillante et périlleuse discussion du nouveau code des tarifs français. Le fait est que, dans ces derniers jours, tout est venu à la fois, tout s'est accumulé, et qu'à l'heure qu'il est, on en est réduit à savoir ce qui en sera du budget aussi bien que du régime commercial, comment le gouvernement réussira à négocier une transition nécessaire dans nos rapports avec les autres États. Plus que jamais, peut-être, cette fin de session se ressent de ce conflit perpétuel entre la chambre qui veut tout trancher, le sénat qui regimbe quelquefois, disputant un vote de résignation, et le gouvernement qui se débat avant d'avoir une opinion définitive. Mœurs et travaux parlementaires restent visiblement à fixer et à régulariser, — comme si la France ne faisait pas, depuis trois quarts de siècle, son apprentissage de ce régime des libres et fortes discussions institué pour expédier utilement les affaires du pays et non pour tout confondre. Voilà au moins un premier point où l'on ne semble guère être en progrès. Le malheur est qu'il y a dans notre vie publique bien d'autres dissonances plus profondes, que cette année même qui s'achève est un tissu de contradictions, qu'elle a eu cela de caractéristique de voir se produire à la fois tout ce qui peut rendre à la France le sentiment de sa puissance et tout ce qui peut troubler ou ralentir son essor.

Expliquons-nous. Assurément, quelles que soient les incohérences et les contradictions de nos affaires parlementaires, il y a toujours un travail visible ou invisible qui s'accomplit, qui peut être momentanément détourné ou contrarié sans être réellement interrompu. La France ne cesse pas d'être la France, et cette année qui disparaît aujourd'hui en est la saisissante démonstration. En définitive, elle reste l'année où la nation française a repris sa position parmi les grandes puissances

où elle s'est sentie revivre dans son armée. C'est l'année de Cronstadt et des manœuvres de l'Est!

Que la France, quoique depuis longtemps retirée dans son œuvre réparatrice, comptât encore dans le monde, on aurait pu s'en douter à voir les alliances se former contre elle, contre les retours agressifs dont on lui attribuait la pensée. Elle a laissé cependant tout passer, elle restait dans son recueillement volontaire. Pour la première fois, après vingt ans, elle a fait sa réapparition sur la scène publique par la visite de son escadre à Cronstadt et à Portsmouth, par les nouveaux rapports qu'elle a noués avec la Russie. Cette réapparition, elle l'a faite avec éclat au milieu des ovations et des manifestations qui ont accueilli ses marins, et la réception a été d'autant plus significative que cette fois la cordialité a été sans réserve. On a mis peut-être même une sorte d'affectation à accepter la république avec ses emblèmes, avec son hymne traditionnel mêlé aux hymnes nationaux des autres pays. On s'est plu à honorer la France telle qu'elle est, à fêter sa rentrée dans les conseils de l'Europe. Et à quoi a été dû ce succès? On n'en peut douter; si Cronstadt a été possible, si par ce rapprochement de la France et de la Russie l'équilibre a été rétabli en Europe comme on l'a dit, c'est que notre politique extérieure a su rester à travers tout vigilante et mesurée, attendre les circonstances sans se désintéresser de rien et sans rien précipiter, éviter de se compromettre par les propagandes inutiles ou les agitations impatientes et inspirer quelque confiance. Cette « situation nouvelle » dont on a parlé est le prix d'une modération réfléchie et prévoyante qui s'est imposée quelquefois même à des ministres frivoles ou inexpérimentés. On peut dire de même de ces manœuvres militaires de l'Est qui ont coïncidé avec les fêtes de Cronstadt, qui en ont été le sérieux accompagnement ou le complément. Quand on se rappelle le point d'où l'on est parti, où on en était au lendemain d'incomparables désastres, il est certain qu'un singulier et heureux changement s'est accompli. Les manœuvres du dernier automne, qui ont été comme la réapparition rassurante d'une armée nouvelle, représentent assurément un immense travail appliqué à tout, à la réorganisation de nos forces, de nos services, de nos défenses. Et ici encore, on peut l'ajouter, cette reconstitution de notre état militaire comme la reconstitution de notre état diplomatique est le résultat d'une politique persévérante qui a eu pour complices toutes les bonnes volontés, tous les patriotismes, qui n'a été possible que par une sorte d'union nationale. Ainsi reconstituée dans sa force et dans ses alliances, la France, comme l'a dit heureusement un jour M. le président du conseil, ne subit plus la paix, elle la protège, elle reste une des garanties de l'équilibre, de la liberté de l'Europe.

C'est ce qu'on pourrait appeler l'originalité historique de cette

année 1891 qui a vu ces événemens. C'est le beau côté, c'est le progrès rassurant dans une des parties les plus essentielles de la politique française. On s'en est réjoui; on a ressenti quelque fierté des succès de nos marins, des paroles impériales qui ont constaté l'intime intelligence de deux grandes nations comme la Russie et la France, de cette révélation de notre armée nouvelle aux dernières manœuvres. Malheureusement, cette année près de disparaître a vu bien d'autres choses qui prouvent qu'on oublie vite, qu'il y a toujours des passions, des intérêts prêts à compromettre ce qu'on a obtenu par une libérale prévoyance, par l'union nationale de toutes les volontés. C'est ici l'autre côté de notre politique, c'est la contradiction qui se glisse dans nos affaires. On tient, cela n'est pas douteux, à la dignité et à l'honneur du pays, à tout ce qui peut relever ou étendre son influence dans le monde; mais, si l'on nous permet cette expression vulgaire, le diable n'y perd rien. On veut tout cela, — à la condition de n'en faire ni plus ni moins, de saluer en passant les événemens les plus heureux sans se préoccuper d'en assurer les effets utiles et durables.

Qu'est-ce, en réalité, que ce système commercial qu'on discute depuis six mois, qui est allé de la chambre au sénat, pour revenir aujourd'hui aggravé au Palais-Bourbon, — et à la suite duquel le gouvernement se voit réduit à demander le droit de négocier une prorogation partielle et provisoire des derniers traités de commerce qui restent? C'est certainement une des entreprises les plus extraordinaires qui aient été tentées depuis longtemps. On veut protéger l'agriculture, on veut protéger l'industrie; tous les intérêts s'agitent, se coalisent, et c'est à qui réclamera les tarifs les plus élevés, les plus rigoureux. Fort bien, les protectionnistes à outrance qui poursuivent leur œuvre avec une âpreté singulière sont tout près de réussir. Seulement on ne veut pas voir qu'avec cette protection universelle on va au-devant de toutes les représailles; on compromet nos exportations, nos relations politiques elles-mêmes, et on inflige à la France le désaveu des idées libérales qu'elle n'a cessé de représenter jusqu'ici. Un des premiers, un des plus dangereux résultats de ce système, on le voit déjà, il était bien facile à prévoir : pendant que nous nous efforçons de nous séparer du monde en nous barricadant dans des tarifs prétendus immuables, il se forme autour de nous et à nos portes une alliance qui réunit déjà l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, qui tend à envelopper la Belgique, la Suisse, les pays scandinaves et peut-être l'Espagne elle-même. Ce système des traités de commerce que nous renions aujourd'hui, on le reprend pour s'en servir contre nous. Ce n'est pas, si l'on veut, que ces nouveaux alliés trouvent des avantages bien sensibles dans leurs traités, que les tarifs qu'ils s'accordent mutuellement soient plus favorables, plus libéraux que les tarifs français. Au fond,

il est clair que ce n'est pas seulement une affaire de commerce, que c'est surtout dans une pensée politique, pour compléter et fortifier la triple alliance, qu'on s'efforce de créer au centre de l'Europe une sorte de nouveau Zollverein pour une période de douze années. M. de Caprivi, le représentant de la puissance inspiratrice et régulatrice de ces négociations, ne l'a pas caché l'autre jour en défendant le nouveau système commercial devant le Reichstag, à Berlin. On prétend grouper sous l'hégémonie allemande tous les intérêts comme toutes les politiques !

Le danger pour la France est visiblement de se laisser cerner par degrés, de rester en dehors de ce mouvement qui s'accomplit contre elle, auquel on offre si naïvement un prétexte. Nos protectionnistes n'y veulent rien voir. Qu'on ne leur parle pas de traités de commerce, d'amitiés commerciales, ils ne regardent pas au-delà de nos frontières. Ils sont persuadés que le meilleur moyen de se créer des amis, c'est de les traiter rudement, de leur imposer de bons droits, de bons tarifs, sans traiter avec eux ! Ils ne connaissent rien au-delà du tarif minimum, dernier mot de leur diplomatie, et comme ils craignent que le gouvernement, mieux placé pour embrasser tous les intérêts, ne trahisse la cause, ne se laisse aller à quelque concession, ils lui disputent jusqu'au droit de négocier que lui donne la constitution ; ils prétendent tout au moins l'enchaîner au tarif minimum. M. le ministre des affaires étrangères a fait l'autre jour presque un acte de courage, et il a aussi presque fait scandale au camp du protectionnisme en se réservant prudemment, avec une tranquille fermeté, le droit de traiter avec des nations étrangères, de témoigner des égards à un pays ami comme l'Espagne. Il a été menacé de toutes les foudres parlementaires !

Diplomatiquement, nos protectionnistes ne tendent à rien moins qu'à isoler la France, à fermer les issues à son génie expansif ; moralement ils la ramènent par leurs idées, par leurs préjugés, à cinquante ans en arrière. Cependant, à n'en pas douter, tout a marché depuis un demi-siècle, les idées et les intérêts. Pour rester dans le vrai, il ne s'agit pas du tout d'appliquer, dans les affaires de commerce, ce libre échange dont on parle toujours et qui n'a réellement jamais existé. Il s'agirait tout au plus de suivre le cours du temps, de proportionner le régime commercial à un état nouveau. Evidemment cet état du monde a changé au courant du siècle. Les communications se sont multipliées, bien des barrières sont tombées d'elles-mêmes. Les relations matérielles, morales, intellectuelles se sont étendues. Les peuples, sans abdiquer leur indépendance et leur originalité, se sont accoutumés à un perpétuel échange de leurs produits, de leurs industries, de leurs goûts, de leurs arts, de leurs œuvres de toute sorte, — et les

idées sur les rapports internationaux, sur les conditions du commerce se sont aussi élargies et libéralisées. C'est justement ce dont on ne tient pas compte. Autrefois, M. de Villèle, cet homme d'affaires à l'esprit pratique et fin, disait que la protection était bonne pour aider les industries à atteindre le degré où elles n'avaient plus besoin d'être protégées. Aujourd'hui, ce n'est plus même cela; la protection est le système souverain et absolu auquel on prétend imprimer le sceau de l'invariabilité. En sorte qu'on va, si on nous passe le mot, au rebours du temps. Au moment où d'autres reviennent aux traités de commerce, on se rejette dans l'exclusion systématique des transactions souvent nécessaires pour sauvegarder un intérêt politique aussi bien qu'un intérêt commercial. Au lieu d'étendre les relations de la France, on les resserre en se hérissant de tarifs. Au lieu de suivre avec mesure le mouvement libéral du siècle, on s'efforce de remonter le courant. Et voilà où nous en sommes en 1891, — dans l'année même où l'on a salué comme un succès la rentrée de la France dans le concert des grandes nations!

Au fond, il n'y a pas à s'y tromper, c'est l'inconséquence qui est partout, qui se manifeste sous plus d'une forme dans notre vie publique. C'est la contradiction trop fréquente entre ce qu'on peut considérer comme un intérêt supérieur, comme une nécessité de prévoyance nationale, et les passions, les préjugés, les intérêts coalisés pour dénaturer ou faire dévier la vraie politique de la France. Certes, s'il y a eu jamais un spectacle frappant, c'est celui qui a été offert pendant le dernier automne, à ce moment où notre escadre fêtée, honorée comme une messagère de la France, allait de Cronstadt à Portsmouth, et où notre armée reparaissait disciplinée, dévouée, image vivante et virile du pays. Tout était à la paix, à la paix intérieure, même à la paix religieuse. Sur le passage de M. le président de la République et des ministres se pressaient les membres du clergé, les chefs de l'église comme de simples prêtres, portant aux représentans du gouvernement, avec une déférence sans embarras, les témoignages d'une adhésion patriotique; partout éclatait ce sentiment qu'il y avait pour le pays, pour la république elle-même, une garantie de plus, une force de plus dans ce rapprochement, dans cette union des esprits. On peut dire que c'est là aussi un des événemens de l'année. Qu'est-il arrivé cependant? Une agitation au moins étrange n'a pas tardé à se produire pour troubler cette paix. Et qu'on ne dise pas que c'est parce que quelques évêques ont repris bientôt l'attitude et le langage d'une irréconciliable hostilité. Il se peut qu'à propos d'un incident malencontreux des évêques aient écrit ou parlé imprudemment; mais ce n'est là visiblement qu'un prétexte. Les chefs du radicalisme n'avaient attendu ni cet incident, ni ces manifestations pour

annoncer leurs interpellations contre la politique d'apaisement. On n'a pas eu de repos qu'on n'ait envenimé le conflit, qu'on ne l'ait porté devant les chambres avec l'intention d'embarrasser, d'entraîner le gouvernement lui-même. Soit, c'est fait! L'esprit de secte a accompli son œuvre au moins momentanément et a peut-être interrompu le travail de conciliation qui se préparait. Cette nouvelle échauffourée des passions anticléricales ne laisse pas cependant d'être instructive.

D'abord il est bien évident que tous ces appels aux représailles contre le clergé, aux guerres religieuses, qui ne font que raviver les divisions, sont ce qu'on pourrait appeler de la politique à contretemps; ils ne sont qu'un affaiblissement pour le pays, pour son influence morale, pour son crédit extérieur, et ne servent qu'à troubler cette union nationale qui est heureusement la force de la France. C'est ce qu'il y a de plus sérieux; mais, de plus, ces débats qui ont assez tristement clos l'année après les illusions pacificatrices de l'automne, ces débats, qu'ont-ils été? Quel intérêt nouveau ont-ils offert? En vérité, on est frappé de voir, toutes les fois que ces questions se réveillent, se reproduire le même phénomène. C'est tout ce qu'il y a au monde de plus suranné. Tous ces discours qui se succèdent ne sont qu'un tissu de déclamations et de vieilleries qu'on a entendues cent fois, qui courent partout depuis trois quarts de siècle. Toutes ces histoires de M. le pasteur Dide, ces peintures des empiétemens du clergé, ces retours sur la théocratie, sur l'éternel conflit de l'Église et de la révolution française, datent pour le moins de 1825! Les jésuites, les congrégations, le parti prêtre, la domination des curés, est-ce qu'on n'en finira pas avec cette friperie oratoire de réunion publique? Ces polémistes de tribune, qui croient être bien nouveaux, ne font que répéter des banalités usées, sans se rendre compte des transformations contemporaines, des droits de la liberté, du prix que peut avoir pour la France une politique de paix et de bonne intelligence avec le pape; mais quoi? Ils l'ont vu, ils l'ont lu, ils ont puisé leurs idées et leur instruction dans le dictionnaire Larousse! Larousse, paraît-il, est la providence des députés dans l'embarras et même de M. le président de la chambre, qui l'appelle en témoignage! Décidément le progrès se fait sentir en tout dans cette bienheureuse fin d'année! Le progrès aujourd'hui, c'est de fermer la France aux produits étrangers et de réveiller les guerres commerciales. Le progrès, c'est de désavouer toutes les idées libérales et d'en revenir aux vieilles déclamations contre le cléricalisme. Le progrès intellectuel, c'est le dictionnaire Larousse! Le résultat le plus clair, ce n'est pas de hâter la dénonciation du concordat, la réforme des rapports de l'Eglise et de l'État, c'est de tout embarrasser, de tout compliquer, de remettre en doute tout ce qu'on croyait avoir conquis.

Eh bien! c'est ici, dans ces affaires qui touchent aux plus sérieux

intérêts moraux et matériels du pays, qui étaient récemment et sont encore devant le parlement, c'est ici que le gouvernement pourrait avoir un rôle utile et efficace. Le ministère qui a eu la bonne fortune de préparer la visite de Cronstadt et les manœuvres de l'Est sait bien lui-même que, pour l'honneur de cette politique, il aurait mieux à faire que d'avoir à se débattre avec des agitations sans issue. Ce n'est pas toujours facile, il est vrai, d'écarter des interpellations inutilement irritantes, de contenir un mouvement comme ce mouvement protectionniste qui emporte nos chambres, de ramener une majorité asservie à ses passions, à ses préjugés ou à des intérêts particuliers. Ce n'est point aisé de faire entendre raison à des assemblées toujours prêtes à échapper par un vote imprévu. C'est pourtant une nécessité si on ne veut pas laisser détruire indirectement et en détail ce qu'on a fait pour relever ou raffermir la position de la France, pour rouvrir à notre politique des perspectives nouvelles. Le malheur du gouvernement est peut-être de ne pas croire lui-même assez à son pouvoir, à son autorité, de laisser se former ou grossir des orages qu'il pourrait souvent prévenir ou dissiper par une initiative plus décidée. Il n'aurait probablement qu'à vouloir. Lorsque récemment M. le ministre des affaires étrangères, poussé à bout, a vu le gouvernement tout près d'être désarmé du droit de négocier de nouveaux arrangemens commerciaux, il a résisté et il a réussi : il était dans son devoir, et il a au moins réservé un moyen d'atténuer quelques-unes des conséquences les plus périlleuses des excès de protectionnisme. M. le ministre de l'intérieur sait bien, quand il le veut, déconcerter par son ironie les oppositions importunes. M. le ministre des cultes, s'il est secondé, a la bonne volonté de la modération. M. le président du conseil, avec son expérience et la position qu'il s'est faite, a certainement plus de force qu'il ne croit pour se défendre des pressions abusives. Il ne s'agit nullement de braver des conflits, de méconnaître les libertés parlementaires; il s'agit plus que jamais, pour le gouvernement, de maintenir son autorité et son droit de direction, de remplir son rôle de modération et de prévoyance dans l'intérêt de la paix commerciale et de la paix religieuse, qui ne sont pas précisément sans avoir couru des dangers depuis quelque temps.

Cette année qui finit laisse assurément plus d'un problème en suspens pour la France; elle en laisse aussi pour l'Europe et de plus d'un genre. Pour le moment, cependant, tout semble s'effacer devant les questions douanières, devant ces traités de commerce qui lient un certain nombre de pays du continent et qui sont faits pour donner à réfléchir à nos protectionnistes comme au gouvernement français. Ces traités, on le savait, ils se négociaient depuis quelque temps, non sans mystère et sans difficulté peut-être. Ils ont éclaté pour ainsi dire

il y a quelques jours, par une communication simultanée à tous les parlemens intéressés, à Berlin, à Vienne et à Rome. C'est le chancelier d'Allemagne qui, devant le Reichstag, a eu le premier à donner, en quelque sorte, le ton, à interpréter les nouveaux traités, à en définir le caractère et la signification; il l'a fait sans embarras, sans rien exagérer, sans déguiser non plus la pensée qui a inspiré cette œuvre de diplomatie : la pensée de resserrer l'alliance politique par le rapprochement des intérêts, par une alliance commerciale de douze ans. Le chancelier a eu tout le succès qu'il pouvait désirer auprès de son parlement. C'est M. de Caprivi qui est décidément le triomphateur du jour! L'empereur Guillaume II, en recevant dans la petite ville de Teltow, au milieu d'un banquet, la nouvelle du vote des traités, s'est hâté naturellement de prononcer un discours, où il s'est plu à exalter à la fois et le négociateur, à qui il a envoyé aussitôt le titre de comte, et les traités qu'il a appelés « un des événemens importans de l'histoire,.. une œuvre de salut... » C'est peut-être beaucoup dire. M. de Caprivi ne passe pas moins, dans le discours de l'empereur Guillaume, au rang de sauveur de l'Allemagne! Et comme pour ajouter au triomphe du nouveau chancelier, l'ancien, le grand et rogue solitaire de Friedrichsruhe, en recevant une députation de Siegen, n'a pu se défendre d'épancher son humeur morose contre tout ce qui se fait à Berlin, contre la politique commerciale nouvelle, contre la bureaucratie. S'il n'est pas allé à Berlin combattre les traités, c'est que l'heure n'est pas venue de tout dire, *nondum meridies*, c'est qu'il n'aurait pas pu parler sans manquer à sa position et à son passé, — qui sait? peut-être sans ébranler l'empire. C'est peut-être aussi beaucoup dire! Ces traités restent dans tous les cas une œuvre habile, assez spécieusement combinée pour flatter l'orgueil allemand, pour ressembler à une réponse indirecte aux rapprochemens, aux alliances qui ont occupé l'Europe depuis six mois.

Ce serait une autre question de savoir si l'Autriche, l'Italie, et à plus forte raison les pays qu'on se flatte de rallier au système allemand, ont les mêmes motifs de triompher et trouveront autant d'avantages dans la ligue nouvelle. Sans doute, à Vienne comme à Rome, dans le monde officiel, le premier mouvement a été de saluer cette œuvre de diplomatie commerciale comme un événement heureux. C'est l'expérience qui décidera des effets pratiques, de l'influence du nouveau Zollverein. Ces traités d'ailleurs ont fait leur apparition à Vienne dans un moment où l'empire austro-hongrois ne laisse pas d'être embarrassé dans ses affaires intérieures. En Hongrie, des élections se préparent, et le cabinet du comte Szapary, qui a succédé au long ministère de M. Tisza, va retrouver dans la lutte électorale l'opposition violente qu'il a déjà rencontrée dans le parlement. A Vienne même, la

situation parlementaire et ministérielle n'est rien moins que claire. Elle était déjà singulièrement troublée, elle ne se simplifie pas. Le comte Taaffe a beau déployer toute sa dextérité, tout son art des combinaisons pour rajuster sa majorité, pour maintenir l'équilibre des nationalités, il se retrouve toujours au même point. Il est vrai qu'il joue sans se troubler cette singulière partie depuis douze ans !

La difficulté vient toujours de ce malheureux compromis par lequel on a essayé de concilier Tchèques et Allemands en Bohême et qui a si peu réussi, qui n'a servi qu'à rallumer le conflit des nationalités, à donner une force nouvelle au parti des jeunes Tchèques. Loin de s'apaiser, la lutte n'a fait que s'envenimer depuis quelque temps et vient de se raviver plus ardente, plus passionnée que jamais dans le Reichsrath, par les discours enflammés des chefs des jeunes Tchèques, M. Vaschati, M. Gregr. La jeune Bohême, obstinée à ses revendications, a déclaré la guerre aux Allemands et même presque à l'État autrichien, au moins au système temporisateur et décevant du premier ministre de l'empereur François-Joseph. Si le comte Taaffe s'était fait quelque illusion et s'était flatté de louvoyer encore pour laisser aux esprits le temps de s'apaiser, il est au bout de sa politique de ce côté. Les Tchèques, qui ont été jusqu'ici un des élémens de sa majorité, lui manquent depuis les élections dernières, depuis la défaite de M. Rieger et l'apparition bruyante des jeunes Tchèques. Il s'en est bien aperçu, et il a cherché ailleurs un appui. Depuis six mois, il négocie avec les chefs de la gauche allemande qu'il s'efforce de gagner sans trop se livrer à eux cependant. Le dernier discours de M. Gregr paraît avoir précipité l'évolution et le comte Taaffe s'est décidé à modifier son ministère. Il n'a pas appelé au pouvoir les chefs du parti allemand, M. de Plener, M. Chlumecki; il a introduit dans son cabinet un de leurs amis, le comte Kuenburg. En d'autres termes, il a suivi sa politique; il a fait une concession en la limitant. Il était hier avec les nationalistes modérés, il est aujourd'hui avec les Allemands. Il se flatte visiblement de rester maître de la situation; il l'a été plus ou moins jusqu'ici. On peut se demander seulement si la politique représentée par le comte Taaffe ne finira pas par s'user à ce jeu perpétuel entre les partis qui divisent l'Autriche.

Au point où en sont les choses, non sans doute, il n'y a rien de grave, d'immédiatement grave en Europe à cette fin d'année. Il n'y a pour la plupart des pays que les mille affaires qui se traitent entre les gouvernemens et les parlemens, qui sont une œuvre d'administration intérieure. Les problèmes de politique européenne sommeillent. Si ce n'étaient les questions de régime commercial, de rapports commerciaux qui touchent, il est vrai, tout le monde, qui ont certes leur signification et leur importance dans la vie internationale, il n'y aurait pour le

moment aucune apparence de conflits prochains, de difficultés sérieuses entre les grands Etats. Il n'y a tout au plus que ce petit incident qui s'est passé il y a quelques jours, à Sofia, comme pour prouver qu'il y a toujours une question des Balkans, que tout n'est pas pour le mieux en Bulgarie, quoi qu'en ait dit récemment le comte Kalnoky devant les délégations austro-hongroises.

Certes, par lui-même cet incident qui a pris le nom d'incident franco-bulgare n'est qu'une assez médiocre affaire. Sous le règne douteux du prince Ferdinand de Cobourg en Bulgarie, c'est le premier ministre, M. Stamboulof, qui gouverne, et M. Stamboulof est dans son gouvernement un dictateur passablement oriental. Il ne recule pas devant les répressions sommaires et ne craint nullement de renouveler ce que M. Gladstone appelait autrefois les « atrocités bulgares. » Il traite ses adversaires, tout ce qui est suspect, à la turque. Des protestations douloureuses contre le régime bulgare ont même retenti dernièrement en Europe. M. Stamboulof ne s'en est pas tenu à gouverner les Bulgares par la terreur; il s'est senti probablement enhardi par ses succès de police, et il n'y a que peu de jours il a fait saisir sans plus de façons, il a expulsé brutalement un de nos nationaux résidant à Sofia, correspondant d'une agence télégraphique française. L'agent de la France à Sofia a naturellement protesté et réclamé contre un procédé aussi violent qu'expéditif. On lui a répondu assez lestement, sans tenir le moindre compte de ses réclamations, et par l'ordre de notre ministère des affaires étrangères, notre agent a dû rompre tout rapport avec le gouvernement bulgare. La France n'est plus représentée à Sofia, la Russie a cessé de l'être depuis longtemps. Voilà le fait! Il n'a pas, si l'on veut, une véritable importance diplomatique, il ne change guère la situation. Assurément, ce n'est pas encore de là que la guerre sortira. M. Stamboulof, avec sa ruse d'Oriental, l'a compris sans doute. Il s'est dit qu'il pouvait jusqu'à un certain point être brutal impunément, qu'il ne s'exposait pas à des représailles sérieuses. Peut-être aussi dans sa présomption s'est-il cru assez assuré des faveurs de la triple alliance pour se permettre un mauvais procédé à l'égard de la France, comme il s'est permis depuis quelques années un certain nombre d'autres bravades à l'égard de la Russie. C'est possible; seulement, le petit pacha de Sofia n'a pas tout calculé. C'est le malheur de ces petits dictateurs éphémères qui n'ont de ces infatuations que parce qu'ils se croient garantis.

C'est le cas de M. Stamboulof. Il n'a pas remarqué que, s'il pouvait être brutal sans péril, il remettait du même coup et plus que jamais en pleine lumière une situation où rien n'est régulier, où le prince Ferdinand lui-même n'est pas reconnu par l'Europe, où l'union de la Roumélie avec la Bulgarie reste un fait révolutionnaire non ratifié, que

tout ce qui existe en un mot est la violation flagrante des traités. Il n'a pas songé que, par suite, la Bulgarie est restée légalement ce qu'elle était, un État vassal de la Porte, placé à ce titre sous le régime des capitulations, et que la France, sans s'occuper de lui, n'avait qu'à invoquer ces capitulations, à rappeler la légalité diplomatique. De sorte qu'au lieu de servir l'indépendance bulgare, M. Stamboulof en a démontré une fois de plus les faiblesses et l'a peut-être compromise. Il aurait mieux fait de suivre le conseil que lui donnait récemment le comte Kalnoky, de vivre paisiblement, d'éviter les affaires compromettantes, d'accoutumer les cabinets à ce qui n'a été jusqu'ici qu'une œuvre de révolution en Bulgarie. Par ses bravades inutiles, il n'aura réussi qu'à rouvrir une question qui n'allumera certainement pas la guerre, mais qui reste un des élémens des délibérations un jour ou l'autre inévitables, où l'Europe aura à revoir toutes ces affaires des Balkans et de l'Orient.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché des rentes françaises a été, pendant la dernière quinzaine de décembre, voué à un grand calme, à une immobilité presque complète. Les cours sont tellement élevés qu'il est difficile à la spéculation de chercher de ce côté des élémens de bénéfice à la hausse, et d'autre part les baissiers ont vu, par une nouvelle et récente expérience, combien il était dangereux de s'attaquer à nos fonds français, même au milieu de circonstances propices à un sérieux mouvement de réaction.

Un découvert s'est à peine formé qu'il est immédiatement traqué, réduit à merci, étranglé sans miséricorde. Ainsi plus d'acheteurs ni de vendeurs à terme, le marché livré à lui-même, aux mouvemens restreints du comptant, surveillé toutefois, et gardé contre toute vel-

léité de défaillance, voilà quelle a été la physionomie de cette partie du marché depuis le 15 courant.

Le 14, le 3 pour 100 était à 95.80; le surlendemain, un coupon trimestriel était détaché, et le prix de la rente ressortait à 95.05. C'est exactement le niveau auquel nous la retrouvons à la fin du mois, après une petite excursion en hausse jusqu'à 95.35 et une réaction passagère à 94.97.

Les raisons d'ordre politique ont été tout à fait sans action sur le marché. Le public financier ne s'est préoccupé ni de l'incident de Bulgarie, ni de la discussion du tarif des douanes, ni de l'envoi tardif du budget au sénat et de la nécessité, qui en est résultée, du vote d'un douzième provisoire, le budget ne pouvant être prêt le 31 décembre.

La Banque d'Angleterre a maintenu le taux de son escompte à 3 1/2 pour 100. L'argent s'est un peu resserré les derniers jours, mais dans une trop faible mesure pour que les transactions en aient subi une gêne réelle. Les affaires se sont ralenties partout, à Londres comme à Berlin, à Francfort et à Vienne; chez nous, les opérations d'arbitrage ont été entravées par les bruits qui ont couru relativement aux intentions de la compagnie des agens de change de Paris à l'égard de la coulisse. Cette manifestation d'intentions hostiles s'est surtout produite au moment de l'élection du nouveau syndic des agens de change, M. Herbault, choisi en remplacement de M. Hart. Il est vraisemblable que la tempête, un instant menaçante, ne se déchaînera pas, que les difficultés seront accommodées et qu'un *modus vivendi* tolérable laissera fonctionner côte à côte le marché officiel et le marché libre.

Il est assez curieux d'observer qu'il y a juste un an, fin 1890, le 3 pour 100 français était exactement au même cours qu'en ce moment, 95 francs environ. L'amortissable valait 96.30, et le 4 1/2 104.32. Aujourd'hui, l'amortissable est à 96.40, et le 4 1/2 à 105 fr. C'est donc ce dernier fonds, condamné d'ailleurs à une mort prochaine par la conversion, qui a été le plus favorisé en 1891.

Aujourd'hui l'argent est facile, abondant, bon marché. A la fin de décembre 1890, il était très cher et les taux de report subirent une tension extraordinaire. La place de Paris était toute aux préparatifs de l'émission qui allait avoir lieu du grand emprunt national de 870 millions de francs. On sait quel succès a eu cette opération. Depuis l'émission, le nouveau fonds s'est cependant toujours tenu au-dessous du cours normal que lui assignerait la comparaison avec les prix de la rente ancienne. L'écart est d'une unité environ en sa défaveur. Les raisons de ce phénomène sont : un classement encore insuffisant et le fait que l'emprunt est en cours de versement et que nombre de porteurs préfèrent payer un peu plus cher et posséder un titre entièrement libéré. L'avant-dernier versement sur l'emprunt devra être

effectué le mois prochain, et le dernier en juillet 1892. Il sera payé, comme intérêt, 1 fr. 05 par 3 francs de rente en janvier, et 1 fr. 20 en juillet, après quoi le fonds nouveau sera entièrement assimilé à l'ancien et confondu avec lui.

Parmi les valeurs étrangères, la rente extérieure d'Espagne et la rente portugaise sont celles dont on s'est le plus occupé cette quinzaine, celles dont les mouvemens ont exercé le plus d'action sur l'ensemble du marché. Ces mouvemens ne se sont point produits dans le sens de la hausse. Au milieu du mois, l'Extérieure a été compensée à 67 et le 3 pour 100 portugais à 33.50. Aujourd'hui l'Extérieure vaut 65 1/2 et le Portugais 33. L'emprunt de 250 millions de pesetas, capital nominal, en rente intérieure, amortissable dans un délai de trente ans, a été mis le 28 en souscription publique. Il avait été à l'avance souscrit par un syndicat de garantie, auquel il avait été cédé au taux de 79 pour 100, tandis que le prix fixé pour la souscription officielle était 81 pour 100. Les banquiers, membres du syndicat, ont donné à leur tour de nombreuses participations à leur clientèle, un peu au-dessous de ce dernier prix, et c'est à ce fait qu'est attribuée la faiblesse des résultats de l'émission publique. Il n'a été souscrit en effet, dans la journée du 28, que 50 à 55 millions de pesetas, dont 10 à 11 millions à Madrid et le reste dans les succursales de la Banque d'Espagne en province. La prévision de cet insuccès avait déjà relevé le taux de l'agio sur l'or, à Madrid et à Barcelone, de 11 à 13 pour 100, bien que les deux derniers bilans de la Banque d'Espagne accusassent une situation plus satisfaisante, au point de vue de la proportionnalité entre le montant de la circulation fiduciaire et celui de l'encaisse métallique.

Le gouvernement de Lisbonne a fait annoncer à peu près officiellement la mise en paiement au 1er janvier du coupon intégral de la rente 3 pour 100 du royaume de Portugal. Sur les bruits préliminaires relatifs à ce paiement, ce fonds avait été porté par quelques achats aux environs de 35. Mais une élévation subite du taux du change de 22 a 30 et même 35 pour 100 a révélé l'intensité des sacrifices auxquels le Trésor à Lisbonne avait dû se résoudre pour obtenir les fonds nécessaires au paiement du coupon. La baisse a repris alors le dessus.

Le marché des fonds russes a été soutenu avec beaucoup de vigueur, mais il est aisé de voir que cette vigueur a été nécessaire. Il y a de ce côté certainement quelque péril à appréhender. Les informations relatives à la gravité de la disette en Russie sont peu rassurantes, et il serait surprenant que le parti de la baisse à Berlin, la contremine, comme on dit là-bas, ne renouvelât pas quelque jour les attaques contre le crédit de la Russie.

Le 4 pour 100 hongrois est au contraire en pleine hausse sur l'an-

nonce de l'ouverture prochaine à Pest et à Vienne des opérations concernant le règlement de la *valuta*, en d'autres termes, le rétablissement des paiemens en espèces.

Il y a un an, la rente portugaise était encore à 58, et l'Extérieure à 75. Le premier fonds a perdu 25 unités en 1891, le second, 10 unités. Le conflit entre le gouvernement de Lisbonne et l'Angleterre n'était pas encore résolu, mais il était sorti de la phase aiguë, et le Trésor venait d'obtenir d'un syndicat de banquiers une avance de 75 millions, remboursable sur le produit d'un emprunt de 200 millions à émettre sur la garantie spéciale d'une organisation du monopole des tabacs. L'emprunt a été émis, en effet, dans les premiers mois de 1891, et dès le lendemain de la souscription commençait la débâcle de la rente portugaise.

L'obligation des Tabacs est aujourd'hui en perte de 60 à 70 francs sur son cours d'émission. Un communiqué semi-officieux fait cependant connaître que les recettes des cinq premiers mois écoulés depuis le commencement de l'exercice laissent entrevoir, après paiement de la redevance au gouvernement et du service des obligations, la possibilité de répartir un intérêt de 5 pour 100 aux actions.

Le gouvernement espagnol aurait pu encore, à la fin de 1890 ou au commencement de 1891, tenter un grand emprunt de liquidation, mais on se complaisait, à Madrid, au sujet de la situation financière, dans un *far-niente* fataliste; on attendait les événemens. Ceux-ci se sont produits sous la forme d'une brusque hausse du taux du change et de la perspective d'une grande perturbation dans les relations commerciales avec la France.

Au lieu de recourir à des résolutions énergiques et réellement efficaces, comme des retranchemens dans les dépenses, et l'établissement d'impôts nouveaux, le gouvernement espagnol avait trouvé plus commode de transformer la Banque d'Espagne en un instrument dont la fonction exclusive serait de fournir au Trésor de Madrid autant de dizaines de millions de pesetas en monnaie de papier qu'il en faudrait pour dissimuler les insuffisances des budgets successifs. Après le vote de la loi sur la banque, l'économie politique s'est vengée du dédain que l'on venait de montrer à Madrid pour ses principes; la force des choses a créé immédiatement l'agio sur l'or, cette plaie des finances pour les États dont le crédit n'est plus de premier ordre. On sait quelle baisse a suivi immédiatement cette révélation des taux du change sur les embarras de l'Espagne. Aujourd'hui l'agio est de 12 à 13 pour 100, les actions des chemins espagnols et toutes leurs séries d'obligations ont de nouveau baissé et sont presque au niveau le plus bas de la crise de novembre.

A Lisbonne, l'or fait une prime de 36 pour 100; mais dans l'Amé-

rique du Sud, c'est bien une autre affaire. A Rio-de-Janeiro, la prime de l'or est de plus de 100 pour 100 (le change étant à 13 den. alors que le pair serait de 27 den.). A Buenos-Ayres, il atteint presque 300 pour 100.

L'Italien, après avoir subi l'influence de la baisse générale des fonds d'État, s'est relevé très vivement depuis un mois et vaut 92 francs environ. Si l'on tient compte du coupon semestriel de 2 fr. 17 qui va être détaché dans quelques jours, le prix ressort à 90 francs. C'est un cours inférieur à celui de fin 1890, mais il semble que le cabinet di Rudini ait pris réellement au sérieux sa tâche de réorganisation des finances italiennes.

Les valeurs turques ont été relativement stables en 1891. Le 1 pour 100 turc se retrouve à peu près au même niveau; l'écart entre les Priorités et les obligations des Douanes a diminué à l'avantage des premières; il était de près de 60 francs (407.50 et 465); il n'est plus que de 35 environ (420 et 455). Les actions des Tabacs se sont élevées de 12 à 15 francs à 348.75, mais les actions de la Banque ottomane ont fléchi de 615 à 550 francs.

La Banque de France vient de fixer à 74 francs net le dividende du second semestre. Celui du premier ayant été de 85, le dividende total pour 1891 ressort à 159 fr. contre 157 pour 1890. L'action vaut aujourd'hui 4,450, soit environ 200 francs de plus qu'il y a un an. Dans les premiers mois de 1891, la discussion du projet de loi portant renouvellement du privilège de la Banque de France paraissait imminente; l'année s'achève sans même que la question ait été abordée.

Il s'est produit des changemens d'une grande importance dans les cours de quelques actions de banques d'une année à l'autre. Le Crédit lyonnais s'est maintenu au-dessus de 800 francs, mais la Banque de Paris, sous l'influence des événemens financiers qui se sont produits dans l'Amérique du Sud et dans la péninsule ibérique, a fléchi de plus de 100 francs. Le Comptoir national d'escompte, qui était coté au-dessus de 600, a été ramené à 525. Une baisse énorme a frappé la Banque d'escompte et le Crédit mobilier, qui ne valent plus que 400 et 155 francs.

Les actions et obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer ont eu plus que jamais la faveur de l'épargne. Le Suez, à un an d'intervalle, apparaît en hausse de 300 francs à 2,720, le Rio-Tinto en baisse de 125 francs à 465.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.